Solicitor General Annual Report 1983-1984

Secretariat

Royal Canadian Mounted Police

National Parole Board

The Correctional Service of Canada

85-2197/

Solicitor General Canada | Solliciteur général Canada

Secretariat

Royal Canadian Mounted Police

National Parole Board

The Correctional Service of Canada

Published under the authority of the
Hon. Elmer MacKay, P.C., Q.C., M.P.,
Solicitor General of Canada

Produced by the Communications Division,
Programs Branch,
Ministry Secretariat

©Minister of Supply and Services Canada 1985

Cat. No. JS1-1984

ISBN 0-662-53480-8

Solicitor General of Canada
Solliciteur général du Canada

The Honourable Elmer MacKay
L'honorable Elmer MacKay

To Her Excellency
The Right Honourable Jeanne Sauvé
Governor General of Canada

May it please Your Excellency:

I have the honour to submit to Your Excellency the annual report of the Ministry of the Solicitor General for the fiscal year April 1, 1983 to March 31, 1984.

Respectfully submitted,

Elmer MacKay, P.C., Q.C., M.P.

Ottawa, Canada
K1A 0P8

Canada

Contents

The Ministry of the Solicitor General	**1**
Secretariat	**3**
Mandate	3
Policy Branch	4
Police and Security Branch	5
Programs Branch	8
Administration Branch	13
Corporate Systems	13
Appendices: A. Ministry of the Solicitor General	15
B. Ministry Secretariat	18
Royal Canadian Mounted Police	**21**
Mandate	21
Organization	24
Enforcement of Federal Statutes and Executive orders	25
Police Services under Contract	34
Canadian Police Services	35
Administration	39
National Parole Board	**45**
Mandate	45
Highlights	46
Operational Overview 1983-84	46
Initiatives for 1984-85	49
The Correctional Service of Canada	**51**
Mandate	51
Organization	53
Objectives	53
Planning and Management	53
Administration	53
Custody of Inmates	53
Offender Case Management	53
Education, Training and Employment of Inmates	53
Health Care	53
Technical Services	54
Appendices:	69
1. Average Number of Offenders on Register	70
2. Financial Performance by Activity	70
3. Expenditures for the Past Four Years by Activity	71
4. Person-Year Utilization	72
5. Expenditures for Assistance to Private Agencies	73
6. Revenues	74
7. Cost of Maintaining Offenders — Summary	74
8. Average Number of Employed Inmates	75
9. Number of Security Incidents	75
10. International Transfers	76

The Ministry of the Solicitor General

The Ministry of the Solicitor General brings together the major operational elements of the Federal Government concerned with the administration of the criminal justice system under the direction and supervision of the Solicitor General.

These major elements now comprise:

- The Ministry Secretariat, which provides overall policy direction to the programs of the Ministry, coordinates Ministry programs and provides certain centralized common services in areas such as research and statistics;
- The Royal Canadian Mounted Police, the federal law enforcement agency which also provides policing services to eight provinces, two territories, and almost 200 municipalities;
- The Correctional Service of Canada, the federal penitentiary agency responsible for administering sentences of two years or more imposed by the courts and for preparing inmates for their return to society; and
- The National Parole Board, responsible for the granting of conditional release and the attendant reform and rehabilitative work.

During fiscal year 1983-84, the Ministry utilized 31,813 person-years, an increase of .8 per cent from 1982-83 and incurred expenditures of $1.5 billion, up 13.4 per cent from the previous year.

In this report, each of the four major components of the Ministry reviews in some detail its legislative and policy initiatives and its operational activities for fiscal year 1983-84, while providing an outline of priorities and anticipated activities for 1984-85.

Organization of the Secretariat, 1983-84

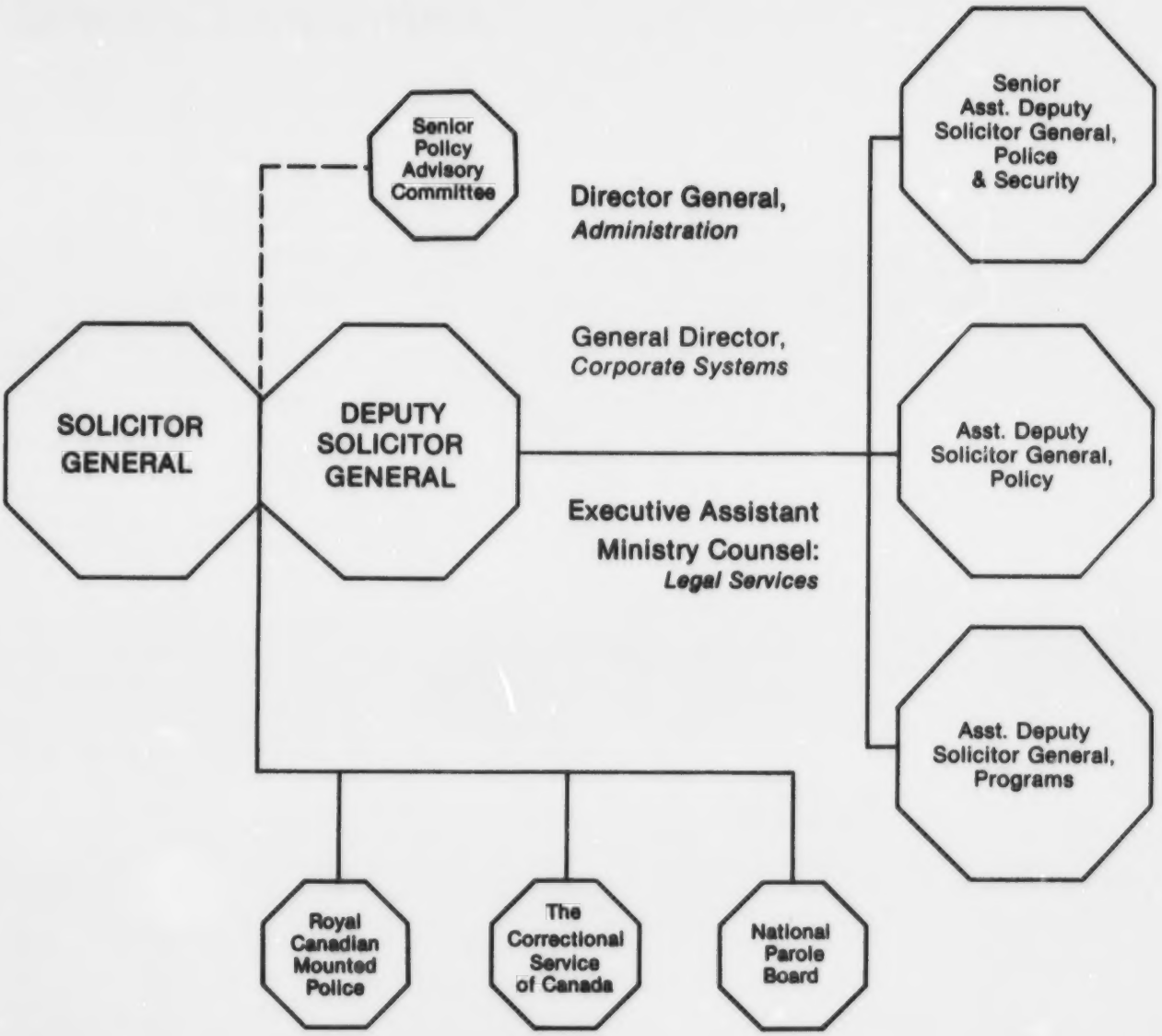

Secretariat

Mandate

The Secretariat's primary role is to develop and coordinate the policy of the Ministry. It is headed by the Deputy Solicitor General who, with the Heads of the RCMP, The Correctional Service of Canada and the National Parole Board, participates in the Ministry's Senior Policy Advisory Committee.

The Secretariat's policy thrust is in four main functional areas: the criminal justice system, corrections, police, and security. Organizationally, it has three operations branches, Policy, Police and Security, and Programs, as well as an Administration Branch and a Corporate Systems Office. During fiscal year 1983-84, the Secretariat employed 291 person-years and had expenditures of $28.1 million.

Policy Branch

The Policy Branch has a policy development and advisory role in support of the Solicitor General, the Deputy Solicitor General, and the Ministry agencies. Another essential function is liaison with the other major actors in the criminal justice field. These include other branches of the Secretariat, Ministry agencies, related federal and provincial departments and agencies, and private sector organizations.

The Branch carries principal responsibility for the Ministry's strategic planning function, including developing the annual Strategic Overview. It exercises a planning and coordinating role in a number of important policy level federal-provincial meetings of interest to the Ministry. Since 1981, the Branch has led the Ministry's participation in the fundamental review of criminal law and procedure which has been undertaken jointly with the Department of Justice and the Law Reform Commission of Canada. It also played a leading role in developing policy proposals that culminated in the *Young Offenders Act*.

The Branch analyses proposals of The Correctional Service of Canada and the Parole Board, and provides advice, alternatives and recommendations to the Deputy Solicitor General and to the Minister covering all aspects of correctional activities that concern the Solicitor General.

Organizationally, the Branch comprises three Divisions: Criminal Justice Policy including Firearms, Corrections Policy, and Young Offenders Policy.

Highlights of 1983-84

Criminal Justice Policy

International

Criminal Justice Policy has the lead role for coordinating Canadian preparations for and participation in the Seventh United Nations Congress on the Prevention of Crime and the Treatment of Offenders, which will be held in 1985. Governments are officially invited to participate in the Congress, and to formulate national positions on the agenda topics. Topic areas deal with such issues as new dimensions of criminality and crime prevention in the context of development, victims of crime, juvenile crime, and formulation and application of United Nations standards and norms in criminal justice.

To plan, direct and control the Canadian preparations for this major event, a Coordinating Group was established in January, 1984. Plans are under way to secure the full participation of other federal departments, provincial governments, and non-government organizations in the development of Canadian positions.

An ancillary activity during the year was responding to requests from the United Nations and other international agencies for information and statistics on the Canadian criminal justice system, and providing policy advice for Canadian positions on resolutions coming before the Economic and Social Council (ECOSOC) and the General Assembly of the United Nations.

Victims

The Report of the Canadian Federal-Provincial Task Force on Justice for Victims of Crime was released in the summer of 1983. It contained 79 recommendations for legislative, policy, and program improvements for services on behalf of crime victims. Federal and provincial jurisdictions reviewed the recommendations and agreed to set up a Federal-Provincial Working Group to follow up the recommendations and develop implementation strategies including an examination of funding mechanisms. The Policy Branch is participating in this process.

Firearms

In August, 1983, the final report of the three-year independent evaluation study of the firearms control legislation was published and released for public comment. The study found numerous favourable changes in the patterns of firearms use and in criminal sentencing which indicated the new legislation has had a positive effect. The volume and nature of public response has indicated a large measure of acceptance of the firearms legislation.

The firearms safety education program, inaugurated in the fall of 1982, continued to gain wide acceptance. Firearms safety filmstrip kits, for public school use, were given awards for creative excellence at the United States Industrial Film Festival.

Close working relationships with the provinces continued through the fifth annual conference of the Chief Provincial and Territorial Firearms Officers in May, 1983.

Criminal Law Review

Criminal Law Review projects concerning sentencing, impaired driving, theft and fraud, computer crime, contempt of court and the jury culminated in legislative proposals embodied in the Criminal Law Amendment Bill, 1984 (C-19). The Bill was introduced in the House of Commons in February, 1984, by the Minister of Justice.

In addition, work was undertaken on these projects:

- in the police powers area, consultations with interested groups were conducted, in conjunction with the Police and Security Branch, on

search and seizure, custodial interrogation, investigative tests, eyewitness identification, entrapment, justifications and defences, arrest, disposition of things seized, telewarrants and writs of assistance. In addition, legal and policy development work was undertaken on the definitions and powers of peace officers and police officers, on direction and control of criminal investigations, and on electronic surveillance.

- in the Correctional Law Review, a consultation paper was prepared and distributed in January, 1984, to governments, police, universities, voluntary sector organizations and to interested individuals and citizens' groups.

Corrections Policy

The Branch provides advice, alternatives and recommendations to the Deputy Solicitor General and the Minister on a broad range of correctional issues that involve the federal responsibilities for corrections and its agencies, The Correctional Service of Canada and the National Parole Board. The Branch conducts or coordinates studies of major policy issues that affect one or more components of the Ministry or interface with other elements of the criminal justice system. Such studies include: long-term offenders, dangerous offenders, and overcrowding. The Branch has ongoing involvement in areas such as developing new and revised Exchange of Services Agreements with the provinces, and negotiating international transfer agreements with foreign countries. It also reviews applications for transfer on behalf of the Minister.

Corrections Law Project

A consultation paper was prepared and distributed in February, 1984, on the Corrections Law Project, an examination of all federal correctional legislation. Consultations will take place in the fall of 1984 and a second consultation paper will be produced in mid-1985.

Mandatory Supervision

Certain changes restricting the eligibility of federal offenders for release as a result of earning remission were put before the House in Bill C-35 (which succeeded Bill S-32). Although this Bill died on the Order Paper, the proposals will continue to be considered as a means of making this release program more effective.

Habitual Criminals

The Branch, in conjunction with the Department of Justice, developed the mechanism whereby the cases of all persons designated as habitual criminals under old legislation were reviewed by Judge Stuart Leggatt against current dangerous offender criteria. The Judge's recommendations were reviewed and relief effected in all cases deemed appropriate by the Solicitor General and the Minister of Justice.

Voluntary Sector

The Branch led in the development of a policy framework and program design for a reformulated core-funding program for national voluntary organizations active in criminal justice. Consistent with this policy framework, a funding program was established to expand and develop community-based services for women in conflict with the law.

Young Offenders Policy

Following adoption by Parliament of the *Young Offenders Act*, and in anticipation of its proclamation, federal-provincial negotiations were initiated to develop financial agreements for continued and enhanced federal funding of juvenile justice services delivered by the provinces and territories. These negotiations, including a joint analysis of the potential financial implications of the new legislation, culminated in agreement-in-principle on the major parameters for federal financial contributions.

Federal-provincial discussions were subsequently undertaken to draft detailed financial arrangements and to develop the procedures and structures required for their administration.

Concomitantly, other federal activities were initiated to facilitate implementing the new Act. These included:

- a contributions program to promote innovative juvenile justice projects and technology transfer programs consistent with the principles and provisions of the new legislation;

- a contributions program to assist the provinces and territories to develop automated information systems to meet the record-keeping requirements created by the Act and to establish effective administrative and statistical programs with respect to juvenile justice;

- analysis of the National Study on the Functioning of the Juvenile Court, to provide accurate information on the state of Canada's juvenile justice system under the *Juvenile Delinquents Act* and thereby form a base for evaluating the impact of the new legislation.

The *Young Offenders Act* was proclaimed in force April 2, 1984.

Police and Security Branch

The Police and Security Branch initiates, develops and administers policies, operational directives, and management systems on behalf of the Solicitor General. The Branch provides policy advice to the Solicitor General on national security, the corporate and operational program activities of the RCMP, including the Security Service, and federal and national law enforcement. In carrying out this mandate, the Branch ensures that accountability mechanisms are in place so that the Solicitor General can effectively exercise his statutory responsibilities for the RCMP and the Security Service.

Security Policy and Operations Directorate

The Directorate comprises three Divisions: Security Policy, Security Operations and Contingency Plans. It is responsible for:

- reviewing operational proposals referred to the Minister by the Security Service to ensure their conformity with the law and with Ministerial guidelines and standards;
- reviewing applications by the Security Service to the Solicitor General for authority to implement special investigative techniques including those provided for by s.16 of the *Official Secrets Act*;
- reviewing the Government's national internal security policies to provide ongoing advice to the Solicitor General on operational security policy matters;
- reviewing all proposed changes in government policy and legislation which may have an impact on existing national internal security policies, with a view to advising the Solicitor General on coordinating the needs of national security and other areas of government policy;
- providing policy analysis in relation to the activities of various interdepartmental committees for security and intelligence;
- preparing contingency plans, including development plans and procedures for responding to internal security and intelligence needs.

Highlights of 1983-84

Security Policy Division

During the year, the Division completed Ministerial Directives and Guidelines concerning the use of intrusive investigative techniques, the tendering of promises and inducements, the conclusion of agreements for operational purposes, and the handling and reporting of security information.

Policies and guidelines concerning the use of human resources were initiated and developed.

The Minister's policy on the destruction and disposal of security records was implemented and adjusted.

Policy relating to the establishment of an RCMP liaison capability for enforcing security offences within Part IV, Bill C-9 was developed.

The Division supported the operations of a senior inter-departmental committee examining organizational and policy issues relating to the establishment of a new security and intelligence agency. This included examination of review and accountability structures and processes, the role of the Inspector General, the warrant process and the submission of Annual Reports.

Security Operations Division

The Division conducted a major review of Security Service use of warrants and the format used to meet warrant reporting requirements.

It also developed standards governing the introduction of security intelligence as evidence in criminal proceedings.

Contingency Plans Division

The Division established, on behalf of the Solicitor General, a coordinated program for development and implementation of the emergency response procedures for the various responsibilities assigned to the Ministry by the Emergency Planning Order (P.C. 1981-1305).

It participated in the planning, development and execution of the first national exercise to be held since 1966 to test the Government's civilian emergency response procedures.

The Division coordinated the preparation of a paper on the Federal Government's counter-terrorist arrangements for submission to senior interdepartmental officials.

Police and Law Enforcement Policy Directorate

This Directorate is responsible for:

- developing and reviewing policy proposals governing the overall effectiveness and accountability of the RCMP;
- developing and implementing federal policy on the management of RCMP policing agreements with provinces, territories and municipalities;
- reviewing RCMP policy and expenditure submissions;
- developing policy for federal law enforcement initiatives;
- participating in the development of policy initiatives with federal and national policing and law enforcement implications.

Highlights of 1983-84

RCMP Policy and Programs

During the year, the Directorate continued developing a formal system of Solicitor General Directives for conveying the Minister's direction to the Commissioner of the RCMP. Progress was made in preparing directives concerning the privileges and immunities of elected officials, RCMP law enforcement agreements, and police operations in foreign countries.

A Ministry initiative focussing on combatting drug trafficking and drug abuse, strengthening the RCMP's drug enforcement capacity, and improving interdepartmental coordination was started.

The Directorate developed amendments to the *RCMP Act* relating to public complaints, internal discipline and grievance procedures. This was introduced as Bill C-13 in January, 1984.

The Directorate also:

- assisted in the development of an approved Treasury Board guideline for revised eligibility criteria under which survivors of RCMP members killed on duty may be eligible for supplementary income benefits.
- continued implementing the federal policy governing provision of new municipal policing service contracts.
- initiated a study on the feasibility of developing an automated data base of federal resources used in national policing in relation to contract policing arrangements.
- assumed responsibility for coordinating the RCMP personal security program which provides protection for ministers, judges and other designated persons.

Federal and National Law Enforcement Policy

An interdepartmental project was established to improve the utilization and coordination of RCMP and other federal law enforcement resources.

The Directorate participated in the federal-provincial task force (the McLeod Committee), charged with developing advice on police powers for the Continuing Committee of Law Enforcement Deputies and published the Committee's report in December, 1983.

It also developed, as a part of the Criminal Law Review, proposals for amendment to the *Criminal Code* respecting police powers and procedures, including nationwide consultations. Major portions of the work have been completed, including those on search and seizure, arrest, questioning suspects, the disposition of things seized, the use of force, and the direction and control of investigations.

In 1983-84, the Directorate continued to participate on the federal-provincial Enterprise Crime Task Force, which is developing administrative and legislative measures to assist law enforcement agencies in combatting sophisticated criminal enterprises. An interim report has been made to Federal and Provincial Ministers responsible for criminal justice.

The Directorate assumed responsibility for administering the Solicitor General's Fingerprint Examiner certification program pursuant to Section 594 of the Criminal Code and the Solicitor General's program of designating agents pursuant to Part IV of the Criminal Code, including preparing the Solicitor General's related annual report to Parliament.

The Security Advisory Committee Secretariat

The Security Advisory Committee (SAC) is an inter-departmental committee of senior security officials of departments with major security responsibilities. The Chairman is the Senior Assistant Deputy Solicitor General. He is assisted by a small secretariat in the Police and Security Branch. An Executive Committee of the SAC meets monthly to consider major security policy issues and to identify and plan future priorities.

The Secretariat is responsible for:

- developing federal administrative security policies;
- advising departmental security officers on matters of general security policy;
- publishing security intelligence documents;
- providing direction and support to various sub-committees of the SAC dealing with specialized areas of security.

Highlights of 1983-84

The Secretariat completed revision and consolidation, for Cabinet approval, of a new administrative security policy relating to the classification of government information for national security purposes.

Subject to Cabinet approval, revisions were completed on a new security screening policy for Canadian Government employees. The revised policy conforms with the provisions of the *Canadian Security Intelligence Service Act*, including the review procedures for denial of a security clearance.

Access to Information and Privacy Unit

This policy centre is the principal mechanism for advising and reporting to the Solicitor General and senior officials on the Ministry's compliance with the provisions of the *Access to Information* and *Privacy Acts*.

The unit is responsible for elaborating and implementing the Secretariat's policies and procedures to ensure both Acts are administered in an equitable and consistent manner. It is also responsible for general management of the legislation, processing requests for access either to government records or personal information under the control of the Secretariat. The unit also manages the public reading room, on behalf of all the Ministry's agencies.

Highlights of 1983-84

During the year, the unit coordinated the Ministry's procedures and policies

for the application of the government's guidelines relating to the *Access to Information* and *Privacy Acts*. The Ministry processed 219 requests under the *Access to Information Act*, or about 14 per cent of the total requests made to all federal departments and agencies. In addition, 4562 requests were processed under the *Privacy Act*, about 27 per cent of the total requests made.

Programs Branch

The Programs Branch is the Ministry's research and development arm. Its primary aim is to produce knowledge and information-based advice to improve Ministry decision-making related to criminal justice legislation, policy, programs and operations. The Branch is responsive to the information needs of the Secretariat, the Ministry and the criminal justice system in general. Its Divisions, in a broadly integrated process, produce knowledge and identify emerging issues through research and statistical analyses, applied research studies and evaluations of demonstration projects. The Branch disseminates knowledge to criminal justice professionals through its library, seminars, conferences, training courses and consultation services, and disseminates knowledge generally through research and statistical reports, demonstration project reports, and the Secretariat's periodical publications.

The Programs Branch also fulfils an important program delivery role for the Ministry. Activities supported by these programs are integrated with other Secretariat priorities. For example, employment development activities such as Summer Canada and New Employment Expansion and Development (NEED) are conducted in a manner which supports major initiatives like crime prevention or services to victims of crime.

The Branch has five divisions and one service: Research; Statistics; Consultation Centre; Planning and Liaison; Communication; and Branch Administration.

Research Division

The Research Division develops, manages and conducts social science research for use by the Ministry of the Solicitor General and the criminal justice system in general. The Division is primarily concerned with the design, evaluation and specific applicability of research related to Ministry objectives in order to:

- provide research-based policy and program advice;
- provide information to improve the planning and development of policies, programs and legislation which respond to problems related to crime and criminal justice;
- evaluate criminal justice system policies and programs;
- increase the base of general knowledge and information on which decisions in the criminal justice system can be made;
- provide information on crime and the criminal justice system to the public and professionals;
- encourage the development of criminological research and manpower through contributions to centres of criminology and funding support for independent research.

The Division is organized to provide research and evaluation capabilities in four areas: causes and prevention of crime, criminal justice policy, corrections, and police. All the sections are involved at the federal, provincial and municipal levels, with governmental agencies and with the private sector.

Priorities for research are reviewed annually in consultation with all Ministry components to ensure maximum compatibility between new research undertaken and evolving Ministry objectives. The Research Division then either awards contracts or carries out research to respond to the identified information needs. The Division has a staff of 20 and an annual budget of about $2 million.

In fiscal year 1983-84, the Division issued 100 contracts for research undertaken by universities, private industry or individuals. It is also engaged in some 30 ongoing projects.

Highlights of 1983-84

During the year, the responsibilities of the Causes and Prevention Research Section included study of community-based crime prevention, robbery prevention, family violence and assistance to victims.

The Criminal Justice Policy Research Section is involved in policy-relevant research in five major areas: juvenile court process, the evaluation of community-based alternatives for young offenders, patterns in the use and effectiveness of imprisonment for adults, the effectiveness of alternatives to prosecution and imprisonment for adults, and Natives in the criminal justice system.

The Corrections Research Section worked closely with The Correctional Service of Canada and the National Parole Board on serious, persistent correctional problems. Priority areas included conditional release, prison violence, long-term imprisonment, special offenders and penitentiary population management and control.

The Police Research Section was engaged in projects involving Criminal Code review of police powers; community-based policing; Federal-Provincial Task Force on Enterprise Crime; legalized gambling in Canada; police investigative functions; and the planning of a survey of the utilization of RCMP and other federal law enforcement resources in federal law enforcement (FLEUR II).

Special activities

In fiscal year 1983-84, the Research Division:

- developed and conducted evaluations of community programs in support of the *Young Offenders Act*;
- provided analyses of the National Study of the functioning of the Juvenile Court to assist in federal-provincial negotiations for implementation of the Act;
- participated in and provided research information for federal-provincial discussions on proposals for an independent system of justice for Natives;
- prepared a comprehensive National Inventory of Research and Programs for Natives, as a basis for policy and program development and as a service to the provinces and Native organizations;
- prepared policy papers for the Criminal Law Review of Sentencing;
- continued a nationwide program of crime prevention projects and services for victims and witnesses, with special attention to abused women;
- supported the Criminal Code Review project with studies in the law enforcement and corrections areas.

Statistics Division

The Statistics Division provides professional and technical services to the Minister, the Secretariat executive and the Ministry agencies. It also promotes the development of better information and statistics in the Canadian criminal justice system. The Division's activities encompass five functional areas: statistical policy, statistical methodology, statistical studies, computer systems technology and information request response and advice.

Highlights of 1983-84

1. Statistical Policy

The continuing role of liaison between the Ministry and the Canadian Centre for Justice Statistics (CCJS) remains a major function of statistical policy. Activities in 1983-84 included:

(a) Regular meetings of the Ministry Statistics Committee with representation from the Correctional Service, National Parole Board, RCMP, Policy Branch, Programs Branch and Police and Security Branch. The Committee's role is to develop and articulate statistical policies for the Secretariat and the Agencies and to coordinate the comments of Ministry users and producers of criminal justice statistics in response to program plans of the CCJS.

(b) preparation of formal response to the CCJS on its program proposals and workplans for 1984-85.

(c) attendance at Liaison Officers Committee meetings.

(d) participation in Technical Advisory SubCommittee meetings and Program Advisory Committee for Corrections.

(e) participation in the Federal Review Committee of the Young Offenders Unit, Systems Development Contribution Program.

The support and advice provided through the Ministry Liaison officer to CCJS assists in the development of national statistical series about the criminal justice system. The data produced are important to both current and future Ministry activities.

2. Statistical Methodology

Statistical Methodology has two primary objectives. The first is developing better analytic tools to be used in describing and explaining events in the criminal justice system. The second is advising on appropriate statistical techniques for use in proposed and ongoing studies. Specific projects undertaken in 1983-84 included:

1. Program Evaluation Assistance

Innovative victims' assistance programs and crime prevention programs are becoming increasingly numerous and important to the objectives of the Ministry. Many of these programs require effective evaluation or monitoring. The Statistics Division now provides technical assistance with project evaluations and the development of self-evaluation protocols to the Consultation Centre and others in the Secretariat requiring this service.

2. Recidivism Methodology

This study critically examined various methods of calculating recidivism rates along with the associated definitions.

A procedure for conducting research on recidivism has been recommended.

3. Statistical Studies

1. Canadian Urban Victimization Survey

Analysis continued on the victimization survey, which was conducted by the Ministry with the assistance of Statistics Canada in 1982. A special *Victimization Survey Bulletin* series is produced to ensure that findings are disseminated as widely as possible. Some bulletins concentrate on a specific theme, such as the extent of reported and unreported crime, the costs of crime, or crime prevention practices. Others will focus on specific victim groups, for example elderly people or women, or on offence categories, such as break and entry, motor vehicle theft or crimes of violence.

2. Young Offender Costs Projects

Implementing the *Young Offenders Act* has created change in nearly all the criminal justice processes which deal

with juveniles. As a result, both the number of juveniles and the type of processing they receive has also changed, thus increasing the cost of juvenile justice. These changes and attendant costs are the focus of several studies for the Young Offenders Policy Unit. Their objective is to estimate costs of components of the new legislation.

The first project is concerned with the flow through the various stages of the juvenile justice process, and with establishing the number of cases which are handled at each point, so that accurate cost estimates can be made.

The second is a study of the effects of the uniform maximum age limit for juvenile jurisdictions across Canada.

The third consists of an analysis of juvenile justice data for the period 1977 to 1981, to determine whether trends exist indicating systematic changes in the way in which juveniles are processed through the system, to predict future directions in the system, and to estimate the magnitude and costs of such changes.

3. Data on Natives

Data pertaining to Native involvement in criminal justice are incomplete, scattered, and in many instances, inaccurate. This project will gather and analyze data on Natives in a wide variety of settings; police, courts, and corrections, and will assemble a data base which will provide better statistics for use in research and program design.

4. Courts Data from RCMP Records

There have been no national statistical data available from criminal courts in Canada for more than a dozen years. This project which is being carried out jointly by the Canadian Centre for Justice Statistics, the Ministry Secretariat and the RCMP, will use RCMP criminal history files as a basis for obtaining macro data about proceedings in the more serious criminal cases. These data will be used to produce national criminal court statistics.

4. Computer Systems Technology

This function provides advice, guidance and assistance in implementing computer technology within the Secretariat. In addition, facilities are provided by the Statistics Division for data entry, processing and analysis and word processing.

Last year, Treasury Board approved the acquisition of a minicomputer to provide in-house computing capability to users throughout the Secretariat. Also approved were microcomputers to handle stand-alone word processing, statistical analysis and other special applications which are more efficiently accomplished in this manner. The Statistics Division manages and operates the acquired hardware and software facilities for all users. Ministerial correspondence, project information and control, and the Secretariat Records Management Systems are the top priority applications. In addition, Secretariat plans call for the use and networking of microcomputers in regional offices to facilitate office automation and communication among regions and between the regions and Ottawa.

5. Information Request Response— Data and Opinion

This is a response service to requests for statistics from the Minister, the Deputy Solicitor General, the Secretariat and the Ministry agencies, as well as other individuals or organizations. It provides the most recent statistics each time a request is made; analyses the data and explains their origins, limits and utility; responds to requests for crime data on more involved questions and comments on criminal justice statistics cited in the media and in official documents.

Consultation Centre

The Consultation Centre is essentially an agent for change, stimulating improvements in the criminal justice system and working to prevent crime and encourage community participation in a wide range of activities within that system. The Centre supports Secretariat policy development and implementation through the processes of consultation, experimentation and the discretionary application of financial resources.

The Centre serves to promote a climate of co-operation and joint planning between the federal government and provincial and territorial governments and, in general, facilitates communication among the various components of the criminal justice system. Its sphere of influence and concern is therefore broad: it extends from the Ministry to provincial governments and local community groups involved in any aspect of criminal justice, whether crime prevention, policing, sentencing, corrections or victims of crime.

As the only part of the Secretariat with regional offices across the country, the Consultation Centre is in a unique position to provide the Secretariat with focal points from which to test and develop experimental and innovative activities related to criminal justice; to facilitate information exchange or technology transfer between the federal government and provincial or municipal governments or the private sector organizations; and to assist and encourage inter-governmental planning of criminal justice policies and programs.

To respond quickly to changing priorities, the Centre maintains a relatively small permanent staff which is directly accessible in both the head office and the regions. In addition to the consultants in the regions, who have considerable field experience, the Centre has at head office, several National Program Consultants who are specialists in specific areas of criminal justice. These areas, which may change over time, reflect major issues of current concern such as crime prevention, young offenders, victims, community alternatives and Natives. National Program Consultants may be assisted by Special Advisers, who are experts on loan from other departments, provincial governments or the private sector.

Services Provided

- Consultative services are offered to community groups, voluntary organizations and provincial departments on such matters as project development, community development, organizational change and setting of objectives.

- Information services are offered to help people become involved in criminal justice issues. The Centre produces "how-to" manuals, project descriptions, conference summaries, inventories and other publications, as well as films and other audio-visual materials.

- Financial contributions are provided for experimental projects in communities across Canada. These projects develop or test new concepts in criminal justice and are usually funded in co-operation with provincial departments and administered by private agencies. Funding is provided for a maximum of three years, through contracts or contributions.

Core funding is offered through sustaining contributions or grants to national voluntary organizations in the criminal justice system.

Highlights of 1983-84

In addition to the hundreds of projects funded under the Criminal Justice Employment Development program, more than 100 demonstration projects or workshops were supported by the Consultation Centre in 1983-84 to test specific policy initiatives or to facilitate their implementation.

1. Crime Prevention

The crime prevention initiative focused on developing and implementing community-based crime prevention projects. Programs such as the Riverborne Community Crime Prevention Committee in Winnipeg and the Calgary Police Community Coordination Program are excellent examples of community support for the crime prevention initiative. The Special Advisor on Preventive Policing and other staff delivered regular presentations on crime prevention to police educational programs and community groups and participated as members of Canadians for Crime Prevention in developing and supporting National Crime Prevention Week activities throughout Canada.

2. Young Offenders

The Community Sector Orientation Program, which provided public education and training for private agency professionals, volunteers, interested citizens and young people, was successfully implemented across the country. Through public information sessions, conferences, and seminars, this program provided the private sector with valuable information about the philosophy and conditions of the Young Offenders legislation.

Ongoing projects such as the Fredericton, New Brunswick Diversion and Alternate Sentencing project and the Y.M.C.A. Montreal-West Island Community Alternative Resource Development project continued to receive support and direction. Several new projects designed to facilitate implementation of the *Young Offenders Act* are now under way. Examples are: the Alternative Measures Training Orientation project in New Brunswick and the *Young Offenders Act* Training for Social Service Workers in the Northwest Territories.

3. Victims

The Ministry, through the Consultation Centre, supported the development of innovative services to victims across the country. These included the establishment of Victim Services Units in the Edmonton, Calgary, Winnipeg, Kitchener-Waterloo and Ottawa police forces. Some of these innovative services have been solely police-based, but many have emphasized the use of volunteers and civilians to assist police in helping victims immediately after crimes.

Future emphasis will also be placed on promoting the coordination of the various resources of the criminal justice system, social services and health care agencies toward helping victims. This cost-effective approach recognizes that existing resources can often be re-organized to give better service to victims. As well, the needs of special groups such as rural victims, children and the elderly will be examined.

4. Voluntary Organizations and Volunteers

Ongoing negotiations between the Ministry and the voluntary sector have resulted in a basic policy framework for sustaining funding, a new category of grants with a five-year evaluation cycle, and a substantially increased level of grants to National Voluntary Organizations.

National Associations Active in Criminal Justice (NAACJ) continued to play a key role in facilitating consultation between the voluntary sector and the Ministry. Future plans include developing a comprehensive Ministry policy on its relationship to the National Voluntary Organizations and encouraging increased public participation in the criminal justice system.

5. Adult Alternatives

Despite resource limitations, some progress was made in promoting mediation skills, training and demonstration activities. As well, support was given to the Canadian Training Institute to assist in its program of providing skill training to the staff of community-based residential services. An innovative program "Client Specific Planning" has emerged, and shows some promise for future demonstration.

6. Natives

In 1983-84, Consultation Centre initiatives have focused on encouraging community responsi-

bility and participation among Native people in seeking solutions to criminal justice issues.

In Alberta, the Neyunan Project provided services to Native children in conflict with the law in an urban area. It used recreational type activities and provided family and youth counselling. In Nain, Labrador, the Elders Project is stimulating community participation in the development of juvenile diversion and prevention programs. Elders had traditionally played an active role as intermediaries in conflicts and this project is attempting to revive that role in the community.

In Ontario, the Centre is assisting the Ontario Native Women's Association to complete an assessment of the needs of Native women and youth with respect to criminal justice services. The assessment was prompted by the over-representation of Native women amongst criminal offenders and the relatively few resources available to assist in their re-integration into the community. The first phase, now completed, has identified special projects which might help alleviate the shortage of services for Native women.

7. *Criminal Justice Employment Development*

In 1983-84, the Consultation Centre made good use of its mandate to administer various employment development programs for the whole Ministry. Youth and unemployed people were exposed in a creative way to the criminal justice system and were welcome participants in program initiatives in crime prevention, victims and young offenders.

In the summer of 1983, 411 projects and internships operated across the country, providing 1,016 jobs with a total funding of $3.1 million.

The New Employment Expansion and Development (NEED) program was used by the Ministry to employ 787 persons in 155 criminal justice projects with total funding of $6 million. This program, which was developed to assist the unemployed, received widespread support across the country from participants and community group sponsors.

Planning and Liaison Division

Publication Program

The Division continued to emphasize development and implementation of measures to reduce the costs of publishing Programs Branch project results. *Editorial Guidelines for Authors* were developed to help improve quality of manuscripts while reducing the costs of their preparation. The need to disseminate technical reports for which there are immediate but limited audiences, led to the introduction of a low run publication series entitled *Programs Branch Technical Reports*.

In 1983-84, the Programs Branch launched the *Victims of Crime Bulletin*. Each issue, which focusses on specific topics of concern to Canadians presents within a few pages the pertinent highlights of the Canadian Urban Victimization Survey. Practical information for a variety of audiences was emphasised in the 1983 crime prevention publications, such as *The Good Neighbours Crime Prevention Handbook* and *Working Together to Prevent Crime - a Practitioners' Handbook*. These and other crime prevention materials made widely available by the Ministry were produced to increase the awareness, knowledge and participation of Canadians in crime prevention activities.

National Victims Resource Centre

The new National Victims Resource Centre forms part of a $4.8 million Victim Initiative funded by the federal government until March, 1986. The Centre's mandate includes collecting information related to victims of crime and making it available across Canada. Aided by a computerized information system, the Centre stores information on written materials, audio-visual materials, descriptions of research and demonstration projects and detailed descriptions on a large number of victims' service programs now operating in Canada. In addition to its own data base, the Centre has access to more than 300 commercially available data bases. When the Centre cannot answer a specific question, its staff will refer the client to another source for more detailed information.

The Ministry expects its primary clientele to include professionals and volunteers working in the criminal justice system, victim assistance agencies, social service organizations and those involved in research and education.

The Centre may be contacted by writing to the National Victims Resource Centre, Ottawa, Ontario K1A 0P8 or by toll-free telephone: (British Columbia: 112-800-267-0454; from elsewhere in Canada: 1-800-267-0454; from the National Capital Region: 995-7126).

Communication Division

The Communication Division explains the Ministry's function, objectives and activities to those within the criminal justice system and to the public, and serves the information and communication needs of the Solicitor General in the exercise of his constitutional responsibility.

The Division carries out a public relations program to meet the requirements of the Ministry, to respond to the needs of the news media and the public when information is required about the activities of the Ministry and to produce Ministry publications, news releases, speeches, special reports and other specialized information material.

Highlights of 1983-84

In 1983-84, the Division produced 70 news releases and 20 speeches in addition to specialized information material. It also published 28 new publications and distributed some 30,000 copies in response to requests. An average of 20 routine letters were answered each day and numerous specialized replies were prepared every month.

The Division enquiry centre was especially busy this year distributing materials on the *Young Offenders Act*. The Division's publishing section was active in producing information materials for the general public and the media.

Another important initiative of the Ministry, National Crime Prevention Week, inaugurated in 1983, kept the Division busy printing and assisting in distributing posters, buttons, brochures and other crime prevention material for use across Canada during the week.

During 1983-84, the Division's Audio-Visual Section was active in exhibiting at major fairs in Canada, including the Canadian National Exhibition, the Pacific National Exhibition and Expo-Québec, and at conferences concentrating on criminal justice themes. Using state of the art exhibitry, the Division included Telidon crime prevention and criminal justice quizzes in its exhibits. The Telidon units were extremely popular.

As in the previous year, these Telidon packages were carried in the Cantel and other videotex data bases.

The Audio-Visual Section also produced a crime prevention videotape for distribution to cable TV outlets across Canada. The video was produced in support of National Crime Prevention Week, November 27 — December 3, 1983.

Liaison, the monthly journal for the criminal justice system, remains a major project of the Division. Now in its tenth year, it has a circulation of over 11,000. The Division also maintains a computerized mailing list of 12,000 entries, which is available on request to all Ministry components.

Programs Branch Administration

Branch Administration provides management and executive support services to the Programs Branch to help it fulfil its Ministrywide responsibility for criminal justice research and development (R&D). It works to ensure productive and efficient operations and to coordinate interaction between the Branch and the central agencies of the government and central services of the Ministry Secretariat.

Major areas of activity include R&D project administration, multi-year and contingency planning, preparation of Treasury Board submissions, resource utilization measurement and forecasting, project audit and electronic data processing.

Highlights of 1983-84

During 1983-84, Branch Administration prepared and administered over 350 new projects funded by contract, contribution or grant valued at about $6 million and managed a total project system comprising more than 1,200 ongoing and completed projects with a value of more than $21 million.

In addition, Branch Administration provided project management and reporting services for about 1,000 completed and ongoing youth employment projects with a value of about $10 million.

The unit also completed initial work to automate the project management system. This involved creating a computer-based system to collect and report information on the purposes, uses, findings, milestones, costs and locations for planned, ongoing and completed R&D projects.

The computerized system, which follows the activity structure created for the corporate management information system, will improve project management, enable the Branch to respond effectively to more numerous and complex requests for information about R&D projects, and support decision-making throughout the Branch and the Secretariat.

Administration Branch

The Administration Branch comprises the Finance, Human Resources and Administration Divisions which are responsible for all financial, personnel and administrative policies, systems and services within the Secretariat and for providing advice on financial proposals from the agencies of the Ministry.

The Finance Division also coordinates the preparation of operational plans and estimates submissions for the Secretariat and consolidates these with the operational plans of the Royal Canadian Mounted Police, The Correctional Service of Canada and the National Parole Board.

Corporate Systems

Corporate Systems is responsible for corporate level planning and management systems, management information systems, audit, program evaluation, management review and related management tools used in the Ministry Secretariat. It also coordinates the use of these instruments, where required, with other components of the Ministry or with external authorities.

Highlights of 1983-84

The second phase of the Secretariat's Management Information System (MIS) was implemented April 1, 1983. This involved detailed aggregation of financial resource expenditures against four tiers of activities, three tiers of responsibility centres and other information aggregations required of public accounts. By permitting the highly discrete relating of resources to objectives and activities, the MIS provides managers with a tool to increase control over and accountability for the use of financial resources. Toward the end of the fiscal year, managers were required to submit detailed budgets against the matrices to be used for 1984-85. This permitted variance analysis and an improved capacity to make mid-cycle resource reallocations for 1984-85 and future fiscal years. A choice of report formats was developed, with a view to making financial reports more readable and eliminating non-essential data. In future years, reports will cover multi-year periods, enabling better planning and control of resources over the life of each operational objective.

A related system for improving the planning and control of human resource utilization, keyed to the same activity and organizational matrices, was also developed and implemented. During the year, an automated version, known as the Thematic Time Allocation System (TTAS) was developed, for implementation early in fiscal year 1984-85.

The internal audit of the Programs Branch was completed and work commenced on the audit of the Police and Security Branch. A number of other internal audits of organizational components and consultation projects were completed. The Secretariat Long-Range Audit Plan was substantially upgraded; a major new focus of activity was the conduct of cross-organizational audits of major policy initiatives and the auditing of a number of new functional areas.

A Secretariat policy and long-range plan for Program Evaluation were developed and approved by senior management for use on a pilot basis. Work commenced on an evaluation assessment of the Victims program evaluation component.

Corporate Systems provided staff support to the development and conduct of Phase I of the Secretariat A-Base Person-Year Review, a detailed examination of the allocation of Secretariat person-years against operational objectives, activities and major projects. This major study will be completed in fiscal year 1984-85.

Major improvements were made to planning instruments such as the Spring Review of Operational Plans and the Part III of Main Estimates and work commenced on development of an Operational Plan Framework, scheduled for submission to Treasury Board in fiscal year 1984-85.

Ministry of the Solicitor General

Authority

The Ministry was established under authority of the *Department of the Solicitor General Act, 1966.*

Organization (Ministry Components)

The Ministry is organized as follows:

Organizational Unit	Program	Vote
Ministry Secretariat and Correctional Investigator	Department Administration	1
The Correctional Service of Canada	Correctional Services	5 10 (Capital)
National Parole Board	National Parole Board	15
Royal Canadian Mounted Police	Law Enforcement	20 25 (Capital)

Programs

For purposes of the *Appropriation Act*, the Ministry is responsible for the administration of the programs described below with the activities relating to each.

Department Administration Program (Ministry Secretariat)

- Administration

Objective: To provide overall policy direction to the programs of the Ministry.

Correctional Services Program (The Correctional Service of Canada)

- Planning and Management
- Custody of Inmates
- Education, Training and Employment of Inmates
- Offender Case Management
- Health Care
- Technical Services
- Administration

Objective: To administer sentences imposed by the courts and to prepare offenders for their return as useful citizens to the community.

National Parole Board Program (National Parole Board)

- National Parole Board Operations

Objective: To exercise statutory and regulatory powers to grant and to control the conditional release of persons undergoing sentences of imprisonment and to make recommendations for pardons and the exercise of the Royal Prerogative of Mercy.

Law Enforcement Program (Royal Canadian Mounted Police)

- Enforcement of Federal Statutes and Executive Orders
- Canadian Police Services
- Police Services Under Contract
- Administration

Objective: To enforce laws, prevent crime, maintain peace, order and security.

The following tables show the person-years utilized and the financial resources expended by the Ministry from 1979-80 to 1983-84.

Person-Years Summary

	Utilization				
	1979-80	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84
Ministry Secretariat	221	221	256	282	291
The Correctional Service of Canada	9,813	9,838	9,973	9,995	10,233
National Parole Board	268	270	280	290	299
Royal Canadian Mounted Police	19,733	20,047	20,592	21,031	20,990
	30,038	30,376	31,101	31,598	31,813

Financial Summary

Budgetary Expenditure ($000's)

	Vote	1979-80	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84
Ministry Secretariat	1*	17,207	16,485	21,549	21,456	28,149
The Correctional Service of Canada	5*	317,489	383,688	445,965	489,639	537,244
	10 (Capital)	30,609	37,497	54,344	66,188	114,675
		348,098	421,185	500,309	555,827	651,919
National Parole Board	15*	7,352	8,859	11,426	12,335	13,805
Royal Canadian Mounted Police	20	680,969	768,606	907,718	999,989	1,069,028
	25 (Capital)	37,516	47,817	61,774	78,121	73,816
		718,485	816,423	969,492	1,078,110	1,142,844
	Less: Receipts and Revenues Credited to the Vote	187,344	214,177	318,625	349,059	341,107
		531,141	602,246	650,867	729,051	801,737
		903,798	1,048,775	1,184,151	1,318,669	1,495,610

* Includes Statutory

Ministry Secretariat

The following table shows the person-years utilized and the financial resources expended by the Ministry Secretariat from 1979-80 to 1983-84.

Person-Years and Financial Summary

	1979-80	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84
Person-Year Utilization	224	221	256	282	291
Budgetary Expenditure ($000's)	17,207	16,485	21,549	21,456	28,149

Resources by Organization 1983-84

	Person Year Utilization	Budgetary Expenditure ($000's)
Deputy Solicitor General		
Senior Assistant Deputy Solicitor General Police and Security	33	1,650
Assistant Deputy Solicitor General, Policy	40	2,650
Assistant Deputy Solicitor General, Programs	97	16,289
Director General, Administration	47	3,229
Executive* and Correctional Investigator	74	4,331
	291	28,149

* Includes the offices of the Solicitor General and Deputy Solicitor General

Ministry Secretariat

Expenditures by Object ($000's)

	1979-80	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84
Personnel					
Salaries and Wages	5,466	6,111	7,927	9,574	10,634
Other Personnel	709	929	1,032	1,338	1,382
	6,175	7,040	8,959	10,912	12,016
Goods and Services					
Transportation and Communication	798	1,045	1,142	1,079	1,293
Information	205	241	263	403	598
Professional and Special Services	2,965	2,983	5,536	3,874	4,090
Rentals	147	104	249	337	323
Purchased Repair and Upkeep	21	83	1,221	281	124
Utilities, Materials and Supplies	325	423	774	670	692
Grants and Contributions	6,478	4,388	3,135	3,508	8,676
All Other Expenditures	1	2	5	1	1
Operating	10,940	9,269	12,325	10,153	15,797
Capital	92	176	265	391	336
	17,207	16,485	21,549	21,456	28,149

Details of Grants and Contributions ($000's)

	1979-80	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84
Grants					
Canadian Association of Chiefs of Police	50	50	50	50	50
Canadian Association for the Prevention of Crime	100	125	125	125	125
John Howard Society	50	50	50	50	50
Authorized After-Care Agencies	—	—	—	—	1,339
Total Grants	200	225	225	225	1,564
Contributions					
Payment to the provinces, territories, public and private bodies in support of activities complementary to those of the Solicitor General	1,500	1,592	1,659	1,876	1,874
Student Summer and Youth employment	4,778	2,571	1,251	1,407	1,716
New Employment Expansion and Development (NEED) program	—	—	—	—	3,522
Total Contributions	6,278	4,163	2,910	3,283	7,112
Total Grants and Contributions	6,478	4,388	3,135	3,508	8,676

Royal Canadian Mounted Police

Mandate

The Royal Canadian Mounted Police has a mandate to enforce Canadian laws, prevent crime and maintain peace, order and security.

Specifically, the RCMP works to prevent and detect offences against Federal Statutes; prevent and detect crime and maintain law and order in provinces, territories and municipalities under contract; improve police/community relations; maintain internal security; and provide investigative and protective services to other federal departments and agencies.

The RCMP also assists, on request, all Canadian law enforcement agencies by providing services relating to specialized police training, forensic laboratory, identification and information.

Organization of the Royal Canadian Mounted Police

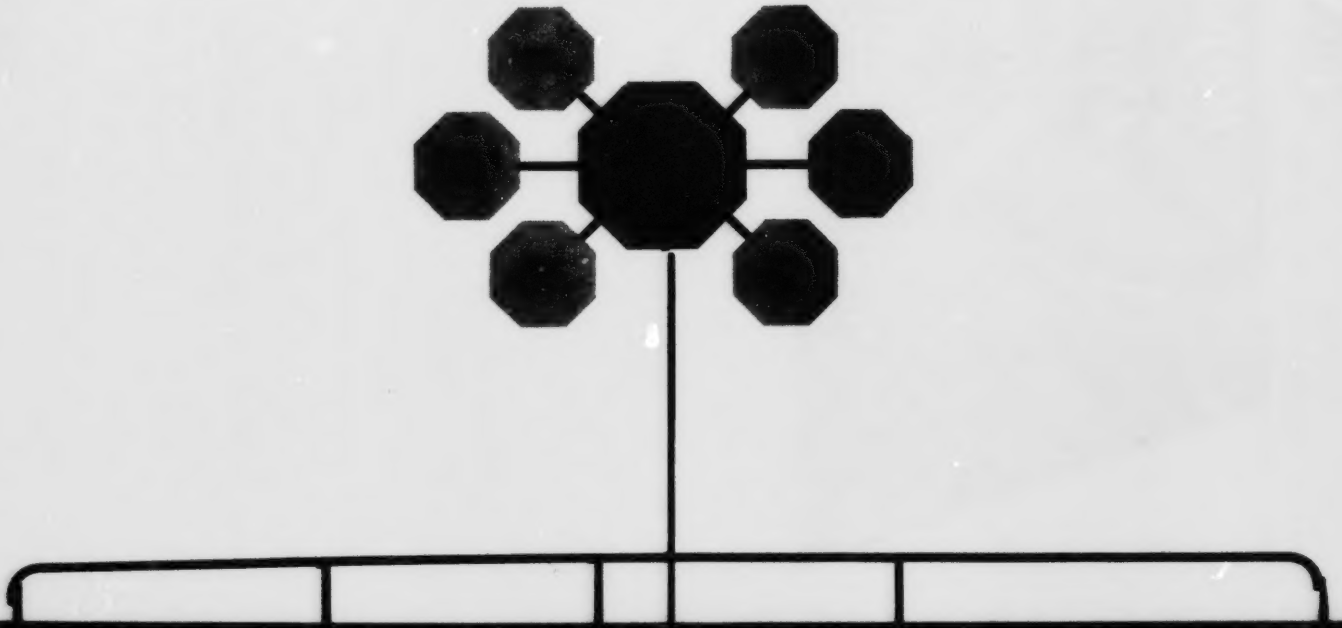

Organization

The *RCMP Act* provides the legal basis upon which the Force is organized. Authority and accountability for executing the requirements of the *RCMP Act* rest with the Commissioner, supported by Deputy Commissioners and divisional Commanding Officers.

In 1983-84, the RCMP was organized geographically into 16 divisions and the Security Service. There were 13 operational divisions divided into 48 sub-divisions and 717 detachments. The remaining three divisions were "HQ", "Depot" and "N" Divisions. "HQ" Division, Ottawa, provided administration and financial services in support of the corporate roles of the Commissioner, Deputy Commissioners and policy directorates. "Depot" Division at Regina was the Academy for training RCMP recruits. "N" Division, Ottawa, serviced the Canadian Police College, the Musical Ride and the Band.

The Security Service had area commands in most operational divisions. Details of its activities are for the most part classified and are provided to the Cabinet Committee on Security and Intelligence.

RCMP services are delivered through four Activities (Planning Elements) each comprising several Sub-Activities. The primary task of enforcing laws, preventing crime and maintaining peace, order and security are delivered through two activities, Enforcement of Federal Statutes and Executive Orders, and Police Services Under Contract. Canadian Police Services provide specialized police training, forensic laboratory, identification and information services. Administration provides support systems and services including recruit and in-service training.

Organization/ Activity Structure Relationship

Resource allocations and program results are assigned and achieved within the context of the four Activities described in the previous section. Accountability for the Program resides with the Commissioner who receives policy advice and functional support from three Deputy Commissioners, the Director General, Security Service and the Chief Financial Officer.

The "Enforcement of Federal Statutes and Executive Orders" Activity is functionally directed by the Deputy Commissioner, Criminal Operations and the Director General, Security Service. "Police Services Under Contract" is delegated to the Commanding Officers of operational divisions and is functionally directed by the Deputy Commissioner, Criminal Operations. The "Canadian Police Services" Activity is directed by the Deputy Commissioner, Canadian Police Services. The "Administration" Activity is directed by the Deputy Commissioner, Administration and the Chief Financial Officer.

The various Divisional Commanders, who report to the Commissioner, are responsible for the resources utilized and the results achieved within their assigned regions. Commanders in divisions operating within a provincial or territorial policing contract have the additional responsibility of liaison with the provincial or territorial Solicitor/Attorney General on such matters as resource planning, general enforcement policy, and the achievement of planned results.

Overview 1983-84

During 1983-84, as in previous years, one of the main areas of activity was the struggle against illegal importation of and trafficking in illicit drugs. In this regard, heroin remained the number one priority. With respect to the enforcement of immigration laws, the major concentration was on organized illegal immigration and serious individual offences. This has resulted in an increase in the number of serious cases going before the courts, while the overall number of prosecutions has decreased. In performing its law enforcement duties, the Force has responded to the legislative requirements of the Canadian Charter of Rights and Freedoms which has had an important impact on policing in Canada.

Crime Prevention activities continue to focus on developing improved police-community relations and supporting crime prevention programs sponsored by the Ministry of the Solicitor General. A priority of the RCMP has been to support the strong stand taken by the police community, as well as various other segments of society, against family violence and spousal attacks.

On July 1, 1983, the *Privacy Act* and the *Access to Information Act* replaced the *Canadian Human Rights Act*, Part IV. The transition in responding to requests for access to information to comply with the requirements of this new legislation has been relatively smooth.

The RCMP continues to develop and improve its computerized police and management information systems. The Force has developed a Master Plan for Information Management which is linked to the overall strategic departmental plan. Plans have been completed to amalgamate Records Services with the Telecommunications and EDP

Directorate to form a comprehensive computer information system to be designated the "Informatics Directorate".

A significant issue during 1983-84 was the attrition rate for regular members, which was one of the lowest in the Force's history. This resulted in significantly reduced recruiting opportunities and presented a special problem for the Force in meeting Official Language objectives through recruitment of linguistically qualified personnel. Using other means of meeting Official Language objectives, such as training and deployment of existing personnel, the Force has managed to increase the number of filled bilingual positions from 65.5 per cent in 1982 to 71.9 per cent at the end of 1983. This improved the Force's capabilities to serve the public in both official languages and brought the RCMP closer to achieving its overall bilingualism goals.

Enforcement of Federal Statutes and Executive Orders

Objective

To prevent and detect offences against Federal Statutes; to maintain internal security; and to provide investigative and protective services to other federal departments and agencies.

The Enforcement of Federal Statutes and Executive Orders Activity includes three Sub-Activities exclusive of the Security Service.

Resources Utilized — Law Enforcement Program

Expenditures ($000's)	1983-84	1982-83	1981-82	1980-81	1979-80
Vote 20 (operating)	938,690	883,105	805,539	676,699	591,601
Vote 25 (capital)	73,816	78,121	61,774	47,817	37,516
Pensions	130,181	116,780	102,038	91,901	89,364
Grants and Contributions and Other Transfer Payments	157	104	141	6	4
Sub-Total	1,142,844	1,078,110	969,492	816,423	718,485
Less: Receipts and Revenue Credited to Vote	341,107	349,059	318,625	214,177	187,344
Total (Net)	801,737	729,051	650,867	602,246	531,141
Person-Years (PY)					
Force (excluding Term and Summer Student Program PY)	20,396	20,484	20,009	19,525	19,246
Term	504	503	532	443	425
Summer Student Program	90	44	51	79	62
Total	20,990	21,031	20,592	20,047	19,733

Note: $'s as per public accounts

Resources Utilized

Expenditures ($000's)[1]	1983-84	1982-83	1981-82	1980-81	1979-80
Operating	291,145	257,976	235,860	200,030	182,555
Capital	7,370	7,277	5,454	6,196	3,858
Sub-Total	298,515	265,253	241,314	206,226	186,413
Less: Receipts and Revenue Credited to Vote	28,105	25,446	21,236	16,158	14,583
Total (Net)	270,410	239,807	220,078	190,068	171,830
Person-Years (PY)[2]	6,591	6,397	6,218	6,183	6,295

Note: [1] Excludes Pensions
[2] Excludes Term and Summer Student Program PYs.

DEPOT

ACTIVITY (PLANNING ELEMENT) STRUCTURE

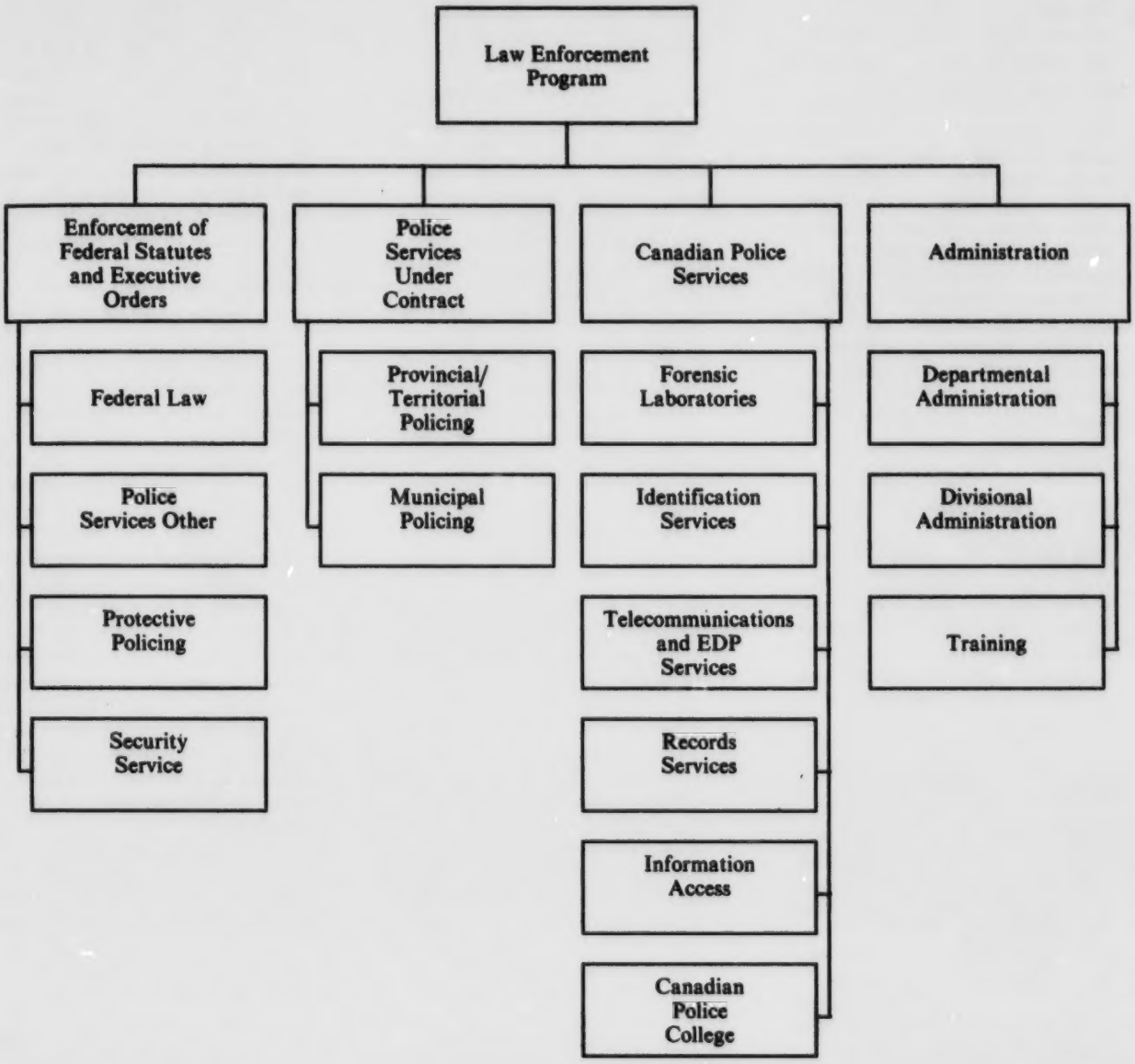

Federal Law

This area comprises prevention, detection and investigation of offences against Federal Statutes and Executive Orders. This involves specialized investigations of such offences as drug trafficking, contract killing, extortion, laundering of money, white collar crime, sophisticated frauds, misappropriations, bankruptcies and tax frauds. It also covers investigations into immigration and customs and excise offences, *Import and Export Permit Act* offences, acts of violence by terrorist groups and the collection and dissemination of criminal intelligence information relating to organized crime syndicates and other high profile enterprise crimes.

Protective Policing

This includes protection of Federal Government facilities and assets, and of Canadian and foreign dignitaries, as well as research, development and evaluation of security equipment, materials and concepts on behalf of the Government of Canada.

Other Police Services

These include providing investigational and enforcement support services through programs such as 3(b) Native Policing, Airport Security and Policing. The 3(b) Program, carried out in co-operation with the Department of Indian Affairs and Northern Development, is designed to place Native Special Constables in policing roles on reserves and adjacent areas to enrich the quality of police services being provided. The 3(b) Program augments efforts within the Police Services Under Contract Activity aimed at reducing conflicts of Native people with law enforcement.

Airport Security and Policing is funded by Transport Canada and delivered by the RCMP to ten international and eight major domestic airports. The objective is to maintain the security of airports and departing flights.

Federal Law

1. Drug Enforcement

Heroin

Heroin remained the RCMP's top enforcement priority. The number of heroin addicts in Canada is not believed to have changed significantly over the past year; however, larger amounts of heroin entered eastern Canada in 1983 than in previous years, which may indicate a growing addict population in that area. The majority of heroin addicts reside in British Columbia. Almost 70 per cent of the heroin arriving in Canada entered via air passenger or air cargo . An additional 21 per cent entered by land, and the remainder arrived by sea. Vancouver, Montreal and Toronto continued to be the major centres of heroin activity.

In 1983, Southeast Asia's Golden Triangle (Thailand, Burma and Laos) supplied 68 per cent of the illicit Canadian heroin market while Southwest Asia's Golden Crescent (Pakistan, Afghanistan and Iran) supplied most of the remainder. This was a significant reversal from 1982 when Southwest Asia supplied 79 per cent of Canada's market. India and Mexico remain secondary sources of illicit heroin. In addition to the large amounts of opium believed to be stockpiled in the Golden Triangle, the region produced another 560 to 675 tons in the 1983 growing season. Experts estimate Southwest Asia's opium crop to have been between 863 and 1,238 tons during the same season.

While the number of persons charged with simple possession offences increased by only 10 per cent in 1983, the number charged with trafficking jumped by 22 per cent and importation offences rose by 75 per cent over 1982. The amount of heroin seized by the RCMP in 1983 increased by an unprecedented 266 per cent from the previous year.

Cocaine

The availability of cocaine in Canada continued to escalate in 1983, reaching smaller communities and remote areas as well as major urban centres. The expanding cocaine market can be traced to increased cocaine production by growing numbers of clandestine plantations and laboratories in South America. Research indicates that there were numerous new users in all socio-economic classes.

For a second consecutive year, Colombia dominated the Canadian cocaine market, supplying an estimated 64 per cent share, 7 per cent higher than in 1982. Peru was second, supplying 15 per cent, a slight increase over last year's figure. Bolivia's market share declined significantly to five per cent from 15 per cent in 1982. Other South American countries, notably Brazil, accounted for the remaining 16 per cent.

The number of persons charged with cocaine-related offences continued to rise in 1983 to 1,030, an increase of over 200 per cent since 1979. The RCMP seized 98.11 kilograms of cocaine in 1983, more than double the amount taken in 1982.

There was an important shift from 1982 to 1983 in the mode of transporting cocaine: air transportation fell from an estimated 75 per cent of the total to 45 per cent, while land transportation rose from 24 to 54 per cent and sea transportation remained stable at one per cent. These statistics support the theory that intermediary North American points are used between the countries of origin and those of final destination. Montreal, Toronto and Vancouver continued to serve as international transit centres as well as regional distribution points.

Since the United States government implemented its South Florida Task Force, increased law enforcement pressure on drug trafficking organizations has

resulted in the development of alternate routes to export cocaine from South America to North America, Asia and Europe. In 1983, Central America and the Caribbean basin were more visibly identified as trans-shipment points, as anticipated.

Chemical Drugs

The primary sources of chemical drugs on the Canadian illicit market were:

1. domestic clandestine laboratories;
2. diversion from the licit Canadian distribution system;
3. illicit importation of clandestinely manufactured and diverted drugs from foreign sources.

In 1983, domestic clandestine laboratories accounted for the largest market share of methamphetamine, MDA and PCP, while available LSD was manufactured principally in the United States. Large amounts of diazepam were used to produce counterfeit methaqualone tablets most often destined for the U.S. illicit market. Counterfeit methaqualone was produced on a smaller scale in clandestine Canadian laboratories.

The RCMP seized eight clandestine laboratories in 1983. Six were engaged in the manufacture of methamphetamine. Seizures of methamphetamine rose from about six kilograms in 1982 to more than 79 in 1983. While there were no Canadian PCP laboratories seized during 1983, that drug remained readily available with approximately four fifths of all seizures made in Quebec. Ontario was the most active province for illicit chemical production, accounting for six of the seized clandestine laboratories, with one each in British Columbia and Quebec.

The diversion of legitimately produced pharmaceutical drugs remained a problem last year. However, there was a downward trend in reported thefts and other losses involving Schedule F and Schedule G drugs. The most frequently diverted substances were pentazocine (Talwin), barbiturates and diazepam (Valium).

Look-alike preparations were reported readily available in all regions of Canada in 1983. These preparations contain only non-controlled, over-the-counter (OTC) drugs such as caffeine, ephedrine and phenyl-propanolamine and most often come from the United States. They are imported in bulk and sold as amphetamines or other controlled substances.

There was a steady decline from 1979 to 1983 in the number of persons charged with offences under Schedule F and Schedule G of the Food and Drugs Act. Conversely, possession offences under Schedule H rose to their highest level in five years. LSD abuse and the number of persons charged with related offences remained relatively stable from 1982 to 1983.

The financing, manufacture and distribution of illicit chemical drugs continued to be the domain of some motorcycle gangs operating in Canada. Their involvement in the importation and trafficking of other drugs such as heroin and cocaine, as well as the cultivation of marihuana, became more evident during 1983. Money laundering through real estate and legitimate business investments enable these groups to increase their power base and diversify their operations.

Cannabis

Marihuana, hashish and liquid hashish remain the most widely available and used illicit drugs in Canada. In 1983, there was a 25 per cent increase in the total amount of cannabis seized by the RCMP, reversing the downward trend initiated in 1981.

According to RCMP data, 31 per cent more marihuana was confiscated in Canada last year than in 1982. The illicit cannabis market was supplied from several foreign countries, including Colombia, Jamaica, Thailand, Mexico, Pakistan, India and the United States.

The Canadian hashish market was stable: RCMP seizure figures registered only a one per cent increase over 1982. Lebanon captured an estimated 55 per cent of the market in 1983, surpassing Pakistan/India at 31 per cent. Other sources supplied 12 per cent market share while Jamaica accounted for only two per cent.

There was a 30 per cent drop in the amount of liquid hashish seized by the RCMP in 1983 continuing a trend which started in 1982. Jamaica dominated the Canadian supply with an estimated 80 per cent of the market; Lebanon accounted for 10 per cent, Pakistan/India seven per cent, and other sources three per cent.

2. *Commercial Crime*

RCMP personnel in Ottawa and 33 locations across Canada have provided leadership, guidance and assistance in the investigation of economic crimes. Since commercial crime often tends to be national or international, liaison between the RCMP, foreign law enforcement agencies and various federal and provincial government departments is essential. The Securities Fraud Information Centre, operated by the RCMP, has provided the central link with all Canadian provincial securities commissions.

During 1983, reported fraud losses totalling $244 million were investigated. Investigators focussed on business-oriented crimes; frauds in which the Government of Canada is the victim; corruption in public office; offences relating to property rights; fraudulent transactions respecting corporations, taxes,

computer crimes, securities and other promotions; bankruptcies and counterfeiting. Last year Commercial Crime personnel investigated more than 10,474 reported offences.

The RCMP assisted the Superintendent of Bankruptcy through a prevention program and by investigating fraudulent practices or other abuses in the insolvency process. In 1983, the Force was assigned 396 bankruptcy investigations of which 263 remain under investigation at year end. The Force currently has some 560 ongoing investigations related to bankruptcy.

With the ready availability and low cost of video cassette recorders, accompanied by increased consumer demand, there has been a marked rise in the past two years in violations of the *Copyright Act* relating to the illicit reproduction of video cassettes. In 1983, RCMP personnel undertook over 100 investigations of copyright infringement.

3. *Customs and Excise*

Customs and Excise Branch is responsible for investigating violations of the *Customs Act*, *Excise Act*, *Export and Import Permits Act*, *Cultural Property Export and Import Act*, *National Energy Board Act* and any other Acts or regulations which impose tariffs and non-tariff controls on the international movement of commodities. During the past year, emphasis has been placed on commercial investigations where, with intent, individuals and/or companies did not comply with these Acts.

In 1983, the Minister of Revenue Canada — Customs and Excise, approved new policies respecting the division of responsibilities between that Department and the RCMP in investigating and enforcing the *Customs Act*. The policies,which came into effect in September, will help clarify the enforcement role of the RCMP and lead to an overall increase in the number and quality of investigations.

The commodities most frequently smuggled into Canada during 1983 were vehicles, jewellery, clothing, weapons, and pornography. Liquor smuggling is on the rise and this trend is expected to continue.

Excise Act violations have steadily declined over the past ten years. No major column type stills were seized during 1983.

A major component of the overall customs enforcement strategy has continued to be the development of Automated Intelligence Customs Services (AICS). Maintained by the RCMP, AICS is a centralized data bank which contains customs and other border-related information for the joint use of Revenue Canada — Customs and Excise and the RCMP. AICS is currently an off line, batch type system but steps are under way to convert it to a true inter-active, on line system. The new system is scheduled for start up April 1, 1985, and, although the acronym AICS will be retained, the system will be renamed Automated Information Customs Service.

4. *Immigration and Passport*

In 1983, Immigration and Passport personnel concentrated on organized illegal immigration and serious individual offences while referring minor matters to Employment and Immigration Canada (EIC) for administrative action.

This enforcement policy has resulted in a continuing increase in prosecutions of serious cases. The number of minor violations referred to EIC during 1983 increased by 70 per cent from the previous year.

Creation of a document bank, consisting of genuine and fraudulent immigration-related documents, combined with increased training to detect such documents, has created a greater awareness of the number and types of false travel documents used to enter and travel within Canada. While 1983 showed only a moderate increase in the number of suspect travel documents examined by the Forensic Lab, the number of cases submitted during the first quarter of 1984 was almost quadruple the total 1983 figure.

5. *National Crime Intelligence*

National Crime Intelligence Sections (NCIS) assisted other enforcement sections in combatting organized crime through development of tactical and strategic intelligence. NCIS personnel worked closely with intelligence units of other Canadian police departments and continued to co-operate with the enforcement agencies of other nations, to combat major criminal groups which have evolved into sophisticated, well-insulated international organizations. In January, 1984, NCIB arranged an international meeting on organized crime, to increase co-operation and exchange information. This meeting was attended by law enforcement personnel from the United States, Italy, Australia and Canada.

Integrated Intelligence Units, comprising RCMP and municipal police department personnel, operated in Vancouver, Victoria and Edmonton. During the past year, considerable effort was devoted to investigation of extremist/terrorist activity in Canada.

Joint Forces Operations

A greater emphasis on Joint Forces Operations in the intelligence and enforcement areas has improved investigation and enforcement capabilities where criminal activity spans several jurisdictions. This strategy offers

the advantage of drawing on more than one police force for investigational expertise, equipment and manpower. For example, in 1983, one permanent Joint Forces operation, undertaken in co-operation with the FBI, resulted in the seizure of $3 million worth of pornographic material destined for Canada with key persons being charged in the United States.

NCIB Special Project

Police concern about the involvement of numerous motorcycle gangs in organized crime led to the establishment of a special project in the National Crime Intelligence Branch. Since 1978, project personnel have been collecting, analysing and disseminating, for law enforcement use, all available information pertaining to these groups and their criminal activities. At a recent meeting of the executive committee of Criminal Intelligence Service Canada, it was recognized that the involvement of motorcycle gangs in crime was a national enforcement problem and the continuation of the special project was unanimously supported. In 1983, 170 police forces contributed information to this project.

Gaming

RCMP gaming specialists stationed in Halifax, Vancouver and Edmonton, assisted RCMP divisions and other police forces in investigating unlawful or manipulated carnival type games, card and dice offences, bookmaking, gaming houses, casino operations and other gaming-related activities. In addition to enforcement work, the specialists conducted public awareness presentations and assisted in training RCMP and other police department investigators in gaming enforcement. Gaming specialists initiated, and worked with the Research Division of the Ministry of the Solicitor General, on a study of legalized gambling. They have also contributed to development of gaming legislation in a number of provinces.

Surveillance

Sophisticated physical surveillance techniques were used by RCMP investigators to avoid detection by criminals who routinely practice counter-surveillance. Trained surveillance personnel provided valuable assistance to RCMP enforcement sections in the investigation of major/organized crime.

Criminal Information Analysis

The Force has developed a criminal information analysis capability through which personnel located in division Criminal Information Analytical Sections, Criminal Intelligence Service Canada provincial bureaus, and RCMP investigative units across the country provide analytical support to investigators and management.

6. *Special "I" Branch*

Electronic surveillance and technical investigative aids have continued to be valuable evidence-gathering tools for the RCMP. As the use of such equipment is considered highly intrusive, it has been restricted to serious criminal cases in which conventional investigative methods have been unsuccessful or have been deemed unlikely to succeed. Communications intercepts, closed-circuit television, vehicle tracking and tactical alarm systems have been utilized in support of the Force's investigations.

A recent case illustrates the effectiveness of electronic surveillance. After standard police investigative methods had failed to provide sufficient evidence to prosecute principals involved in importing drugs, eight judicial electronic surveillance authorizations were obtained. Over a one-year period, this resulted in 34 intercepts which gave investigators the necessary evidence to lay charges (conspiracy to import and traffic in narcotics) against fifteen individuals. Information from the intercepts also resulted in seizure of two kilograms of high quality heroin, with an estimated street value of $7 million.

7. *Polygraph*

Trained polygraphists conduct examinations that may aid in investigations by indicating the truthfulness of the examinee. Opinions resulting from examinations are not intended to be used as evidence.

During 1983, RCMP polygraphists conducted 1,169 examinations; 54 per cent of these indicated truthfulness and 27 per cent deception. In 12 per cent of the examinations, the results were indefinite and in seven per cent, incomplete.

8. *Audio Analysis*

The Audio Analysis Unit received 102 requests for sound recording examinations during 1983. While the majority of these were conducted on behalf of the RCMP, assistance was also provided to other Canadian police forces and federal and provincial government departments. Examinations included voice identification, enhancement of intelligibility and tampering detection.

9. *Interpol*

The RCMP has represented Canada in Interpol since 1949. Interpol Ottawa is located at RCMP Headquarters and its head is the Commissioner of the RCMP.

This year, as in previous years, the Force has participated in a number of Interpol conferences and symposia. These international gatherings of police officers examine new crime trends, crime prevention and repression, new crime fighting techniques and technical equipment.

International inquiries through Interpol channels on behalf of Canadian police forces increased again in 1983-84, as did requests

for assistance from other Interpol national central bureaus. Assistance was also given to foreign police departments in provision of training aids, formation and use of special enforcement units, and information on new Canadian legislation.

Interpol played a particularly active role in repressing theft and trafficking of stolen cultural property. The RCMP established a Cultural Property Unit to administer an electronic data base known as the Repository of Stolen Artifacts, which records stolen cultural property reported by both Canadian law enforcement agencies and international sources. This data base is stored on the National Museums of Canada Canadian Heritage Information Network computer. Sharing of information and close co-operation between Canadian law enforcement and museum communities should help to curb the theft of art objects.

10. Migratory Birds Convention Act and Canada Shipping Act

During 1983, RCMP personnel spent approximately 44,000 hours enforcing the *Migratory Birds Convention (MBC) Act* and over 43,500 hours enforcing related provincial wildlife statutes. A total of 2,104 cases were investigated under the *MBC Act* and 2,928 under wildlife statutes.

In addition, more than 43,000 hours were spent enforcing the *Canada Shipping Act* resulting in 4,861 prosecutions.

During the year, 164 water and hunter safety programs were given to audiences totalling some 20,000 persons. Force members also participated in special events such as safe boating week and sportsman shows, to improve public awareness and safety consciousness in these areas.

11. Crime Prevention

The Crime Prevention Centre has directed its efforts toward:

1. developing a better relationship between young people and the police;

2. determining crime prevention objectives through crime analysis;

3. clearly defining the needs of crime victims and providing the necessary police services while focusing attention on their concerns about protection, crime prevention and participation in the criminal justice process;

4. increasing awareness of and assistance to persons assaulted in family violence situations. Spousal assault has been clearly articulated as a criminal offence. The RCMP has taken a strong stand on the importance of thorough investigations and laying of charges.

The RCMP has developed and will be testing a new Sexual Assault Kit to provide a consistent procedure for dealing with the type of evidence gathered, its processing and the kind of information provided to the victim in sexual assault cases.

Protective Policing

1. Security Engineering

To protect classified information, the Security Engineering Branch continued to advise the Federal Government on the use of physical security equipment, including protection and detection systems, locks, secure storage containers, destruction equipment, access control or intrusion detection systems and barriers.

Responsibilities of the Branch include:

1. designing and developing specialized security equipment;

2. testing and evaluating security devices being considered for government use;

3. providing consulting service on armored vehicles (such as those used by VIPs) and on physical security in building design, layout and equipment;

4. designing and developing specialized police equipment, such as restraining or locking devices or tools to effect lawful entry;

5. assisting investigators on request when physical security equipment considerations are involved in an investigation.

During 1983-84, the security features of seven products were evaluated. These included paper and microfilm/fiche shredders, locks and seals. In addition, two Branch inventions received patents: a demountable vault and a new combination lock. Security consultations were provided for the new buildings to house the National Gallery of Canada and the National Museum of Man.

2. Electronic Data Processing (EDP) Security

The Security Evaluation and Inspection Team (SEIT) assisted government departments and agencies in developing and implementing policies and procedures to improve the security of public and private facilities that process sensitive government information.

In 1983-84, SEIT concluded the inspection of eight government computer facilities and 10 private facilities with government contracts, and conducted 45 follow-ups. Eighty-four consultations were provided on specific EDP security-related problems and technical assistance was given on nine computer-related criminal investigations.

A major effort was directed towards producing a communications security standards manual.

The major portion of this had been approved by the Interdepartmental Computer Security Panel (ICSP) by the end of March, 1984.

The EDP security training program provided two EDP Security Coordinators courses for 50 candidates from various government departments; one Security Analyst course for 12 RCMP members; two Automated Systems Security courses for 32 government candidates and one for 20 RCMP members.

3. *Counter Technical Intrusion Program*

During 1983-84, the RCMP Counter Technical Intrusion Unit (CTIU) conducted 160 defensive sweep inspections and consultations. Inspections involved searches for illegal intercept devices such as telephone taps, radio transmitters and receivers, microphones, amplifiers and other intrusion equipment. Consultations included advice on measures to protect against illegal intercept by audio, visual, optical and electronic means. These services were requested by Federal and Provincial Government departments and other police forces.

4. *Explosives Technology*

National bombing activity in 1983-84 was the lowest recorded since 1977. Activity was concentrated in the provinces of Alberta, Quebec, Ontario and British Columbia. There were nine incidents in Alberta involving motorcycle gang members, and five in Quebec involving organized crime. Four deaths were directly attributed to bombings and reported property damage totalled $550,132. There were 38 arrests for bomb-related offences and 21 reported thefts of explosives. The most frequent bombing targets were residences, commercial facilities and vehicles. No incidents involving Federal Government facilities were reported.

During 1983-84, Research and Development worked on a number of projects on behalf of the Canadian Association of Chiefs of Police (CACP) after approval by their Operational Research Committee. These included:

1. a miniature remote mobile investigator (MRMI robot) to access bombs in confined locations;
2. a reduced-weight, one man, portable shield to provide protection against explosive blast and fragmentation;
3. an upgraded standard RMI (robot) arm with more manoeuverability and increased weapon-carrying capability;
4. a study of electronic counter measures in co-operation with the Peel Regional Police Force;
5. a modified, low-cost, bomb containment system, scheduled for testing in the summer of 1984.

During 1983, resource and instructional personnel taught seven two-week courses held at the Canadian Police College. Forty-two police explosives technicians were validated and brought up to date on recent developments in the explosive disposal field.

5. *Emergency Planning*

As the primary operational component of the Department of the Solicitor General, the RCMP had considerable involvement in ensuring that emergency responsibilities assigned to the department were fulfilled. An in-depth examination of plans for the RCMP, developed in accordance with the Cabinet approved Emergency Planning Order (PCO 1981-1305), continues to ensure their compatibility with current requirements.

6. *Federal Government Security Program*

Upon request, the RCMP provided security inspections and consultations for federal government departments, foreign embassies and consulates, residences and work areas of the Prime Minister, cabinet ministers, supreme and federal court judges, and other persons designated by the government, such as the Leader of the Opposition.

7. *Vital Points*

Under the auspices of Emergency Planning Canada, the RCMP also inspected and provided a security consultation service for facilities designated as vital to the nation or a province. The Vital Points program was completely computerized, allowing for more systematic planning and effective administration.

8. *VIP Security*

The RCMP continued to provide personal security for visiting members of the Royal Family, the Governor General and family, federal cabinet ministers, supreme and federal court judges, persons designated by the Solicitor General, visiting Heads of State, and Embassy and Consulate personnel and property in Canada. Approximately 216 person-years were dedicated to VIP security duties with additional members detailed as required.

As a result of recent terrorist attacks and an RCMP Treasury Board submission for $14.1 million over two years to provide commercial security guard services at Foreign Missions across Canada, an extensive study was undertaken to examine protective operations within the National Capital Region. This study should result in some major changes.

During 1983-84, the Presidents of the Ivory Coast and Senegal, the Prime Ministers of Greece, Australia, Bahamas, Zimbabwe, Great Britain and Malaysia and the Premier of the People's Republic of China all visited Canada. There were also official visits by the King and Queen of Spain, HRH the Duke of Edinburgh, HRH the Prince of Wales and HRH the Princess of Wales and a member of the Politburo of the U.S.S.R.

Other Police Services

1. Airport Policing

Under the National Airport Policing and Security Program, the RCMP provided a policing and security service at 10 Class I (international) and eight Class II (major domestic) airports.

2. Native Policing

The RCMP Native Special Constable Program now operates in all provinces and territories except Ontario, Quebec and New Brunswick. One hundred and eighty-six trained Native personnel provide a prevention-oriented approach to police work on Indian Reserves and in Native communities. The total allotment of 189 person-years should be filled in 1984.

Cross-cultural courses were given during basic training to all recruits as well as to other members and their spouses who will have extensive personal contact with Native communities.

Airport Policing Statistics

	1983-84	*1982-83*	*1981-82*	*1980-81*	*1979-80*
Hijackings	0	0	0	0	0
Attempted Hijackings	0	1	0	0	0
Bomb Threats	75	141	126	124	204
Firearms Detected Pre-Board Screening	556	390	459	1,210	927
(Real - Imitation)	20-536	23-367	19-440	24-1,186	63-864
Airport Traffic Regulations					
a) Moving	3,504	4,872	4,795	5,147	3,640
b) Parking	201,049	234,856	220,977	197,470	214,712
c) Other	117	—	—	—	—
Other Offences	5,521	6,328	5,656	5,766	6,324
Warrants Executed	4,531	4,490	2,680	2,939	1,700

Police Services Under Contract

Objective

To prevent and detect crime and maintain law and order in provinces, territories and municipalities under contract.

The RCMP provides cost-shared policing services to all provinces and territories except Ontario and Quebec, and to 191 municipalities in the Atlantic, Prairie and Pacific regions. These services include prevention, detection and investigation of offences under the Criminal Code, provincial statutes, territorial ordinances and municipal by-laws.

Provincial/Territorial Policing

The provincial police service in the eight provinces and two territories is structured into 10 divisions, 43 sub-divisions and 642 detachments.

The detachment is the basic unit of police service. Detachment members are generalists who perform virtually all the functions involved in delivering policing services. They are the most visible element of police presence and provide the first contact between citizens and the police. Because of this, detachment operations greatly influence the determination of the level of policing and crime prevention strategies.

Municipal Policing

Municipal police service was provided by 2,955 personnel to 191 municipalities with populations ranging from 1,500 to 200,000. Most municipal detachments are organized within the sub-division structure; however, several of the large municipal detachments are directly accountable to their divisional headquarters.

Resources Utilized

Expenditures ($000's)[1]	1983-84	1982-83	1981-82	1980-81	1979-80
Operating	449,551	421,093	378,359	317,008	280,244
Capital	49,867	56,795	37,086	32,940	26,468
Sub-Total	499,418	477,888	415,445	349,948	306,712
Less: Receipts and Revenue Credited to Vote	313,002	323,613	297,389	198,019	172,761
Total (Net)	186,416	154,275	118,056	151,929	133,951
Person-Years (PYs)[2]	9,572	9,520	9,155	8,825	8,823

Note: [1] Excludes Pensions
[2] Excludes Term and Summer Student Program PYs.

Traffic Law Enforcement

Traffic functions within RCMP jurisdictions were carried out by all detachment policing members as well as by specialized traffic services personnel. During 1983, there was a reduction in the number of traffic accidents: fatalities decreased 20 per cent, and collisions involving personal injury and property damage were down 17 per cent and five per cent respectively. The total economic loss resulting from these collisions was approximately $1.2 billion. Drinking drivers continued to be a major problem. Alcohol was involved in more than 40 per cent of the collisions.

Crime Prevention

RCMP members continued to work with other agencies and communities towards a coordinated strategy for crime prevention which could best be described as 'Community-Based Policing'.

Emergency Response

There are 29 RCMP Emergency Response Teams located across Canada. By the end of 1983-84, 460 people had received training as operations commanders and 349 were trained to act as negotiators during hostage-taking incidents.

Criminal Code Statistics

(Uniform Crime Reports including Traffic)
(*RCMP Jurisdiction*)

	1979	1980	1981	1982	1983
Reported	548,350	580,756	614,441	646,173	576,762
Actual	492,808	526,554	558,316	587,337	528,094
Cleared (By Charge and Otherwise)	248,256	260,516	262,927	246,076	228,089

Underwater Recovery

The RCMP has 100 members trained in underwater recovery. Operating in six provinces, they are used mainly to gather evidence and recover bodies and stolen property. During the past year, these divers worked on 288 cases.

Auxiliary Constables

Some 1,640 RCMP Auxiliary Constables are located in six provinces. They provide emergency backup assistance to regular members during civil disasters and emergency situations. Their training consists of lectures and accompanying regular members on routine detachment duties.

Canadian Police Services

Objective

To assist, upon request, all Canadian law enforcement agencies by providing specialized police training, forensic laboratory, identification and information services.

Description

Forensic Laboratory Services

The RCMP operated seven regional Forensic Laboratories plus the Central Forensic Laboratory located in Ottawa. Last year, these laboratories employed more than 250 analysts and provided forensic science services in chemistry, toxicology, serology, hair and fibre identification, document examination and photography. The Central Forensic Laboratory houses the Central Bureau for Counterfeits and a Spe-

Resources Utilized

Expenditures ($000's)[1]	1983-84	1982-83	1981-82	1980-81	1979-80
Operating	73,797	69,635	62,467	51,020	45,325
Capital	5,887	6,697	8,092	3,431	2,638
Total (Net)	79,684	76,332	70,559	54,451	47,963
Person-Years (PY)[2]	1,551	1,533	1,495	1,443	1,441

Note: [1] Excludes Pensions
[2] Excludes Term and Summer Student Program PYs.

cial Services section which performed specialized examinations and services on submissions from contributors across Canada. A limited laboratory service is provided by the Montreal facility.

During 1983-84, the laboratories issued more than 18,400 scientific reports, many of them instrumental in solving major criminal cases including murder, attempted murder, sexual assault, fraud, and illicit drug offences. Members of the Alcohol Sections provided breathalyzer training on request to Canadian police departments and regularly gave interpretive evidence before the courts concerning the effects of alcohol on driving ability. Laboratory personnel also wrote and published a number of scientific papers on various forensic topics.

Central Forensic Laboratory

The reorganization of the former "L" Directorate into two Directorates, Forensic Laboratory Services and Identification Services, was completed in 1983-84. In the reorganization, the Science and Technology Advisory Group (STAG) was amalgamated with the Ottawa Laboratory to form the Central Forensic Laboratory. The operational side of the laboratory continued to provide the normal forensic services while the scientific support side assisted Canadian police programs and activities by evaluating various equipment packages, reviewing research proposals and providing consultative services to national and international agencies. This support service also assisted regional laboratories by developing new analysis procedures, updating current methodologies, and designing supplementary methods and training packages for laboratory personnel. Projects during the reporting year included:

1. assisting in the development of a kit for use by medical personnel in sexual assault cases;
2. assisting various international, federal and provincial departments with document security, such as the design of identification documents, currency and negotiable instruments;
3. providing federal, provincial and municipal police forces with radiography services and technical advice;
4. evaluating new breath test equipment on behalf of the National Breath Test Program;
5. evaluating design modifications in body armour to determine their effectiveness and the quality of the final product.

Research and Development Coordinating Centre

The Research and Development Coordinating Centre administered the Force's natural and human sciences research program. On behalf of the Canadian police community, it was responsible for financing, contracting and monitoring all projects initiated by the Program of Science and Technology in Support of Law Enforcement. The members of the section also worked with the Research Division of the Ministry of the Solicitor General on a number of criminal justice projects.

Identification Services

Identification Services provides a national storehouse for fingerprint records which have been converted for automated searching. New methods to improve the system were introduced, including plans for future replacement of videotape fingerprint storage with a digital optical disc retrieval system. In 1983-84, 128,118 new files were opened and 455,645 requests for service received.

The Latent Fingerprint Section has a base file of about 250,000 records. In the past year, there have been 16,041 submissions resulting in 421 identifications.

The Criminal Record Level II (CRII) system stores criminal records on the CPIC data base to allow immediate access by special terminals for query and maintenance purposes. Positive feedback from the 18 major law enforcement agencies with access to this system has led to an advanced release date of September, 1984, for introduction of the Criminal Record Level IV (CRIV) system. The CRIV system will make criminal records available through existing CPIC terminals to all law enforcement bodies in Canada. The need for faster updating of criminal records is expected to follow as a result of the CRIV system. A new computerized edit maintenance program, expected to be available in 1985, is therefore being introduced.

The Firearms Registration and Administration Section administered the Firearms Acquisition and Business Permit system. It also issued restricted weapon registration certificates and maintained a

national registry of all certificates issued in Canada. The registry is being converted to an automated system.

The Canadian Police Service Information Centre, a 24 hour a day operational support service, provided assistance to Canadian police forces on enquiries concerning 75,000 individuals, 117,000 vehicles, 7,000 articles and 82,500 wanted persons.

The Fraudulent Cheque Section, which links fraudulent documents to known criminals, completed 11,840 cases involving documents bearing a total face value of $6.5 million.

Canadian Police Information Centre (CPIC)

From on line terminals, located in accredited Canadian police agency offices coast-to-coast, information on vehicles, persons, property, boats and boat motors, and criminal records were recorded in, or requested from the CPIC computer system.

Personnel of the RCMP Telecommunications and EDP Directorates controlled the integrity, reliability and availability of this system. Provincial coordinators audited each agency's records on a two-year cycle to ensure integrity and reliability of data at that level. They also provided system training to hundreds of police personnel. During 1983-84, there was a net growth of 65 terminals bringing the total to 1,288. System availability was 99.2 per cent.

Informatics

During the past year, approval was granted to a formal Master Plan for Information Management, linked to the overall strategic departmental plan. The long-term systems architecture is reflected in the RCMP EDP Strategic Plan. The blueprint calls for decentralized processing where practical, with direct linkages via a wide-area network to centralized departmental data bases.

By RCMP definition, informatics includes electronic data processing, telecommunications and office systems, and the technologies associated with their convergence and interconnection. In this definition, "office systems" include not only automated office systems but systems which are not automated (i.e. any information system (form) which is hand or typewritten).

The initiatives which have been undertaken will ensure that all clients who use these information systems and services are financially accountable. It will also allow the Force to assess the costs to originators for developing new information systems.

CPIC File Statistics (In Thousands)

	1983-84	1982-83	1981-82
Vehicle File			
File Size	433	414	370
Weekly Transactions	186	207	239
Persons File			
File Size	1,103	1,195	1,107
Weekly Transactions	336	328	446
Criminal Records Synopsis			
File Size	3,000	2,900	4,373
Weekly Transactions	178	205	162
Property File			
File Size	743	651	623
Weekly Transactions	30	28	30
Vehicle Registered Owner			
File Size	4,423	3,480	3,148
Weekly Transactions	13	9	27
Automated Criminal Intelligence Information System			
File Size	152	170	118
Weekly Transactions	5	4	3
Criminal Records			
File Size	1,591	920	518
Weekly Transactions	62	N/A	N/A

Electronic Data Processing (EDP) Services

The RCMP's EDP Services comprise both CPIC and departmental computing facilities at Headquarters and field division data centres which provide EDP services to internal operational and administrative areas. During the past year, programs under development included:

1. Data Encryption;
2. Criminal Records — Level IV (CR IV);
3. Person/hours Reporting (PHRS);
4. Property Management System;

Data Centre Terminal/Printer Count by Location
March 31, 1984

Province	Terminals	Printers
British Columbia	120	43
Alberta	16	6
Saskatchewan	8	4
Manitoba	4	2
Ontario	180	48
Quebec	6	2
New Brunswick	3	2
Nova Scotia	4	2
Prince Edward Island	2	2
Newfoundland	4	2
Northwest Territories	3	2
Total	350	115

5. RCMP Office Support System (ROSS);

6. Computerized Integrated Information and Dispatch Systems (CIIDS);

7. RCMP Manuals and Directives;

8. Planning Analysis and Reporting for Operations and use of Resources (PAR FOUR);

9. Telecommunications Inventory (STARS);

10. Police Information Retrieval System (PIRS) Federal File.

Telecommunications Services

RCMP Communications needs are provided by Telecommunications Services. Projects completed during fiscal year 1983-84 were:

1. the relocation of "E" Division HQ facilities from Victoria to Vancouver;

2. new Mobile Communications Systems for Yorkton, Saskatoon and Brandon;

3. study of communications improvements in the Great Slave Lake area. Negotiation is taking place with the regional carrier for services;

4. a new Mobile Communications System for Prince Edward Island;

5. acquisition of radio speech-privacy equipment.

Information Access

The *Canadian Human Rights Act*, Part IV, which governed record access and privacy, was repealed and replaced by the *Privacy Act* and the *Access to Information Act* on July 1, 1983. The Information Access Directorate was established to plan, develop and direct Force policies and activities relating to these Acts.

In the five and a quarter years duration of the *Canadian Human Rights Act*, Part IV, Directorate personnel responded to 7,444 access requests and 56 requests for record correction at a total cost of $3,124,604.

Under the *Privacy Act*, Directorate personnel received 1,309 formal requests, 28 of which were subsequently referred to the Privacy Commissioner. Two cases were brought before the Federal Court.

There were 250 informal requests from RCMP employees seeking access to their employee records. The informal request system no longer exists so these requests were processed formally. There were also 315 requests for assistance from other government departments including two cases brought before the Federal Court involving RCMP- originated documents held on another departmental file.

Under the *Access to Information Act*, Directorate personnel received 154 formal requests, 10 of which were referred in complaint form to the Information Commissioner; seven informal requests; and 20 requests for assistance from other government departments.

Requests for access to non-personal information include those seeking opportunity to view material within RCMP manuals. Commencing July 1, 1984, a selection of RCMP manuals will be displayed in reading rooms located in designated major centres across Canada. In Ottawa, one reading room is being set up to accommodate all the agencies within the Ministry of the Solicitor General.

Canadian Police College

The Canadian Police College provided police agencies in Canada with training and development programs, related research, and information and advisory services. College courses were open to police officers from federal, provincial and municipal forces as well as foreign police agencies. During 1983-84, course enrollment was 1,736, comprising 668 RCMP personnel, 924 candidates from various Canadian police forces, 51 from foreign law enforcement agencies and 93 from other accredited bodies.

While the College offers some 32 different courses, the curriculum may vary from year to year due to changing needs within the police community. The curriculum included developmental courses for senior and intermediate manage-

ment levels; workshops and courses on specific management issues and problems; courses to improve the quality of programs and instruction given in police training institutions; and courses in specialized and technical investigative fields. A program of research projects in the police management area is also maintained. This work and the updating of managerial courses assures that training is current and practical.

During 1983-84, budgetary constraints caused a slight reduction in demand for CPC training. The College also experienced financial constraints and, subsequently, a 25 per cent reduction in the number of candidates it was able to train.

Records Management

A prototype document retrieval/office automation system was tested with considerable success. Technical programs involving the interface between different manufacturers' hardware configurations have proved solvable, and a proposal to proceed with the general design is under consideration.

The administrative records classification system is under comprehensive review to improve the coverage of some rapidly developing technical areas and to facilitate response for information requested under the *Access to Information* and *Privacy Acts*.

Administration

Objective

To direct and manage organizational and administrative resources on behalf of the law enforcement program.

Description

The three sub-activities of Administration are:

Departmental Administration

This encompasses centralized administrative functions such as audit, review and policy development. Functions include: Air Services; Official Languages; Public Relations; Organization and Personnel; Services and Supply; Finance; Planning and Evaluation; Health Services; and the Commissioner's Secretariat.

Divisional Administration

This parallels Departmental Administration by carrying out staffing and support functions within Divisions. Additional decentralized categories include Divisional Audit Services, Office of the Commanding Officer and Record Services.

Training

The training function operates at three levels:

1. ***Headquarters Training***

   This is concerned with development, implementation and administration of training policy and delivery of centralized training services in areas where there is insufficient demand for such training to be economically delivered at division level, or where highly specialized training is needed.

2. ***Division In-Service Training***

   This is concerned with development, implementation and administration of training programs within each division, with emphasis on operational/administrative/managerial needs unique to that division.

3. ***Recruit Training***

   This is concerned with development and delivery of basic recruit training for newly engaged Constables and Special Constables at the recruit training academy, "Depot" Division, Regina.

Resources Utilized

Expenditures ($000's)[1]	1983-84	1982-83	1981-82	1980-81	1979-80
Operating	124,197	134,400	128,853	108,641	83,477
Capital	10,692	7,352	11,146	5,250	4,552
Grants and Contributions and Other Transfer Payments	157	104	141	6	4
Total (Net)	135,046	141,856	140,136	113,897	88,033
Person-Years (PY)[2]	2,682	3,034	3,141	3,074	2,687

Note: [1] Excludes Pensions
[2] Excludes Term and Summer Student PYs.

Functions within the Administration Activity include:

Officer Staffing and Personnel

The Staffing and Personnel Branch for Officers, under the direction of the Deputy Commissioner (Administration), handled the placement and promotion of officers and civilian members and special constables of equivalent status, as well as dealing with matters concerning their personal needs. The Branch also coordinated the Officer Training Program and the Officer Candidate Program.

Planning and Evaluation

The main thrust of the Planning and Evaluation Branch was toward improving the planning process in order to satisfy both internal and external information needs. In addition, the Branch provided a support service to senior management by evaluating Force programs in accordance with a seven-year cycle or as directed by the Commissioner. During the past year, four evaluation assessments and three evaluation studies were conducted. Three other studies were under way by year end.

Audit

During 1983-84, the Audit Branch conducted nine audits. Eight of these were comprehensive audits of divisions and directorates. The other was a special audit of Force's contracting practices. All but three of the 137 recommendations resulting from these audits, were implemented, or the situation otherwise resolved, by year end.

Over the past year, a number of changes were made to improve audit management. The most significant in terms of efficiency, was a redesigned audit report which streamlines paperwork and makes it possible for auditors to submit their reports within two weeks of completing field work. A Quality Control and Assurance Program was instituted to assure that audits conform to required standards.

Finally, an Audit Planning and Assignment handbook was introduced.

Internal Communications

The Divisional Staff Relations Representative Program, now in its tenth year of operation, provides a voice for members on all matters affecting them. The representatives' duties include: personal consultation with members seeking advice and assistance; participating in promotion boards and grievance boards and performing in a variety of other advisory capacities. Representatives continued to carry members' concerns to appropriate policy centres and also assisted in communicating the rationale for policy changes to the members.

Semi-annual conferences provide an opportunity for discussion between representatives, divisional commanding officers, senior executive officers and the Solicitor General. Conference agendas encompass a broad range of matters affecting members' welfare and dignity.

Public Relations

The Public Relations Branch is responsible for developing, implementing, administering and evaluating the Force's public information and media relations policies and procedures. In 1983, Branch personnel responded to more than 5,300 written and 1,450 telephone enquiries. These requests originated with the public, the news media and other government departments. The Branch also coordinated VIP visits by 170 senior police and foreign government officials to various RCMP Ottawa facilities. The Branch's Display Unit has an inventory of 54 displays and supplied 255 exhibits for various functions throughout Canada. The overall RCMP Public Relations program is supported by the Equitation Branch, the RCMP Band and Centennial Museum.

1. Equitation

In 1983-84, the Equitation Branch represented the RCMP at 135 functions, including:

Escorts, Parades, Processions	42
Displays	24
Media and Film Contacts	50
School and Hospital Visits	19

The Musical Ride visited 30 locations in the Atlantic region and Alberta, presenting 61 performances to more than 110,000 spectators. In addition, 41,000 visitors toured the "N" Division facilities.

2. Royal Canadian Mounted Police Band

During 1983-84, the Band completed successful tours of Newfoundland and Labrador, the eastern Northwest Territories, Quebec and Southern British Columbia, visiting 107 communities on 143 tour days.

During this very busy year, the Band gave an unprecedented 311 performances. Among the many highlights were: 29 performances at the World University Games in Edmonton; 31 appearances at government and state functions, including the visit of HRH the Prince of Wales and HRH Princess of Wales, the taping of 'O Canada' for use on radio, TV and in schools; the 2nd World Congress on Prison Health Care; performances in Philadelphia, Seattle, Houston and Caracas, Venezuela on behalf of the Department of External Affairs; the Montreal CFCF-TV Telethon in aid of Children's Hospitals; winter carnival performances in Happy Valley/Goose Bay, Labrador; Orpheum Theatre concerts in Vancouver taped for radio broadcast; and appearances in isolated communities of the eastern Northwest Territories.

3. *The RCMP Centennial Museum*

In 1983, the Centennial Museum, located at "Depot" Division, Regina, celebrated its Fiftieth Anniversary. It is one of Saskatchewan's older institutions and is regarded as one of the prime tourist attractions in Western Canada. To mark the anniversary, a special exhibition in the foyer highlighted one artifact from each year of the Museum's existence. During the past year, 172,143 visitors toured the Museum and 83 donations were received resulting in the acquisition of 553 additional artifacts.

Staffing and Personnel

Staffing and Personnel Branch is responsible for recruiting and placement of personnel; matters dealing with assessment, succession planning, service problems, transfers and promotions, human rights, policy formulation in respect to these areas, and forecasting specific human resource requirements.

Vacant 'decentralized' positions were filled through the established succession/transfer planning process, while 'centralized' positions were filled through a one-year experimental project involving soliciting applications for vacant positions through Force-wide advertising. The project will be evaluated with a view to possibly adopting the system as permanent policy and extending it to decentralized staffing areas.

The Canadian Human Rights Unit, which coordinates response to complaints of discrimination, received 12 new cases. The previous year, the unit resolved eight complaints, five of which were outstanding from 1982/83. This unit continued to review staffing and personnel policies to ensure compliance with the *Canadian Human Rights Act* and the *Charter of Rights and Freedoms*.

In 1983-84, the attrition rates for regular members, special constables and civilian members were 1.95, 4.76 and 4.53 per cent respectively. The rate for regular members is one of the lowest in the Force's history.

The Force's present recruiting posture is to give procedural preference to applications from women, bilinguals, aboriginal people and applicants with university degrees.

At the end of 1983-84, more than 900 fully processed candidates were on the Force's national waiting list with another 9,000 applications being held at division level.

Training and Development

In 1983-84, 42 men and 28 women graduated from basic recruit training at the RCMP Academy, Regina. Of these recruits, 46 were individuals whose first official language was French and who received their training in English. There were also 69 men 17 women who graduated as special constables, including 23 men and seven women Native graduates. The RCMP also provided training for nine Dakota Ojibway Tribal Council police officers.

Centralized training courses were conducted, dealing with electronic data processing, operational matters and administrative/management subjects.

An RCMP Radiography Course has been accepted as a police standard to qualify Force members for official use of radiography equipment. This course has also been endorsed for use by all police forces.

During 1983-84, 51 members attended post-secondary institutions full time, 32 took one-year (non-degree) courses and 19 attended degree programs. Additionally, 1,803 members took university courses on their own time with the Force paying tuition fees.

In all, 9,812 candidates attended division courses in 1983-84. Courses offered included Investigator Training, Traffic Law Enforcement/Accident Investigation, Evidentiary Breathtest Technician and First Aid/CPR as well as other task related subjects. Topics such as officer safety, human rights, arrest, search and seizure continue to be an integral part of the investigators training program. A training program on the *Young Offenders Act* was developed and is being implemented throughout the RCMP. Some 185 members attended cross-cultural training courses available Force-wide.

Recruiting Statistics — Engagements and Re-Engagements

		1983-84		1982-83		1981-82		1980-81		1979-80	
		M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Constables	Eng.	56	28	243	47	850	94	884	125	291	24
	Re-Eng.	0	0	25	1	36	0	22	2	20	0
Special Constables	Eng.	62	18	52	23	93	44	109	45	140	35
	Re-Eng.	2	0	4	0	2	4	7	1	5	0
Civilian Members	Eng.	73	43	77	68	92	122	96	87	96	92
	Re-Eng.	2	4	1	4	6	6	0	6	2	8
Total	Eng.	191	89	372	138	1035	260	1089	257	527	151
	Re-Eng.	4	4	30	5	44	10	29	9	27	8

Note: M — Male
F — Female

During 1983-84, Training and Development Branch had 21 foreign visitors and nine foreign candidates who attended RCMP centralized courses.

Internal Affairs

A major review of policy dealing with discharge and demotion, discipline, conduct, public complaints and unsatisfactory performance was conducted to bring policy and procedures in line with Bill C-13 and thus minimize the adjustment required once this new Bill has been legislated.

Research on public complaints, discipline and police transport accidents was conducted on a regular basis to identify causes and trends and offer possible solutions or preventive measures.

During the year, 22 discharge or demotion cases were completed, and 23 members faced service court proceedings resulting in 25 major and eight minor service court charges.

Staff Relations

During 1983-84, Force members filed 345 grievances on a variety of issues, as well as 18 appeals against disciplinary action. Twelve members were awarded the Commissioner's Commendation. There were 18 Suggestion Awards made, totalling $3,660. The suggestions involved represented savings of more than $32,000.

Public Service Personnel

A multi-year Affirmative Action work plan received departmental approval in 1983-84, and concerted action was taken to promote the program's principles. Major emphasis was given to equal opportunity initiatives including increasing participation and job exposure opportunities for target groups and improving the work environment for handicapped employees through the acquisition of technical aids.

The RCMP, an active participant in the work assessment program and Access Program for Handicapped Persons, was commended by the Public Service Commission for its exemplary role in providing employment opportunities for the disabled. Priority was also given to youth job training through the Secondary School Co-operative Education Program.

There were 4,131 authorized indeterminate public service positions in the RCMP as of March 31, 1984, classified in 33 separate occupational groups.

An active staff relations program held more than 80 labour-management consultation and occupational health and safety committee meetings across the Force last year. Employees presented 37 grievances during the year with only five submitted to the final level. One grievance from the previous year was referred to adjudication.

Services and Supply

This Directorate plans, develops, implements, and evaluates policies and programs related to accommodation, transport, material, food, internal energy conservation and miscellaneous services to satisfy the Force's operational needs.

1. Accommodation

Capital construction projects completed during 1983-84 were: two new sub-division buildings; 15 new detachment buildings; 53 married quarters and 14 radio repeater shelters.

The Force also purchased 25 sites for future construction requirements and undertook 52 renovations and miscellaneous projects at various locations.

2. Transport

As of March 31, 1984 the RCMP fleet comprised 6,050 vehicles. During the past year, replacements were purchased for 1,606 cars and station-wagons, 316 light trucks and 34 light over-snow vehicles.

The accompanying table shows the progress made during the past five years in the RCMP vehicle downsizing/energy conservation program. A total of 429 RCMP vehicles are now operating on alternate fuels.

The RCMP operates 10 patrol vessels more than nine metres in length, eight on the Pacific coast, and one each out of Newfoundland and Labrador. There are also 341 vessels under nine metres in length used for inland water transport.

Air Services

The RCMP has 29 aircraft based at 26 locations across Canada. Last year, these aircraft flew a total of 32,707 flight hours covering 5,486,043 million kilometres. Force helicopters have played a major role in air/sea rescues, locating drowning victims and missing property, and detecting and destroying illicit marihuana crops. The Force purchased two helicopters during 1983-84, one to replace a machine at Victoria and another to replace a machine destroyed in a crash near Comox, B.C.

Official Languages Program

In 1983-84, the Official Languages Directorate was presented with a special problem. Because of a low attrition rate, only 84 new regular members were recruited, and of these, only 24

Percentage (%) Distribution of Vehicles by Class

Vehicle Classes	1979-80	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84
Full Size Cars	49	47	44	39	27
Mid Size Cars	30	24	27	31	41
Compact Cars	3	9	8	9	10
Stationwagons	5	5	5	5	6
Light Trucks	13	15	16	16	16

were recruited under the Recruit Integrated Language/Professional Development Program. As a result, the participation of francophone regular members has remained relatively unchanged, increasing from 13.31 per cent in 1982 to 13.67 per cent by the end of 1983. In an effort to meet its objectives in the official languages area, the Force has relied a great deal on rotating its personnel.

The RCMP has pursued its institutional bilingualism objectives by identifying 52 new bilingual positions in the area of service to the public for a total of 2,777 at the end of 1983. Of this number, 1,714 or 61.7 per cent of the incumbents meet the language requirements of their positions, compared to 56.8 per cent in 1982. The most progress was made in unilingual regions. By the end of 1983, there were 612 Unit Bilingual Complement positions as compared to 579 at the end of 1982. Last year, 71.9 per cent of these bilingual positions were filled, compared to 65.5 per cent in 1982.

During the fiscal year, the RCMP administered 1,650 Language Knowledge Examinations (LKE's), and trained 363 employees through various language training programs. As well, 577 employees undertook second-language development outside working hours.

Health Services

During the past year, efforts have been directed towards administering health care services provided through community resources. Senior management has approved the Health and Occupational Safety Policy and impetus will now be given to preventive health care programs. A total of eight Health Centres are now established and operating under the direction of physicians as Health Services Officers. In addition, there are two nursing units located in Fredericton, New Brunswick and St. John's, Newfoundland respectively.

1. ***Occupational Health Services***

   A schedule for periodic medical examinations based on age, sex and duty is now in place. A medical category system to match member medical profiles to specific duty profiles has been initiated and will be computerized next year.

2. ***Psychological Services***

   The Chief Psychologist is developing policies and guidelines for psychological services which will be available to RCMP members. Current programs deal with post-shooting stress reactions, support for undercover operations, and police suicide.

3. ***Member's Assistance Program***

   Policy for a Member's Assistance Program has now been implemented. This program will assist members in obtaining help in social health matters.

4. ***Physical Fitness***

   A Lifestyle Coordinator has been appointed and currently is determining appropriate physical fitness levels necessary to carry out policing functions. These data will be used to develop fitness standards.

ORGANIZATION OF THE NATIONAL PAROLE BOARD 1983-84

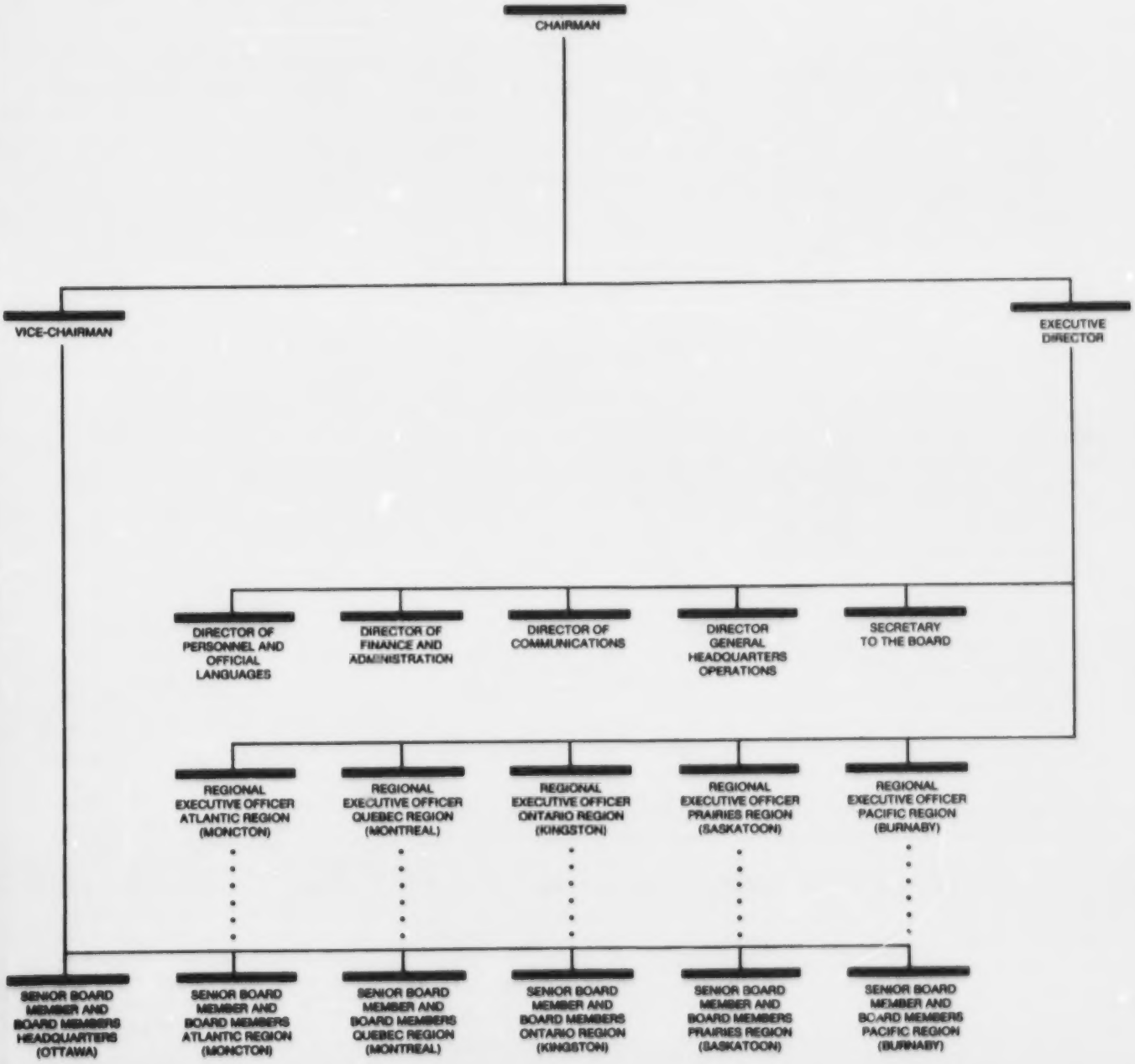

National Parole Board

Mandate

As an independent component of the Ministry of the Solicitor General, the National Parole Board has exclusive authority over the conditional release of federal inmates. Its powers are derived from the *Parole Act* and its regulations for parole matters and from the *Criminal Records Act* for clemency matters. Other statutes that confer some jurisdiction on the Board are the *Penitentiary Act*, the *Prisons and Reformatories Act*, and the *Criminal Code of Canada*.

The Board exercises its statutory and regulatory powers to grant, deny and control the conditional release of persons serving sentences of imprisonment in federal institutions. In addition, it makes decisions on cases of inmates in provincial jails in those provinces that do not have provincial parole boards. At present, provincial boards exist only in Quebec, Ontario, and British Columbia.

The Board is required by law to review the cases of all federal inmates when they are eligible for parole and every two years thereafter (every year for certain categories) until parole is granted or the inmate is released on mandatory supervision. Each case is considered on its merits and the Board renders its decisions only after a full and complete investigation in co-operation with The Correctional Service of Canada.

In its deliberations, the Board establishes the terms and conditions it deems appropriate for the protection of society. It has the power to revoke the release of any individual who has breached any of the conditions of parole.

The Board also makes investigations and recommendations for pardon and for the exercise of the Royal Prerogative of Mercy.

During 1983-84, the Board employed 299 persons, an increase of three over the previous year, and incurred budgetary expenditures of $ 13.1 million, up seven per cent from 1982-83.

Highlights

1983-84 was a busy year for the National Parole Board. 7,158 decisions were made for full parole for both federal and provincial inmates, an increase of 7 per cent over the previous year. The grant rate, however, remained almost unchanged at 43 per cent compared to 42 per cent a year ago. Similarly, for day parole, 6,556 decisions were made, an increase of nine per cent over the year previous; the grant rate was up 14 per cent, from 3,692 to 4,200. None of these figures reflect the number of decisions made on revocation, temporary absences or pardon applications, all of which add significantly to the Board's work-load.

The economic environment continued to exert pressure on the Board to increase its operational efficiency. This was one of the factors bearing on a study of the voting structure conducted during the year. The study involved an analysis of vote categories, in relation to multi-vote cases, and the work-load implications of alternative voting models. Because of the increasing number of decisions to be made, the study was undertaken to examine the use of current human resources.

The number of votes required at a parole review or hearing depends on the length of an inmate's sentence. This reflects the Board's desire to ensure that granting of parole will not endanger the public, and to reduce the potential for bias or prejudice, take advantage of the expertise of all Board Members, and distribute responsibility among all of them.

A report on the voting structure study will be forthcoming in the next fiscal year.

The Board initiated its Future Perspectives Study to examine the current social dynamics of conditional release and to consider the possibility of changes to Board policies as a result of legislative changes arising from the federal government's Criminal and Correctional Law Reviews.

The issue of mandatory supervision remained unresolved at the end of the fiscal year. In May, 1983, the Supreme Court ruled illegal the Board's practice of rearresting high risk individuals at penitentiary gates. Legislation to amend the *Parole Act* was introduced in the Senate to give the Board the right to deny the release of such persons on mandatory supervision. It underwent a thorough scrutiny but did not pass. Subsequently, a revised version, Bill C-35, was introduced in the House of Commons. This legislation died on the Order Paper.

Operational Overview 1983-84

The National Parole Board budget for 1983-84 was $ 13.1 million and its staff, including Board Members, numbered 299. During this period, major activities were:

Planning and Analysis

The Planning and Analysis Division develops new policies and procedures, and monitors and evaluates existing programs, policies, and procedures. It recommends changes, analyzes the operational implications of proposed changes and provides operational research to other divisions of the Board.

Activities in 1983-84 included a total review of the policy on unescorted and escorted temporary absences. A new policy was proposed to replace the current directive which has been in place since January, 1982.

Policies and procedures were developed dealing with the sharing of information in writing with inmates prior to parole review. Previously, information sharing was done orally. It is expected that the new procedures will be implemented in late 1984 or early 1985, following completion of a pilot project.

Another major undertaking was a review of the voting structure in relation to multi-vote cases, including an analysis of vote categories and the work load implications of alternative voting models.

An evaluation of the day parole program was initiated. Inmate files were reviewed to provide a statistical overview and an interim report was completed.

Several new policies were developed for post-suspension hearings, reflecting recent court judgments, partial pardons, pardons for lifers and the use of private homes for parolees.

Option papers were prepared on the fundamental and standard conditions of parole certificates, the frequency and impact of additional votes in the voting procedure, the role of hearing examiners and parole for extradition.

In addition, the time-lapse between the execution of post-suspension warrants and the holding of post-suspension hearings was monitored. A monitoring process was also developed to provide information on the operation of the Unescorted Temporary Absence program. Discussions continued with The Correctional Service of Canada (CSC) on the CSC/NPB Administrative Agreement.

Appeal Committee Decisions

When the Board denies an inmate day parole or full parole, or revokes parole or mandatory supervision, the inmate may request that the decision be re-examined by the Board's Appeal Committee. Members of the Board who did not participate in the original decision then study the case to uphold, modify or reverse the disputed action.

The volume of requests received during 1983-84 was slightly higher than that for the previous year (840 vs. 821). Regionally, significant changes in volume occurred only in the Atlantic Region, where there was a 25 per cent decrease, and in the Prairie Region where there was an increase of 19 per cent. A contributing factor was a change in the number of requests received from provincial inmates.

About 82 per cent (664) of the decisions rendered by the Appeal Committee affirmed the previous decision without modification.

As a result of decisions taken by the Committee, there were 46 outright releases. In another 38 cases, releases resulted from new panel hearings or reviews ordered by the Committee. Thus, 10.3 per cent of decisions resulted directly or indirectly in the release of inmates.

In all, 106 decisions, representing 13 per cent of the cases heard by the Committee, were in some way favourable to the inmate.

Professional Standards

The Professional Standards Committee met regularly to consider cases with questions pertaining to the decision-making process, compliance with policies and procedures, and other matters dealing with professional ethics.

A working committee, established the previous year to develop standards, conducted a study session at the September General Board Meeting at which Board Members endorsed a number of specific standards presented to them.

A final professional standards document and an accompanying monitoring system are being prepared for approval early in the new fiscal year.

Professional Training and Development

A crisis management training workshop was held at the April General Board Meeting to familiarize Board members with ways of handling hostage-taking situations. At the September meeting, Dr. William Marshall, professor at Queen's University, conducted a workshop on sexual offenders with special attention on child molesters and rapists.

During the year, Community Board Member workshops were held in all five regions. Community Board Members are contributing increasingly to the Board's public education program.

Communications

During 1983-84, the Division was reorganized. Responsibility for executive correspondence and coordination of translation was transferred to the office of the Secretary to the Board. This enabled the Division to concentrate more on its priorities and focus its attention on public education and liaison with special interest groups.

A special exploratory project was undertaken with high school students in Nova Scotia, Quebec, Ontario, and Alberta, to research the extent of their knowledge of parole and their opinions on conditional release in general. The results of this survey will be made available in 1984-85.

A pilot project dealing with the ability to communicate under pressure was also carried out, leading to the establishment of regular communications training for staff and Board members.

A special audio-visual presentation was produced to explain to staff, Board members and the public the Board's new Automated Parole Information System (APIS). Through the National Film Board, the film "Taking Time" was shown 158 times, mainly to secondary and post-secondary school groups.

Ongoing activities of the Board were maintained. More than 100,000 publications were distributed, most dealing with pardons under the *Criminal Records Act*. The Board was also represented at major national exhibitions and at the annual meeting of the Canadian Association of Chiefs of Police.

Liaison with other groups in the criminal justice system was expanded and, as a result, the Board is spearheading a project to publish a parole handbook for Ontario police officers, to be produced through the Ontario Regional Group of the National Joint Committee.

Privacy and Access to Information

Requests for information under the *Privacy* and the *Access to Information Acts*, both of which came into effect on July 1, 1983, are the responsibility of the Access to Information and Privacy Coordination Unit of the Board.

Under the *Access to Information Act*, persons may seek access to files that contain general information and are used by the Board for administrative purposes.

Under the *Privacy Act*, individuals may request access to files — also used for administrative purposes — that contain personal information. This allows individuals to ascertain the uses made

of their files, to request correction of the contents of any records which they believe contain errors or omissions, and to require a notation on any such record even though corrections may have been denied.

The Board must obtain an individual's written consent before any personal information is used for a purpose other than that for which it was compiled. The vast majority of personal information compiled by the Board is used to grant or deny parole, or to make recommendations regarding pardons.

In 1983-84, under the *Privacy Act* and the Part IV clause of the *Canadian Human Rights Act*, which previously governed such matters, there were 322 requests for access to Parole Board files and 15 requests for correction. Under the *Access to Information Act*, three requests were received. Two were abandoned as there was no response when the Board asked for clarifying information. In the other case, the information was partially disclosed.

The Correctional Service of Canada and the National Parole Board review the requests that each receives. In 1983-84, the Board reviewed 808 files processed by the Correctional Service.

Clemency

Under the *Criminal Records Act*, applications for pardon are received by the Solicitor General and sent to the Board for investigation and recommendation.

The Board carefully examines the investigation reports, conducted in most cases by the RCMP, and submits its recommendations to the Solicitor General. The final decision to grant pardons rests with the Governor-in-Council.

During 1983-84, 9,740 applications for pardon were received. Pardons were granted to 8,275 individuals; 2,190 requests were returned to applicants because they were premature, and 93 were denied. In 1983-84, 305 pardons were revoked by the Solicitor General. A pardon may be revoked in the case of a new offence, poor behaviour, or because of inaccurate or false statements made at the time of the application.

Through the Solicitor General, the Board also receives applications for consideration under the Royal Prerogative of Mercy. Under this prerogative, pardons were granted last year in 17 cases and ten applications were denied. Forty-two cases remain under investigation. Grants of Clemency can be of the following nature: conditional pardons (prior to eligibility under the *Criminal Records Act*, or prior to eligibility for parole), relief from driving prohibitions, or remission of fines and sentences.

Automated Parole Information System

During 1983-84, the pilot project for the Board's computer-based records management system, the Automated Parole Information System (APIS), was completed in the Quebec region and subsequently installed in the other regions and at headquarters. Implementation proceeded as planned and all systems were in place by the end of the fiscal year. Staff training and data input was expected to take six to eight months to complete.

Personnel and Official Languages

The responsibilities of the Personnel and Official Languages Division include developing and administering the Board's personnel policies and procedures and its Official Languages program.

During the year, 294 staffing actions were processed, including senior appointments. 208 classification actions were completed during the first full year in which the classification committee system was used to evaluate positions. A committee, comprising the Executive Director and the Directors of Finance and Administration and Personnel and Official Languages, was also re-activated to review person-year requests.

In October, 1983, the Division organized a successful conference for the Board's Regional Administrators to bring them up to date in the areas of human resource planning, staffing and staff relations, classification, finance and administration, training and official languages.

The Board's performance vis-à-vis the official languages program was rated as "exemplary" in the 1983 Annual Report of the Commissioner of Official Languages. As well, an audit of management accountability in the implementation of the official languages program performed by the Official Languages Branch of the Treasury Board Secretariat revealed that the Parole Board's managers are sensitive and informed of the program and carry out an effective planning function. The report recommended that integration of the program be continued and that official languages be included in the annual performance appraisal of all managers and supervisors.

A major study for the Clemency and Criminal Records section was completed and an organization study conducted of the policy-related responsibility centres in the Board.

To conform with Treasury Board requirements, a system is now in place to ensure mandatory training is given to senior and middle managers and supervisors. As well, the Board's overtime policy is now operational.

In December, 1983, the Board's Affirmative Action work plan was submitted to and accepted by Treasury Board. Work is proceeding on the work force audit and employment systems analysis phase.

This year, the Public Service Commission conducted an audit and review of personnel activities at headquarters and in the regional offices. To assist the

work flow, the Division acquired a DECWORD which is being used for word processing, list processing, and project reporting.

Finance and Administration

Finance and Administration is responsible for designing, administering and maintaining the Board's financial support systems, including analysis and advice. It also provides material management, real property and records management, telecommunications and word processing services, security and directives management services.

A pilot project for an on-line automated financial transaction system with Central Accounts was implemented by Supply and Services Canada in 1983-84. The project is to be evaluated over a three-year period.

Future Perspectives Study

In 1983-84, the Board initiated a Future Perspectives Study which will review thoroughly the purpose, philosophy, and principles that underpin conditional release. Major emphasis has been placed on the issues of equity, fairness and accountability in decision processes and procedures.

Discussions among Board members and senior staff are scheduled to continue well into 1984-85 on such matters as decision criteria and their application, decision-making procedures, accountability for effectiveness and provisions for appeal. It is expected that this will ultimately lead to revisions in the Board's policy and procedures. Aspects of the Study will also provide useful input to the federal government's Criminal and Correctional Law Reviews.

Canadian Association of Paroling Authorities

The Canadian Association of Paroling Authorities (CAPA) represents the National Parole Board and the parole boards of British Columbia, Ontario, and Quebec. In 1983-84, CAPA met three times, in Toronto, Vancouver, and Ottawa, to discuss matters of common concern.

One major item reviewed was a manual, in preparation by the Canadian Association for the Prevention of Crime, which outlines the desired standards of accreditation for paroling authorities. A paper on the philosophy of parole as it applies to the principles, definition, and mandate of CAPA was also discussed.

Initiatives for 1984-85

In 1984-85, the National Parole Board will continue to develop and refine its policies and procedures to ensure that it can respond effectively to the changing demands of society and the criminal justice system. A number of major initiatives have been identified.

The Future Perspectives Study

The Board's Future Perspectives Study, begun in 1983-84, will investigate options to ensure continued equitable and accountable parole decision-making. During the new year, proposals will be developed which will present the Board's position in the consideration of legislative changes in conjunction with the Criminal and Correctional Law Reviews.

The Gating Issue

The Board continues to place the highest priority on minimizing the risk to society when making its decisions to grant conditional release. The Board and The Correctional Service of Canada are making every effort to ensure the early identification and effective handling of potentially dangerous offenders prior to release on mandatory supervision. Under current law, the Board has no authority to deny release into the community of inmates who have earned remission time and yet may be deemed a danger to society.

Efforts to return such persons to prison at the gates of the institution resulted in a ruling by the Supreme Court in May, 1983, that the Board had no legal authority to institute this "gating" practice. Bill S-32, and subsequently Bill C-35, were introduced with the objective of amending the mandatory supervision regulation to give the Board discretionary authority in such cases. The legislation was not passed at the dissolution of Parliament but it is expected to be re-introduced in 1984-85.

Operational Efficiency Improvements

The Board will continue its efforts to maintain an efficient operation given the environment of restraint, demands for accountability, and competition for resources.

In this regard, the Board has identified a number of goals:

- a Corporate and General Management audit will be completed and accepted recommendations acted upon;

- follow-up to the Privacy Coordination, Case Analysis and Review, and Administration audits will continue;
- performance measurement information related to the Board's completed operational plan will be collected and analyzed, and appropriate action taken as required;
- Phase II of the Board's Automated Parole Information System, having been installed at headquarters and in the regions, will be implemented.

The Correctional Service of Canada

Mandate

The Correctional Service of Canada administers the sentences of the courts concerning offenders sentenced to two years or more as well as the decisions of the National Parole Board affecting their release.

During fiscal year 1983-84, the Correctional Service employed 10,233 person-years, a 2.7 per cent increase over 1982-83. Budgetary expenditures for the year were $651.9 million, an increase of 17 per cent from the previous year.

ORGANIZATION OF THE CORRECTIONAL SERVICE OF CANADA (1983-84)

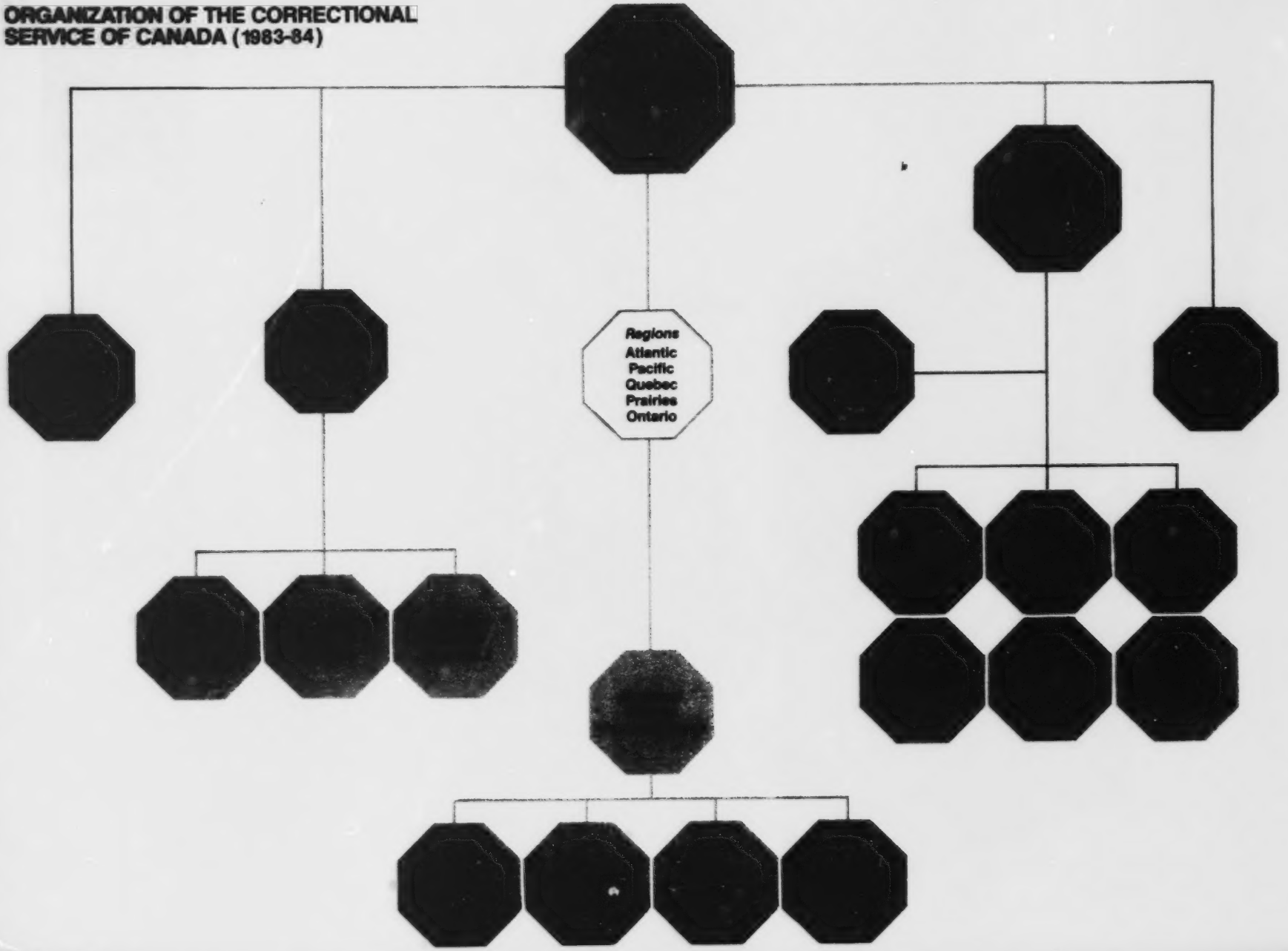

Organization

The Correctional Service is organized at three levels of management — National, Regional and Institutional/District Parole Office.

The National Headquarters component, located in Ottawa, is responsible for program implementation, policy development, national planning and monitoring, evaluation and audit of policy. There are five regional headquarters:

Pacific Region — Abbotsford, British Columbia
Prairies Region — Saskatoon, Saskatchewan
Ontario Region — Kingston, Ontario
Quebec Region — Montreal, Quebec
Atlantic Region — Moncton, New Brunswick

These regional components are primarily concerned with coordinating program implementation and with the effective use of resources in the operating units under their jurisdiction.

At the operational level, the Service's program is delivered through 40 institutions, 21 community correctional centres, and 75 parole offices. The organization of the Service is illustrated in the accompanying chart.

The Commissioner of Corrections is the senior executive accountable for the management of the Service. The Senior Management Committee is the principal vehicle through which the Commissioner establishes policy decisions and monitors progress in relation to stated objectives. This committee comprises the Commissioner, the five Regional Deputy Commissioners, and the Branch Heads in National Headquarters responsible for the various programs.

The organization is designed to administer the programs of the Correctional Service from coast to coast in the most cost effective manner possible; to provide a clear chain of command and line of accountability for the line managers of the organization; and to clearly differentiate between the management support services and those line activities essential to the achievement of the legislative mandate of the Service.

During 1983-84, the only organizational change involved transfer of the Inmate Affairs Division from the Offender Program Branch to Inspector General's Branch.

Objectives

The Service has identified seven activities which best reflect what it does and how it is performing. The major functions of these various activities are:

Planning and Management

To manage the Service in a manner which protects the public, meets the conditions of sentences imposed by the courts, allows offenders opportunity for personal reformation, creates an aware and supportive public, contributes to the further development of a just, effective and humane criminal justice system and minimizes the cost of achieving all these.

Administration

To ensure effective use is made of staff by providing advice to management on fulfilling personnel management responsibilities and by providing services in respect of manpower planning, training and development, recruitment, job evaluation and staff relations.

To provide efficient and effective administrative services.

Custody of Inmates

To ensure secure custody and control of inmates in order to minimize the risk of harm being inflicted by inmates on the public, the staff, other inmates or themselves. To ensure, at the same time, that recognized international standards of humane treatment are met.

Offender Case Management

To prepare offenders for their return to the community as useful citizens, by providing counselling services and opportunities for social, emotional, physical and spiritual development, and by community supervision of offenders on conditional release. To ensure fair and humane treatment of offenders, including recognizing and protecting their rights while under the authority of the Correctional Service.

Education, Training and Employment of Inmates

To prepare inmates for their return to the work environment by providing opportunities for employment and for academic and vocational training leading to recognized certificates of achievement of skills. To ensure further that inmates make a maximum contribution to defraying the overall cost of their incarceration.

Health Care

To provide inmates with access to health care and medical, psychiatric and dental treatment of a quality consistent with currently accepted Canadian practices and standards.

Technical Services

To provide, on a timely basis and at acceptable quality and cost, food, clothing and all other material requirements for inmates and staff in institutions. To further provide supporting services, including institutional maintenance and cleaning, transport, telecommunications and fire protection as well as distribution and disposal for all classes of stores and equipment. To design, construct and maintain buildings and facilities according to the needs and priorities of the Service.

Highlights of 1983-84

The major highlights and achievements of the Correctional Service during fiscal year 1983-84 were:

- seven facilities achieved accreditation by the American Commission on Accreditation for Corrections, bringing the total number of accredited facilities to fifty. These latest included the Kent and William Head institutions in the Pacific Region and the Regional Reception Centre in Quebec. Also included were two Community Correctional Centres (Portal Centre, Robson Centre), a Forestry Camp (Elbow Lake) and a Farm Institution (Rockwood Institution);
- the average daily on-register number of inmates increased by 8.9 per cent to 11,523 while the average daily number of offenders on parole and mandatory supervision rose 4.9 per cent to 5,762;
- inmates continued to be double bunked. On March 31, 1984, 704 inmates were double bunked in 20 institutions. Throughout the year an average of 660 inmates were double bunked in 330 cells.
- the average annual cost of maintaining each offender (expressed in 1981-82 constant dollars) decreased by $1,115 to $26,575 compared to $27,690 in 1982-83. The actual annual cost per offender in current dollars increased to $31,082 from $30,767 in the previous year.
- actual expenditures were $651.9 million, of which $114.7 million was devoted to capital costs;
- revenues generated by the Automated Document Processing Division showed an overall increase of 29.5 per cent over 1982-83. Increased automation (data processing and Telidon page creation) resulted in more work opportunities for inmates.
- the Industries Division employed approximately 1,300 inmates working in 96 plants at 22 institutions. Manufacturing activities ranged from wood or metal fabrication to upholstery and textile facilities.
- the market value of agricultural commodities produced was $4.2 million, an increase of eight per cent over 1982-83.
- only four per cent of the total number of inmates available for employment on an average daily basis were unemployed.
- the Communications Branch and Medical Services Branch participated in successfully planning, promoting and staging the Second World Congress on Prison Health Care, August 28-31, 1983, in Ottawa. More than 650 delegates representing 42 countries attended the Congress.
- a new institution was completed at Drummondville, Quebec as well as two new living units at La Macaza, Quebec, and two 48-cell segregation units at the Kent and Edmonton maximum security institutions.

Major Goals, Initiatives and Results

Each of the seven major activity areas of the Service is, where appropriate, divided into sub-activities. Figure 1 illustrates the Service's activity structure along with actual expenditures for 1983-84. The accountability of managers and the activities for which they are responsible are clearly defined through the structure. The organization is designed to reinforce this accountability. Each activity is represented by an organizational unit at the Ottawa and Regional Headquarters and at each institution. The following sections describe the major activities, their goals for 1983-84, the results achieved, and the performance goals for 1984-85.

1. Planning and Management

Several key management groups, located in both Ottawa and the five regions perform this activity. The Office of the Commissioner is responsible for the overall management of the Service, while senior management controls and manages the regions and institutions.

The Inspector General inspects institutions for compliance with standards and policies, investigates irregularities and continuously audits the management, financial and personnel functions of the Service. The Inspector General also spearheads efforts to obtain accreditation for all CSC facilities from the American Commission on Accreditation for Corrections.

Inmate Affairs ensures that inmates are treated fairly and humanely and are accorded rights under the Canadian Charter of Rights and Freedoms, international covenants and the United Nations Standard Minimum Rules for the Treatment of Prisoners. This is carried out through investigation of inmate grievances, appeals in respect to denial of claims against the Crown and letters from both inmates and the public. More than 9,500 complaints and grievances are filed by inmates annually.

Policy, Planning and Systems is responsible for policy development, long-term planning, systems development and an ongoing evaluation of the Service program. It also initiates improvements to the program evaluation function and develops work-load and post standards.

FIGURE 1: ACTUAL 1983-84 EXPENDITURES BY ORGANIZATION/ACTIVITY*

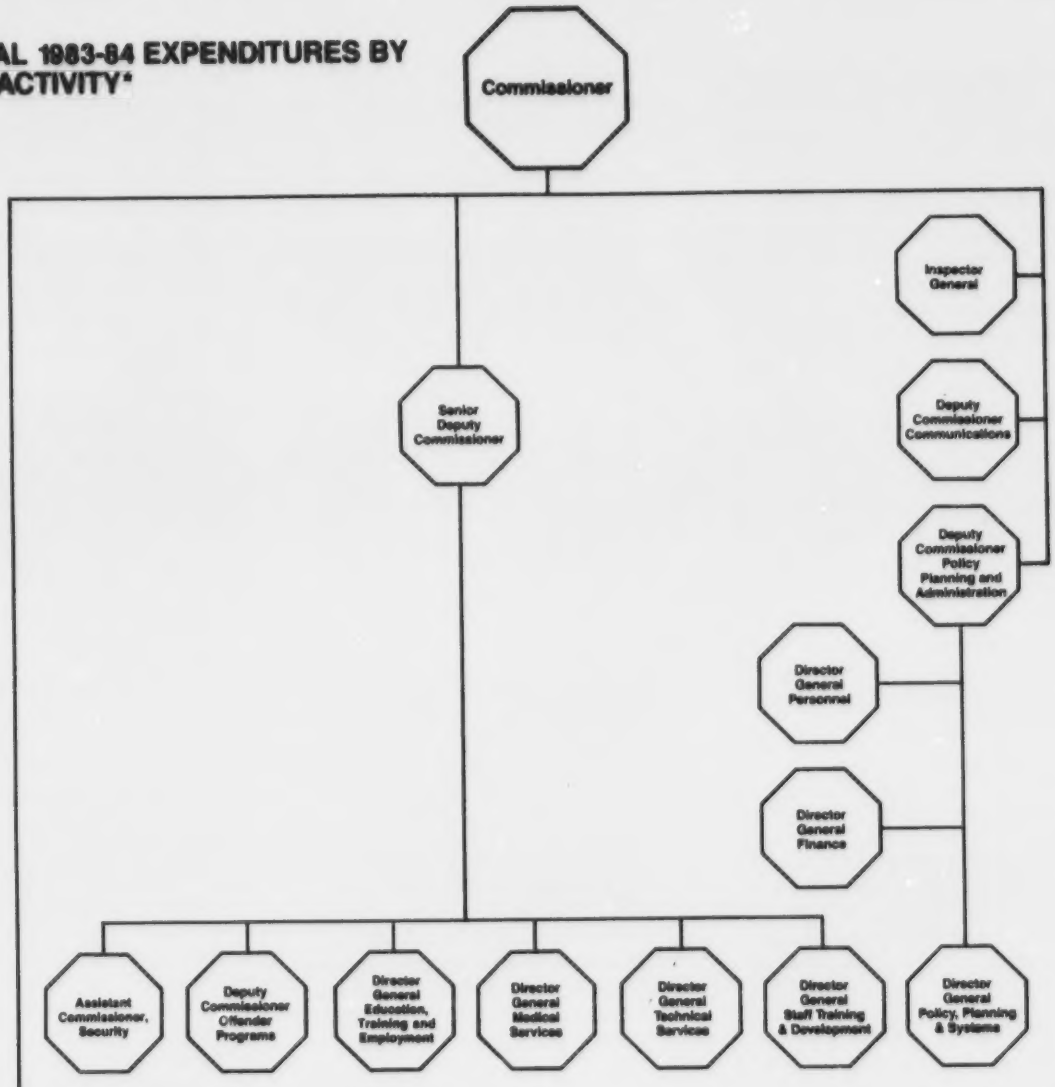

	Custody of Inmates	Offender Case Management	Education, Training and Employment	Health Care	Technical Services	Administration	Planning and Management	Program Total ($000)
National Headquarters Ottawa	3,547	3,111	5,487	1,085	9,905	15,541	11,504	50,180
Deputy Commissioner Atlantic Region	11,494	14,766	7,385	1,611	21,816	4,525	756	62,353
Deputy Commissioner Quebec Region	40,241	41,493	16,508	13,283	71,634	10,881	1,682	195,722
Deputy Commissioner Ontario Region	32,344	28,128	15,226	6,259	38,506	10,585	1,720	132,768
Deputy Commissioner Prairies Region	23,968	29,362	10,749	7,400	43,284	8,867	1,496	125,126
Deputy Commissioner Pacific Region	19,153	21,427	7,140	6,536	22,275	7,411	1,827	85,769
	130,747	138,287	62,495	36,174	207,419	57,810	18,987	651,919

*Includes both operating and capital expenditures in thousands of dollars

Communications promotes public awareness and understanding of and participation in The Correctional Service of Canada. Primary functions include media relations, responding to public enquiries, improving relations with public and private agencies in the criminal justice system, and delivering a variety of communications services such as publications, exhibits, and audio-visual programs. Communications also manages and coordinates the Service's Awards and Honors Program. The Branch acts as liaison with the Citizens' Advisory Committees (CACs), a network of volunteers chosen from localities surrounding institutions and parole offices. CACs offer advice and assistance in resolving problems, help to develop new community resources for offenders and serve to enhance public understanding of federal government reponsibilities in corrections.

Executive Secretariat deals with parliamentary matters, including correspondence control, and provides administrative support to the offices of the Commissioner, the Senior Deputy Commissioner and the Senior Management Committee.

Initiatives and Results

(a) *Exercising Greater Control Over Resources*

The Correctional Service has identified three areas which measure control over resources. These are:

- overtime costs
- person-year:offender ratio
- cost per offender

A major performance goal for 1983-84 was to reduce or contain overtime expenditures to an amount equivalent to 10 per cent of regular salaries.

During the year, regular salaries were $288,557,418 and overtime expenditures were $25,919,612 or 8.9 per cent of salary dollars.

Improved control in the expenditure of overtime has resulted in this goal being met.

The 1983-84 person-year:offender ratio was targeted at .600:1. The actual ratio was .592:1. It must be noted, however, that this rapid decline is due largely to the unexpected increase in inmate population without a corresponding increase in Correctional Service staff. The ratio will gradually increase to a more normal level as the Service's inmate accommodation building program is implemented and the person-years associated with this program come on line. The .600:1 ratio originally targeted for 1990 will again become a meaningful goal to be achieved.

In 1983-84, the average annual cost of maintaining each offender (expressed in 1981-82 constant dollars) decreased by $1,115 to $26,575 compared to $27,690 in 1982-83. The actual annual cost per offender in current dollars increased marginally to $31,082 from $30,767.

(b) *To continue seeking accreditation of institutions and parole offices from the American Commission on Accreditation for Corrections.*

During fiscal year 1983-84, seven facilities were granted accredited status by the Commission on Accreditation, bringing the total number of accredited facilities to fifty. The institutions accredited in 1983-84 were Kent and William Head Institutions in British Columbia and the Regional Reception Centre in Quebec. In addition, two Community Correctional Centres (Portal and Robson), one Forestry Camp (Elbow Lake) and a Farm Institution (Rockwood) were accredited.

Although accreditation was formally discontinued in 1983-84, a concerted drive to update the Service's policy pertaining to accreditation standards was spearheaded by the Inspector General's Branch in the latter part of the year.

(c) *To implement and monitor policy on inmate rights and to ensure inmates receive fair and humane treatment.*

Implementing and monitoring policy on inmate rights is an ongoing matter, involving review of decisions, policy, procedures, and administrative action relating to incidents, in terms of the duty to act fairly.

A new Commissioner's Directive "Taking Administrative Action in Consequence of Disturbances" has been drafted to deal with concern about the application of sanctions to the whole inmate population of an institution, when only a small segment of the population is in fact involved in an incident.

(d) *To improve the quality of the management information systems at institutions.*

The main achievements of 1983-84 were the further development of the Offender Information System (OIS) and the implementation of a communications network providing access to the Service's central computer facility .

Development of the OIS included work on nine of the 22 proposed information modules including Sentence Administration, Penitentiary Placement, Sentence Calculation, Parole Supervision Phase I, Inmate Employment Management System (Work Board), Transfer, Matrix and Visitor Monitoring.

(e) *Containing the cost of the planning and management and administration activities at 13 per cent or less of total operating costs.*

Operating costs for planning and management and administration in 1983-84 were $74 million or 13.7 per cent of total appropriation for operating costs of $537.2 million. This represents a .7 per cent overrun of the objective. This was due primarily to lower-than-estimated service-wide operating costs and increased expenditures in Finance and Administration sub-activities. These increased expenditures were

for salaries for casual or part-time employees and for payment of DSS service charges including expenses related to computerized information systems.

(f) *To further improve the financial management information systems through automation.*

The FINFO/FINCON network has been extended to all institutions, with district parole offices due to come on line as resources become available.

Additional features for cash forecasting and construction project control have been introduced.

Emphasis is now being placed on effective use of this information for management control.

(g) *Other initiatives*

During 1983-84, the Communications Branch completely revitalized the Awards and Honours Program for Correctional Service staff. The Program includes citations, commendations and certificates awarded by the Commissioner or other senior officials of the Service, as well as achievement awards, merit awards, suggestion awards, retirement certificates, plaques and medallions available throughout the government of Canada.

The Communications Branch focussed its major efforts during 1983-84 on improving and enhancing communications with staff of the Service. Major initiatives implemented included:

- a pilot project in the Prairies Region aimed at providing to staff a formal channel to ask questions, make comments and submit ideas to improve working conditions;
- installation of special bulletin boards in all institutions and district parole offices dedicated to specific messages from senior management of interest to all staff;
- promotion of family weekend retreats giving staff and their families an opportunity to discuss problems related to the job;
- promotion of a stress awareness month;
- production and publishing of a twice-monthly memorandum from the Commissioner to all managers and supervisors throughout the Service;
- a Gallup survey among staff to identify attitudes and concerns about the Service and the workplace;
- production and publishing of *Let's Talk*, the twice-monthly newspaper for staff.

The Communications Branch continued to produce numerous publications and audio-visual programs and mounted major exhibits at the Pacific National Exhibition, the Canadian National Exhibition and Expo Québec.

In the Inspector General's Branch, the Integrated Internal Audit Model proceeded on schedule and all regions have a review process in place which will be evaluated by the Branch in fiscal year 1984-85.

Performance Goals for 1984-85

- To complete internal audit schedules approved annually by senior management within the allocated resource base and to consider the resource implications of implementing a three-year audit cycle for NHQ Branches.
- To develop and implement an integrated internal audit model (multi-level audit) for the Service. This will include provision of functional assistance to regional headquarters in the development of their operational review models.
- To pursue the possibility of maintaining a formal involvement in accreditation.
- To monitor the application of the responsibility to act fairly at all levels.
- To update the Handbook on Inmate Rights and Responsibilities and incorporate in it the implications of the Charter of Rights.

Resource Summary: Planning and Management

	BUDGET		ACTUAL		ACTUAL		ACTUAL	
	1983-84		1983-84		1982-83		1981-82	
	000's$	PY*	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY
Office of Commissioner	708	3	343	3	322	4	249	3
Senior Management	7,654	104	6,143	123	5,579	108	5,061	104
Inspector General	2,125	32	1,585	28	1,660	29	1,541	30
Policy and Planning	6,216	76	7,933	79	6,834	82	5,547	79
Communications	2,280	33	2,523	41	2,175	34	2,305	42
Executive Secretary	438	13	460	14	427	13	1,416	42
Total	19,421	261	18,987	288	16,997	270	16,119	300

*Person-Years

- To continue accelerated development of the Offender Information System, including completion of the development phases of penitentiary placement and phase II of parole supervision system. It is also anticipated that Phase I of the parole supervision system and the transfer modules will be implemented.

- To automate portions of the Service's Planning System.

- To develop an operational plan framework to improve the management structure within the Service and to facilitate communication with the central agencies of the federal government.

- To increase, by at least ten per cent, the number of awards given to staff.

- To monitor and coordinate completion of secondary exterior and interior signage of the federal identity program.

- To control and monitor the production of publications and audio-visuals.

- To develop media relations training workshops for all wardens, assistant wardens, superintendents, district directors and area managers. To ensure that, by year end, at least the warden or appropriate assistant warden at all institutions will be trained in media relations.

2. *Administration*

Administration manages national, regional and institutional administrative support systems including records management, directives management, forms management, word processing, translation services and procedure and processes related to access to information and privacy legislation.

Personnel administers the personnel system throughout the Service including pay and benefits, classification, compensation, staffing, staff relations, official languages, occupational health and safety, employee assistance programs and the coordination of affirmative action programs. The Branch strives to offer optimum service at minimum administrative cost. It also continues to work towards obtaining more autonomy for the Correctional Service for classification, selection, early retirement and other personnel matters particular to the Service.

Staff Training and Development manages the Manpower Planning system. It operates a national Staff Induction Centre and five regional colleges which provide initial and refresher training for correctional officers as well as various types of training and development courses for staff.

Finance administers the Service's financial support systems, including the design and maintenance of general and cost accounting systems, and provides regular financial analysis and advice on existing and new program proposals.

Initiatives and Results

(a) *To standardize the national training programs and to ensure that management-approved courses, accredited by provincial bodies where possible, are offered to staff by means of a standardized training delivery system.*

A new training delivery system was implemented, related to the Treasury Board/Public Service Commission model System Approach to Training. The Correctional Service's model is based on the identification of needs and standardized curriculum design, with education and validation techniques built in.

(b) *To provide more complete and comprehensive training for all staff.*

This initiative has been met in two ways: first through training programs developed and implemented for staff groups beyond the recruit level, including such new courses as crisis management, leadership, supervisor training, and a middle management development program, designed in 1983-84, to be offered in 1984-85; second, through more well-rounded training now available for recruits and other staff. The human relations module of the Correctional Officer Recruit Program course has been significantly expanded and rearranged. Other important techniques for training and delivery, such as computer-assisted learning (CAL) have been introduced. About 40 per cent of refresher training in the Prairies Region was furnished through CAL in 1983-84.

(c) *To develop and implement a uniform and disciplined records management system.*

The implementation plan for this system received senior management approval in the Spring of 1984. Implementation is scheduled to commence on October 1, 1984.

(d) *To develop a process whereby those who may be called upon to act as wardens be management excluded.*

The Service has reviewed managerial exclusions to obtain exclusion from the bargaining unit of all senior officers carrying out managerial responsibilities, as well as to establish uniformity within and between institutions and regions.

A system has been developed which identifies, within each institution and district office, the positions excluded from the bargaining units and those which should be excluded. Approximately 150 requests for exclusion have been submitted to the Union of Solicitor General Employees and to the Treasury Board Secretariat. Currently, approximately 600 positions in the Service are excluded from collective bargaining.

(e) *To develop and implement a system to ensure the follow-up of*

appraisals and training needs of staff as recommended by the Appraisal Review Committee.

This has been achieved in that the Correctional Service is now part of Treasury Board's Training and Development Information System (TDIS). This system records training recommendations for all staff and relates this to the actual training received. Managers are provided with reports comparing recommendations to the actual, and must explain any gaps that occur.

(f) *Increasing to 5.5 per cent of the total the percentage of female security and living unit officers, by March, 1984.*

The Service increased the percentage of female security and living unit officers to 6.0 per cent (274) by March, 1984, through the use of exclusion orders, a policy of no outside recruitement of males for CX positions in all S1 to S5 security institutions, restriction on transfers and new policies on equal employment opportunities for women.

Performance Goals for 1984-85

- To increase by March, 1985, the percentage of women security and living unit officers to 7.0 per cent.
- To ensure, through the National CX Recruitment Program, that 90 per cent of new recruits in the CX group are university graduates or graduates of community colleges or CEGEPs.
- To establish, evaluate and monitor linguistic profiles for language services to inmates for each institution/district parole office.
- To develop a proposed policy and process to hire retired CSC security and living unit staff for part-time employment.
- To develop, subject to legislative approval, detailed regulations, implementation strategies, policies and timetables for the introduction of an early retirement program and the new correctional operation group.
- To continue development of financial systems and the communications network to incorporate automated interfaces with other systems and to introduce new electronic control techniques.
- To allow access by Correctional Service managers to financial data through automated interfaces between financial and other CSC data bases.

3. Custody of Inmates

The Security Branch has primary responsibility for the custody of inmates. The three major components or sub-activities of the branch are:

Operational Security, which is concerned with the execution of security operations involving the custody, control and supervision of inmates. It includes development of security programs and policies for the planning and management of crises, security designs and construction standards, the staffing of security posts and the development of staff training programs.

Preventive Security, which is responsible for the collection, collation and analysis of intelligence and security information. This provides senior administrators at regional and national headquarters, as well as officials in the Solicitor General's office, with prompt and accurate information, enabling them to anticipate or react to security-related problems.

This function includes developing and maintaining an inmate profile system, compiling and analyzing incident reports, and applying government security procedures regarding staff and visitors to institutions.

Inmate Population Management, which plans, controls, and effects the transfer of inmates among the various regions across Canada. This group ensures the optimum utilization of inmate accommodation at all security levels and in special-purpose facilities. It develops policies for dealing with particularly dangerous inmates, administers the national program for the operation of highest security level institutions (S-7) and processes all transfers in and out of these institutions.

Initiatives and Results

(a) *Controlling the cost of custody through improvement of shift scheduling, continuing review of post standards and the use of electronic perimeter intrusion detection systems.*

Resource Summary: Administration

	BUDGET		ACTUAL		ACTUAL		ACTUAL	
	1983-84		1983-84		1982-83		1981-82	
	000's$	PY*	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY
Personnel	11,612	229	10,674	238	9,981	272	10,478	250
Staff Training	8,043	137	7,776	133	6,734	113	6,704	133
Administration	17,561	369	21,978	449	18,885	382	13,043	330
Finance	13,573	304	17,382	334	13,791	324	12,407	308
Total	50,789	1,039	57,810	1,154	49,391	1,091	42,632	1,021

*Person-Years

The national duty roster, based on standardized shift scheduling, has been implemented in all institutions. Post standards are now the basis on which the annual person-year allocation is made throughout the Security Branch. A program of reviewing institutional posts every two years has been developed.

In 1983-84, perimeter intrusion detection systems were installed at Millhaven, Joyceville, Stony Mountain, Archambault, and the Regional Psychiatric Centre at Abbottsford, B.C. with the subsequent removal of static security perimeter posts.

(b) *Maintaining or reducing escape levels in medium and maximum security institutions.*

Escape levels in medium security institutions (S3, S4 and S5 levels) declined to 4.42 per 1,000 inmates from 7.26 per 1,000 inmates in 1982-83. In maximum security institutions (S6, S7 and Multi-level) they declined to 1.14 per 1,000.

(c) *Maintaining or reducing the number of walkaways from S-2 (minimum security) institutions at 200 per 1,000 inmates.*

A total of 169 walkaways from S-2 institutions occurred in 1983-84, a rate of 152 per 1,000 inmates.

(d) *Reducing the number of assaults by inmates.*

Major assaults by inmates on staff in maximum security institutions decreased from 11 in 1982-83 to 4 in 1983-84. The rate of assaults on inmates by other inmates rose in 1983-84 to 56.4 per 1,000 inmates, compared to the 1982-83 rate of 42.6.

An extensive study of assaults and murders by inmates in the Ontario region was initiated as a preliminary step to developing broader strategies to reduce institutional violence.

Performance Goals for 1984-85

- To reduce escape rates in medium security (S3, S4 and S5) institutions to or below 9 per 1,000 inmates, and to or below 1.71 per 1,000 at S6 (maximum security) institutions.
- To ensure no escapes from S-7 institutions.
- To ensure that staff are operationally ready to handle crisis situations by conducting at least one crisis simulation exercise involving the deployment of the Institutional Emergency Response Team (IERT) at all level S3 and above institutions.
- To ensure that all IERT members undergo 12 days training during the year, and that all correctional officers receive the refresher training specified in the standards.
- To develop the operation of functionally built facilities for dangerous inmates and to re-examine the entire process for selection, control and release in respect of those facilities.

4. Offender Case Management

Case Management provides coordinated management and administration of offenders' entire sentences; ensures that inmates receive maximum benefit from all available program opportunities; maintains assessments on all federal offenders and makes recommendations to the National Parole Board for conditional release through full parole or day parole.

The most important aspect of Case Management is individual program planning which begins soon after an inmate enters an institution. It continues throughout both the institutional and conditional release phases. When offenders are assigned to cells, they are assigned to a Case Management Team comprising a case management officer, a living unit officer, and, as required, a psychologist, instructor, or chaplain. This team reviews all information with offenders and develops a program plan for each. Short and long-term plans consider the inmates' needs and objectives, the services and activities in which they will participate and plans for eventual transfer or conditional release. The offenders' participation and progress are monitored and they are informed of their assessment on a regular basis. Continued meaningful contact with individual offenders and co-operative team-work and information-sharing with institutional and community personnel are essential.

Social and Community programs provide offenders with opportunities for social, emotional, physical and personal development through recreation and physical fitness, hobbies, arts and crafts, citizen participation programs, assistance programs for social and family relations and special programs to meet the needs of females, natives and other groups. There is a critical need for intense personal contact with offenders, their families and important others, such as employers, and for co-operative team-work and information-sharing with institutional personnel, police agencies, and public and private agencies in the community.

Resource Summary: Custody of Inmates

	BUDGET 1983-84		ACTUAL 1983-84		ACTUAL 1982-83		ACTUAL 1981-82	
	$	PY*	$	PY	$	PY	$	PY
Custody of Inmates	134,095	3,383	130,747	3,322	117,288	3,306	108,629	3,378

*Person-Years

Psychology is concerned with the state and positive development of the mental health of inmates. Counselling and therapeutic services are offered to inmates during their incarceration and, when warranted, while they are on parole. Inmate assessment and case consultation services are provided to case management staff, living unit staff and institutional administrators. Consultation services on a wide range of behavioural science issues are also provided to managers and administrators of the Service.

Chaplaincy encourages inmates to develop the spiritual dimension of their lives through church services, discussion groups, religious education and pastoral visits and consultations with inmates and their families. Two full-time or part-time chaplains, one Protestant and one Roman Catholic, are normally assigned to each institution. Smaller institutions and minority religions are served by clergy on contract or by visiting clergy. Currently, the Service has an accord with the Interfaith Committee on Chaplaincy. This Committee assists the Service in hiring chaplains on contract. This approach creates increased opportunities for church organizations to be involved in the spiritual programs of the Correctional Service.

Female Offenders

The existing program opportunities of microfilm at Bath Institution, trades training and university courses at Collin's Bay Institution have been expanded to include Telidon training at Frontenac Institution. Within the Prison for Women itself, arts and crafts courses are being offered four times a week. A boutique in Kingston will promote the sale of these arts and crafts. A theatre workshop is also being offered which will include training for the theatre, mime, script writing and dramatic arts. Native women offenders will now have access to a Native liaison officer whose mandate is to improve communications with native inmates and the community, establish a list of volunteer and resource persons, advise and counsel on a development program for Native female inmates, and assist and advise in the organization of community work projects. A contract has been signed with the Canadian Association of Elizabeth Fry Societies to assist women inmates in identifying and making plans for their return to their home communities.

In July, 1983, the Solicitor General announced that funds would be available for projects and programs developed by community organizations to meet the needs of women in conflict with the law. The Correctional Service and the Ministry Secretariat are working together to increase options available to these women. In March, 1984, there were 230 federal female offenders including 135 on register at Prison for Women, seven on the register of male institutions on day parole in the community, and 86 serving their sentences in provincial institutions through the use of exchange of service agreements with the provinces.

Native Offenders

Program services to Native offenders are competently provided under contract by groups such as Native Counselling Services of Alberta, Native Clan in Manitoba, and the Allied Indian Métis Society in British Columbia. The ongoing operational objective is to improve resource services and opportunities for Native offenders through the development of policy direction. Policy which recognizes the different cultural, education and training needs of Native offenders has been completed by Education Training and Employment Branch. Several new contracts are now in place in accredited diploma programs. The Service now has a policy to support a program of Native Spirituality. Three other policies are currently being drafted in the areas of Liaison Services, Native Advisory Committee terms of reference, and an overall policy for Native Offender Programs.

Sex Offenders

Specialized treatment programs for sex offenders are currently available at the Service's three regional psychiatric centres and at l'Institut Philippe Pinel. Nevertheless, there are still more candidates for treatment that can be accommodated at one time.

Senior Management approved in principle the development of new programs complementing existing programs within these regional centres. A five-year plan for expanded program development was approved and efforts were initiated to identify program needs and requirements. A survey has indicated that the majority of sexual offenders are concentrated in certain institutions. Treatment programs are now being offered at those facilities under the auspices of the Offender Programs Branch special initiatives funding project.

Initiatives and Results

(a) *To evaluate current living unit programs and alternatives to ensure those being offered are the most efficient and effective.*

In the past year, living unit operations at a number of intitutions have been reviewed to ensure that sufficient resources were assigned and effectively deployed. The Offender Programs continue to believe that the living unit concept, when conscientiously applied, remains the best available inmate management system in the majority of institutions. Offender Programs will undertake a "revitalization" of the living unit program in 1984-85, with efforts directed at more effective operations and improved training for staff.

(b) *To develop and implement strategies to reduce the number of inmates requiring protective custody.*

A new Commissioner's Directive and Divisional Instruction on protected status inmates has been

drafted. The new instruments contain refined procedures designed to contain or reduce the number of protective custody inmates.

One strategy employed to minimize the increase in the number of inmates entering protective custody institutions is inter-regional transfer. This technique is showing substantive results. Specifically, 237 inmates were transferred inter-regionally between September, 1983, and August, 1984, to avoid their being placed in protective custody. About 90 per cent were successful in that the need for protective custody was avoided. Notwithstanding, the problem continues to grow. The number of inmates in protective custody institutions has risen from 885 in July, 1983, to 1009 in July, 1984. Concern over the rise has lead to a decision that the protective custody count must be reduced or at least stabilized. Two initiatives have been undertaken to change the practices concerning protective custody admissions and the management of inmates once they are in protective facilities.

The first was a major revision to policy and procedures on administrative segregation. The revisions have been promulgated in a new Commissioner's Directive and Divisional Instruction. The two new instruments provide guidelines for assessing inmates' requests to enter administrative segregation for reasons of protection and also require greater accountability from staff with respect to their reasons for admitting inmates to segregation. The new procedures should result in a greater degree of problem resolutions which will divert inmates from segregation or reduce the time they spend in that status, thus avoiding the labelling which can trap them in protected status for extended periods. The information systems developed in conjunction with the new procedures are beginning to generate data. This will be used to evaluate the efficiency of the new system and to devise improvements.

The second initiative involves the disposition of cases identified as having special needs for protection. A new Commissioner's Directive and Divisional Instruction will be promulgated by November, 1984. The new system elaborates on strategies to divert inmates from protective custody institutions into standard institutions in which they may function safely. It also prescribes case management procedures for preparing inmates housed in protective custody institutions for re-integration into standard institutions. The effectiveness of this thrust will be determined when approximately one year's data is summarized and analysed.

(c) *To expand opportunities for family visiting and citizen participation in correctional endeavors.*

Opportunities for private family visiting were almost doubled last year, with an increase of ten visiting units. Whereas most of the original units were located in S-6 institutions, this expansion of the program occurred largely at the S-4 and S-5 level.

Some 1400 visits were conducted during 1983-84, with few security problems reported. The frequency of visits may be increased from one per quarter to one per two months upon individual request.

The visiting program has been well received. Inmates and their families have expressed gratitude at being able to participate. Inmates value the opportunity for family contact and find it worthwhile and beneficial. Favorable comments have also been received regarding both the private family visiting surroundings and accomodations. The program, supported by staff and inmates, has made a definite contribution within the institutions and all indications suggest it is developing well.

(d) *To develop better procedures for the admission and discharge of inmates into and out of administrative segregation. (Administrative Segregation was transferred to the Offender Program Branch after establishment of last year's objectives. The above objective was established subsequent to that transfer.)*

A new Commissioner's Directive and Divisional Instruction on voluntary and involuntary admissions to administrative segregation have been issued. The new instruments contain elaborate procedures for handling such cases. They are intended to extend greater safeguards to inmates and require greater accountability on the part of administrators. For example, the reasons given for the admission of every case admitted into segregation are reviewed at national headquarters to ensure that they are, when presented to the inmate, reasonable and stated in a clear manner so that the inmate may rebut them.

Additionally, the cases of all inmates who have been in segregation for longer than thirty days are now reviewed at national headquarters to ensure that every reasonable effort has been made to resolve the problem which resulted in the segregation. Both types of review represent a qualitative improvement. Data obtained over the next six months will be analysed to determine whether admissions have been reduced and whether inmates are being retained in segregation for shorter periods.

(e) *To evaluate release programs for offenders and ensure that national criteria are developed and implemented for a standardized decision-making process that will allow imates to be considered for release at the earliest point in their sentences.*

Offender Programs has developed evaluation plans for each of those release programs now in operation. For certain types of release programs, specific automated information systems are being developed. Evaluation standards have been developed in the area of residential aftercare.

Through co-operation between various components of the Ministry of the Solicitor General, a committee has been formed to address and coordinate the need for a consistent approach to statistics gathering, ensuring a common understanding

of such terms as *recidivism rates*, *parole grant rates*, *parole decision concordance rates*, and *percentage of sentence served prior to release on full parole*. The parole grant rate is the percentage of paroles granted measured against the number of parole applications. The parole concordance rate measures the percentage of consistency between Correctional Service of Canada recommendations and the actual decision taken by the National Parole Board. The percentage of sentence served prior to release on parole provides a valuable tool which allows the Service to measure how much of a sentence has been served.

The recidivism, parole grant and concordance rates, as well as the percentage of sentence served will be monitored and analysed carefully so that the Service may manage its resources more effectively by ensuring that low risk inmates are considered for release in a timely fashion.

With these three information systems being developed and reviewed, the Service will be able to better administer the sentences of all inmates and maximize their chances to return to the community as law-abiding citizens.

Performance Goals for 1984-85

- To determine resource levels, to identify needs for additional resources and to obtain from Treasury Board an increase in person-years in the areas of case preparation and case supervision.
- To ensure that adequate resourcing is provided to the regions for developing and implementing new program initiatives to provide support and treatment to offenders demonstrating special needs, specifically alcoholics, sexual offenders, drug offenders and long-term offenders.
- To support female offenders and native offenders through program initiatives directed specifically to them, such as the enrichment program at the Prison for Women and Native Spiritual programs.
- To develop and implement standards for social development and establish, at regional and national levels, mechanisms to monitor compliance.
- To develop operational standards for field (institutional) psychological services; to extend the availability of psychological services to minimum security institutions and community parole officers and to train Correctional Service field staff in the techniques of detecting and preventing suicidal behaviour.
- To automate the inmate security classification review matrix with the addition of control mechanisms to provide:
  (a) current data on the personal versus actual security classification of inmates on an institutional, regional and national basis;
  (b) explanations of discrepencies between inmate security levels and professional recommendations so that the information can be used for long-range accomodation planning;
  (c) a reliable review system for the timely reconciliation of classification discrepencies by classification decision-makers in the regions.
- To achieve uniform national application of the new administrative segregation policy and procedures so that the Service can account for all administrative segregation decisions, and to ensure that inmates benefit from the principle of fair treatment.
- To promulgate a new policy and procedures on protective custody on the basis of experience gained from application of the interim policy.

5. Education, Training and Employment of Inmates

The four main elements in this activity are:

Industries Division which manufactures goods in 96 different shops at 22 institutions. These range from small operations producing one or two units at a time to larger operations producing high volumes of a few products on a batch production line basis. Major products include upholstered and modular officer furniture, mail transfer boxes, mail bags, shoes and clothing.

Automated Document Processing (ADP) Division, a service bureau,

Resource Summary: Offender Case Management

	BUDGET 1983-84		ACTUAL 1983-84		ACTUAL 1982-83		ACTUAL 1981-82	
	000's$	PY*	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY
Offender Programs— General	4,941	104	4,848	143	4,573	163	4,539	160
Chaplaincy	2,594	21	2,894	23	1,636	14		
Social and Community Programs	27,753	356	26,507	332	21,873	362	19,337	336
Case Management	55,952	1,208	57,450	1,234	54,964	1,125	86,487	2,267
Psychology	3,656	83	3,522	73	2,932	76	—	—
Living Unit	44,988	1,109	43,066	1,107	37,905	1,057	—	—
Total	139,884	2,881	138,287	2,912	123,883	2,797	110,363	2,763

*Person-Years

offering diversified micrographics, word processing, data entry, data processing and videotex page creation, as well as mailing and distribution services.

Under the *Penitentiary Act* and Regulations, the Correctional Service is restricted to selling goods and services produced by inmate labor to federal, provincial and municipal governments or to charitable, religious or non-profit organizations unless special authorization is obtained from Treasury Board. Approximately 73 per cent of sales are made to federal government departments and agencies.

Education and Training is delivered through 23 schools in penitentiaries at security levels S3 to S7 and operating within eight provincial educational jurisdictions. Each school offers academic education and vocational skills development, ranging from literacy and life skills programs to college certificate/diploma programs as well as the university degree program. In the vocational areas, programs focus on the development of various generic skills in a number of trades. The academic and vocational curricula are being gradually integrated.

Generally, a penitentiary school is supervised by an Assistant Warden, Education and Training, who is the school principal. Teaching is carried out by staff teachers and by teachers from municipal boards of education, community colleges and universities under contract. By the end of 1983-84, the Correctional Service employed 307 teachers of whom 126 were under contract. In addition, 181 teachers are full-time employees of the Service and 98 others are employed in various administrative and support roles. These include 11 staff members who provide policy direction and supervision at regional and national headquarters.

Agribusiness Division comprises five farms and 18 greenhouse operations at seven locations. Produce includes pork, beef, vegetable and dairy products. All products of agriculture operations are transferred to Food Services. About 30 per cent of the Service's food requirement is provided by the agriculture program.

Revenue Generation and Inmate Incentives

The Service has two complementary initiatives: to increase the capacity for providing work and training opportunities to inmates and, where appropriate, to increase the emphasis on work plans that will generate revenue from third parties, helping offset the operating costs of the Service or contributing directly to its self-sufficiency.

Because the Service does not as yet have detailed cost accounting systems, it is difficult to measure, on a cost/benefit basis, the effectiveness of those programs intended to offset the operating costs of the Service. Until these systems are operating, the levels of revenue generated are the only indicators of performance.

Although inmates themselves must make the important choices and accept final responsibility for personal development, the Service operates programs to encourage inmates to participate in a full range of activities. Pay for work performed is one incentive of this approach. Others include inmate expenses associated with inmates participating in the temporary absence and day parole programs, and the cost of subsidizing provincial tobacco tax. This subsidization began in 1977 as a result of a reciprocal arrangement with the provinces. As inmate rates of pay increase, this subsidy will be eliminated. During 1983-84, $10.4 million was spent on the inmate pay program.

Initiatives and Results

(a) *To produce manufactured goods with a value of $12.9 million.*

Actual sales and increased finished goods inventory level reached $10.6 million. This failure to reach target resulted from lower-than-anticipated sales to Supply and Services Canada and Canada Post Corporation.

(b) *To produce approximately 30 per cent of the Service's food needs with a market value of $4 million.*

The market value of agricultural commodities produced during 1983-84 was $4.2 million, an increase of nine per cent over 1982-83.

(c) *To expand the automated document processing operation and improve its revenue picture.*

During 1983-84, the ADP Division employed an average of 112 inmates or one per cent of all inmates available for employment. Forty-seven new jobs were created during the year.

Revenues generated by ADP during 1983-84 were $394,127, an overall increase of 29.5 per cent from 1982-83. Diversification into data processing and Telidon page creation was accomplished during the year, resulting in increased work opportunities.

ADP will be moving in the direction of integrated services utilizing the converging technologies as well as specialized market initiatives designed to create contemporary job opportunities for inmates.

(d) *To contain inmate unemployment at 7 per cent or less of the total inmate population available for work.*

On an average daily basis, only 465, or 4 per cent, of all inmates available for employment were unemployed during 1983-84. Inmates unavailable for work include those on temporary absence or day parole, in segregation, dissociation or special handling units, in hospital, or unlawfully at large. (For more detailed information on employment of inmates, see Appendix 8.)

(e) *To maintain the pupil/teacher ratio at 8:1 and to reduce or maintain the operational cost per full-time student at the 1981-82 constant dollar level of $9,861.*

The target student/teacher ratio of 8:1 for 1983-84 was maintained

and exceeded with an actual ratio of 9.02:1.

The actual cost per student in 1983-84 was $11,179, or $9,558 in 1981-82 constant dollars, slightly below the target figure.

Performance Goals for 1984-85

- To develop $13.6 million in sales of industrial products and to provide orders (at sales value) for industrial production to the regions according to the following schedule:

Atlantic	$1,632,000
Quebec	$4,148,000
Ontario	$4,420,000
Prairies	$2,244,000
Pacific	$1,156,000

- To have an industrial contribution margin of 15 per cent after payment for materials, inmate labour, sales commissions and freight charges.
- To ensure that the level of inventory of industrial finished products represents, on average, no more than 33 per cent of the yearly manufacturing plans.
- To produce agricultural commodities to a market value of $4.5 million.
- To integrate ADP services utilizing the converging technologies as well as specialized market initiatives designed to create contemporary job opportunities for inmates.
- To develop and implement strategies aimed at employing 94 per cent of the available inmate population.
- To maintain the student:teacher ratio at 9.5:1 and to maintain the operation cost per full-time student at or below the 1981-82 constant dollar level of $9,861.

Resource Summary: Education, Training and Employment of Inmates

	BUDGET 1983-84		ACTUAL 1983-84		ACTUAL 1982-83		ACTUAL 1981-82	
	000's$	PY*	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY
Industries	30,641	336	23,399	338	22,301	321	22,058	326
Education and Training	24,291	300	23,083	286	20,101	277	17,710	281
Agriculture Operations	7,636	74	5,810	76	5,577	75	4,805	70
Automated Document Processing					1,238	5		
Inmate Incentives	10,895	—	10,203	—	9,708	—	8,975	—
Total	73,463	710	62,495	700	58,925	678	53,548	677

*Person-Years

6. *Health Care*

Health Care Services: Twenty-six health care centres, located in maximum and medium security institutions, serve 40 institutions. Institutions that cannot be provided with services, due to their geographic remoteness from a health care centre, make arrangements with local clinics, hospitals and physicians in nearby communities. Health care centres are organized and staffed primarily to provide out-patient and ambulatory services, although a limited number of beds are set up for short-term bed care, including post-operative care, where hospital facilities are not required. Health care centres coordinate access to the full range of community medical services for diagnosis, treatment and rehabilitation when their own resources are not appropriate.

Psychiatric Services: Psychiatric services are provided on an in-patient and out-patient basis for all institutions. Short-term or minor problems may be handled in institutions by consultant psychiatrists and health care centre staff, or by professional staff from Regional Psychiatric Centres providing an out-patient service. Patients who require hospitalization, or those who may benefit from longer term care, are transferred either to provincial facilities or to one of three Regional Psychiatric Centres located in the Pacific, Prairies and Ontario regions. Quebec region's psychiatric services are provided exclusively by l'Institut Philippe Pinel on contract.

Initiatives and Results

(a) *To continue the Service's efforts toward obtaining accreditation by the Canadian Council on Hospital Accreditation (CCHA) in both Psychiatric Centres and institutional ambulatory care centres.*

A priority was given to ensuring that the Regional Psychiatric Centre, Prairies, was operating at a level consistent with Standards required by the Canadian Council on Hospital Accreditation. The survey by CCHA will be conducted in October 1984. This priority was established in order that resource allocations contingent upon CCHA accreditation would be continued, and to meet the intent of the Agreement between the Crown and the University of Saskatchewan that this forensic psychiatric facility, built on University property, would provide care equivalent to that provided to citizens in the community.

The Regional Psychiatric Centre, Prairies, is accreditated by CCHA, as is the Health Care Centre in Edmonton Institution.

(b) *To develop and implement a treatment program for violent and*

aggressive inmates, which can be offered at the institutional level.

The Regional Psychiatric Centre (R.P.C.), Prairies, offers a "Therapeutic Community Program" for patients diagnosed as suffering from a personality disorder, generally antisocial type. There are 24 beds available and the average length of treatment for each individual is nine months. The R.P.C., Pacific, offers a program to violent offenders. Thirty-one beds are available for this program and the duration of treatment is up to two years. Both these programs require a high staff-inmate ratio and, for this reason, further study of the feasibility of introducing such a program at the institutional level is required.

(c) *To establish a data base which will identify the psychiatric and mental health care needs of inmates in order to facilitate developing alternative methods of program delivery for both specialized and general inmate populations.*

Observations by both administration and health care personnel indicate that the numbers of inmates requiring psychiatric care or specialized mental health programs are increasing. The data base project was originally planned to facilitate planning for this group. However, the scope of the project has been expended to include data concerning all health care needs of the inmate population. The first phase of the project will be completed in September, 1984. Full implementation is planned over a two-year period.

Performance Goals for 1984-85

1. To develop national plans to meet the needs of developmentally handicapped inmates and those suffering from chronic mental illness

2. To develop and implement a strategy for the in-service education and development of nurses employed by CSC in order to enhance the recruitment and retention of nursing staff.

3. To develop and implement a more efficient system of dispensing and administering medication to inmates.

7. Technical Services

Technical Services manages major construction projects such as building new institutions and undertaking major renovations to older ones.

Engineering and maintenance maintains and projects the lands and equipment requirements of the Service and manages the vehicle fleet, fire safety and energy conservation operations.

Material Management provides for the acquisition, storage and issue of equipment and materials for all activities in the institutions, including the operation of inmate canteens.

Telecommunications and Electronics installs, tests and maintains electronic and telecommunications equipment. This group is also responsible for research and development of electronic devices and systems which will make the Service's operations more cost-effective.

Food Services provides meals for inmates and duty meals for staff.

Initiatives and Results

(a) *To complete that portion of the Correctional Service's Accomodation Plan applicable to 1983-84 at an estimated cost of $99 million.*

Continued revision of the long and short-term accommodation plan was necessary to avert a possible shortfall of 4,000 cells by 1992-93, resulting from unprecedented growth in the inmate population. A National Headquarters Accommodation Planning Committee was established in 1983 to develop, review and assess plans to meet these expansion needs. Current plans emphasize the need to provide new accommodation and to reduce over-crowding in 1986.

Additional temporary contingency measures provided for a potential increase in capacity in 1983-84 of approximately 1,100 beds through the use of trailer units, double-bunking and renovation of existing space.

In 1983-84, a new institution was completed at Drummondville, Quebec, as well as two new living units at La Macaza, Quebec, and two 48-cell segregation units at Kent and Edmonton maximum security institutions. Major construction activity began for the 330-cell Atlantic institution at Renous, New Brunswick and the 388-cell Donnaconna facility in Quebec. Work commenced on the Special Handling Units at Ste-Anne-des-Plaines and Prince Albert, both of which are expected to be commissioned in September,1984. Planning is well advanced for other projects scheduled to start in 1984-85, with Master Development Plans reaching final stages for 18 institutions.

During 1983-84, $67 million was spent on major capital projects. An expenditure of $138 million is forecast for 1984-85 and expenditures are expected to continue at that level for the next three years.

Resource Summary: Health Care

	BUDGET 1983-84		ACTUAL 1983-84		ACTUAL 1982-83		ACTUAL 1981-82	
	000's$	PY*	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY
Health Care	38,890	515	36,174	497	35,043	533	31,551	526

*Person-Years

(b) *To complete development and implementation of the food services management system, to ensure that the food provided meets acceptable nutrition standards and is supplied in sufficient quantity.*

In 1983-84, Food Services provided 15.5 million meals to staff and inmates at an average daily ration cost of $3.03 per person.

The Food Service ration control system has been implemented in all regions, improving menu variety and nutrition. While the number of meals served increased by 16 per cent, ration costs increased by only 1.2 per cent in constant dollars. The computerized Food Service Management Information System was implemented at Ferndale Institution (Pacific Region) in 1983-84. This allows for centralized menu and recipe control, more accurate meal production planning, inventory and ingredient control.

(c) *To continue development and implementation of the materiel management information system (MMIS) to ensure provision of materiel in a more efficient manner and to improve inventory and asset control.*

A pilot project for inventory control and inventory planning was conducted in Laval to ensure the system met identified user requirements. With the successful completion of the pilot project, the system is being implemented nationally.

Subsequently, work began on performance indicators and procurement modules. Work will begin early in 1984-85 on the financial interface to FINCON, the final module of the MMIS.

(d) *To complete implementation of the manual maintenance management system and to have all major institutions on the system by March, 1986.*

The computer program was written this year for the manual maintenance management system being introduced in all institutions. Information generated from this system is expected to contribute to increased productivity and enhanced levels of maintenance at each institution.

(e) *To continue development and implementation of the electronic perimeter intrusion detection system (PIDS), for installation in 27 major institutions to be completed by 1986-87.*

PIDS has been installed and is operating at Edmonton Institution, RPC Saskatoon, Matsqui, Millhaven, and Joyceville Institutions, and at the RPC Pacific. Installation is underway at Archambault and Stony Mountain. Additionally, PIDS is being incorporated into the institutions under construction at Drummondville, RRC Quebec, and the Saskatchewan Penitentiary SHU. The implementation of PIDS is expected to reduce operational costs to 40 per cent less than that of guard tower operations. Planning and contracted work has been completed for installation of PIDS in Kent, Warkworth, Collin's Bay, Saskatchewan and Springhill institutions in 1984-85.

Performance Goals for 1984-85

- To complete that portion of the accomodation plan applicable to 1984-85, at an estimated cost of $138.7 million. The overall plan is scheduled to be completed by 1994. It includes construction of nine new institutions, upgrading and/or expansion of 26 existing institutions, and closing of three.
- To improve the control systems for food quality, nutrition, and raw food costs. To implement market pricing of Agribusiness products.
- To implement nationally the inventory control and planning module of the Materiel Management Information System; to develop an Assets Management Information System as well as a conceptual design of the performance indicators and procurement modules.
- To complete implementation of the Manual Maintenance Management System in six of the remaining 12 institutions. To test and evaluate the computerized Maintenance Management System in a pilot institution and apply for approval for nation-wide implementation.
- To continue development and installation of electronic perimeter intrusion detection systems in 16 major institutions. It is planned to complete seven installations in 1984-85. All installations are scheduled for completion by 1985-86. To continue to investigate the applications of electronics technology to the Service's operations.

Resource Summary: Technical Services

	BUDGET 1983-84		ACTUAL 1983-84		ACTUAL 1982-83		ACTUAL 1981-82	
	000's$	PY*	000's$	PY	000's$	PY	000's$	PY
Technical Services — General	111,445	110	97,045	119	59,453	98	55,405	50
Material Management	13,635	157	10,905	166	10,936	160	10,352	208
Food Services	28,378	272	27,407	292	25,607	265	23,274	269
Institutional Services	12,129	116	14,289	119	13,253	114	6,610	115
Engineering Architecture and Properties	42,308	641	46,124	654	41,498	637	39,118	657
Telecommunications and Electronics	2,586	10	11,649	10	3,553	9	3,158	9
Total	210,481	1,306	207,419	1,360	154,300	1,283	137,917	1,308

*Person-Years

Appendices

The following statistical tables provide further detailed information on the operations of The Correctional Service of Canada:

1. Average Number of Offenders on Register
2. Financial Performance by Activity
3. Expenditures for the Past Four Years by Activity
4. Person-Year Utilization
5. Expenditures for Assistance to Private Agencies
6. Revenues
7. Cost of Maintaining Offenders - Summary
8. Average Number of Employed Inmates
9. Number of Security Incidents
10. International Transfers

Appendix 1

*Average Number of Offenders on Register**

	1983-84	1982-83	1981-82
Inmates	11,523	10,638	9,765
Parolees and Mandatory Supervision	5,762	5,276	5,272
Total	17,285	15,914	15,037

* The average number of inmates on register at an institution includes those who may be living in the community on day parole, who are on temporary absence, or who may be hospitalized or unlawfully at large. The average number of parolees and offenders released under mandatory supervision (M.S.), for the purposes of this table, does not include federal day parolees.

Appendix 2

*Financial Performance by Activity ($000)**

	1983-84		
	Estimates	Actual	Change
Custody of Inmates	134,095	130,747	3,348
Offender Case Management	139,884	138,287	1,597
Education, Training and Employement	73,463	62,495	10,968
Health Care	38,890	36,174	2,716
Technical Services	210,481	207,419	3,062
Planning and Management	19,421	18,987	434
Administration	50,789	57,810	(7,021)
Original Estimates	667,023	651,919	15,104
Supplementary Estimates and other authorized changes	10,872		
Total Appropriation	677,895	651,919	25,976

* The lapse of approximated $26 million represents 3.8 per cent of the Correctional Service's total appropriation. Approximately $7 million, or 27 per cent of this was due to the Service's response to government restraint measures. The remaining $19 million was due primarily to:

- lapse of overtime dollars related to the Service's efforts to contain or reduce overtime through improved control and monitoring ($5.3 million).
- lapse of salaries dollars ($2.7 million).
- lapse in other operating expenses ($6.7 million).
- lapse in capital funds ($4.2 million).

Appendix 3

*Expenditures for the Past Four Years by Activity**

($000's)

Year	Planning and Management	Custody of Inmates	Education, Training and Employment	Offender Case Management	Health Care	Technical Services	Administration	Total
1980-81								
Operating	$13,638	$91,734	$47,779	$95,823	$24,523	$75,057	$35,134	$383,688
Capital	159	496	2,405	675	148	33,129	485	37,497
Total	13,797	92,230	50,184	96,498	24,671	108,186	35,619	421,185
1981-82								
Operating	15,676	108,026	51,312	109,582	31,340	88,352	41,677	445,965
Capital	443	603	2,236	781	211	49,115	955	54,344
Total	16,119	108,629	53,548	110,363	31,551	137,467	42,632	500,309
1982-83								
Operating	16,014	116,676	56,506	123,326	34,836	93,818	48,463	489,639
Capital	983	612	2,419	557	207	60,482	928	66,188
Total	16,997	117,288	58,925	123,883	35,043	154,300	49,391	555,827
1983-84								
Operating	$17,204	$130,064	$59,967	$137,643	$35,923	$100,052	$56,391	$537,244
Capital	1,783	683	2,528	644	251	107,367	1,419	114,675
Total	18,987	130,747	62,495	138,287	36,174	207,419	57,810	651,919

* Expenditures in this table are in thousands of current dollars, not inflation-adjusted constant dollars.

Person-Year Utilization

	1983-84	1982-83	1981-82
Planning and Management	288	270	300
Administration	1,154	1,091	1,021
Custody of Inmates	3,322	3,306	3,378
Offender Case Management	2,912	2,797	2,763
Education, Training and Employment	700	678	677
Health Care	497	533	526
Technical Services	1,360	1,283	1,308
	10,233	9,958	9,973

Appendix 5

Expenditures for Assistance to Private Agencies

	Actual 1983-84	Actual 1982-83	Actual 1981-82
Expenditures for private after-care services*	10,268,326	8,054,000	6,326,000
Contributions:			
Frontier College	72,095	55,955	
Canadian Association for the Prevention of Crime	22,000	22,000	22,000
L'Association des rencontres culturelles avec les détenus	50,995	47,000	44,000
M2/W2 Association of New Westminster, B.C.	42,400	40,000	36,000
Operation Springboard, Toronto	62,000	60,808	54,000
Prison Fellowship of Canada	9,222	7,014	
St. Leonard's Society of Canada	21,000	40,000	
Prison Arts Foundation	25,700	24,250	
University of Saskatchewan	25,000		
Canadian Training Institute	16,500		
Atlantic Association of Transitional Centres	2,750		
Elizabeth Fry Society	1,000		
Association des services de réhabilitation sociale	29,367		
Service d'aide des prisonniers	8,300		
Y.M.C.A.	1,552		
Maison Painchaud	10,000		
Centre des services sociaux de Montréal	3,000		
Corporation de diffusion des arts carcéraux	5,000		
Bridge House, Kingston, Ontario	3,500		
John Howard Society of Ontario	10,000		
Native Counselling Services of Alberta	217,889		
Native Clan Organization	80,837		
Seventh Step Society of Alberta	4,000		
Allied Indian and Métis Society	92,640		
Other	56,276		
Total	816,747	353,803	156,000

* Includes community assessments, parole supervision and temporary absence supervision as residential after-care services.

Appendix 6

Revenues ($000)

	1983-84	1982-83	1981-82
Industries and Automated Document Processing	7,721	10,308	7,467
Agribusiness	1,398	1,280	996
Inmate Canteen	5,245	4,537	4,036
Board and Lodging paid by inmates	194	135	164
Other revenue*	2,728	2,751	1,777
Total	17,286	19,011	14,440

* Income derived from federal-provincial agreements for inmate maintenance ($833,000), rental by staff of CSC - owned housing ($116,000), psychiatric services provided under contract ($791,000), refund of previous year's expenditures ($718,000) and miscellaneous income items ($270,000).

Appendix 7

Cost of Maintaining Offenders — Summary

1983-84

	Average population	Total cost	1983-84 Average annual cost per offender	1982-83 Average annual cost per offender
Maximum — Male[2]	3,423	169,300,444	49,460	47,942
Maximum — Female	100	5,669,265	56,693	62,872
Medium	5,453	193,133,884	35,418	34,223
Minimum	577	18,392,866	31,877	31,715
Farm	501	17,093,409	34,119	36,548
C.C.C.	395	8,303,204	21,021	21,213
Total Cost At Institutional Level[4]	10,449[1]	411,893,072	39,419	38,575
Cost of Centres not in Operation	10,449	428,146	41	14
Staff College Costs	10,449	5,528,078	529	499
Parole Office Costs	6,672	25,446,597[3]	3,814	3,273
NHQ Costs	17,121[6]	43,032,999	2,514	2,473
RHQ Costs	17,285[5]	50,915,030	2,946	2,782
Total	17,285	537,243,922	31,082	29,871

[1] Represents the average number of inmates actually in institutions (the "midnight count").
[2] The maximum male category includes 24 inmates housed in Her Majesty's Penitentiary, St. John's, Newfoundland at a cost of $389,662.
[3] Represents the percentage of total operating costs related to parole supervision.
[4] Parole office operating costs relating to community assessment and case preparation have been reallocated to the institutions based on average inmate population.
[5] Average population includes 164 federal inmates housed in provincial institutions. Cost includes billings from the provinces under federal/provincial agreements for the maintenance of federal inmates in provincial institutions ($5,871,307) and for parole suspension services ($2,329,351).
[6] Represents the total number of inmates actually in the institutions plus parolees on federal and provincial day parole, full parole and mandatory supervision.

Appendix 8

Average Number of Employed Inmates

	1983-84	1982-83	1981-82
Industries	1,247	1,286	1,227
Agriculture	329	229	192
Education and Training			
— students	1,980	1,796	1,737
— clerks	149	142	113
Technical Services	3,186	3,041	2,904
Offender Programs	582	553	511
Automated Document Processing	112	108	107
Special Employment Programs	30	78	113
Other employment	172	208	141
Total Number Employed	7,787	7,441	7,045
Unemployed	465	474	595
Inmates not available for work*	3,271	2,723	2,125
Total Inmates	11,523	10,638	9,765

* Inmates unavailable for work include those on temporary absence or day parole, in segregation, dissociation or special handling units, in hospital or unlawfully at large.

Appendix 9

Number of Security Incidents

Category	Number of Incidents 1983-84	1982-83	1981-82
Murder	14	6	7
Attempted murder	—	0	4
Assaults on inmates (by inmates)	416	330	263
Assaults on staff (by inmates)	120	126	113
Suicides	16	16	11
Attempted suicides	51	65	63
Escape rate (per 1000 inmates)	20	24	23
Use of Force			
— firearms	41	65	38
— gas	81	33	47
Hostage-taking	4	4	5

*International Transfers**

Year	No. of Transfer Operations	Country	Transferred to Foreign Country	Transferred to Canada
1978	1	U.S.A.	40	29
1979	3	U.S.A.	24	16
	3	Mexico	0	9
1980	5	U.S.A.	15	14
1981	3	U.S.A.	5	12
	1	Peru	0	1
1982	1	U.S.A.	3	4
	1	Peru	0	1
1983	7	U.S.A.	4	21
	1	Mexico	0	3
	2	Peru	0	4
1984	2	U.S.A.	0	2
	1	Mexico	0	1
	1	Peru	0	2
Sub-Total	22	U.S.A.	91	98
	5	Mexico	0	13
	5	Peru	0	8
Total	32		91	119

* March 31, 1984

Rapport annuel du Solliciteur général 1983-1984

Le Secrétariat

La Gendarmerie royale du Canada

La Commission nationale des libérations conditionnelles

Le Service correctionnel du Canada

Canada

Solliciteur général Canada

Solicitor General Canada

Le Secrétariat

La Gendarmerie royale du Canada

La Commission nationale des libérations conditionnelles

Le Service correctionnel du Canada

Publié avec l'autorisation de
l'hon. Elmer MacKay, CP, CR, député,
Solliciteur général du Canada

Publié par la Division des communications,
Direction des programmes,
Secrétariat du Ministère

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1985

N° de cat. JS1-1984

ISBN 0-662-53480-4

Solicitor General of Canada
Solliciteur général du Canada

The Honourable Elmer MacKay
L'honorable Elmer MacKay

À Son Excellence
La très honorable Jeanne Sauvé
Gouverneur général du Canada

Madame le Gouverneur général,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du ministère du Solliciteur général pour l'année financière commençant le 1er avril 1983 et se terminant le 31 mars 1984.

Veuillez agréer, madame le Gouverneur général, l'assurance de ma très haute considération.

Elmer MacKay, C.P., C.R., député

Ottawa, Canada
K1A 0P8

Canada

Table des matières

Le ministère du Solliciteur général 1

Le Secrétariat 3
- Attributions 3
- Direction des politiques 4
- Direction de la police et de la sécurité 6
- Direction des programmes 8
- Direction de l'administration 15
- Bureau des systèmes intégrés 15
- Annexes: A. Ministère du Solliciteur général 17
- B. Secrétariat du Ministère 20

La Gendarmerie royale du Canada 23
- Attributions 23
- Organisation 26
- Application des lois et décrets fédéraux 27
- Services de police à contrat 37
- Services canadiens de police 38
- Administration 42

La Commission nationale des libérations conditionnelles 49
- Attributions 49
- Faits saillants 50
- Aperçu des activités de 1983-1984 50
- Activités prévues en 1984-1985 54

Le Service correctionnel du Canada 55
- Attributions 55
- Organisation 57
- Objectifs 57
- Planification et gestion 57
- Administration 57
- Garde des détenus 57
- Gestion des cas 57
- Education, formation et emploi des détenus 57
- Services de santé 58
- Services techniques 58
- Annexes: 75
  1. Nombre moyen de détenus inscrits au registre 76
  2. Rendement financier par activité 76
  3. Dépenses au cours des quatre dernières années, par activité 77
  4. Utilisation des années-personnes 78
  5. Sommes consacrées à l'aide aux organismes privés 79
  6. Recettes 80
  7. Coût d'entretien des détenus — État ventilé 80
  8. Nombre moyen de détenus employés 81
  9. Incidents liés à la sécurité 81
  10. Transfèrements internationaux 82

Le ministère du Solliciteur général

Le ministère du Solliciteur général regroupe, sous la direction et la surveillance du Solliciteur général, les principaux éléments opérationnels du gouvernement fédéral qui s'occupent de l'administration du système de justice pénale.

À l'heure actuelle, ces principaux éléments sont:

- le Secrétariat du Ministère, qui assure l'orientation générale des programmes du Ministère, coordonne ces derniers et assure certains services centralisés dans des domaines comme la recherche et la statistique;
- la Gendarmerie royale du Canada, organisme fédéral d'application de la loi qui offre des services de police à huit provinces, aux deux territoires et à près de 200 municipalités;
- le Service correctionnel du Canada, service fédéral des pénitenciers qui est chargé d'administrer les peines de deux ans ou plus imposées par les tribunaux et de préparer les détenus à leur réinsertion sociale; et
- la Commission nationale des libérations conditionnelles, qui est chargée d'accorder la mise en liberté sous condition et de prendre part au travail de réadaptation que cela suppose.

Au cours de l'année financière 1983-1984, le Ministère a utilisé 31 813 années-personnes, soit une augmentation de 0,8 % par rapport à 1982-1983, et engagé des dépenses de 1,5 milliard de dollars, soit une augmentation de 13,4 % par rapport à l'année précédente.

Dans le présent rapport, chacun des quatre éléments principaux du Ministère revoit en détail ses opérations de l'année financière 1983-1984 et ses initiatives en matière de mesures législatives et de politiques, tout en donnant un aperçu de ses priorités et activités prévues pour 1984-1985.

Organigramme du Secrétariat, 1983-84

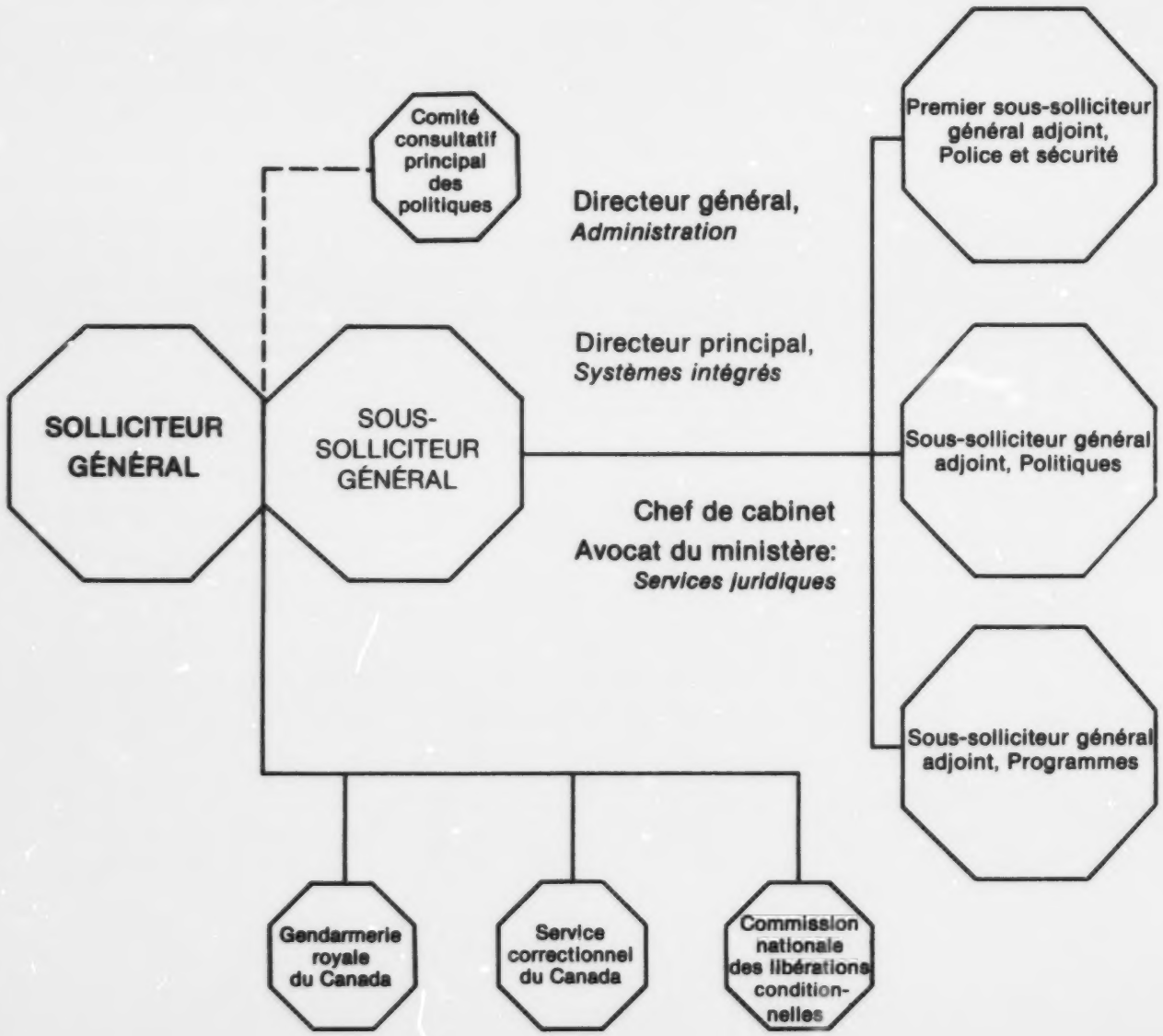

Le Secrétariat

Attributions

Le Secrétariat a pour rôle principal d'élaborer et de coordonner la politique du Ministère. Il est dirigé par le Sous-solliciteur général qui, ainsi que les chefs de la Gendarmerie royale du Canada, du Service correctionnel du Canada et de la Commission nationale des libérations conditionnelles, fait partie du Comité consultatif principal des politiques.

Le Secrétariat oeuvre surtout dans quatre grands domaines fonctionnels: le système de justice pénale, les services correctionnels, la police et la sécurité. Sur le plan organisationnel, il est composé de trois directions opérationnelles, soit celles des Politiques, de la Police et de la Sécurité et des Programmes, ainsi que de la Direction de l'administration et du Bureau des systèmes intégrés. Au cours de l'année financière 1983-1984, il a utilisé 291 années-personnes et a dépensé 28,1 millions de dollars.

Direction des politiques

La Direction des politiques a pour rôle d'élaborer des politiques et de conseiller le Solliciteur général, le Sous-solliciteur général et les organismes du Ministère. Elle remplit également une autre fonction essentielle, soit assurer la liaison avec les autres autorités du domaine de la justice pénale, c'est-à-dire avec les autres directions du Secrétariat, les organismes du Ministère, divers ministères et organismes fédéraux et provinciaux, et des organismes du secteur privé.

La Direction est avant tout chargée de la planification stratégique au Ministère, notamment de l'élaboration du Plan stratégique annuel. Elle fait fonction de planificatrice et de coordinatrice de plusieurs réunions fédérales-provinciales où il est question de sujets qui intéressent le Ministère. Depuis 1981, elle dirige la participation du Ministère aux travaux de réforme de la procédure et du droit pénaux entrepris avec le ministère de la Justice et la Commission de réforme du droit du Canada. Elle a également joué un rôle de premier plan dans l'élaboration des propositions de politiques qui ont abouti à l'adoption de la *Loi sur les jeunes contrevenants*.

La Direction des politiques analyse les propositions faites par le Service correctionnel du Canada et la Commission nationale des libérations conditionnelles et donne des conseils, suggère des solutions de rechange et fait des recommandations au Sous-ministre et au Ministre sur tous les aspects du domaine correctionnel qui intéressent le Solliciteur général.

La Direction compte trois divisions, soit la Division des politiques en matière de justice pénale, y compris les politiques sur les armes à feu, la Division des politiques sur les questions correctionnelles et la Division des politiques sur les jeunes contrevenants.

Faits saillants de 1983-1984

Politiques en matière de justice pénale

Niveau international

La Division des politiques en matière de justice pénale est principalement chargée de coordonner la préparation et la participation du Canada au septième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, qui aura lieu en 1985. Les gouvernements sont officiellement invités à participer au Congrès et à présenter leurs positions sur les sujets à l'ordre du jour. Ces derniers traitent de questions telles que les dimensions nouvelles de la criminalité et de la prévention du crime dans le contexte du développement, les victimes de la criminalité, la délinquance juvénile, et la formulation et l'application des normes des Nations Unies en matière de justice pénale.

Pour planifier et diriger la participation du Canada à cette importante réunion, un groupe de coordination a été mis sur pied en janvier 1984. De plus, des plans sont en voie d'élaboration pour assurer la pleine participation d'autres ministères fédéraux, des gouvernements provinciaux et d'organismes non gouvernementaux à l'élaboration des positions du Canada.

Au cours de l'année, la Division a également dû répondre aux demandes faites par les Nations Unies et par d'autres organismes internationaux pour obtenir des renseignements et des statistiques sur le système de justice pénale du Canada, et donner des conseils en matière de politiques sur les positions du Canada relatives aux résolutions présentées au Conseil économique et social (ECOSOC) et à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Victimes

Le Rapport du Groupe d'étude fédéral-provincial canadien sur la justice pour les victimes d'actes criminels a été publié à l'été 1983. Il contenait 79 recommandations d'améliorations à apporter aux lois, aux politiques et aux programmes relatifs aux services d'aide aux victimes. Le gouvernement fédéral et les provinces ont examiné ces recommandations et convenu de former un groupe de travail fédéral-provincial qui assurera le suivi des recommandations et élaborera des stratégies de mise en oeuvre, y compris un examen des mécanismes de financement. La Direction des politiques fait partie de ce groupe de travail.

Armes à feu

En août 1983, le rapport final de l'évaluation indépendante, échelonnée sur trois ans, des mesures législatives sur le contrôle des armes à feu a été publié et diffusé pour inviter les commentaires du public. L'étude a constaté qu'il y avait de nombreux changements positifs dans les modes d'utilisation des armes à feu et dans le sentencing et que les nouvelles mesures législatives donnaient donc de bons résultats. Les réponses du public, par leur nombre et leur nature, indiquent que les mesures de contrôle des armes à feu sont généralement acceptées.

Le programme destiné à assurer le maniement sécuritaire des armes à feu et inauguré à l'automne de 1982 est toujours largement accepté. Par ailleurs, la série de films fixes sur le maniement des armes à feu qui est destinée aux écoles publiques a obtenu des prix pour son excellence lors du *Industrial Film Festival*, aux États-Unis.

Il existe toujours d'étroites relations de travail avec les provinces grâce à la cinquième conférence annuelle des chefs provinciaux et territoriaux des préposés aux armes à feu, qui a eu lieu en mai 1983.

Réforme du droit pénal

Les projets de réforme du droit pénal concernant le sentencing, la conduite en état d'ébriété, le vol et la fraude, la fraude informatique, l'outrage au tri-

bunal et les jurys ont donné lieu à des propositions d'ordre législatif formulées dans le projet de loi modifiant le droit pénal (1984) (projet de loi C-19). Ce projet de loi a été déposé à la Chambre des communes en février 1984 par le Ministre de la Justice.

De plus, la Direction s'est également occupée de divers projets:

- dans le domaine des pouvoirs de la police, elle a tenu des consultations avec des groupes intéressés, en collaboration avec la Direction de la police et de la sécurité, sur les sujets suivants: perquisitions, fouilles et saisies; interrogatoire des personnes sous garde; méthodes d'investigation; identification par témoin oculaire; contrainte policière; justifications et défenses; arrestation; désaffectation des biens saisis; télémandats et mandats de main-forte. Elle s'est en outre intéressée à l'aspect juridique et à la question de l'élaboration des politiques en ce qui a trait aux définitions et aux pouvoirs des agents de la paix et des policiers, à la direction et au contrôle des enquêtes criminelles et à la surveillance électronique.

- dans le cadre de la réforme du droit correctionnel, elle a préparé un document de travail qui a été distribué en janvier 1984 aux gouvernements, aux services de police, aux universités, aux organismes du secteur bénévole, et aux personnes et groupes de citoyens intéressés.

Politiques sur les questions correctionnelles

La Direction donne des conseils, propose des solutions de rechange et fait des recommandations au Sous-ministre et au Ministre sur de nombreuses questions relatives aux services correctionnels qui mettent en jeu les responsabilités du gouvernement fédéral et de ses organismes, le Service correctionnel du Canada et la Commission nationale des libérations conditionnelles. Elle dirige ou coordonne des études sur des questions importantes en matière de politique, qui touchent un ou plusieurs des éléments du Ministère ou qui ont des liens avec d'autres éléments du système de justice pénale. Ces études portent, entre autres, sur les détenus qui purgent des peines de longue durée, les délinquants dangereux et le surpeuplement des établissements pénitentiaires. La Direction s'intéresse également à des domaines comme l'élaboration d'ententes d'échange de services, nouvelles ou révisées, avec les provinces, et la négociation avec des pays étrangers d'ententes internationales sur le transfèrement d'infracteurs. Elle examine également les demandes de transfèrement pour le compte du Ministre.

Réforme du droit correctionnel

Un document de travail a été préparé et diffusé en février 1984 sur le projet de réforme du droit correctionnel, qui est un examen de toutes les lois fédérales législatives fédérales relatives aux services correctionnels. Des consultations auront lieu à l'automne de 1984, et un deuxième document de travail sera préparé vers le milieu de 1985.

Libération sous surveillance obligatoire

Certaines modifications limitant l'admissibilité des détenus sous responsabilité fédérale à la mise en liberté en vertu d'une réduction de peine méritée ont été présentées à la Chambres des communes dans le projet de loi C-35 (qui a succédé au projet de loi S-32). Bien que ce projet de loi soit resté en plan au feuilleton de la Chambre, on continuera d'examiner ces propositions comme moyen d'améliorer l'efficacité de ce programme de mise en liberté.

Repris de justice

La Direction, en collaboration avec le ministère de la Justice, a mis au point le mécanisme suivant lequel le juge Stuart Leggatt a examiné, en fonction des critères actuels qui définissent le délinquant dangereux, les cas des personnes désignées comme repris de justice en vertu des anciennes mesures législatives. Les recommandations du juge Leggatt ont été examinées et il y a eu redressement dans les cas jugés appropriés par le Solliciteur général et le Ministre de la Justice.

Secteur bénévole

La Direction a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration d'une politique cadre et la conception de programmes en vue de la reformulation des mesures de financement de base des organismes bénévoles nationaux oeuvrant dans le secteur de la justice pénale. Un programme de financement compatible avec cette politique cadre a été mis au point pour développer des services communautaires à l'intention des femmes qui ont des démêlés avec la justice.

Politique sur les jeunes contrevenants

À la suite de l'adoption par le Parlement de la *Loi sur les jeunes contrevenants* et en prévision de sa promulgation, il y a eu des négociations fédérales-provinciales afin d'élaborer des ententes pour le financement continu et accru des services de justice pour les jeunes, services assurés par les provinces et les territoires. Ces négociations, y compris une analyse conjointe des répercussions financières possibles de la nouvelle loi, ont abouti à une entente de principe sur les principaux paramètres des contributions financières fédérales.

Il y a ensuite eu des discussions fédérales-provinciales pour la rédaction de dispositions financières détaillées et pour l'élaboration des procédures et des structures nécessaires à l'administration de ces dispositions.

Il y a également eu d'autres activités fédérales visant à faciliter la mise en oeuvre de la nouvelle loi, à savoir:

- un programme de contributions, qui favorise les nouveaux projets dans le domaine de la justice pour les jeunes et les programmes de transfert de technologie compatibles avec les principes et dispositions de la nouvelle loi;

- un programme de contributions, qui aide les provinces et les territoires à élaborer des systèmes d'information automatisés pour répondre aux besoins comptables créés par la nouvelle loi et à créer des programmes administratifs et

statistiques efficaces sur les services de justice pour les jeunes;

- une analyse de l'Étude nationale sur le fonctionnement des tribunaux pour mineurs, afin d'obtenir des renseignements précis sur l'état actuel du système de justice pour les jeunes aux termes de la *Loi sur les jeunes délinquants* et de constituer ainsi un cadre d'évaluation des répercussions de la nouvelle loi.

La *Loi sur les jeunes contrevenants* est entrée en vigueur le 2 avril 1984.

Direction de la police et de la sécurité

La Direction de la police et de la sécurité instaure, développe et administre des politiques, des directives opérationnelles et des systèmes de gestion pour le compte du Solliciteur général. Elle donne des avis stratégiques au Solliciteur général sur la sécurité nationale, sur le programme d'activités générales et opérationnelles de la Gendarmerie royale du Canada, y compris le Service de sécurité, et sur l'application des lois fédérales et nationales. Dans l'exercice de ce mandat, la Direction veille à ce qu'il y ait des mécanismes de responsabilité qui permettent au Solliciteur général de remplir efficacement ses responsabilités statutaires liées à la Gendarmerie royale du Canada et au Service de sécurité.

Sous-direction des politiques et opérations en matière de sécurité

La Sous-direction se compose de trois divisions: Politique en matière de sécurité, Opérations en matière de sécurité et Planification des mesures d'urgence, et elle est chargée:

- d'examiner les propositions de nature opérationnelle soumises au Ministre par le Service de sécurité, afin d'en assurer la conformité à la loi et aux lignes directrices et normes du Ministère;
- d'examiner les demandes présentées par le Service de sécurité au Solliciteur général en vue d'obtenir l'autorisation d'utiliser des méthodes d'enquête spéciales, y compris celles qui sont prévues par l'art. 16 de la *Loi sur les secrets officiels*;
- d'examiner les politiques nationales du gouvernement relatives à la sécurité intérieure, afin de pouvoir conseiller régulièrement le Solliciteur général sur les questions touchant les lignes de conduite en matière de sécurité opérationnelle;
- d'examiner tous les changements qu'il est proposé d'apporter aux politiques et lois du gouvernement et qui peuvent influer sur les politiques nationales actuelles relatives à la sécurité intérieure, afin de pouvoir conseiller le Solliciteur général sur la coordination des besoins en matière de politiques gouvernementales relatives à la sécurité nationale et à d'autres domaines;
- d'analyser les politiques en fonction des activités de divers comités interministériels sur la sécurité et le renseignement;
- de planifier des mesures d'urgence, y compris élaborer des plans et des méthodes en prévision de crises touchant la sécurité intérieure et le renseignement.

Faits saillants de 1983-1984

Division de la politique en matière de sécurité

Au cours de l'année, la Division a terminé l'élaboration des directives et lignes directrices du Ministère sur l'utilisation des techniques d'enquête par intrusion, le traitement des promesses et incitations, la conclusion d'ententes à des fins opérationnelles, et le traitement et la consignation du renseignement de sécurité.

Elle a commencé à élaborer des politiques et lignes directrices sur l'utilisation des ressources humaines.

Elle a mis en oeuvre et ajusté la politique du Ministère sur l'élimination et la disposition des dossiers de sécurité.

Elle a élaboré une politique sur l'établissement d'un service de liaison de la GRC au sujet des infractions en matière de sécurité dont il est question à la Partie IV du projet de loi C-9.

Elle a appuyé les activités d'un comité interministériel de hauts fonctionnaires qui est chargé d'examiner les questions de politique et d'organisation liées à la création d'un nouveau service de sécurité et du renseignement. Elle a, entre autres, examiné les structures et méthodes liées à la révision et à l'obligation de rendre compte, le rôle de l'Inspecteur général, la question des mandats et la présentation des rapports annuels.

Division des opérations en matière de sécurité

La Division a mené une grande enquête sur l'utilisation par le Service de sécurité des mandats et sur la présentation utilisée pour satisfaire aux exigences de déclaration en matière de mandats.

Elle a également mis au point des normes régissant l'introduction du renseignement de sécurité en tant qu'élément de preuve dans les poursuites judiciaires.

Division de la planification des mesures d'urgence

La Division a établi, pour le compte du Solliciteur général, un programme coordonné d'élaboration et d'application de méthodes d'intervention en cas d'urgence, qui est rattaché aux diverses

responsabilités assignées au Ministère par le Décret sur la planification d'urgence (CP 1981-1305).

Elle a participé à la planification, à l'élaboration et à l'exécution du premier exercice national tenu depuis 1966 pour vérifier la procédure du gouvernement qui régit la réaction des autorités civiles dans des situations d'urgence.

Elle a coordonné la rédaction d'un document qui sera présenté à de hauts fonctionnaires de divers ministères et qui traite des dispositions du gouvernement fédéral en matière de contre-terrorisme.

Sous-direction des politiques en matière de police et d'application de la loi

Cette sous-direction est chargée des fonctions suivantes:

- élaborer et examiner des projets de lignes de conduite régissant l'efficacité globale de la GRC et son obligation de rendre compte;
- définir et mettre en oeuvre la politique du gouvernement fédéral sur l'application des ententes relatives aux services de police fournis par la GRC aux provinces, aux territoires et aux municipalités;
- examiner les présentations de la GRC relatives à ses lignes de conduite et à ses dépenses;
- élaborer une politique fédérale sur les initiatives fédérales-provinciales dans le domaine de l'application de la loi;
- participer à l'élaboration des lignes de conduite qui ont des répercussions, en matière de police et d'application de la loi, aux niveaux fédéral et national.

Faits saillants de 1983-1984

Politique et programmes de la GRC

Au cours de l'année, la Sous-direction a continué d'élaborer un système officiel de directives du Solliciteur général pour transmettre les instructions du Ministre à la GRC. Il y a eu progrès dans la préparation de directives sur les privilèges et l'immunité des représentants élus, sur les ententes de la GRC en matière de services de police, et sur les activités policières dans des pays étrangers.

La Sous-direction a commencé à travailler à un projet du Ministère qui a trait à la lutte contre le trafic des drogues et à la toxicomanie, au renforcement de la capacité de la GRC d'appliquer les mesures législatives relatives aux drogues, et à l'amélioration de la coordination interministérielle.

Elle a également préparé des modifications à la *Loi sur la GRC* concernant les plaintes du public, la discipline interne et la procédure d'examen des griefs. Ces modifications ont été déposées en janvier 1984, dans le cadre du projet de loi C-13.

La Sous-direction a également:

- participé à l'élaboration d'une ligne directrice approuvée par le Conseil du Trésor qui porte sur des critères révisés d'admissibilité à des indemnités additionnelles pour les survivants de membres de la GRC tués dans l'exercice de leurs fonctions;
- poursuivi la mise en oeuvre de la politique fédérale qui régit les nouveaux contrats relatifs aux services de police fournis aux municipalités;
- commencé une étude sur la possibilité d'élaborer une base de données des ressources fédérales utilisées dans les services de police nationaux, relativement aux ententes des services de police à contrat;
- assumé la responsabilité de la coordination du programme de sécurité personnelle de la GRC, qui assure la protection des ministres, des juges et d'autres personnes désignées.

Politique fédérale et nationale d'application de la loi

Un projet interministériel a été établi pour améliorer l'utilisation et la coordination des ressources de la GRC et d'autres ressources fédérales en matière d'application de la loi.

La Sous-direction a participé aux travaux du groupe de travail fédéral-provincial (Comité McLeod) qui est chargé d'élaborer, au sujet des pouvoirs de la police, des avis à l'intention du Comité permanent des sous-ministres chargés de l'application de la loi. Elle a publié le rapport du Comité en décembre 1983.

Elle a également élaboré, dans le cadre de la réforme du droit pénal, des propositions de modifications au *Code criminel* sur les pouvoirs et méthodes de la police, et a mené des consultations à l'échelle du pays. Des parties importantes sont terminées, entre autres celles qui traitent des perquisitions, des fouilles et des saisies, des arrestations, de l'interrogatoire des suspects, de la désaffectation des biens saisis, de l'utilisation de la force et de la direction et du contrôle des enquêtes.

En 1983-1984, la Sous-direction a continué de participer aux travaux du Groupe de travail fédéral-provincial sur la criminalité érigée en entreprise, qui est chargé de mettre au point des mesures administratives et législatives destinées à aider les services policiers et le système de justice pénale à combattre des entreprises criminelles très complexes. Un rapport provisoire a été présenté au ministre fédéral et aux ministres provinciaux chargés de la justice pénale.

La Sous-direction a été chargée de l'administration du programme d'attes-

tation de compétence des inspecteurs d'empreintes digitales, appliqué par le Ministère aux termes de l'article 594 du *Code criminel*, et du programme du Solliciteur général sur la désignation des agents, aux termes de la Partie IV du *Code criminel*, y compris la préparation du rapport annuel du Solliciteur général au Parlement s'y rapportant.

Secrétariat du Comité consultatif de la sécurité

Le Comité consultatif de la sécurité (CCS) est un comité interministériel composé de hauts fonctionnaires chargés de la sécurité dans les ministères ayant d'importantes attributions en matière de sécurité. Le président du Comité est le premier sous-solliciteur général adjoint, qui est secondé par un petit secrétariat relevant de la Direction de la police et de la sécurité. Le comité de direction du CCS se réunit tous les mois pour examiner d'importantes questions de principe en matière de sécurité et pour définir et planifier les priorités futures.

Le Secrétariat est chargé des fonctions suivantes:

- élaborer les lignes de conduite fédérales en matière de sécurité administrative;
- conseiller les agents de sécurité du Ministère au sujet des questions relevant de la politique générale en matière de sécurité;
- publier des documents touchant le renseignement de sécurité;
- orienter et appuyer divers sous-comités du CCS qui s'occupent d'aspects particuliers de la sécurité.

Faits saillants de 1983-1984

Le Secrétariat a terminé la révision et la refonte, en vue de l'approbation par le Cabinet, d'une nouvelle politique en matière de sécurité administrative qui traite de la classification des renseignements gouvernementaux à des fins de sécurité nationale.

Sous réserve de l'approbation du Cabinet, les révisions à la nouvelle politique du gouvernement sur les enquêtes de sécurité concernant les fonctionnaires fédéraux sont terminées. La politique révisée est conforme aux dispositions de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*, y compris les méthodes d'examen dans les cas de refus d'une habilitation de sécurité.

Section de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels

Cette section est le principal mécanisme qui permet de conseiller le Solliciteur général et les hauts fonctionnaires et de leur faire rapport sur la mesure dans laquelle le Ministère respecte les dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

La Section est chargée d'élaborer et de mettre en oeuvre les politiques et procédures du Secrétariat destinées à assurer l'application uniforme et juste de ces deux lois. Elle s'occupe également de la gestion générale des lois, du traitement des demandes d'accès à des dossiers gouvernementaux ou à des renseignements personnels assujettis au contrôle du Secrétariat. La Section s'occupe également de la gestion de la salle publique de lecture pour le compte de tous les organismes du Ministère.

Faits saillants de 1983-1984

Au cours de l'année, la Section a coordonné les politiques et procédures du Ministère en vue de l'application des lignes directrices du gouvernement relatives à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Le Ministère a traité 219 demandes faites en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*, soit environ 14 % des demandes faites auprès de tous les ministères et organismes fédéraux. Elle a également traité 4 562 demandes présentées en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, soit environ 27 % de la totalité des demandes.

Direction des programmes

La Direction des programmes est chargée de la recherche et du développement au sein du Ministère. Elle a pour objectif premier de donner à celui-ci des conseils éclairés qui lui permettront de prendre de meilleures décisions sur les dispositions législatives, les politiques, les programmes et les activités dans le domaine de la justice pénale. Elle s'attache à fournir les renseignements nécessaires au Secrétariat, au Ministère et au système de justice pénale en général. Dans le cadre d'un vaste processus intégré, ses divisions produisent des données et décèlent les questions qui se font jour grâce à des recherches et à des analyses statistiques, à des études expérimentales et à l'évaluation de projets pilotes. La Direction transmet des données aux spécialistes de la justice pénale, par sa bibliothèque, ses colloques, ses conférences, ses cours et ses services consultatifs, et au grand public, par des rapports statistiques et des rapports sur les recherches et les projets pilotes ainsi que par les publications périodiques du Secrétariat.

La Direction des programmes joue également un rôle important dans l'administration des programmes du Ministère. Les objectifs visés par ces derniers sont incorporés aux autres priorités du Secrétariat. Par exemple, les projets de création d'emplois, tels Été Canada et

le Programme de relance de l'aide à l'emploi (RELAIS), sont organisés de façon à encourager les initiatives importantes comme la prévention du crime et l'aide aux victimes d'actes criminels.

La Direction se compose de cinq divisions et d'une section, soit la Division de la recherche, la Division de la statistique, le Centre de consultation, la Division de la planification et de la liaison, la Division des communications et la Section de l'administration.

Division de la recherche

La Division de la recherche élabore, gère et effectue des recherches en sciences sociales qui sont utilisées par le Ministère et le système de justice pénale en général. Elle s'occupe principalement de la conception et de l'évaluation de ces recherches ainsi que de leur applicabilité aux objectifs du Ministère en vue:

- de donner des conseils sur les politiques et les programmes;
- de fournir des renseignements destinés à améliorer la planification et l'élaboration de politiques, de programmes et de mesures législatives visant à régler les problèmes liés à la criminalité et à la justice pénale;
- d'évaluer les politiques et les programmes du système de justice pénale;
- d'enrichir les connaissances générales et les renseignements sur lesquels reposent les décisions prises au sein du système de justice pénale;
- de renseigner la population et les spécialistes sur la criminalité et le système de justice pénale;
- d'encourager l'avancement de la recherche en criminologie et le perfectionnement du personnel qui travaille dans ce domaine, par le biais de contributions aux centres de criminologie et d'appui financier aux chercheurs indépendants.

La Division est structurée de manière à offrir des services de recherche et d'évaluation dans quatre grands domaines: causes et prévention de la criminalité, politiques sur la justice pénale, services correctionnels et services de police. Toutes les sections collaborent, aux échelons fédéral, provincial et municipal, avec des organismes gouvernementaux et avec le secteur privé.

La Division revoit chaque année, avec l'avis des autres services du Solliciteur général, ses priorités de recherche, afin que les nouveaux projets entrepris correspondent le plus possible aux objectifs en évolution du Ministère. La Division passe alors des contrats ou effectue elle-même des recherches pour recueillir les renseignements requis. Elle compte 20 employés et dispose d'un budget annuel d'environ deux millions de dollars.

Au cours de l'année financière 1983-1984, la Division a passé 100 contrats de recherche avec des universités, des entreprises privées ou des particuliers. Elle s'est aussi occupée de quelque 30 projets déjà en oeuvre.

Faits saillants de 1983-1984

Au cours de l'année, la Section de la recherche sur les causes et la prévention de la criminalité s'est occupée, entre autres, de l'étude de la prévention communautaire du crime, de la prévention des vols qualifiés, ainsi que de la question de la violence familiale et de l'aide aux victimes.

La Section de la recherche sur les politiques relatives à la justice pénale s'est attachée aux cinq grands domaines suivants: processus judiciaire pour les jeunes contrevenants, évaluation des solutions de rechange dans la collectivité pour les jeunes contrevenants, utilisation et efficacité de l'incarcération et efficacité des solutions de rechange aux poursuites judiciaires et à l'incarcération dans le cas des adultes, et autochtones au sein du système de justice pénale.

La Section de la recherche sur les services correctionnels a travaillé en étroite collaboration avec le Service correctionnel du Canada et la Commission nationale des libérations conditionnelles à l'étude de problèmes graves et persistants. Elle s'est consacrée en priorité aux questions suivantes: mise en liberté sous condition, violence dans les prisons, incarcération de longue durée, détenus spéciaux, et gestion et contrôle de la population carcérale.

La Section de la recherche sur les services de police a mené des projets dans les domaines suivants: examen des pouvoirs accordés à la police par le *Code criminel*; services de police communautaires; Groupe de travail fédéral-provincial sur la criminalité érigée en entreprise; jeux de hasard autorisés par la loi au Canada; fonctions d'enquête de la police; planification d'une enquête sur l'utilisation de la GRC et des autres ressources policières fédérales dans le domaine de l'application de la loi (FLEUR II).

Activités spéciales

Au cours de l'année financière 1983-1984, la Division de la recherche

- a élaboré et effectué l'évaluation de programmes communautaires à l'appui de la *Loi sur les jeunes contrevenants*;
- a analysé l'Étude nationale sur le fonctionnement des tribunaux pour mineurs, afin d'aider aux négociations fédérales-provinciales sur les propositions liées à l'application de la Loi;
- a établi et fourni des renseignements pour des discussions fédérales-provinciales sur les propositions concernant un système de justice autonome pour les autochtones;
- a préparé un répertoire complet des programmes et des recherches touchant les autochtones qui servira de base à l'élaboration de politiques et de programmes, et qui constitue un service offert aux provinces et aux organismes autochtones;
- a préparé des documents de travail pour la réforme du droit en matière de sentencing;

- a pourvuivi un programme de prévention du crime et d'aide aux victimes et aux témoins dans tout le pays, une attention particulière étant accordée aux femmes victimes de mauvais traitements;

- a fourni appui au projet de réforme du droit pénal, grâce à des études dans le domaine de l'application de la loi et des questions correctionnelles.

Division de la statistique

La Division assure des services spécialisés et techniques au Ministre, à la haute direction du Secrétariat et aux organismes du Ministère. Elle favorise en outre l'amélioration des statistiques et des renseignements au sein du système canadien de justice pénale. Les activités de la Division portent sur cinq domaines fonctionnels: politique statistique, méthodologie statistique, études statistiques, systèmes informatiques et demandes de renseignements, données et opinions.

Faits saillants de 1983-1984

1. Politique statistique

Le maintien de rapports entre le Ministère et le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) demeure l'une des principales fonctions du secteur de la politique statistique. En 1983-1984, les activités ont consisté, entre autres,

a) à organiser des réunions périodiques du Comité de la statistique du Ministère, qui est composé de représentants du Service correctionnel, de la Commission nationale des libérations conditionnelles, de la GRC, de la Direction des politiques, de la Direction des programmes et de la Direction de la police et de la sécurité. Le Comité a pour rôle d'élaborer et de formuler des lignes de conduite pour le Secrétariat et les organismes en matière de statistique et de coordonner les observations concernant les projets de programmes du CCSJ fournies par ceux qui, au Ministère, utilisent ou produisent les statistiques sur la justice pénale;

b) à présenter une réponse officielle au CCSJ sur ses projets de programmes et ses plans de travail pour 1984-1985;

c) à participer aux réunions du comité des agents de liaison;

d) à participer aux réunions du sous-comité consultatif technique et du Comité consultatif du programme sur les établissements de correction;

e) à participer au Comité fédéral d'examen de la Section des jeunes contrevenants, Programme de contributions pour l'élaboration de systèmes.

L'appui et les conseils fournis au Centre canadien de la statistique juridique par l'entremise de l'agent de liaison aident à l'établissement d'une série statistique nationale sur le système de justice pénale. Ces données sont importantes pour les activités tant actuelles que futures du Ministère.

2. Méthodologie statistique

Les travaux effectués dans le domaine de la méthodologie statistique visent deux grands objectifs: perfectionner les méthodes analytiques permettant de décrire et d'expliquer les faits survenus dans le système de justice pénale et donner des conseils sur les techniques statistiques appropriées devant servir aux études proposées et aux études en cours. Voici quelques-uns des projets entrepris en 1983-1984:

1) Aide pour l'évaluation de programmes

Les programmes innovateurs d'aide aux victimes ou de prévention du crime sont de plus en plus nombreux et importants, compte tenu des objectifs du Ministère. Un bon nombre de ces programmes exigent une évaluation ou un contrôle efficaces. La Division de la statistique apporte au Centre de consultation et aux autres éléments du Secrétariat qui en ont besoin une aide technique pour l'évaluation de programmes et pour l'établissement de protocoles d'auto-évaluation.

2) Récidive

Cette étude a examiné de façon critique diverses façons de calculer les taux de récidive, ainsi que les définitions connexes.

Une méthode de recherche sur la récidive a été recommandée.

3. Études statistiques

1) Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain

L'analyse du sondage sur la victimisation effectué par le Ministère en 1982 avec l'aide de Statistique Canada s'est poursuivie. La Division publie une série de bulletins spéciaux sur le sondage, afin d'assurer la plus large diffusion possible des résultats. Certains bulletins sont consacrés à un thème particulier, par exemple les crimes signalés et non signalés, les coûts de la criminalité ou les pratiques dans le domaine de la prévention du crime. D'autres traiteront de catégories données de victimes, par exemple les personnes âgées ou les femmes, ou de certains genres d'infraction, par exemple l'introduction par effraction, le vol de véhicules automobiles ou les crimes violents.

2) Études sur les frais liés à la Loi sur les jeunes contrevenants

La mise en application de la *Loi sur les jeunes contrevenants* a entraîné des transformations dans presque tous les mécanismes de justice pénale applicables aux jeunes. Ainsi, le nombre des jeunes et leur traitement ont changé, ce qui influe sur le coût du système de justice pour les jeunes. Plusieurs études de la Section des politiques sur les jeunes contrevenants portent précisément sur ces transformations et les coûts qui s'y rattachent. Elles ont pour objectif d'évaluer les coûts relatifs aux éléments de la nouvelle loi.

La première étude vise à établir des modèles de cheminement tout au long des différentes étapes du processus de justice pour les jeunes et à déterminer le nombre de cas traités à chaque étape, ce qui permettra d'établir des prévisions de coûts.

La deuxième étude porte sur les effets de la détermination d'un âge maximum uniforme dans l'ensemble du Canada pour les besoins de l'application du système de justice pour les jeunes.

La troisième étude, qui analyse les données relatives au système de justice pour les jeunes pour la période 1977-1981, cherche à déterminer s'il existe des tendances indiquant des changements systématiques dans la façon dont les jeunes sont traités dans le système, à prévoir les orientations futures au sein du système et à évaluer l'ampleur de ces changements et les coûts qu'ils entraîneront.

3) Données sur les autochtones

Les données sur la participation des autochtones au système de justice pénale sont incomplètes, dispersées et souvent inexactes. Ce projet rassemblera et analysera des données sur les autochtones dans divers milieux: services de police, tribunaux et services correctionnels, et constituera une base de données qui fournira de meilleures statistiques pour les recherches et la conception de programmes.

4) Données sur les tribunaux tirées des dossiers de la GRC

Il n'y a pas de données statistiques nationales disponibles sur les tribunaux de juridiction criminelle au Canada qui portent sur plus d'une douzaine d'années. Ce projet, mené conjointement par le Centre canadien de la statistique juridique, le Secrétariat du Ministère et la GRC, utilisera les dossiers de la GRC comme base pour obtenir des macrodonnées sur les poursuites dans les affaires criminelles plus graves. Ces données permettront de produire des statistiques nationales sur les tribunaux de juridiction criminelle.

4. Systèmes informatiques

Ce service fournit conseils, directives et aide sur l'application de la technologie informatique au sein du Secrétariat et collabore en outre à l'introduction, au traitement et à l'analyse des données ainsi qu'au traitement de textes.

L'an dernier, le Conseil du Trésor a approuvé l'achat d'un mini-ordinateur afin de satisfaire aux besoins en informatique des usagers de tout le Secrétariat. Il a également approuvé l'acquisition de micro-ordinateurs pour le traitement de textes, les analyses statistiques et d'autres applications spéciales qui se font plus efficacement de façon indépendante. La Division de la statistique assure la gestion et le fonctionnement des matériels et logiciels pour tous les usagers. Ses applications prioritaires sont la correspondance ministérielle, l'information sur les projets et le contrôle de ceux-ci, et les systèmes de gestion de documents du Secrétariat. Les plans du Secrétariat comportent également l'utilisation et l'organisation de réseaux de micro-ordinateurs dans les bureaux régionaux afin de faciliter la bureautique et les communications entre les régions et entre Ottawa et les régions.

5. Demandes de renseignements—données et opinions

Ce service répond aux demandes de statistiques faites par le Ministre, le Sous-solliciteur général, le Secrétariat et les autres composantes du Ministère ainsi que par des particuliers ou organismes de l'extérieur. Il fournit les statistiques les plus récentes sur demande; analyse les données et en explique l'origine, les limites et l'utilité; répond aux demandes de données sur le crime touchant des questions plus complexes; et commente les statistiques relatives à la justice pénale citées par les médias et dans des documents officiels.

Centre de consultation

Le Centre de consultation est essentiellement un agent de changement, qui stimule les améliorations dans le système de justice pénale et travaille à prévenir le crime et à encourager la participation communautaire à de nombreuses activités dans le cadre de ce système. Le Centre appuie l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique du Secrétariat grâce à des consultations et à des expériences et à l'utilisation discrétionnaire de ressources financières.

Le Centre favorise la coopération et la planification coordonnée entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux et, de façon générale, facilite les communications entre les divers éléments du système de justice pénale. Sa sphère d'intérêt et d'influence s'étend donc aux gouvernements provinciaux et aux groupes communautaires locaux qui oeuvrent dans divers secteurs de la justice pénale, à savoir la prévention du crime, les services de police, le sentencing, les services correctionnels ou les victimes d'actes criminels.

Seule composante du Secrétariat à avoir des bureaux régionaux à la grandeur du pays, le Centre se trouve dans une position unique pour fournir au Secrétariat des lieux stratégiques à partir desquels il est possible d'élaborer et de mettre à l'essai des activités expérimentales et innovatrices en matière de justice pénale, de favoriser les échanges de renseignements ou le transfert de technologies entre le gouvernement fédéral, les provinces, les administrations municipales et les organismes du secteur privé, et d'aider et d'encourager la planification intergouvernementale des politiques et des programmes dans le domaine de la justice pénale.

Afin de répondre rapidement aux nouvelles priorités, le Centre est doté d'un personnel permanent relativement peu nombreux et directement accessible tant au bureau central que dans les bureaux régionaux. En plus des conseillers régionaux dont l'expérience pratique est considérable, le Centre affecte à son bureau central plusieurs conseillers nationaux spécialisés dans des secteurs du système de justice pénale importants et susceptibles d'évoluer avec le temps, et qui constituent des sources de préoccupation, par exemple, la prévention du crime, les jeunes contrevenants, l'aide aux victimes, les mesures communautaires et les services aux autochtones. Les conseillers nationaux sont parfois secondés par des con-

seillers spéciaux, qui sont des spécialistes détachés d'autres ministères, de gouvernements provinciaux ou du secteur privé.

Services offerts

- Le Centre offre des services consultatifs aux groupes communautaires, aux organisations bénévoles et aux ministères provinciaux sur divers sujets, notamment l'élaboration de projets, le développement communautaire, la réorganisation structurelle et l'établissement d'objectifs.

- Le Centre offre des services d'information destinés à favoriser la participation des gens aux activités du secteur de la justice pénale. Il produit des guides pratiques, des descriptions de projets, des résumés de conférences, des répertoires et d'autres publications, ainsi que des films et du matériel audio-visuel varié.

- Le Centre finance des projets expérimentaux dans diverses collectivités partout au Canada. Ces projets, qui ont pour objet l'élaboration ou la mise à l'essai de nouveaux concepts en matière de justice pénale, sont généralement subventionnés en collaboration avec des ministères provinciaux et administrés par des organismes du secteur privé. Les fonds sont fournis pour une période maximale de trois ans par le biais de contributions ou de contrats.

Le financement de base est assuré par des contributions ou des subventions consenties à cette fin aux organisations bénévoles nationales oeuvrant dans le domaine de la justice pénale.

Faits saillants de 1983-1984

Outre les centaines de projets financés dans le cadre du programme de stimulation à l'emploi, le Centre de consultation a appuyé en 1983-1984 plus de 100 projets témoins ou ateliers, afin de mettre à l'essai des projets précis en matière de politique ou d'en faciliter la mise en oeuvre.

1. Prévention du crime

Dans ce secteur, le principal projet a été l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes communautaires de prévention du crime. Ainsi, des programmes comme le comité de prévention du crime de Riverborne à Winnipeg et la coordination communautaire de la police de Calgary illustrent bien l'appui de la collectivité à la prévention du crime. Le conseiller spécial en matière de prévention policière et d'autres membres du personnel ont fait périodiquement des exposés sur la prévention du crime, dans le cadre des programmes éducatifs de la police et devant des groupes communautaires, et ont participé, à titre de membres de l'Alliance pour la prévention du crime, à la mise au point et à l'appui d'activités pour la Semaine nationale de la prévention du crime partout au pays.

2. Jeunes contrevenants

Le programme d'orientation du secteur communautaire, qui offrait des cours d'éducation publique et de formation à l'intention de professionnels d'organismes privés, de bénévoles, de citoyens intéressés et de jeunes, a été mis en oeuvre avec succès partout au pays. Au moyen de séances d'information publiques, de conférences et de colloques, il a transmis au secteur privé des renseignements précieux sur les principes et les conditions de la *Loi sur les jeunes contrevenants*.

Orientation et appui ont continué d'être assurés à divers projets en cours, tels le programme de déjudiciarisation et de solutions de rechange de Fredericton (Nouveau-Brunswick) et le programme d'élaboration de ressources communautaires du YMCA de West Island à Montréal. Plusieurs nouveaux programmes visant à faciliter la mise en application de la *Loi sur les jeunes contrevenants* sont en cours, par exemple, le programme d'orientation et de formation sur les mesures de rechange, au Nouveau-Brunswick et le programme de formation sur la *Loi sur les jeunes contrevenants* destiné aux travailleurs sociaux, dans les Territoires du Nord-Ouest.

3. Victimes

Le Ministère, par l'intermédiaire du Centre de consultation, a appuyé l'élaboration de nouveaux services d'aide aux victimes partout au pays, entre autres, la création d'unités d'aide aux victimes dans les services de police d'Edmonton, de Calgary, de Winnipeg, de Kitchener-Waterloo et d'Ottawa. Certains de ces nouveaux services ne sont axés que sur l'action policière, mais un bon nombre ont mis l'accent sur l'utilisation des bénévoles et des civils pour aider la police dans ses interventions auprès des victimes tout de suite après la perpétration du crime.

Le Centre favorisera la coordination des diverses ressources du système de justice pénale, des services sociaux et des services de santé en vue de venir en aide aux victimes. Cette approche rentable tient compte du fait que les ressources existantes peuvent souvent être réorganisées pour offrir de meilleurs services d'aide aux victimes. Le Centre examinera également les besoins des groupes spéciaux, comme les victimes en milieu rural, les enfants et les personnes âgées.

4. Bénévoles et organismes à but non lucratif

Des négociations permanentes entre le Ministère et le secteur bénévole ont permis d'établir une politique cadre sur le financement de soutien qui prévoit une nouvelle catégorie de subventions dont le cycle d'évaluation est de cinq ans et des subventions beaucoup plus élevées aux Organisations nationales bénévoles.

Les Associations nationales intéressées à la justice criminelle (ANIJC) ont continué de jouer un rôle clé et de faciliter les consultations entre le secteur bénévole et le Ministère. Les plans futurs pré-

voient l'élaboration d'une politique exhaustive du Ministère sur ses relations avec les Organisations nationales bénévoles et la promotion d'une participation accrue du public au système de justice pénale.

5. *Solutions de rechange pour les adultes*

Malgré des ressources limitées, il y a eu progrès dans la promotion des aptitudes, de la formation et des projets pilotes concernant la médiation, et appui au programme de formation du personnel des services résidentiels communautaires offert par l'Institut canadien de formation. Un nouveau programme, la planification personnalisée, qui semble prometteur, a été mis sur pied.

6. *Autochtones*

En 1983-1984, le Centre de consultation a insisté sur la promotion, chez les autochtones, de la responsabilité et de la participation en ce qui concerne la recherche de solutions aux problèmes liés à la justice pénale. En Alberta, le programme Neyunan a offert des services aux enfants autochtones ayant des démêlés avec la justice en milieu urbain. Il comportait des activités de loisirs et des conseils à la famille et au jeune. À Nain, au Labrador, le programme des Aînés stimule la participation de la collectivité à la mise au point de programmes de déjudiciarisation pour les jeunes et de programmes de prévention. Les Aînés ont traditionnellement joué le rôle d'intermédiaire dans les conflits et le programme s'efforce de raviver ce rôle dans la collectivité.

En Ontario, le Centre aide l'*Ontario Native Women's Association* à terminer une évaluation des besoins des femmes et des jeunes autochtones en matière de services de justice pénale. Cette évaluation a été entreprise à cause du trop grand nombre de femmes autochtones parmi les criminelles et de l'insuffisance de ressources pour les aider à réintégrer la société. La première étape de cette évaluation est maintenant terminée et a permis de déterminer des projets spéciaux qui aideraient à remédier au manque de services pour les femmes autochtones.

7. *Stimulation de l'emploi*

En 1983-1984, le Centre de consultation a bien administré divers programmes de stimulation de l'emploi dans l'ensemble du Ministère. Des jeunes et des chômeurs ont eu des contacts créateurs avec le système de justice pénale et ont été bien accueillis comme participants dans des programmes de prévention du crime et dans des programmes pour les victimes et pour les jeunes contrevenants.

Pendant l'été 1983, il y a eu au pays 411 projets et stages, qui ont créé 1 016 emplois et demandé un financement de 3,1 millions de dollars.

Grâce au Programme de relance de l'aide à l'emploi (RELAIS), le Ministère a pu embaucher 787 personnes dans 155 projets de justice pénale, qui ont demandé un financement de six millions de dollars. Mis au point pour aider les chômeurs, RELAIS a reçu un appui général au pays de la part des participants et des groupes communautaires parrains.

Division de la planification et de la liaison

Programme des publications

La Division a continué de concevoir et d'appliquer des mesures destinées à réduire les coûts de publication des résultats des programmes de la Direction. Des *Lignes directrices concernant la préparation de textes pour publication* ont été préparées à l'intention des rédacteurs, afin d'améliorer la qualité des manuscrits et de réduire les coûts.

La nécessité de diffuser les rapports techniques qui s'adressent à des auditoires précis mais limités a donné lieu à la création d'une nouvelle série, les *Rapports techniques de la Direction des programmes*.

En 1983-1984, la Direction des programmes a commencé à publier une série de bulletins sur les victimes d'actes criminels. Chaque bulletin, qui traite de questions précises intéressant les Canadiens, présente en quelques pages les faits saillants du Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain. Des renseignements pratiques à l'intention de divers publics ont également fait l'objet de publications, en 1983, sur la prévention du crime, par exemple *Les bons voisins - Guide pour la prévention du crime* et *Ensemble pour la prévention du crime — Manuel du praticien*. Ces documents, et d'autres publications sur la prévention du crime, ont été largement diffusés par le Ministère dans le but d'augmenter la sensibilisation, les connaissances et la participation des Canadiens dans le domaine de la prévention du crime.

Centre national de documentation sur les victimes

Le Centre national de documentation sur les victimes est un nouvel élément du programme de 4,8 millions de dollars qui a trait aux victimes et que finance le gouvernement fédéral jusqu'en mars 1986. Il a pour mandat de réunir des renseignements sur les victimes d'actes criminels et de les mettre à la disposition du public au Canada. Grâce à un système informatique, il emmagasine des renseignements sur des documents écrits, du matériel audio-visuel, des descriptions de projets de recherche et de projets pilotes, et des descriptions détaillées de nombreux progammes d'aide aux victimes en vigueur au Canada. En plus de disposer de sa propre base de données, il a accès à plus de 300 bases de données commerciales. Lorsque le Centre ne peut répondre à une question donnée, le personnel dirige les clients vers d'autres sources de renseignements.

Le Ministère s'attend à ce que sa clientèle principale soit composée de professionnels et de bénévoles qui travaillent dans le domaine de la justice pénale et auprès d'organismes d'aide aux victimes et de services sociaux, ainsi que de personnes qui s'occupent de recherche et d'éducation.

On peut écrire au Centre à l'adresse suivante: Centre national de documentation sur les victimes, Ottawa (Ontario), K1A 0P8, ou y téléphoner sans frais, en composant les numéros suivants:

Colombie Britannique: 112-800-267-0454
ailleurs au Canada: 1-800-267-0454
Région de la Capitale nationale: 995-7126

Division des communications

La Division des communications renseigne les éléments du système de justice pénale et la population en général sur le rôle, les objectifs et les activités du Ministère et s'attache à répondre aux besoins du Solliciteur général en matière d'information et de communication.

Elle met en oeuvre un programme de relations publiques qui répond aux besoins du Ministère, renseigne les médias et le public sur les activités du Ministère et produit des documents de recherche, des communiqués, des discours, divers rapports spéciaux et de la documentation spécialisée.

Faits saillants de 1983-1984

En 1983-1984, la Division a produit 70 communiqués et 20 discours, ainsi que de la documentation spécialisée. Elle a publié 28 nouveaux ouvrages, et envoyé quelque 30 000 exemplaires de documents en réponse à des demandes. Elle a aussi répondu quotidiennement à une vingtaine de lettres de nature courante et rédigé chaque mois de nombreuses réponses sur des sujets spécialisés.

Le centre de renseignements de la Division a été particulièrement occupé cette année par la distribution de matériel sur la *Loi sur les jeunes contrevenants*. La Section des publications a produit des documents d'information à l'intention du grand public et des médias.

La Semaine nationale de la prévention du crime, inaugurée en 1983, est une autre initiative importante du Ministère, et le le personnel de la Division s'est occupé de l'impression d'affiches, de macarons, de brochures et d'autre matériel de prévention devant servir partout au Canada pendant la Semaine de la prévention; la Division a également participé à la distribution de ce matériel.

En 1983-1984, la Section du matériel audio-visuel a participé aux principales expositions tenues au Canada entre autres, la *Canadian National Exhibition*, la *Pacific National Exhibition* et Expo-Québec, ainsi qu'à des conférences sur divers thèmes de la justice pénale. La Division a inclus dans ses expositions des jeux questionnaires Télidon sur la prévention du crime et la justice pénale, qui ont été très populaires.

Comme l'an dernier, les programmes Télidon ont été inclus dans Cantel et dans d'autres bases de données vidéotex.

La Section du matériel audio-visuel a également produit une bande vidéo sur la prévention du crime, qui a été distribuée aux stations de télévision par câble partout au Canada et qui appuyait la Semaine nationale de la prévention du crime, du 27 novembre au 3 décembre 1983.

L'un des programmes importants de la Division est la publication de la revue mensuelle, *Liaison*, qui s'adresse au milieu de la justice pénale. Publiée depuis dix ans, cette revue est maintenant tirée à plus de 11 000 exemplaires.

La Division fournit également sur demande à tous les services du Ministère une liste informatisée d'adresses, qui compte 12 000 entrées.

Section de l'administration de la Direction des programmes

La Section de l'administration fournit des services de gestion et de soutien à la Direction des programmes, afin de l'aider à assumer ses responsabilités à l'échelle du Ministère en matière de recherche et de développement (R et D) dans le domaine de la justice pénale. Elle s'efforce d'assurer la productivité et l'efficacité des activités et de coordonner l'interaction entre la Direction des programmes et les organismes centraux du gouvernement et les services centraux du Secrétariat du Ministère.

Les principaux secteurs d'activité sont la gestion des projets de recherche et de développement, la planification pluriannuelle et d'urgence, la préparation des présentations au Conseil du Trésor, la mesure et la prévision de l'utilisation des ressources, la vérification des projets et le traitement électronique des données.

Faits saillants de 1983-1984

En 1983-1984, la Section de l'administration a préparé et administré plus de 350 nouveaux contrats, contributions ou subventions, évalués à environ six millions de dollars, et géré un système de projets comportant plus de 1 200 projets en cours et terminés, d'une valeur de plus de 21 millions de dollars.

Elle a également assuré des services de gestion et de rapport pour environ 1 000 projets d'emploi axés sur la jeunesse (terminés et en cours), d'une valeur d'environ 10 millions de dollars.

La Section a terminé le travail initial lié à l'automatisation du système de gestion des projets, qui consistait à créer un système informatisé de collecte et de consignation de renseignements sur les buts, les utilisations, les résultats, les étapes, les coûts et les emplacements des projets de recherche et de développement prévus, en cours et terminés.

Le système informatisé, qui correspond à la structure des activités créée pour le système de gestion intégré, permettra d'améliorer la gestion des projets, de répondre efficacement à des demandes de renseignements plus nombreuses et plus complexes sur les projets de recherche et de développement,et d'appuyer les prises de décision dans l'ensemble de la Direction et du Secrétariat.

Direction de l'administration

La Direction de l'administration se compose de la Division des finances, de la Division des ressources humaines et de la Division de l'administration, qui sont chargées de l'ensemble des politiques, systèmes et services en matière de finances, de personnel et d'administration au sein du Secrétariat et qui doivent donner des conseils sur les propositions faites par les organismes du Ministère en matière de finances.

La Division des finances de la Direction coordonne en outre la préparation des plans opérationnels et des demandes de crédits du Secrétariat, et les amalgame à ceux de la Gendarmerie royale du Canada, du Service correctionnel du Canada et de la Commission nationale des libérations conditionnelles.

Bureau des systèmes intégrés

Le Bureau des systèmes intégrés s'occupe des systèmes intégrés de planification et de gestion et des systèmes d'information de gestion, de la vérification, de l'évaluation des programmes et du contrôle de gestion, ainsi que des instruments de gestion connexes, dont il coordonne l'utilisation, selon les besoins, de concert avec les autres éléments du Ministère ou avec des autorités de l'extérieur.

Faits saillants de 1983-1984

La deuxième étape du système d'information de gestion (SIG) du Secrétariat a été mise en oeuvre le 1er avril 1983. Elle comportait la fusion détaillée des dépenses selon quatre paliers d'activité, trois paliers de centres de responsabilité et d'autres fusions d'information nécessaires pour les comptes publics. En permettant d'établir des liens très précis entre les ressources et les objectifs et les activités, le SIG fournit aux gestionnaires un instrument qui permet d'augmenter le contrôle et la responsabilité de l'utilisation des ressources financières. Vers la fin de l'année financière, les gestionnaires ont été priés de présenter des budgets détaillés suivant les matrices à utiliser en 1984-1985, ce qui a permis d'analyser les écarts et de mieux réattribuer les ressources en milieu du cycle pour 1984-1985 et pour les prochaines années financières. Divers modes de présentation des rapports ont été mis au point afin de rendre les rapports financiers plus lisibles et d'en éliminer les données non essentielles. Dans les années à venir, les rapports porteront sur des périodes pluriannuelles, permettant ainsi de mieux planifier et mieux contrôler les ressources pendant la durée de chaque objectif opérationnel.

Le Bureau a élaboré et mis en oeuvre un système connexe lié aux mêmes matrices d'activité et d'organisation et destiné à améliorer et à contrôler l'utilisation des ressources humaines. Il en a également fait une version automatisée, appelée système de répartition du temps par sujet, qui sera mise en oeuvre au début de l'année financière 1984-1985.

La vérification interne de la Direction des programmes est terminée et l'évaluation de la Direction de la police et de la sécurité est en cours. Un certain nombre d'autres vérifications internes des éléments organisationnels et des projets de consultation sont terminées. Le Plan de vérification à long terme du Secrétariat a été considérablement amélioré; de nouveaux points d'intérêt ont été la tenue de vérifications interorganisationnelles des principales initiatives en matière de politique et la vérification d'un certain nombre de secteurs fonctionnels.

Le Bureau a mis au point une politique et un plan à long terme pour l'évaluation des programmes au Secrétariat, qui ont été approuvés par la haute direction à titre de projets pilotes. L'étude préparatoire à l'évaluation de la composante de programme «Victimes» a commencé.

Le Bureau des systèmes intégrés a fourni du personnel pour l'élaboration et la tenue de la première étape de l'examen des années-personnes Base-A du Secrétariat, qui est un examen détaillé de la répartition des années-personnes en fonction des objectifs opérationnels, des activités et des principaux projets. Cette étude importante prendra fin au cours de l'année financière 1984-1985.

De grandes améliorations ont été apportées aux instruments de planification comme la Révision des plans opérationnels — Printemps et la Partie III du Budget principal des dépenses, et on a commencé l'élaboration d'un cadre des plans opérationnels qui doit être présenté au Conseil du Trésor au cours de l'année financière 1984-1985.

Ministère du Solliciteur général

Autorité

Le Ministère a été établi en vertu de la *Loi sur le ministère du Solliciteur général, 1966.*

Organisation (Éléments du Ministère)

Le Ministère est structuré comme suit:

Unité organisationnelle	Programme	Crédit
Secrétariat du Ministère et Enquêteur correctionnel	Administration du Ministère	1
Service correctionnel du Canada	Services correctionnels	5 10 (Capital)
Commission nationale des libérations conditionnelles	Commission nationale des libérations conditionnelles	15
Gendarmerie royale du Canada	Application de la loi	20 25 (Capital)

Programmes

Aux fins de la *Loi portant affectation de crédits*, le Ministère est chargé de l'administration des programmes décrits ci-dessous, ainsi que des activités connexes de chacun.

Programme d'administration du Ministère (Secrétariat)

- Administration

Objectif: Établir les principes généraux des programmes du Ministère.

Programme des services correctionnels (Service correctionnel du Canada)

- Planification et gestion
- Garde des détenus
- Formation générale et professionnelle et Emploi des détenus
- Gestion des cas
- Soins

- Services techniques
- Administration

Objectif: Exécuter les peines imposées par les tribunaux et préparer les détenus à réintégrer la société en tant que citoyens utiles.

Programme de la Commission nationale des libérations conditionnelles (Commission nationale des libérations conditionnelles)

- Opérations de la Commission nationale des libérations conditionnelles

Objectif: Exercer les pouvoirs que confèrent les lois et les règlements en ce qui concerne l'octroi et le contrôle de la mise en liberté sous condition des personnes purgeant des peines d'emprisonnement et présenter des recommandations en vue de l'octroi de pardons et de l'exercice de la Prérogative royale de clémence.

Programme d'application de la loi (Gendarmerie royale du Canada)

- Application des lois et des décrets fédéraux
- Services nationaux de police
- Services de police à contrat
- Administration

Objectif: Faire respecter les lois, prévenir le crime et maintenir la paix, l'ordre et la sécurité.

Les tableaux suivants montrent le nombre d'années-personnes utilisées et l'importance des ressources financières engagées par le Ministère de 1979-1980 à 1983-1984.

Résumé des années-personnes

	Utilisation				
	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
Secrétariat du Ministère	221	221	256	282	291
Service correctionnel du Canada	9 813	9 838	9 973	9 995	10 233
Commission nationale des libérations conditionnelles	268	270	280	290	299
Gendarmerie royale du Canada	19 733	20 047	20 592	21 031	20 990
	30 038	30 376	31 101	31 598	31 813

Résumé financier

Budget - Dépenses
(en milliers de dollars)

	Crédit	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
Secrétariat du Ministère	1*	17 207	16 485	21 549	21 456	28 149
Service correctionnel du Canada	5*	317 489	383 688	445 965	489 639	537 244
	10 (Capital)	30 609	37 497	54 344	66 188	114 675
		348 098	421 185	500 309	555 827	651 919
Commission nationale des libérations conditionnelles	15*	7 352	8 859	11 426	12 335	13 805
Gendarmerie royale du Canada	20*	680 969	768 606	907 718	999 989	1 069 028
	25 (Capital)	37 516	47 817	61 774	78 121	73 816
		718 485	816 423	969 492	1 078 110	1 142 844
	Moins les produits et recettes à valoir sur le crédit	187 344	214 177	318 625	349 059	341 107
		531 141	602 246	650 867	729 051	801 737
		903 798	1 048 775	1 184 151	1 184 669	1 495 610

* Y compris le crédit prévu par la loi

Secrétariat du Ministère

Les tableaux suivants montrent le nombre d'années-personnes utilisées et l'importance des ressources financières engagées par le Ministère de 1979-1980 à 1983-1984.

Résumé des années-personnes et résumé financier

	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
Années-personnes	224	221	256	282	291
Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)	17 207	16 485	21 549	21 456	28 149

Ressources utilisées en 1983-1984, selon l'organisation

	Utilisation des années-personnes	Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)
Sous-solliciteur général		
Premier sous-solliciteur général adjoint, Police et Sécurité	33	1 650
Sous-solliciteur général adjoint, Politiques	40	2 650
Sous-solliciteur général adjoint, Programmes	97	16 289
Directeur général, Administration	47	3 229
Direction supérieure* et Enquêteur correctionnel	74	4 331
	291	28 149

*Comprend les cabinets du Solliciteur général et du Sous-solliciteur général.

Secrétariat du Ministère

Dépenses par article (en milliers de dollars)

	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
Personnel					
Salaires et traitements	5 466	6 111	7 927	9 574	10 634
Autre personnel	709	929	1 032	1 338	1 382
	6 175	7 040	8 959	10 912	12 016
Biens et services					
Transports et communications	798	1 045	1 142	1 079	1 293
Information	205	241	263	403	598
Services professionnels et spécialisés	2 965	2 983	5 536	3 874	4 090
Location	147	104	249	337	323
Réparation et entretien	21	83	1 221	281	124
Services d'utilité publique, matériaux et approvisionnements	325	423	774	670	692
Subventions et contributions	6 478	4 388	3 135	3 508	8 676
Toutes autres dépenses	1	2	5	1	1
Exploitation	10 940	9 269	12 325	10 153	15 797
Capital	92	176	265	391	336
	17 207	16 485	21 549	21 456	28 149

Détail des subventions et contributions (en milliers de dollars)

	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
Subventions					
Association canadienne des chefs de police	50	50	50	50	50
Société canadienne pour la prévention du crime	100	125	125	125	125
Société John Howard	50	50	50	50	50
Organismes autorisés d'assistance postpénale	—	—	—	—	1 339
Total des subventions	200	225	225	225	1,564
Contributions					
Paiement aux provinces, aux territoires et à des organismes publics et privés à l'appui d'activités complémentaires à celles du ministère du Solliciteur général	1 500	1 592	1 659	1 876	1 874
Emploi d'été des étudiants et emploi des jeunes	4 778	2 571	1 251	1 407	1 716
Programme de relance de l'aide à l'emploi (RELAIS)					3 522
Total des contributions	6 278	4 163	2 910	3 283	7 112
Total des subventions et des contributions	6 478	4 388	3 135	3 508	8 676

La Gendarmerie royale du Canada

Attributions

La Gendarmerie royale du Canada est chargée de l'application des lois canadiennes, de la prévention criminelle et du maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité.

Plus précisément, elle est chargée de prévenir et de détecter les les infractions aux lois fédérales; de prévenir et détecter le crime et de maintenir l'ordre dans les provinces, municipalités et territoires contractants; d'améliorer les relations sociopolicières; de maintenir la sécurité interne; et d'assurer des services d'enquête et de protection aux autres ministères et organismes fédéraux.

En outre, la G.R.C. aide, sur demande, tous les organismes canadiens d'application de la loi en assurant une formation policière spécialisée ainsi que des services de laboratoire judiciaire, d'identification et d'information.

Organigramme de la Gendarmerie royale du Canada

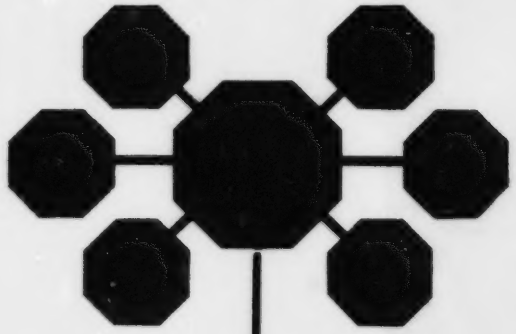

Organisation

La G.R.C. est structurée aux termes de la *Loi sur la G.R.C.* La responsabilité de satisfaire aux exigences de cette loi ainsi que l'autorité pour ce faire incombent au Commissaire qui est assisté des sous-commissaires et des commandants divisionnaires.

Géographiquement, la G.R.C. compte 16 divisions et le Service de sécurité. Les 13 divisions opérationnelles se répartissent en 48 sous-divisions et 717 détachements. Les trois autres divisions sont la Division «DG», la Division «Dépôt» et la Division «N». La Division «DG» à Ottawa dispense des services administratifs et financiers à l'appui des fonctions générales du Commissaire, des commissaires adjoints et des directions chargées des politiques. La Division «Dépôt» à Regina abrite l'École de la G.R.C. chargée de former les recrues, alors que la Division «N» à Ottawa regroupe le Collège canadien de police, le Carrousel et l'Orchestre de la G.R.C.

Le Service de sécurité a des ramifications dans la plupart des divisions opérationnelles. Les détails de ses activités font, pour la plupart, l'objet d'une cote de sécurité et un rapport à ce sujet est présenté annuellement au Comité du Cabinet chargé de la sécurité et des renseignements.

La G.R.C. fournit ses services dans le cadre de quatre activités principales (éléments de planification) subdivisées en plusieurs activités secondaires. Les deux activités «Application des lois et décrets fédéraux» et «Services de police à contrat» permettent à la G.R.C. de s'acquitter de sa responsabilité première, soit l'application des lois, la prévention du crime et le maintien de l'ordre et de la sécurité. L'activité «Services canadiens de police » assure la formation policière spécialisée ainsi que des services de laboratoire judiciaire, d'identification et d'information. L'activité «Administration» regroupe les systèmes et services de soutien, y compris la formation des recrues et la formation en cours d'emploi.

Rapport entre l'organigramme et la structure des activités

Les ressources affectées au programme et les objectifs de ce dernier réalisés dans le cadre de quatre activités sont décrits dans la section précédente. La responsabilité du programme incombe au Commissaire qui bénéficie des conseils en matière de politiques et de l'appui fonctionnel de trois sous-commissaires, du directeur général du Service de sécurité et de l'administrateur supérieur des Affaires financières.

L'activité «Application des lois et décrets fédéraux» est dirigée par le sous-commissaire à la Police criminelle et le Directeur général du Service de sécurité. L'activité «Services canadiens de police» incombe au sous-commissaire aux Services canadiens de police. Quant à l'activité «Services de police à contrat», elle est confiée aux commandants des divisions opérationnelles et dirigée par le sous-commissaire à la Police criminelle. Enfin, le sous-commissaire à l'Administration générale et l'administrateur supérieur des Affaires financières sont chargés de l'activité «Administration».

Les commandants divisionnaires, qui relèvent du Commissaire, doivent rendre compte des ressources utilisées et des résultats obtenus dans leurs régions respectives. Les commandants des divisions qui assurent des services de police à contrat dans une province ou un territoire, doivent également prendre l'avis du solliciteur ou du procureur général de la province ou du territoire, sur des questions telles que la planification des ressources, les politiques générales intéressant l'application de la loi et la réalisation des objectifs prévus.

Aperçu général de 1983-1984

Au cours de l'année 1983-1984 comme par les années passées, la lutte contre l'importation illégale et le trafic des drogues illicites était l'une des principales activités de la G.R.C. L'héroïne se situait de nouveau au premier plan. Dans le domaine de l'immigration, la G.R.C. a concentré ses efforts sur l'immigration illégale organisée et sur les infractions individuelles graves. Cela a entraîné une augmentation du nombre de cas graves présentés aux tribunaux et une diminution du nombre total des poursuites. En s'acquittant de ses tâches au chapitre de l'application de la loi, la G.R.C. a pu satisfaire aux exigences législatives de la nouvelle *Charte canadienne des droits et libertés* dont l'incidence sur le travail policier au Canada reste importante.

La répression des activités criminelles demeure axée sur l'amélioration des relations sociopolicières et sur l'appui aux programmes de prévention criminelle parrainés par le ministère du Solliciteur général. L'une des priorités de la G.R.C. a été d'appuyer la ferme position adoptée par la communauté policière et diverses composantes de la société sur la question de la violence au sein de la famille et les voies de fait exercées contre un conjoint.

La *Loi sur la protection des renseignements personnels* et la *Loi sur l'accès à l'information* remplaçaient le 1er juillet 1983 la Partie IV de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. Le respect des exigences des nouvelles lois a été assuré sans difficulté en ce qui concerne les demandes d'information.

La G.R.C. a poursuivi l'élaboration et le perfectionnement de ses systèmes intégrés de gestion et de renseignements judiciaires automatisés. Elle a conçu pour ce faire le plan principal officiel de gestion de l'information qui est relié au plan ministériel stratégique. On compte parmi les plans de l'année prochaine, le fusionnement du Service des dossiers et de la Direction de l'informatique et des télécommunications visant à former un système général automatisé qui s'appellera «Direction de l'informatique».

Un des faits importants qui a marqué l'année 1983-1984 est la baisse du taux d'attrition des membres réguliers qui a

Ressources engagées — Programme d'application de la loi

Dépenses (en milliers de dollars)	1983-1984	1982-1983	1981-1982	1980-1981	1979-1980
Crédit nº 20 (exploitation)	938 690	883 105	805 539	676 699	591 601
Crédit nº 25 (immobilisations)	73 816	78 121	61 774	47 817	37 516
Prestations de retraite	130 181	116 780	102 038	91 901	89 364
Subventions, contributions et autres paiements de transfert	157	104	141	6	4
Total partiel	1 142 844	1 078 110	969 492	816 423	718 485
Moins: les recettes et les revenus portés au crédit	341 107	349 059	318 625	214 177	187 344
Total (net)	801 737	729 051	650 867	602 246	531 141
Années-personnes (A.-P.)					
Gendarmerie (à l'exclusion des A.-P. consacrées aux employés nommés pour une période déterminée et au Programme d'emploi d'été des jeunes)	20 396	20 484	20 009	19 525	19 246
Employés nommés pour une période déterminée	504	503	532	443	425
Programme d'emploi d'été des jeunes	90	44	51	79	62
Total	20 990	21 031	20 592	20 047	19 733

Note: Les dollars sont indiqués selon les données des comptes publics.

atteint son niveau le plus bas dans l'histoire de la G.R.C. Les statistiques sur le recrutement reflètent clairement cette baisse qui a posé un problème particulier à la Direction des langues officielles, et ce, en entravant la réalisation des objectifs de la G.R.C. concernant le recrutement du personnel qualifié sur le plan linguistique. La Direction a toutefois réussi à faire passer le nombre de postes bilingues comblés de 65,5 % en 1982 à 71,9 % à la fin de l'année 1983, en adoptant les deux seules solutions qui lui restaient pour atteindre ses objectifs, soit la formation et l'affectation efficace du personnel actuel. La G.R.C. a pu ainsi améliorer la qualité des services assurés au public dans les deux langues officielles et accélérer la réalisation de ses objectifs généraux en matière de bilinguisme.

Application des lois et décrets fédéraux

Objectif

Prévenir et découvrir les infractions aux lois fédérales, maintenir la sécurité interne et assurer des services de protection et d'enquête aux autres ministères et organismes fédéraux.

L'activité «Application des lois et décrets fédéraux» comprend trois activités secondaires (à l'exclusion du Service de sécurité).

Lois fédérales

Cette sous-activité englobe la prévention et la détection d'infractions aux lois fédérales et aux décrets ainsi que les enquêtes sur ces infractions, dont les enquêtes spécialisées, telles que celles sur le trafic des drogues, les meurtres à forfait, l'extorsion, le recyclage des gains illicites, la criminalité en col blanc, les fraudes sophistiquées, les détournements de fonds, les faillites et les fraudes fiscales. Les enquêtes intéressant les infractions aux lois sur l'immigration, les douanes et l'accise et à la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation*, les actes de violence commis par les groupes terroristes ainsi que la collecte et la diffusion de renseignements criminels relatifs aux réseaux de criminels organisés et à d'autres infractions commerciales importantes font également partie intégrante de cette tâche.

Services de protection

Cette sous-activité comprend la protection des installations et des biens du gouvernement fédéral, des dignitaires canadiens et étrangers

STRUCTURE DES ACTIVITÉS (ÉLÉMENTS DE PLANIFICATION)

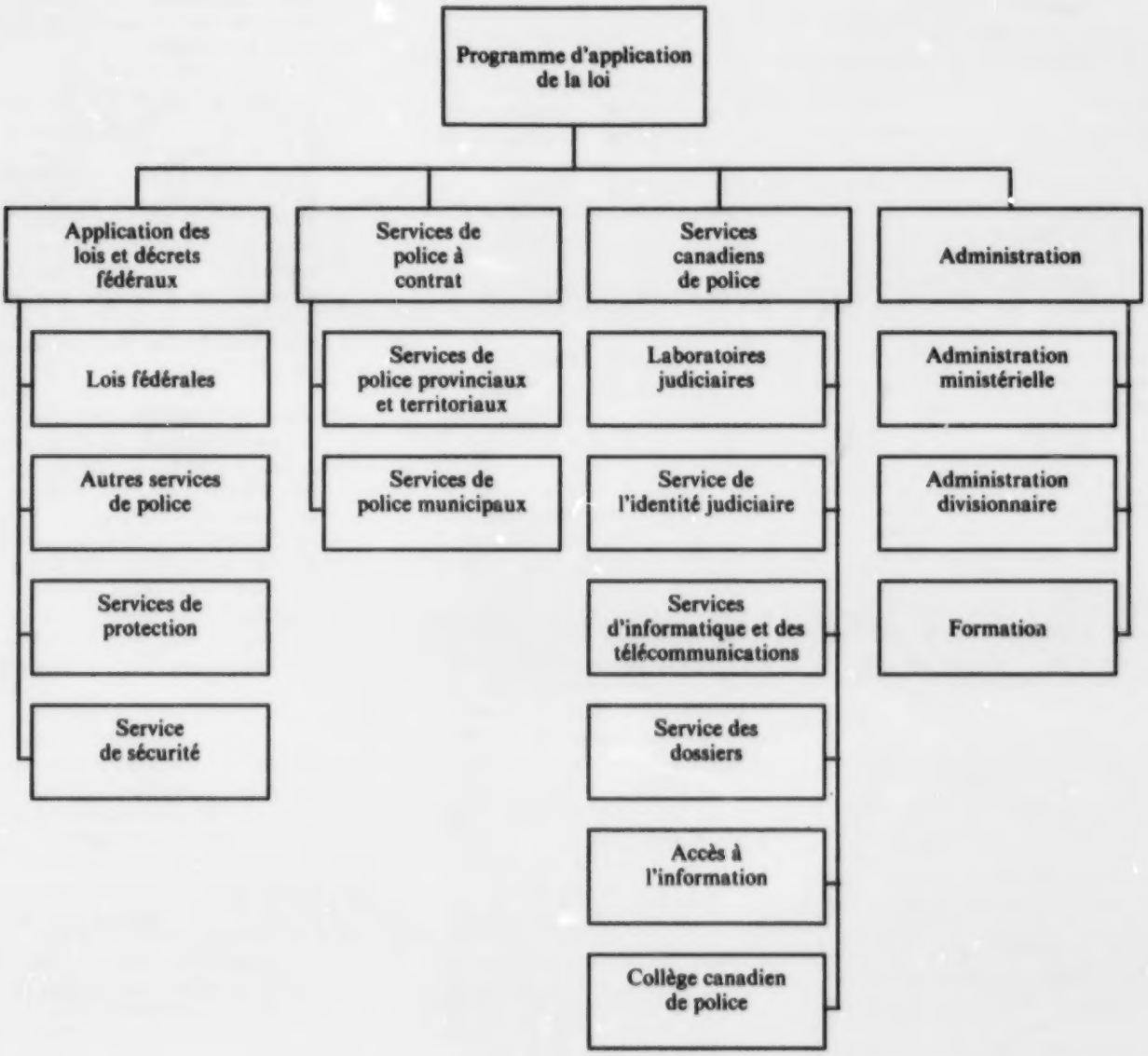

Ressources engagées

Dépenses (en milliers de dollars)[1]	1983-1984	1982-1983	1981-1982	1980-1981	1979-1980
Exploitation	291 145	257 976	235 860	200 030	182 555
Immobilisations	7 370	7 277	5 454	6 196	3 858
Total partiel	298 515	265 253	241 314	206 226	186 413
Moins les recettes et les revenus portés au crédit	28 105	25 446	21 236	16 158	14 583
Total (net)	270 410	239 807	220 078	190 068	171 830
Années-personnes (A.-P.)[2]	6 591	6 397	6 218	6 183	6 295

Note: [1] À l'exclusion des prestations de retraite.
[2] À l'exclusion des A.-P. consacrées aux employés nommés pour une période déterminée et au Programme d'emploi d'été des jeunes.

ainsi que la recherche, l'élaboration et l'évaluation, pour le gouvernement du Canada, de matériel et de concepts de sécurité.

Autres services de police

Les membres affectés à cette sous-activité assurent des services de soutien en matière d'enquêtes et d'application de la loi par le truchement de programmes tels que le Programme de police des autochtones 3(b) et le Programme de sécurité et de maintien de l'ordre aux aéroports. Le programme 3(b) est mis en oeuvre en collaboration avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord et a été conçu afin d'affecter les gendarmes spéciaux autochtones à des tâches policières sur les réserves et dans les régions limitrophes, et de rehausser la qualité des services de police offerts. Le programme 3(b) intensifie les efforts déployés dans le cadre de l'activité «Services de police à contrat» et destinés à réduire les conflits entre les autochtones et la force publique.

Le Programme de sécurité et de maintien de l'ordre aux aéroports, parrainé par Transports Canada, est également mis en application par la G.R.C. dans dix aéroports internationaux et huit grands aéroports intérieurs. Son objectif consiste à maintenir la sécurité aux aéroports et à protéger les vols de départs.

Lois fédérales

1. Drogues

Héroïne

L'héroïne reste la préoccupation première de la G.R.C. D'après nos renseignements, le nombre d'héroïnomanes au Canada n'aurait pas augmenté de façon importante au cours de la dernière année, toutefois une plus grande quantité d'héroïne est entrée par l'est du Canada en 1983 comparativement aux années précédentes, ce qui indique probablement un accroissement du nombre d'héroïnomanes dans cette région. Cependant, la majorité de ceux-ci se concentre toujours en Colombie-Britannique. Près de 70 % de l'héroïne destinée au marché illicite canadien est entrée au pays par courrier ou par chargement aérien; 21 % a été importée par voie terrestre et le reste par mer. Vancouver, Montréal et Toronto restent les centres importants du trafic de l'héroïne.

En 1983, le Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est (Thaïlande, Birmanie et Laos) alimentait les trafiquants canadiens dans une proportion de 68 %, le Croissant d'or de l'Asie du Sud-Ouest (Pakistan, Afghanistan et Iran) fournissant une bonne partie de la proportion restante. Il s'agit là d'un changement important par rapport à 1982; en effet l'Asie du Sud-Ouest détenait alors 79 % du marché canadien.

L'Inde et le Mexique demeurent des sources secondaires d'approvisionnement en héroïne illicite. En plus des vastes quantités d'opium qui, selon nos renseignements, sont stockées dans le Triangle d'or, la région a produit de 560 à 675 tonnes d'opium de plus en 1983. Selon les experts, l'Asie du Sud-Ouest aurait récolté de 863 à 1 238 tonnes d'opium au cours de la même saison.

Bien que le nombre de personnes accusées de simple possession n'ait augmenté que de 10 % en 1983, les accusations de possession aux fins de trafic ont augmenté de 22 % et les infractions relatives à l'importation de 75 %, comparativement aux données de 1982. La quantité d'héroïne saisie par la G.R.C. en 1983 a augmenté de 266 %, un chiffre sans précédent, par rapport à l'année antérieure.

Cocaïne

Le trafic de la cocaïne n'a fait que croître au Canada en 1983, atteignant tant les petits villages et les endroits isolés que les grands centres urbains. On peut attribuer l'accroissement du marché de la cocaïne à la production accrue de la drogue dans un nombre croissant de plantations clandestines et de laboratoires en Amérique du Sud. Selon nos recherches, la

cocaïne se consomme en grandes quantités au sein de toutes les classes socio-économiques.

Pour la deuxième année consécutive, la Colombie domine le marché canadien de la cocaïne, détenant 64 % du marché, soit 7 % de plus qu'en 1982. Le Pérou suit avec 15 %, une légère augmentation par rapport à l'année dernière. La Bolivie a fourni moins de cocaïne, soit 5 %, une baisse importante par rapport au 15 % de 1982. Les autres pays de l'Amérique du Sud, notamment le Brésil, ont fourni le 16 % qui reste.

On note une augmentation constante du nombre de personnes accusées d'infractions reliées à la cocaïne en 1983. En effet, on a appréhendé 1 030 personnes, ce qui représente une augmentation de plus de 200 % sur les chiffres de 1979. La G.R.C. a saisi 98,11 kilogrammes de cocaïne en 1983, soit plus du double de la quantité saisie en 1982.

On a noté un changement important au niveau du mode de transport utilisé pour la cocaïne de 1982 à 1983 : le transport aérien, qui se situait à 75 % en 1982 (selon nos renseignements), a chuté à 45 % en 1983, tandis que le transport par voie terrestre est passé de 24 % à 54 %, le transport par mer demeurant stable à 1 %. Ces statistiques confirment la théorie selon laquelle l'Amérique du Nord sert de point de transit entre les pays producteurs et les pays destinataires. Montréal, Toronto et Vancouver continuent de servir de centres de transit international ainsi que de points de distribution régionaux.

Depuis la création du Groupe d'action de la Floride du Sud par le gouvernement américain, les efforts conjugués des services antidrogue ont forcé les trafiquants à trouver d'autres routes pour exporter la cocaïne de l'Amérique du Sud vers l'Amérique du Nord, l'Asie et l'Europe. En 1983, tel que prévu, le trafic de la cocaïne a surtout transité par l'Amérique centrale et les Antilles.

Drogues chimiques

Les drogues chimiques offertes sur le marché canadien provenaient principalement des sources suivantes :

1. les laboratoires clandestins canadiens;

2. le détournement du système de distribution licite canadien;

3. l'importation illicite de drogues fabriquées clandestinement et détournées dans d'autres pays.

Toujours en 1983, les laboratoires clandestins au pays ont produit le gros de la méthamphétamine, du MDA et de la PCP; le LSD provenait surtout des laboratoires clandestins américains. On a utilisé de grandes quantités de diazépam pour produire de faux comprimés de méthaqualone destinés, le plus souvent, au marché illicite américain. On a fabriqué de la similiméthaqualone sur une plus petite échelle dans des laboratoires clandestins canadiens.

La G.R.C. a démantelé huit laboratoires clandestins en 1983. Six d'entre eux fabriquaient de la méthamphétamine. Les saisies de cette drogue sont passées d'environ six kilogrammes en 1982 à plus de 79 kilogrammes en 1983. Bien qu'on n'ait effectué aucune saisie de PCP dans les laboratoires canadiens, les consommateurs pouvaient s'en procurer facilement; environ 80 % de toutes les saisies ont été effectuées au Québec. La région la plus active dans la production de cette drogue est l'Ontario, où l'on a démantelé six laboratoires, suivie de la Colombie-Britannique et du Québec avec un chacun.

Le détournement de drogues pharmaceutiques fabriquées licitement demeure un problème. Toutefois, on a noté une tendance à la baisse du nombre de vols et d'autres pertes concernant les drogues des annexes F et G. Les substances détournées le plus fréquemment sont la pentazocine (Talwin), les barbituriques et le diazépam (Valium).

On pouvait se procurer facilement des simili-drogues dans toutes les régions du pays en 1983. Les simili-drogues se composent seulement de substances non contrôlées en vente libre comme la caféine, l'éphédrine et la phénylpropanolamine et proviennent le plus souvent des États-Unis. Elles sont importées en grandes quantités et vendues comme des amphétamines ou autres substances contrôlées.

De 1979 à 1983, il y a eu une diminution constante du nombre de personnes accusées d'infractions reliées aux annexes F et G de la *Loi des aliments et drogues*, par contre, les infractions relatives à la possession de drogues qui figurent à l'annexe H ont atteint leur niveau le plus élevé en cinq ans.

La consommation du LSD et le nombre de personnes accusées d'infractions reliées au LSD sont demeurés relativement stables de 1982 à 1983.

Au Canada, les bandes de motards continuent de participer au financement, à la fabrication et à la distribution des drogues chimiques illicites. Leur activité au chapitre de l'importation et du trafic d'autres drogues comme l'héroïne et la cocaïne, ainsi que la culture de la marihuana est devenue plus évidente en 1983. Le blanchissage des fonds par l'investissement dans l'immobilier et les entreprises légitimes permet à ces groupes de rehausser leur influence et de diversifier leurs opérations.

Cannabis

La marihuana, le haschich et le haschich liquide demeurent les drogues illicites les plus faciles à

obtenir et les plus consommées au Canada. Il y a eu une hausse de 25 % de la quantité totale de cannabis saisie par la G.R.C. en 1983, renversant ainsi la tendance à la baisse qui avait débuté en 1981.

Selon les données de la G.R.C., on a confisqué 31 % plus de marihuana au Canada l'année dernière qu'en 1982. Plusieurs pays étrangers, comme la Colombie, la Jamaïque, la Thaïlande, le Mexique, le Pakistan, l'Inde et les États-Unis ont alimenté le marché canadien du cannabis.

Le trafic du haschich au Canada est demeuré stable et les saisies effectuées par la G.R.C. ont enregistré une hausse de seulement 1 % au cours de 1982. Le Liban s'est approprié environ 55 % du marché du haschich au Canada en 1983, surpassant le Pakistan et l'Inde qui détiennent 31 % du marché. D'autres sources ont fourni 12 % du marché tandis que 2 % seulement provenaient de la Jamaïque.

On a noté une baisse de 30 % au chapitre du haschich liquide saisi par la G.R.C., baisse amorcée en 1982. La Jamaïque vient en tête en ce qui a trait à l'approvisionnement en haschich liquide au Canada avec environ 80 % du marché; le Liban, 10 %; le Pakistan ou l'Inde, 7 %, tandis que les autres sources, 3 %.

2. *Infractions commerciales*

Le personnel à la Direction générale et dans les trente-trois sections réparties dans le pays, a assuré des services de direction, d'orientation et d'aide pour les enquêtes relatives aux crimes de nature économique. Comme les infractions commerciales sont souvent de portée nationale ou internationale, la G.R.C. doit se mettre en rapport avec des services de police étrangers ainsi que divers ministères fédéraux et provinciaux. La Gendarmerie administre aussi un Centre d'information sur les fraudes en valeurs mobilières qui fait le lien entre toutes les commissions provinciales des valeurs mobilières au Canada.

En 1983, la G.R.C. a enquêté sur des fraudes qui ont entraîné des pertes totalisant 244 millions de dollars. Les enquêtes portaient surtout sur les crimes d'affaires, les fraudes à l'endroit du gouvernement du Canada, la corruption des titulaires de charges publiques, les infractions reliées aux droits de propriété, les opérations frauduleuses concernant les sociétés, les impôts, les crimes à l'informatique, les faillites, les fraudes en matière de titres et autres activités de vente et la contrefaçon. Au cours de l'année, le personnel de la Sous-direction des infractions commerciales a enquêté sur plus de 10 474 infractions.

La G.R.C. a secondé le surintendant des faillites en mettant en application un programme de prévention et en enquêtant sur les pratiques frauduleuses ou autres abus en matière d'insolvabilité. En 1983, 396 cas ont été transmis à la Gendarmerie pour enquête et, de ce nombre, 263 dossiers sont encore ouverts. Elle mène actuellement environ 560 enquêtes dans ce domaine.

On a assisté au cours des deux dernières années à une forte augmentation des infractions à la *Loi sur le droit d'auteur* qui ont trait à la reproduction illégale de vidéocassettes, en raison du prix abordable des magnétoscopes et de la demande accrue de films. La G.R.C. a entrepris en 1983 plus de 100 enquêtes sur des infractions relatives au droit d'auteur.

3. *Sous-direction des douanes et de l'accise*

La Sous-direction des douanes et de l'accise enquête sur les violations à la *Loi sur les douanes*, la *Loi sur l'accise*, la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation*, la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*, la *Loi sur l'Office national de l'énergie* et à toute autre loi ou autres règlements imposant des contrôles tarifaires et non tarifaires sur la circulation internationale des marchandises. L'an dernier, on a mis l'accent sur les enquêtes commerciales où les personnes ou les sociétés, de propos délibéré, ne se conforment pas aux dispositions de ces lois.

En 1983, le ministre titulaire de Revenu Canada - Douanes et Accise a approuvé une nouvelle politique concernant le partage des responsabilités entre son ministère et la G.R.C. au chapitre des enquêtes et de l'application de la *Loi sur les douanes*. La politique, qui est entrée en vigueur en septembre, permettra de préciser le rôle de la G.R.C. dans ce domaine, ce qui devrait rehausser la quantité et la qualité des enquêtes.

Les marchandises qui font le plus souvent l'objet de la contrebande au Canada sont les véhicules, les bijoux, les vêtements, les armes et le matériel pornographique. La contrebande de l'alcool est à la hausse et on prévoit que cette tendance se maintiendra.

Les violations à la *Loi sur l'accise* ont diminué régulièrement au cours des dix dernières années. On n'a saisi aucun grand alambic à colonne en 1983.

Les services de renseignements automatisés - Douanes (S.R.A.-D.) demeurent l'élément principal de la stratégie globale de l'application des lois sur les douanes. Maintenus par la G.R.C., les S.R.A.-D. constituent une banque centralisée de données qui renferme des informations ayant trait aux douanes et aux domaines connexes à l'usage de Douanes et Accise, Revenu Canada ainsi que de la G.R.C. Les S.R.A.-D consistent présentement en un système autonome de traitement par lots, mais on prend actuellement des mesures afin de le convertir en un véritable système interactif en liaison directe avec l'ordinateur. On prévoit que le nouveau système sera prêt à fonctionner le 1er avril 1985 et, bien qu'on ait

décidé de garder le même acronyme, le système s'appellera désormais le Service automatisé d'information - Douanes.

4. *Questions d'immigration et de passeport*

En 1983, le personnel de la Sous-direction a concentré ses efforts sur l'immigration illégale organisée et sur les infractions graves individuelles, tout en confiant les questions mineures à Emploi et Immigration Canada (E.I.C.) en vue de mesures administratives.

Cette nouvelle politique a entraîné une augmentation continue des poursuites judiciaires concernant les cas graves. Le nombre des violations mineures confiées à Emploi et Immigration Canada en 1983 a augmenté de 70 % par rapport à l'année précédente.

Grâce à la création d'une banque de documents qui contient des faux documents et des spécimens de documents authentiques connexes à l'immigration, conjuguée avec une formation améliorée dans ce domaine, le personnel est plus sensibilisé en ce qui a trait au nombre et aux genres de faux documents de voyage qui sont utilisés pour entrer au Canada et pour voyager au pays. Si, en 1983, on n'a noté qu'une augmentation modérée du nombre de documents de voyage douteux examinés par le laboratoire judiciaire, par contre, le nombre de cas présentés pour examen au cours du premier trimestre de 1984 a presque quadruplé le total des chiffres de 1983.

5. *Renseignements criminels*

Les sections des renseignements criminels (S.R.C.) ont assisté les sections de répression dans la lutte contre le crime organisé en utilisant deux catégories de renseignements : les renseignements stratégiques et les renseignements tactiques. Les membres des S.R.C. ont travaillé en étroite collaboration avec les groupes de renseignements des autres corps policiers et ont entretenu des relations assidues avec les services de police étrangers, pour mener la lutte aux principaux groupes criminels devenus des organisations criminelles internationales sophistiquées et bien protégées. La Sous-direction des renseignements criminels a organisé en janvier 1984 une réunion internationale sur le crime organisé visant à intensifier la collaboration et l'échange de renseignements. Les États-Unis, l'Italie, l'Australie et le Canada y étaient représentés.

Les groupes du renseignement intégré composés de membres de la G.R.C. et de services de police municipaux ont procédé à des opérations à Vancouver, Victoria et Edmonton. Au cours de l'année, on a consacré beaucoup de temps et d'efforts aux enquêtes sur les activités des terroristes et des extrémistes au Canada.

Opérations policières conjuguées

La G.R.C. a porté une attention toute particulière aux opérations policières conjuguées dans les domaines du renseignement et de l'application des lois. Ces opérations améliorent les moyens à la disposition de la police au niveau de l'enquête et de la répression du crime dans les cas où les activités des criminels s'étendent sur plusieurs territoires. Elles permettent, en outre, d'avoir recours au matériel, à l'effectif et à la compétence de divers services de police. Ainsi, en 1983, une opération policière conjuguée, qui a été effectuée en collaboration avec le FBI, a permis, à elle seule, de saisir du matériel pornographique destiné au Canada dont la valeur se chiffrait à 3 millions de dollars, et de porter des accusations contre les personnes-clés aux États-Unis.

Projet spécial de la Sous-direction des renseignements criminels

La préoccupation des forces de police, relativement aux bandes de motards impliquées dans le crime organisé, a motivé la mise sur pied d'un projet spécial à la Sous-direction des renseignements criminels. Depuis 1978, toutes les informations disponibles sur ces groupes et sur leurs activités criminelles sont recueillies, analysées et communiquées aux forces de l'ordre du Canada. Au cours d'une récente réunion du comité exécutif du Service canadien de renseignements criminels, on a reconnu que la participation des bandes de motards au crime organisé constituait un problème de police d'envergure nationale et on a appuyé à l'unanimité le maintien du projet spécial. En 1983, 170 services de police ont fourni des informations dans le cadre de ce projet.

Les spécialistes affectés aux jeux illégaux

Les spécialistes de la G.R.C. affectés aux jeux illégaux, en poste à Halifax, Vancouver et Edmonton, ont aidé toutes les divisions de la Gendarmerie et tous les services de police intéressés à mener des enquêtes relatives à des jeux illégaux ou truqués; entre autres, aux jeux de foire, cartes, dés, «bookmaking», maisons de jeux, casinos et autres activités connexes. En plus de collaborer à la répression des jeux, ces spécialistes ont organisé des présentations visant à sensibiliser le public et ont participé à la formation des enquêteurs de la G.R.C. et d'autres corps policiers dans le domaine du jeu. Ils ont prêté leur concours au personnel de la Division de la recherche du Solliciteur général dans le cadre d'une étude sur la légalisation des jeux de hasard. Les spécialistes ont aussi contribué à l'élaboration des lois sur le jeu dans plusieurs provinces.

Surveillance

Les enquêteurs ont utilisé des méthodes perfectionnées de surveillance physique pour éviter d'être repérés par les criminels qui ont recours régulièrement à des techniques de contre-surveillance. Nos spécialistes de la surveillance fournissent une aide extrêmement utile aux sections de répression de

la G.R.C. dans les enquêtes sur le crime organisé et sur les crimes graves.

Analyse des renseignements criminels

La Gendarmerie a mis sur pied un système d'analyse des renseignements criminels qui permet au personnel affecté aux sections de l'analyse de l'information criminelle dans les divisions, aux bureaux provinciaux du Service canadien de renseignements criminels et aux groupes d'enquête partout au pays, de seconder, par ses analyses, les enquêteurs et la direction.

6. *Sous-direction des affaires spéciales «I»*

Au cours du dernier exercice, le matériel technique d'enquête et de surveillance électronique a joué un rôle important dans la collecte d'éléments de preuve. L'utilisation de ces moyens étant considérée comme une intrusion, on ne les a employés que dans le cadre d'affaires criminelles où les méthodes d'enquêtes conventionnelles se sont révélées inefficaces ou n'avaient que peu de chances de donner des résultats. Dans le cadre de ses enquêtes, la Gendarmerie a utilisé des dispositifs d'interception des communications, des systèmes de télévision en circuit fermé, des systèmes d'alarme tactique et des dispositifs de dépistage des véhicules.

Le cas suivant illustre bien l'efficacité de la surveillance électronique. Les méthodes conventionnelles d'enquête n'ayant pas permis de recueillir suffisamment d'éléments de preuve pour porter des accusations contre des individus impliqués dans l'importation de drogues, on a décidé d'installer des sytèmes de surveillance électronique après avoir obtenu huit autorisations judiciaires. Cette installation a entraîné, sur une période d'un an, 34 interceptions de communications qui ont fourni aux enquêteurs les éléments de preuve requis pour porter des accusations (complot d'importation et de trafic de stupéfiants) contre quinze personnes. Les informations obtenues grâce aux interceptions ont également donné lieu à la saisie de deux kilogrammes d'héroïne de qualité supérieure dont la valeur approximative au détail s'élevait à 7 millions de dollars.

7. *Polygraphe*

Les polygraphistes déterminent, en vue de faciliter le déroulement des enquêtes, la validité des déclarations de certaines personnes. Les opinions exprimées par les polygraphistes ne sont pas déposées en preuve au tribunal.

En 1983, les polygraphistes de la G.R.C. ont procédé à 1 169 examens. Ces examens ont révélé, dans 54 % des cas, que le sujet disait la vérité et dans 27 % des cas que le sujet mentait; dans 12 % des cas les résultats étaient imprécis tandis que dans 7 % des cas, ils étaient incomplets.

8. *Analyse acoustique*

En 1983, le Groupe des analyses acoustiques a traité 102 demandes d'examen. Bien que la plupart de ces examens aient été effectués pour le compte de la G.R.C., le Groupe des analyses acoustiques a également aidé d'autres services de police canadiens ainsi que des ministères fédéraux et provinciaux. Ces examens portaient sur l'identification des voix, l'amélioration de la qualité sonore d'enregistrements et la détection du sabotage.

9. *Interpol*

La G.R.C. représente le Canada au sein de l'Interpol depuis 1949. Le bureau d'Interpol Ottawa, qui est dirigé par le Commissaire, se trouve à la Direction générale de la G.R.C.

Cette année, comme au cours des années précédentes, la Gendarmerie a participé à plusieurs conférences et colloques de l'Interpol. Au cours de ces rencontres internationales de policiers, on discute, entre autres, des nouvelles tendances de la criminalité, de la prévention et de la répression du crime ainsi que des nouvelles techniques et de l'équipement de pointe.

Les demandes d'enquêtes internationales adressées à l'Interpol par les services policiers canadiens ont encore augmenté en 1983-1984, tout comme les demandes d'aide provenant d'autres bureaux centraux nationaux. On a également aidé les polices étrangères dans certains domaines : matériel didactique, formation et utilisation des services spéciaux de police et informations sur les nouvelles lois canadiennes.

L'Interpol a participé très activement à la lutte contre le vol et le trafic de biens culturels volés. La G.R.C. a formé la Sous-section des biens culturels dont le rôle est de gérer une base de données électronique qui est connue sous le nom de Répertoire des biens culturels volés et qui enregistre les biens culturels volés signalés par les services de police canadiens et par les sources internationales. Cette base de données est conservée dans l'ordinateur du Réseau canadien d'information sur le patrimoine des Musées nationaux du Canada. L'échange de renseignements et l'étroite collaboration entre les services de police canadiens et les musées devraient endiguer les vols d'objets d'art.

10. *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs et Loi sur la marine marchande du Canada*

En 1983, la Gendarmerie a consacré plus de 44 000 heures à l'application de la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs* et plus de 43 500 heures aux lois provinciales sur la protection de la faune. Au total, elle a fait enquête sur 2 104 cas

reliés à la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs* et 2 928 cas reliés aux lois sur la protection de la faune.

En outre, plus de 43 000 heures ont été consacrées à l'application de la *Loi sur la marine marchande du Canada*, pour un total de 4 861 poursuites judiciaires.

Au cours de l'année, quelque 20 000 personnes ont assisté à 164 conférences sur les programmes de sécurité aquatique et de sécurité à la chasse. Les membres de la Gendarmerie ont aussi participé à d'autres événements spéciaux comme la semaine de la sécurité nautique, des activités sportives et autres, afin de sensibiliser le public à la sécurité dans ces domaines.

11. *Prévention du crime*

Le Centre de la prévention criminelle a orienté ses efforts en vue :

1. d'établir de meilleures relations entre les jeunes et la police;

2. de déterminer les objectifs de la prévention par l'analyse de la criminalité;

3. de définir clairement les besoins des victimes du crime et de fournir les services policiers nécessaires, tout en accordant une attention particulière aux préoccupations des victimes en ce qui a trait à leur protection, à leur participation au système de justice pénale et à la prévention criminelle;

4. de sensibiliser davantage le public à la violence familiale et d'accroître l'aide fournie aux victimes d'agressions violentes au sein de leur famille. On a déterminé sans équivoque que la violence entre conjoints est une infraction criminelle. La G.R.C. a adopté une position ferme sur l'importance de faire une enquête minutieuse et de porter de accusations dans de tels cas.

La G.R.C. a créé et veut tester une nouvelle trousse d'examen consécutif à une agression sexuelle qui a pour but d'uniformiser la méthode de cueillette des éléments de preuve, de traiter ceux-ci et de donner des renseignements aux victimes d'agression sexuelle.

Services de protection

1. *Techniques de sécurité*

Comme auparavant, afin d'assurer la protection de l'information classifiée, la Sous-direction des techniques de sécurité a conseillé le gouvernement fédéral sur l'usage des équipements de sécurité matérielle, notamment les systèmes de détection et de protection, les serrures, les contenants d'entreposage, le matériel de destruction, les contrôles d'accès ou systèmes de détection d'intrusion, et les barrières.

La Sous-direction des techniques de sécurité a été chargée:

1. de mettre au point du matériel de sécurité spécialisé;

2. de tester et d'évaluer tous les dispositifs de sécurité que l'on prévoit utiliser au gouvernement;

3. de fournir un service de consultation en matière de sécurité pour les véhicules blindés (comme ceux qui sont utilisés par les personnes de marque) et en matière de sécurité matérielle relativement aux projets de construction, aux tracés et au matériel;

4. de concevoir et de mettre au point le matériel de police spécialisé, par ex., les dispositifs de sécurité servant à maîtriser les prisonniers et les instruments permettant à la police de s'introduire légalement dans un lieu;

5. d'aider les enquêteurs sur demande lorsqu'il faut se servir d'instruments de sécurité matérielle dans le cadre d'une enquête.

En 1983-1984, les caractéristiques sécuritaires de sept articles, parmi lesquels des déchiqueteuses, des serrures, des sceaux, ont été évaluées. En outre, deux inventions de la Sous-direction ont été brevetées : une voûte démontable et une nouvelle serrure à combinaison. On a aussi fait appel aux services de consultation pour les nouveaux immeubles qui abriteront la Galerie nationale du Canada et le Musée national de l'Homme.

2. *Sécurité informatique*

L'Équipe d'inspection et d'évaluation de la sécurité (É.I.É.S.) a aidé les ministères et organismes fédéraux à formuler et à mettre en application des politiques et formalités qui permettent d'améliorer la sécurité des installations informatiques publiques et privées qui traitent des données gouvernementales délicates.

En 1983-1984, l'É.I.É.S. a inspecté huit installations du gouvernement et dix installations d'organismes privés traitant à contrat des données de l'État, et a mené quarante-cinq suivis. En outre, elle a donné quatre-vingt-quatre consultations sur des problèmes précis touchant la sécurité informatique et fourni de l'aide technique dans neuf enquêtes criminelles se rapportant aux ordinateurs.

On a de plus activé la préparation d'un manuel de normes de sécurité en matière de transmissions. La principale partie du manuel a été approuvée par le Comité interministériel de la sécurité en informatique (C.I.S.I.) à la fin de mars 1984.

Dans le cadre du programme de formation en matière de sécurité informatique, 50 élèves de divers ministères ont suivi deux cours à l'intention des coordonnateurs de la sécurité informatique et douze membres de la G.R.C. ont assisté à un cours destiné aux analystes en sécurité. On a donné deux cours sur la sécurité des systèmes automatisés à 32 employés du gouvernement et un cours à 20 membres de la G.R.C.

3. *Moyens antitechniques*

En 1983-1984, la Sous-section des moyens antitechniques de la G.R.C. a effectué 160 consultations ou opérations de balayage électronique. Celles-ci comprenaient des recherches visant à détecter des dispositifs d'interception illégaux, tels que des lignes d'écoute, des postes émetteurs-récepteurs, des microphones, des amplificateurs et autres appareils d'intrusion. Dans le cadre des consultations, la Sous-section des moyens antitechniques a conseillé, sur demande, des ministères fédéraux et provinciaux, de même que d'autres services de police, sur les mesures à prendre pour se protéger contre l'interception illégale des communications par des moyens audio-visuels, optiques et électroniques.

4. *Sous-section pyrotechnique*

Le nombre d'attentats à la bombe en 1983-1984 a été le moins élevé enregistré depuis 1977. Les activités se sont concentrées dans les provinces de l'Alberta, du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Il y a eu neuf incidents en Alberta impliquant des bandes de motards et cinq au Québec, ceux-ci reliés au crime organisé. Quatre décès ont été directement attribuables à des attentats à la bombe, et les dommages causés aux biens ont atteint 550 132 $. La police a effectué 38 arrestations pour des infractions relatives à des attentats à la bombe et à 21 vols d'explosifs.On n'a rapporté aucun incident relié à des installations du gouvernement fédéral.

En 1983-1984, la section des Recherches et Mises au point a travaillé aux projets suivants pour le compte de l'Association canadienne des chefs de police, avec l'approbation du Comité de recherche opérationnelle :

1. un véhicule robot de télérecon-naissance minituriarisé (V.R.T.R.M.) qui donnera accès aux bombes qui se trouvent dans des endroits confinés;
2. un bouclier portatif de taille réduite, pour homme, en vue de protéger du souffle des explosions et de la fragmentation;
3. un bras normalisé amélioré V.R.T.R. (robot) plus manoeuvrable et pouvant transporter un plus grand nombre d'armes;
4. une étude des dispositifs électroniques en collaboration avec le service de police régional de Peel;
5. une remorque antibombe modifiée et à bas prix qui sera soumise à des tests au cours de l'été 1984.

En 1983, les instructeurs et les personnes-ressources ont donné sept cours de deux semaines au Collège canadien de police. Pour avoir suivi ces cours, quarante-deux policiers techniciens en explosifs ont été «validés» et informés des faits nouveaux et des dernières techniques dans le domaine de l'enlèvement des explosifs.

5. *Planification d'urgence*

En tant que principale composante opérationnelle du ministère du Solliciteur général, la G.R.C. a contribué grandement à faire en sorte que le ministère s'acquitte bien de ses responsabilités. On examine actuellement les plans dressés conformément au Décret du Cabinet sur la planification des mesures d'urgence (C.P. 1981-1305) afin de s'assurer qu'ils répondent aux exigences actuelles.

6. *Programme de sécurité du gouvernement fédéral*

La G.R.C. a fourni sur demande des services de consultation et effectué des inspections de sécurité dans les ministères fédéraux, les ambassades et consulats de pays étrangers, les résidences et les lieux de travail du Premier ministre et des ministres du Cabinet, les locaux des juges de la Cour suprême et de la Cour fédérale et ceux d'autres personnes désignées par le gouvernement, par exemple, le chef de l'Opposition.

7. *Points névralgiques*

Sous les auspices de Planification d'urgence Canada, la G.R.C. a aussi fourni un service de consultation et inspecté les installations considérées comme vitales à l'échelle nationale ou provinciale. On a informatisé le programme afin d'assurer une planification plus systématique et une administration efficace.

8. *Sécurité des personnes de marque*

Comme par le passé, la G.R.C. a assuré des services de sécurité personnelle aux membres de la famille royale qui ont visité notre pays, au Gouverneur général et à sa famille, aux ministres du Cabinet fédéral, aux juges de la Cour suprême et des cours fédérales, aux personnes désignées par le Solliciteur général, aux chefs d'État en visite, ainsi qu'au personnel et aux biens des ambassades et des consulats étrangers en sol canadien. Environ 216 années-personnes ont été consacrées à des fonctions relatives à la sécurité des P.D.M. et on peut y affecter d'autres membres au besoin.

En conséquence des récentes attaques terroristes et d'une présentation de la G.R.C. au Conseil du Trésor demandant la somme de 14,1 millions de dollars sur une période de deux ans en vue d'offrir des services de vigiles privés aux missions étrangères au pays, la Gendarmerie a entrepris une étude approfondie en vue d'examiner ses missions de protection au sein de la région de la Capitale nationale. Cette étude devrait entraîner d'importants changements.

En 1983-1984, les présidents de la Côte-d'Ivoire et du Sénégal, les premiers ministres de la Grèce, de l'Australie, des Bahamas, du Zimbabwe, de la Grande-Bretagne, de la Malaysie, ainsi que le premier ministre de la République populaire de Chine ont visité le Canada. Le Canada a aussi reçu la visite du roi et de la reine d'Espagne, de Son Altesse royale le duc d'Edimbourg, de Leurs Altesses royales, le prince

et la princesse de Galles et d'un membre du Politburo de l'U.R.S.S.

Autres services de police

1. Police des aéroports

La G.R.C. a participé au programme national de maintien de l'ordre et de la sécurité dans les aéroports. Le programme intéresse dix aéroports internationaux (classe I) et huit aéroports intérieurs (classe II).

2. Police des autochtones

Le programme des gendarmes spéciaux autochtones est mis en œuvre dans toutes les provinces et dans les territoires, sauf en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick. Cent quatre-vingt-six autochtones ont été formés et exercent des fonctions de prévention policière dans les réserves indiennes et les communautés autochtones. On devrait atteindre l'effectif total de 189 années-personnes en 1984.

On a dispensé des cours d'initiation interculturelle dans le cadre de la formation de base de toutes les recrues; on a également offert ces cours à d'autres membres et à leurs épouses qui ont des contacts personnels fréquents avec les communautés autochtones.

Statistiques de la police des aéroports

	83-84	*82-83*	*81-82*	*80-81*	*79-80*
Détournements d'avion	0	0	0	0	0
Tentatives de détournement d'avion	0	1	0	0	0
Alertes à la bombe	75	141	126	124	204
Armes à feu détectées au contrôle d'embarquement	556	390	459	1 210	927
(véritables — imitations)	20-536	23-367	19-440	24-1 186	63-864
Manquements aux règlements sur la circulation dans les aéroports					
a) circulation	3 504	4 872	4 795	5 147	3 640
b) stationnement	201 049	234 856	220 977	197 470	214 712
c) autres	117				
Autres infractions	5 521	6 328	5 656	5 766	6 324
Mandats exécutés	4 531	4 490	2 680	2 939	1 700

Services de police à contrat

Objectif

Prévenir et détecter le crime et maintenir l'ordre et la loi dans les provinces, les territoires et les municipalités contractants.

La Gendarmerie royale du Canada assure des services de police à coûts

Ressources engagées

Dépenses (en milliers de dollars)[1]	1983-1984	1982-1983	1981-1982	1980-1981	1979-1980
Exploitation	449 551	421 093	378 359	317 008	280 244
Immobilisations	49 867	56 795	37 086	32 940	26 468
Total partiel	499 418	477 888	415 445	349 948	306 712
Moins les recettes et les revenus portés au crédit	313 002	323 613	297 389	198 019	172 761
Total (net)	186 416	154 275	118 056	151 929	133 951
Années-personnes (A.-P.)[2]	9 572	9 520	9 155	8 825	8 823

Note: [1] Ne comprend pas les prestations de retraite.
[2] Employés temporaires et étudiants exclus.

partagés à toutes les provinces (sauf l'Ontario et le Québec) et aux territoires, ainsi qu'à 191 municipalités comprises dans les régions de l'Atlantique, du Pacifique et des Prairies. Ces services comprennent la prévention, la détection et la conduite d'enquêtes sur des infractions relatives au Code criminel, aux lois provinciales et aux règlements territoriaux et municipaux.

Services de police aux provinces et aux territoires

L'organisation des services provinciaux de police assurés dans les huit provinces et les deux territoires est structurée en 10 divisions, 43 sous-divisions et 642 détachements.

Le détachement est la structure fondamentale des services de police. Les membres des détachements sont des généralistes qui accomplissent en fait la plupart des fonctions rattachées au travail policier. Ils constituent la représentation la plus concrète de la présence policière et le premier contact entre le public et la force publique. Pour cette raison, les opérations du détachement ont une grande influence sur la détermination de l'ampleur du travail nécessaire et des stratégies de la prévention criminelle.

Services de police aux municipalités

Les services de police municipale sont assurés par 2 955 employés dans 191 municipalités dont la population varie de 1 500 à 200 000 habitants. La plupart relèvent d'une sous-division de la Gendarmerie. Cependant, plusieurs grands détachements municipaux relèvent directement du quartier général divisionnaire.

Application du Code de la route

Les tâches relatives à la circulation dans les secteurs relevant de la compétence de la G.R.C. ont été effectuées par les policiers des détachements ainsi que par des membres de services spécialisés dans ce domaine. On a assisté en 1983 à une diminution du nombre d'accidents de la route : les accidents mortels ont diminué de 20 % alors que les accidents entraînant des blessures corporelles et des dommages à la propriété ont diminué respectivement de 17 et 5 %. Les pertes matérielles résultant de ces collisions s'élèvent à quelque 1,2 milliard de dollars. La conduite en état d'ébriété constitue encore un problème grave, l'alcool ayant joué un rôle dans plus de 40 % des collisions survenues.

Prévention du crime

Comme au cours des années précédentes, les membres de la G.R.C. ont travaillé de concert avec les autres services et le public afin de coordonner notre stratégie de prévention criminelle. L'expression «police de la collectivité» décrit très bien cet aspect de notre travail.

Intervention tactique

La G.R.C. compte 29 groupes tactiques d'intervention dispersés à la grandeur du pays. À la fin de 1983-1984, 460 membres avaient reçu la formation de commandant des opérations et 349 avaient été formés pour agir comme négociateurs de prise d'otages.

Récupération sous-marine

Cent membres de la G.R.C. ont été formés à la récupération sous-marine. Ils sont postés dans six provinces et s'occupent surtout de recueillir des preuves et de récupérer des biens volés et des corps. Dans la dernière année, les plongeurs sont intervenus dans 288 cas.

Auxiliaires de la G.R.C.

Les quelque 1 640 auxiliaires de la G.R.C. se retrouvent dans six provinces. Il prêtent leur concours aux membres réguliers en cas de situation d'urgence ou de catastrophe. Ils acquièrent leur formation en assistant à des cours et en accompagnant les membres réguliers dans leur travail quotidien en détachement.

Services canadiens de police

Objectif

Assister, sur demande, tous les corps policiers canadiens en matière de formation policière spécialisée, de laboratoire judiciaire, de services d'identité et de renseignements.

Statistiques relatives aux infractions au Code criminel
(D.U.C. — incluant les infractions aux règlements de la circulation)
(*Secteurs relevant de la compétence de la G.R.C.*)

	1979	1980	1981	1982	1983
Infractions signalées	548 350	580 756	614 441	646 173	576 762
Infractions réelles	492 808	526 554	558 316	587 337	528 094
Affaires classées (par voie de mises en accusation et autres)	248 256	260 516	262 927	246 076	228 089

Ressources engagées

Dépenses (en milliers de dollars)[1]	1983-1984	1982-1983	1981-1982	1980-1981	1979-1980
Exploitation	73 797	69 635	62 467	51 020	45 325
Immobilisations	5 887	6 697	8 092	3 431	2 638
Total (net)	79 684	76 332	70 559	54 451	47 963
Années-personnes (A.-P.)[2]	1 551	1 533	1 495	1 443	1 441

Nota: [1] Ne comprend pas les prestations de retraite.
[2] Employés temporaires et étudiants exclus.

Services de laboratoire judiciaire

La G.R.C. possède sept laboratoires judiciaires régionaux et le laboratoire central situé à Ottawa. Le personnel des laboratoires compte plus de 250 analystes qui ont fourni, au cours de l'année, des services médico-légaux dans les domaines suivants : chimie, toxicologie, sérologie, identification des cheveux et tissus fibreux, examen des écritures et photographie. Le laboratoire d'Ottawa abrite l'Office central des contrefaçons et la Section des services spéciaux qui s'occupe des examens et travaux spécialisés soumis par différents contributeurs de tout le Canada. Un laboratoire à services limités est installé à Montréal.

En 1983-1984, les laboratoires ont présenté plus de 18 400 rapports scientifiques dont beaucoup ont servi à élucider des crimes graves tels que meurtres et tentatives de meurtre, infractions sexuelles, fraudes et infractions reliées aux drogues. Les membres de la Section des alcools ont assuré la formation en éthylométrie de tous les services de police intéressés et ils ont eu souvent à interpréter devant les tribunaux les preuves relatives aux effets de l'alcool sur la conduite automobile. En outre, le personnel des laboratoires a publié de nombreux articles scientifiques traitant de différents sujets dans le domaine médico-légal.

Laboratoire judiciaire central

En 1983-1984, l'ancienne Direction «L» s'est scindée en deux directions, le Service des laboratoires judiciaires et les Services de l'identité judiciaire. On a ainsi fusionné le Groupe consultatif des sciences et de la technologie (G.C.S.T.) et le laboratoire d'Ottawa pour former le Laboratoire judiciaire central. Le volet opérationnel du laboratoire assure toujours les services judiciaires réguliers tandis que le volet du soutien scientifique a assisté les corps de police canadiens dans leurs activités en évaluant différentes trousses d'équipement, en examinant les propositions de recherche et en fournissant des services consultatifs aux corps nationaux comme aux organismes internationaux. Les membres de ce laboratoire ont aussi appuyé les laboratoires régionaux en élaborant de nouvelles méthodes d'analyse, en mettant à jour les méthodes actuelles, et en réalisant la conception de méthodes supplémentaires et de programmes de formation pour le personnel des laboratoires. Les projets qui ont été réalisés l'année dernière comprennent entre autres :

1. la participation à la composition d'une trousse à l'usage du personnel médical dans les cas d'agression sexuelle;

2. l'aide aux divers ministères fédéraux et provinciaux ainsi qu'à des organismes internationaux dans le domaine de la sécurité des documents, par ex., la conception des pièces d'identité, de la monnaie et des pièces négociables;

3. la prestation de services et de conseils techniques en matière de radiographie aux corps policiers fédéraux, provinciaux et municipaux;

4. l'évaluation du nouvel équipement d'analyse d'haleine dans le cadre du programme national d'analyse d'haleine;

5. l'évaluation des modifications dans la conception du gilet pare-balles souple afin d'en déterminer l'utilité et d'évaluer la qualité du produit fini.

Centre de coordination des recherches et des mises au point

Le Centre de coordination des recherches et des mises au point a administré le programme de recherches en sciences naturelles et humaines de la Gendarmerie. Il a assumé, au nom de la communauté policière du Canada, la responsabilité du financement, de l'adjudication des marchés et de la direction pour tous les projets mis en chantier dans le cadre du Programme de la science et de la technologie en appui aux forces de l'ordre. Les membres de la section ont également collaboré avec la Division de la recherche du Ministère du Solliciteur général à un certain nombre de projets touchant la justice pénale.

Services de l'identité judiciaire

Les Services de l'identité judiciaire servent de dépôt national pour les dossiers dactyloscopiques qui ont été convertis à la recherche automatisée. On a façonné de nouvelles méthodes pour améliorer le système et on prévoit remplacer le système de stockage des empreintes digita-

les sur ruban vidéo par un système de récupération numérique et optique sur disques. En 1983-1984, on a ouvert 128 118 nouvelles fiches dactylostopiques et reçu 455 645 demandes de services.

Le fichier principal de la Section des empreintes latentes contient environ 250 000 fiches. L'année dernière, les 16 041 demandes de recherche se sont traduites par 421 identifications.

Le système de casiers judiciaires de niveau II (CR II) enregistre les dossiers criminels au fichier central du C.I.P.C. afin de permettre l'accès immédiat aux terminaux spéciaux et aussi à la mise à jour des données. Les 18 principaux organismes policiers qui ont accès à ce système ont répondu de façon positive à ce programme et on a pu avancer la date d'entrée en vigueur du système de casiers judiciaires de niveau IV (CR IV) à juillet 1984. Le système CR IV ouvrira l'accès des casiers judiciaires à tous les corps policiers canadiens dotés de terminaux du C.I.P.C. Avec le système CR IV, il faudra sans doute mettre à jour les casiers judiciaires plus rapidement et par conséquent, on est à établir actuellement un programme automatisé de mise à jour qui selon nos prévisions, sera disponible en 1985.

La Section de l'administration et de l'enregistrement des armes à feu est chargée de l'administration du système d'autorisation d'acquisition d'armes à feu et de permis d'exploitation d'entreprise. La Section a également émis les certificats d'enregistrement pour armes à autorisation restreinte et a tenu à jour un registre national de tous les certificats qui ont été émis au Canada. On procédera en temps utile à la conversion des registres manuels en un système automatisé.

Le Centre d'information des Services canadiens de police, un service de soutien opérationnel accessible 24 heures sur 24, a prêté assistance aux corps de police canadiens lors de consultations touchant 75 000 personnes, 117 000 véhicules, 7 000 articles et 82 500 personnes recherchées.

La Section des chèques frauduleux, qui apparie les documents frauduleux aux criminels connus, a étudié 11 840 cas mettant en cause des documents d'une valeur globale de 6,5 millions de dollars.

Centre d'information de la police canadienne (C.I.P.C.)

Grâce aux terminaux en exploitation dans les services de police accrédités d'un océan à l'autre, on peut inscrire des renseignements aux fichiers des véhicules, des personnes, des biens, des bateaux à moteur et des casiers judiciaires, ou encore, consulter ces mêmes fichiers.

Le personnel de la Direction de l'Informatique et des Télécommunications de la G.R.C. assure l'intégrité, la fiabilité et l'accessibilité du système informatique. Les coordonnateurs provinciaux vérifient tous les deux ans les dossiers de chaque service accrédité pour s'assurer de leur intégrité et de leur fiabilité à ce niveau, et ils ont formé des centaines de policiers à l'utilisation du sytème. En 1983-1984, le système a atteint un taux d'accessibilité de 99,2 % et l'acquisition de 65 nouveaux terminaux a porté le total à 1 288 unités.

Informatique

Au cours de la dernière année, on a approuvé le plan directeur officiel pour la gestion de l'information qui est relié au plan stratégique général du Ministère. La structure des sys-

Statistiques relatives aux fichiers du C.I.P.C.

	1983/84	1982/83	1981/82
Fichier des véhicules			
Nombre d'articles:	433	414	370
Transactions hebdomadaires:	186	207	239
Fichier des personnes			
Nombre d'articles:	1 103	1 195	1 107
Transactions hebdomadaires:	336	328	446
Fichier des casiers judiciaires synoptiques			
Nombre d'articles:	3 000	2 900	4 373
Transactions hebdomadaires:	178	205	162
Fichier des biens			
Nombre d'articles:	743	651	623
Transactions hebdomadaires:	30	28	30
Fichier des propriétaires de véhicules enregistrés			
Nombre d'articles:	4 423	3 480	3 148
Transactions hebdomadaires:	13	9	27
Système automatisé de renseignements sur la criminalité			
Nombre d'articles:	152	170	118
Transactions hebdomadaires:	5	4	3
Fichier des casiers judiciaires			
Nombre d'articles:	1 591	920	518
Transactions hebdomadaires:	62	S/O	S/O

tèmes à long terme est expliquée dans le plan stratégique en matière d'informatique de la G.R.C. Les plans prévoient la décentralisation du traitement lorsqu'il est pratique d'agir ainsi, en maintenant une liaison directe, grâce à un réseau étendu, avec les fichiers principaux centralisés du Ministère.

Dans sa définition du terme «informatique», la G.R.C. inclut le traitement électronique des données, les télécommunications et les systèmes d'organisation du travail de bureau, ainsi que la technologie qui est associée à leur convergence et à leur interconnexion. Aux termes de cette définition, les systèmes d'organisation du travail de bureau comprennent non seulement les systèmes de bureautique, mais aussi ceux qui ne sont pas automatisés, c.-à-d., tout système d'information (formulaires) écrit à la main ou à la machine.

Ces initiatives permettent à la G.R.C. de s'assurer que tous les clients qui utilisent ces systèmes et ces services d'information sont tenus responsables des fonds qui leur sont confiés. De plus, la Gendarmerie peut ainsi évaluer les coûts pour les initiateurs afin d'élaborer de nouveaux systèmes d'information.

Services informatiques

Ces services, qui desservent tant les opérations que l'administration, comprennent les centres de données du C.I.P.C., ceux de la Direction générale de la G.R.C. et ceux des divisions. Voici les programmes qui étaient en marche ou à l'étude au cours de l'année :

1. Codage des données;
2. Casiers judiciaires - niveau IV (CR IV);
3. Déclaration des heures-personnes;
4. Système de gestion des biens;
5. Système de soutien aux bureaux de la G.R.C;
6. Système intégré de répartition de l'information;
7. Directives et manuels de la G.R.C.;
8. Rapport de planification et compte rendu sur le rendement et l'exploitation des ressources (PAR FOUR);
9. Inventaire des télécommunications (STARS);
10. Fichier fédéral du système de récupération de renseignements judiciaires (PIRS).

Services de télécommunications

Les services de communication de la G.R.C. sont assurés par les Services de télécommunications. Parmi les projets achevés au cours de l'année financière 1983-1984, mentionnons :

1. la réinstallation des services du quartier général de la Division «E» de Victoria à Vancouver;
2. les nouveaux systèmes mobiles de communications pour les régions de Yorkton, de Saskatoon et de Brandon;
3. l'étude des moyens d'améliorer les communications dans la région du Grand Lac des Esclaves; on négocie présentement avec le service régional;
4. le nouveau système mobile de communications pour l'Île-du-Prince- Édouard;
5. l'acquisition d'un dispositif de brouillage des communications.

Accès à l'information

Le gouvernement a abrogé la Partie IV de la *Loi canadienne des droits de la personne*, qui régissait l'accès aux dossiers et la protection des renseignements personnels, pour la remplacer, le 1er juillet 1983, par la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et la *Loi sur l'accès à l'information*. La Direction de l'accès à l'information a été mise en place afin de planifier, d'élaborer et d'orienter les politiques et activités de la Gendarmerie qui se rapportent à ces lois.

Pendant les cinq ans et un quart au cours desquels la Partie IV de la *Loi canadienne des droits de la personne* a été en vigueur, le personnel de la Direction a répondu à 7 444 demandes d'accès et à 56 demandes de correction de dossier pour un coût total de 3 124 604 $.

Nombre de terminaux et d'imprimantes dans les centres de données de la G.R.C. au 31 mars 1984

Province	Terminaux	Imprimantes
Colombie-Britannique	120	43
Alberta	16	6
Saskatchewan	8	4
Manitoba	4	2
Ontario	180	48
Québec	6	2
Nouveau-Brunswick	3	2
Nouvelle-Écosse	4	2
Île-du-Prince-Édouard	2	2
Terre-Neuve	4	2
Territoires du Nord-Ouest	3	2
Total	350	115

En vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, la Direction a reçu 1 309 demandes officielles, dont 28 ont été renvoyées au Commissaire à la protection de la vie privée. Deux causes ont été portées devant la Cour fédérale. Il y a eu 250 demandes non officielles provenant d'employés de la G.R.C. qui demandaient à consulter leur dossier. Le système de demandes non officielles n'existe plus et on a traité ces demandes de façon officielle. On a recensé aussi 315 demandes d'aide d'autres ministères du gouvernement, dont deux causes qui ont été portées devant la Cour fédérale et qui concernaient des documents provenant de la G.R.C. et classés dans un autre fichier du gouvernement.

En vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*, le personnel de la Direction a reçu 154 demandes officielles, dont 10 ont été renvoyées à titre de plaintes au Commissaire à l'information; il y a eu sept demandes non officielles et 20 demandes d'aide provenant d'autres ministères du gouvernement fédéral.

Parmi les demandes d'accès aux informations non personnelles, on note le désir de prendre connaissance des textes des manuels de la G.R.C. À compter du 1er juillet 1984, des extraits des manuels de la G.R.C. seront exposés dans les salles de lecture de quelques centres importants désignés à travers le Canada. À Ottawa, on ouvrira une salle de lecture pour desservir tous les organismes du ministère du Solliciteur général.

Collège canadien de police

Le Collège canadien de police a offert des programmes de formation et de perfectionnement, des services de recherche connexe, d'information et de consultation aux organismes policiers. Les cours donnés au Collège s'adressaient aux policiers de la G.R.C., des corps provinciaux et municipaux canadiens, et des services de police étrangers. En 1983-1984, des 1 736 personnes qui ont suivi des cours au collège, 668 venaient de la G.R.C., 924 de divers services de police canadiens, 51 de services de police étrangers et 93 d'autres organismes accrédités.

Même si le Collège offre un répertoire de quelque trente-deux cours, ceux-ci peuvent varier d'une année à l'autre selon les besoins. Le programme comportait des cours de perfectionnement à l'intention des gestionnaires supérieurs et intermédiaires, des cours et des ateliers de travail traitant de problèmes de gestion, des cours conçus pour rehausser la qualité des programmes offerts dans les écoles de police, et des cours de formation spécialisée et technique. On comptait également un programme de projets de recherche dans le domaine de la gestion policière. Par ce travail, et la mise à jour des cours destinés aux gestionnaires, la G.R.C. garantit le caractère pratique et actuel de la formation dispensée par le Collège.

Les effets des restrictions budgétaires ont occasionné une légère diminution des demandes de formation en 1983-1984. Le Collège a dû aussi faire face à des restrictions financières, ce qui a donné lieu à une réduction de 25 % du nombre d'élèves qu'il a pu former.

Gestion des dossiers

On a testé avec beaucoup de succès un prototype de système de bureautique et de récupération des documents. Les programmes techniques qui font appel à l'interface entre les diverses composantes d'ordinateur provenant de différents fabricants, se sont avérés compatibles; on étudie présentement une proposition qui permettrait d'aller de l'avant en conformité avec la conception générale du projet.

On fait actuellement une étude détaillée du système de classification des dossiers administratifs en vue d'améliorer la couverture de certains domaines techniques qui progressent rapidement et de répondre aux demandes d'information en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Administration

Objectif

Diriger et gérer les ressources organisationnelles et administratives dans le cadre du programme d'application de la loi.

L'activité administrative se divise en trois sous-activités.

Administration ministérielle

Elle inclut les activités administratives centralisées comme la vérification, la révision et l'élaboration des politiques. Ces fonctions comprennent : le Service de l'air, les Langues officielles, les Relations publiques, l'Organisation et le Personnel, les Services et Approvisionnements, les Finances, la Planification et l'Évaluation, les Services de santé et le Secrétariat du Commissaire.

Administration divisionnaire

Elle regroupe les fonctions de dotation en personnel et de soutien à l'intérieur des divisions parallèlement à l'administration ministérielle. Les catégories décentralisées additionnelles comprennent les services de vérification divisionnaires, le bureau du commandant divisionnaire et le service des dossiers.

Formation

La formation se divise en trois niveaux:

1. ***Formation à la Direction générale***

   L'élaboration, la mise en application et l'administration de la politique en matière de formation et la prestation des services de formation centralisés dans les domaines où la demande est insuffisante et, financièrement parlant, où il est peu pratique

Ressources engagées

Dépenses (en milliers de dollars)[1]	1983-1984	1982-1983	1981-1982	1980-1981	1979-1980
Exploitation	124 197	134 400	128 853	108 641	83 477
Immobilisations	10 692	7 352	11 146	5 250	4 552
Subventions, contributions et autres paiements de transfert	157	104	141	6	4
Total (net)	135 046	141 856	140 136	113 897	88 033
Années-personnes (A.-P.)[2]	2 682	3 034	3 141	3 074	2 687

Nota: [1] Ne comprend pas les prestations de retraite.
[2] Employés temporaires et étudiants exclus.

de dispenser la formation au niveau divisionnaire, ou lorsqu'on doit assurer une formation hautement spécialisée.

2. ***Formation en cours d'emploi dans les divisions***

L'élaboration, la mise en application et l'administration de programmes de formation à l'intérieur de chaque division, en mettant l'accent sur les besoins opérationnels, administratifs et de gestion particuliers à chaque division.

3. ***Formation des recrues***

À l'École de la G.R.C. de la Division «Dépôt» à Regina, on élabore la formation élémentaire des recrues à laquelle se prêtent tous les nouveaux gendarmes et gendarmes spéciaux.

Les activités administratives comprennent :

Bureau du personnel officier

Sous la direction du sous-commissaire à l'Administration générale, le Bureau du personnel officier a géré les affectations et l'avancement des officiers ainsi que des membres civils et des gendarmes spéciaux qui occupent des postes de niveau équivalent. Le bureau s'est occupé également des questions relatives aux besoins personnels de ces employés et a coordonné le programme des aspirants officiers et le programme de formation des officiers.

Service central de la planification et de l'évaluation

La mission principale du Service central de la planification et de l'évaluation consiste à améliorer les méthodes de planification pour satisfaire aux besoins de l'organisation en matière d'information interne et externe. Il constitue normalement pour la haute direction un service de soutien qui évalue les divers programmes de la Gendarmerie tous les sept ans à la demande du Commissaire. Au cours de l'année, le personnel a effectué quatre études préparatoires à l'évaluation et trois études d'évaluation. À la fin de l'année, trois études étaient en cours.

Vérification

En 1983-1984, le Service central de la vérification a effectué neuf vérifications dont huit étaient des vérifications complètes au niveau des divisions ou des directions. L'autre vérification était de nature spéciale et portait sur les formalités d'adjudication des marchés appliquées à la G.R.C. Seulement trois des 137 recommandations formulées à la suite de ces vérifications n'ont pas été mises en oeuvre avant la fin de l'année.

L'an dernier, certaines modifications ont été apportées afin de perfectionner la gestion du service. La révision du mode de présentation du rapport de vérification constitue le changement le plus important sur le plan de l'efficacité, car elle facilite la rationalisation des écritures et permet désormais aux vérificateurs de présenter leur rapport dans les deux semaines qui suivent leur visite de contrôle. On a établi un programme de contrôle de la qualité qui garantit la conformité des vérifications aux normes exigées. Enfin, on a élaboré un guide de travail et de planification de la vérification.

Communications internes

Depuis dix ans, le Programme interne des relations fonctionnelles sert de véhicule aux membres de la G.R.C. qui veulent faire valoir leurs droits. Les représentants divisionnaires des relations fonctionnelles sont à la disposition des membres qui demandent conseil et aide; ils participent également aux comités d'avancement et d'étude des griefs et s'occupent de diverses fonctions consultatives. Comme par le passé, les représentants ont communiqué les préoccupations des membres aux centres de décision et informé les membres des fondements des nouvelles politiques.

Des réunions, qui ont lieu deux fois l'an, donnent aux représentants, aux commandants divisionnaires, à l'État-major supérieur et au Solliciteur général, l'occasion de discuter de toute une gamme de sujets touchant le bien-être et la dignité des membres.

Relations publiques

Le Service central des relations publiques est chargé de l'élaboration, de la mise en application, de l'administration et de l'évaluation des politiques et des formalités de

la G.R.C. en matière d'information publique et de relations avec la presse. En 1983, le Service central des relations publiques a répondu à plus de 5 300 demandes écrites et 1 450 demandes téléphoniques formulées par le grand public, les organismes gouvernementaux et les médias. Le service a aussi coordonné la visite aux diverses installations de la G.R.C., à Ottawa, de 170 cadres policiers et fonctionnaires supérieurs de plusieurs pays étrangers. La Section des expositions compte en tout 54 expositions et a prêté 255 objets pour diverses occasions spéciales au Canada. Le programme général des relations publiques de la G.R.C. est appuyé par le Service divisionnaire de l'équitation, l'Orchestre de la G.R.C. et le Musée du Centenaire de la G.R.C.

1. *Service divisionnaire de l'équitation*

En 1983-1984, le Service divisionnaire de l'équitation a représenté la G.R.C. à 135 activités, notamment :

Escortes et défilés	— 42
Expositions	— 24
Films et relations avec les médias	— 50
Visites dans les écoles et dans les hôpitaux	— 19

Le Carrousel a présenté 61 spectacles dans 30 villes de la région de l'Atlantique et en Alberta devant plus de 110 000 spectateurs. Les installations de la Division «N» ont accueilli 41 000 visiteurs.

2. *Orchestre de la Gendarmerie royale du Canada*

En 1983-1984, l'Orchestre a visité Terre-Neuve, le Labrador, l'est des Territoires du Nord-Ouest, le Québec et le sud de la Colombie-Britannique. Il a visité 107 localités en 143 jours.

L'Orchestre a eu une année bien remplie puisque le total sans précédent de ses spectacles s'élevait à 311. Signalons les représentations suivantes : 29 représentations aux Jeux universitaires mondiaux à Edmonton, 31 concerts lors de cérémonies officielles, dont la visite de Leurs Altesses royales, le prince et la princesse de Galles, l'enregistrement de l'hymne «O Canada» pour diffusion à la radio, à la télévision et dans les écoles, le 2e Congrès mondial sur les services médicaux pénitentiaires, des concerts à Philadelphie, Seattle, Houston et Caracas à l'invitation du ministère des Affaires extérieures, le téléthon de CFCF-TV à Montréal au profit des hôpitaux pour enfants, des représentations lors du carnaval d'hiver de Happy Valley/Goose Bay au Labrador, des concerts au Orpheum Theatre à Vancouver qui ont été enregistrés en vue de radiodiffusion et des représentations dans des agglomérations isolées dans l'est des Territoires du Nord-Ouest.

3. *Musée du Centenaire de la G.R.C.*

Le Musée du Centenaire, qui est situé à la Division «Dépôt» à Regina, a célébré son 50e anniversaire en 1983. Comptant parmi les plus vieilles institutions de la Saskatchewan, le Musée est l'une des grandes attractions touristiques de l'Ouest canadien. Une exposition spéciale mettant en relief une pièce pour chaque année d'existence du Musée a eu lieu dans le foyer à l'occasion de cet anniversaire. Au cours de l'année, le Musée a accueilli 172 143 visiteurs et a reçu 83 dons, ajoutant ainsi 553 nouvelles pièces à sa collection.

Personnel et affectations

La Sous-direction du personnel et des affectations gère le recrutement et les affectations du personnel, et tout ce qui a trait à l'évaluation du rendement, à la planification de la relève, aux problèmes tenant au service, aux mutations, à l'avancement, aux droits de la personne, à l'élaboration des politiques dans ces domaines et aux prévisions en matière de ressources humaines.

On a comblé les postes vacants décentralisés au moyen de la planification des mutations et de la relève alors que les postes centralisés étaient dotés grâce à un projet pilote d'annonces publiées à l'échelle de la Gendarmerie, aux termes duquel les membres étaient invités à poser leur candidature aux postes vacants. On compte évaluer le projet afin de faire du système une politique permanente et de l'appliquer aux postes décentralisés.

La Sous-section des droits de la personne, qui s'occupe des plaintes relatives à la discrimination, a reçu douze nouvelles plaintes. L'an passé, elle a réglé huit plaintes dont cinq remontaient à 1982-1983. La Sous-section étudie aussi les politiques en matière de personnel et d'affectations pour s'assurer qu'elles sont conformes à la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et à la *Charte des droits et libertés*.

En 1983-1984, les taux d'attrition des membres réguliers, des gendarmes spéciaux et des membres civils s'élevaient à 1,95, 4,76 et 4,53% respectivement. Le taux pour les membres réguliers était l'un des plus bas dans l'histoire de la Gendarmerie.

La politique actuelle de la G.R.C. en matière de recrutement consiste à concentrer ses efforts sur les demandes reçues des femmes, des personnes bilingues, des autochtones et des postulants possédant un diplôme universitaire.

À la fin de l'exercice 1983-1984, notre liste d'attente nationale comptait plus de 900 candidatures dûment traitées, et 9 000 autres demandes étaient parvenues aux divisions.

Sous-direction de la formation et du perfectionnement

En 1983-1984, 42 hommes et 28 femmes ont reçu la formation de base des recrues à l'École de la G.R.C. à Regina. De ce nombre, 46 étaient des francophones bilingues qui ont été formés en anglais. L'École a également formé 86 gendarmes spéciaux (69 hommes et 17 femmes) parmi lesquels on comptait 30 autochtones (23 hommes et 7 femmes). La G.R.C. a assuré en outre la formation de 9 policiers du Conseil des tribus des Dakotas et des Ojibways.

Statistiques de recrutement — Engagements et rengagements

		1983/84		1982/83		1981/82		1980/81		1979/80	
		H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Gendarmes	Eng.	56	28	243	47	850	94	884	125	291	24
	Reng.	0	0	25	1	36	0	22	2	20	0
Gendarmes spéciaux	Eng.	62	18	52	23	93	44	109	45	140	35
	Reng.	2	0	4	0	2	4	7	1	5	0
Membres civils	Eng.	73	43	77	68	92	122	96	87	96	92
	Reng.	2	4	1	4	6	6	0	6	2	8
TOTAL	Eng.	191	89	372	138	1 035	260	1 089	257	527	151
	Reng.	4	4	30	5	44	10	29	9	27	8

Nota: H — Hommes
F — Femmes

Les membres ont également pu suivre des cours centralisés portant sur l'informatique, les questions opérationnelles, l'administration et la gestion.

Le Cours de radiographie de la G.R.C. a été reconnu comme norme policière visant à autoriser les membres de la G.R.C. à utiliser du matériel radiographique. La norme de formation a été approuvée en vue de son usage dans tous les services de police canadiens.

Au cours de l'année 1983-1984, 51 membres ont fréquenté à plein temps une institution d'enseignement du niveau postsecondaire : 32 ont suivi des cours d'un an non sanctionnés par un diplôme, tandis que les 19 autres suivaient des cours ouvrant droit à un diplôme. En outre, 1 803 membres ont suivi, dans leur temps libre, des cours universitaires aux frais de la G.R.C.

Au total, 9 812 personnes ont suivi des cours divisionnaires en 1983-1984. On a offert des cours dans les domaines suivants : formation des enquêteurs, enquête sur les accidents de la circulation et application du code de la route, éthylométrie de constat et secourisme R.C.P., ainsi que dans d'autres domaines reliés aux tâches. Des sujets tels que la sécurité des agents, les droits de la personne, les arrestations, les fouilles, les perquisitions et les saisies sont toujours inscrits au programme de formation des enquêteurs. Un programme de formation traitant de la *Loi sur les jeunes contrevenants* a été élaboré et on procède actuellement à sa mise en oeuvre à l'échelle de la G.R.C. Cent quatre-vingt-cinq membres ont suivi les cours d'initiation interculturelle offerts par la G.R.C.

Au cours de cette période, la Sous-direction de la formation et du perfectionnement a reçu 21 visiteurs étrangers et 9 élèves étrangers ont suivi des cours centralisés de la G.R.C.

Affaires internes

On a entrepris une importante révision de la politique touchant le licenciement et la rétrogradation, la discipline, la conduite, les plaintes du public et le rendement insatisfaisant, en vue de rendre les politiques et formalités conformes au projet de loi C-13, réduisant ainsi au minimum les ajustements nécessaires une fois que la nouvelle loi sera en vigueur.

On a étudié périodiquement les plaintes du public, les mesures disciplinaires prises et les accidents de voitures de police afin d'en déterminer les causes et les tendances et d'offrir des solutions possibles ou des moyens de prévention.

Durant l'année, 22 cas de licenciement et de rétrogradation ont été réglés. Vingt-trois membres ont dû comparaître devant le tribunal de service, par suite du dépôt de 25 accusations pour infractions majeures et de 8 accusations pour infractions mineures ressortissant au service.

Relations fonctionnelles

En 1983-1984, les membres de la G.R.C. ont déposé 345 griefs relatifs à des questions diverses et présenté 18 appels contre des mesures disciplinaires. Douze membres se sont vu décerner la citation du Commissaire. On compte aussi 18 primes à l'initiative totalisant 3 660 $ et donnant lieu à des économies de plus de 32 000 $.

Personnel de la Fonction publique

Le Ministère a approuvé, en 1983-1984, un plan de travail pluriannuel ambitieux, et on a pris des mesures concertées afin de promouvoir les principes du programme. On a surtout insisté sur les mesures visant à assurer l'égalité d'accès à l'emploi telles que l'augmentation de la participation et des possibilités d'emploi des groupes cibles, ainsi que l'amélioration du milieu de travail des employés handicapés grâce à l'acquisition d'aides techniques.

La Gendarmerie, qui participe activement au programme d'évaluation du travail et au programme d'accès à l'emploi pour les handicapés, a reçu des félicitations de la Commission de la Fonction publique pour le rôle exemplaire qu'elle a joué en offrant des possibilités d'emploi aux handicapés. La G.R.C. a également concentré ses efforts sur la formation en cours d'emploi des jeunes au moyen du programme d'enseignement en alternance des écoles secondaires.

Au 31 mars 1984, la G.R.C. comptait 4 131 postes d'employés de la Fonction

publique nommés pour une période indéterminée et appartenant à 33 groupes professionnels.

Quatre-vingts consultations syndicales-patronales et réunions de comités d'hygiène professionnelle et de sécurité au travail ont eu lieu à la G.R.C. l'an passé, dans le cadre d'un programme actif de relations fonctionnelles. Au cours de l'année, les employés ont présenté 37 griefs dont cinq sont parvenus au palier final. Un grief remontant à l'année dernière a été soumis à l'arbitrage.

Services et Approvisionnements

Cette Direction est chargée de planifier, d'élaborer, de mettre en œuvre et d'évaluer des politiques et des programmes pour répondre aux besoins opérationnels de la G.R.C. en matière d'installations, de transport, de matériel, d'alimentation, de conservation de l'énergie et de divers services.

1. Installations

Au cours de l'année 1983-1984, on a terminé les grands travaux de construction suivants : 2 nouveaux immeubles sous-divisionnaires, 15 nouveaux immeubles de détachement, 53 logements pour personnes mariées et 14 stations de répéteurs radio.

La Gendarmerie a également acheté 25 terrains en vue de ses besoins de construction futurs et réalisé 52 projets de rénovation et autres dans diverses localités.

2. Transport

Au 31 mars 1984, le parc automobile de la G.R.C. comptait 6 050 véhicules. Au cours de l'année, on a remplacé 1 606 voitures et familiales, 316 camionnettes et 34 autoneiges.

Le tableau suivant illustre les progrès réalisés dans le cadre du programme de réduction de la dimension des voitures et du programme des économies d'énergie, au cours des cinq dernières années. Quatre cent vingt-neuf véhicules de la G.R.C. sont maintenant alimentés par des combustibles autres que l'essence.

La Gendarmerie possède 10 bateaux-patrouilleurs de plus de 9 m de long : huit le long de la côte du Pacifique, un le long des côtes de Terre-Neuve et un autre le long de la côte du Labrador. Elle possède aussi 341 embarcations de moins de 9 m qui servent à la navigation en eaux intérieures.

Service de l'air

La G.R.C. possède 29 aéronefs qui sont postés à 26 endroits stratégiques au pays. L'année dernière, les appareils de la G.R.C. ont parcouru plus de 5 486 043 km et accumulé 32 707 heures de vol. Les hélicoptères de la G.R.C. ont joué un rôle prépondérant dans les opérations de sauvetage consécutives aux accidents d'avions ou de bateaux, en repérant des noyés et des biens perdus ainsi qu'en repérant et en détruisant des récoltes de marihuana illicites. La G.R.C. a acheté au cours de l'année 2 hélicoptères pour remplacer un appareil à Victoria et un aéronef qui s'est écrasé près de Comox (C.-B.).

Programme des langues officielles

La Direction des langues officielles a éprouvé un problème particulier au cours de l'année 1983-1984. En raison du faible taux d'attrition, on n'a recruté que 84 policiers dont 24 seulement ont été engagés aux termes du Programme intégré de formation linguistique et professionnelle pour les recrues. En conséquence, la participation des membres réguliers francophones est demeurée sensiblement la même, car leur proportion est passée de 13,31 % en 1982 à 13,67 % avant la fin de l'année 1983. La Gendarmerie a tablé essentiellement sur la rotation du personnel pour atteindre ses objectifs au chapitre des langues officielles.

La G.R.C. a poursuivi la réalisation de ses objectifs en matière de bilinguisme institutionnel en identifiant 52 nouveaux postes bilingues consacrés aux services au public, le total atteignant 2 777 à la fin de l'année 1983. De ce nombre, 1 714, ou 61,7 % des titulaires, répondaient aux exigences linguistiques de leur poste comparativement à 56,8 % en 1982. Les progrès les plus importants ont été réalisés dans les régions unilingues. À la fin de l'année 1983, le nombre de postes d'effectifs bilingues de l'unité s'élevait à 612 comparativement à 579 à la fin de l'année 1982. L'année dernière, on a comblé 71,9 % de ces postes bilingues comparativement à 65,5 % en 1982.

Au cours du dernier exercice financier, la G.R.C. a administré 1 650 examens de connaissance de langue (E.C.L.) et formé 363 employés aux termes de divers programmes de formation linguistique. De plus, 577 employés ont suivi des cours de langue seconde pendant leur temps libre.

Services de santé

L'année dernière, le personnel a concentré ses efforts sur l'administration des services de santé offerts par l'entremise des ressources communautaires. L'État-major supérieur a approuvé la politique d'hygiène professionnelle et de sécurité au travail et on procède maintenant à la mise sur pied de programmes de soins médicaux préventifs. Huit cliniques médicales sont désormais ouvertes et elles sont dirigées par

Pourcentage des véhicules selon la catégorie

Catégorie de véhicule	1979-80	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84
Grosses voitures	49	47	44	39	27
Voitures de dimension moyenne	30	24	27	31	41
Voitures compactes	3	9	8	9	10
Familiales	5	5	5	5	6
Camionnettes	13	15	16	16	16

des médecins-chefs. De plus, on a établi deux services de soins infirmiers à Frédéricton (N.-B.) et à Saint-Jean (T.-N.).

1. ***Services de l'hygiène professionnelle***

   Un programme d'examens médicaux périodiques fixés selon l'âge, le sexe et les fonctions a été mis sur pied. On a élaboré un système de catégories médicales qui est destiné à associer les profils médicaux des membres à des profils de fonctions précises, lequel système sera automatisé l'an prochain.

2. ***Services psychologiques***

   Le psychologue en chef prépare une politique et des lignes directrices sur les services psychologiques qui seront offerts aux membres de la G.R.C. Les programmes actuels intéressent les réactions au stress post-fusillade, le soutien aux opérations d'infiltration et le suicide chez les policiers.

3. ***Programme d'aide aux membres***

   On a mis en application une politique en vue de l'établissement d'un tel programme, afin que les membres puissent obtenir de l'aide en matière de santé sociale.

4. ***Condition physique***

   On a nommé un coordonnateur de la promotion de la santé qui fixe actuellement des niveaux de condition physique que les membres doivent atteindre pour s'acquitter de leurs tâches. Les renseignements qu'il recueillera serviront à l'établissement de normes de condition physique.

ORGANIGRAMME COMMISSION NATIONALE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES 1983-84

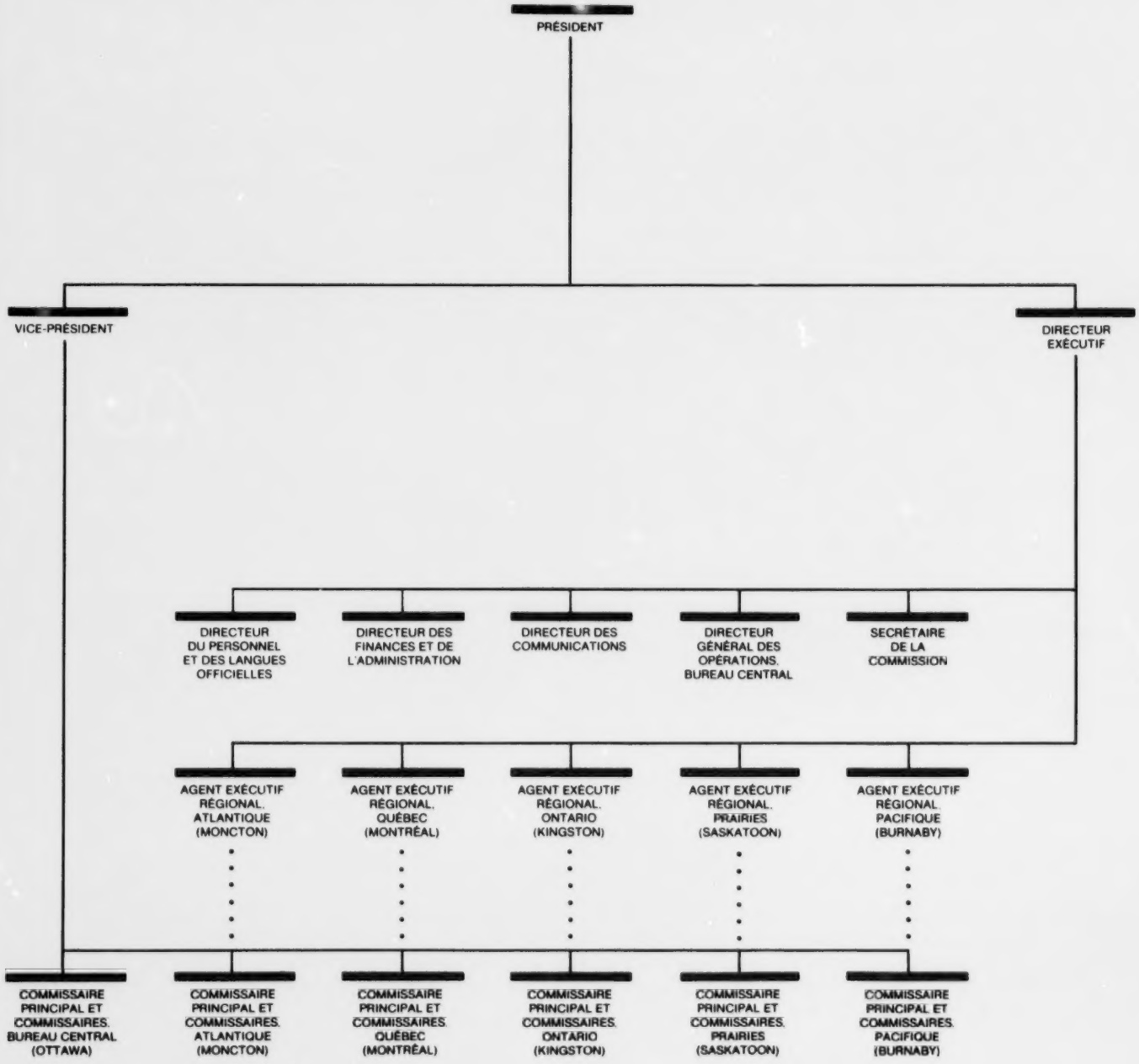

La Commission nationale des libérations conditionnelles

Attributions

En tant qu'organisme autonome du ministère du Solliciteur général, la Commission nationale des libérations conditionnelles a le pouvoir exclusif en matière de mise en liberté sous condition des détenus sous responsabilité fédérale. Ses pouvoirs en matière de libération conditionnelle lui sont conférés par la *Loi sur la libération conditionnelle de détenus* et son règlement d'application, et en matière de clémence, par la *Loi sur le casier judiciaire*. La *Loi sur les pénitenciers*, la *Loi sur les prisons et les maisons de correction* et le *Code criminel du Canada* confèrent également des pouvoirs à la Commission.

La Commission exerce les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi et les règlements pour accorder, refuser et contrôler la mise en liberté sous condition des personnes purgeant des peines d'emprisonnement dans des établissements fédéraux. De plus, elle se prononce sur les cas de détenus incarcérés dans les prisons provinciales, dans les provinces qui n'ont pas de commission provinciale des libérations conditionnelles. À l'heure actuelle, seuls le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique ont leur commission provinciale.

La Commission est tenue, par la Loi, d'examiner les cas de tous les détenus sous responsabilité fédérale lorsqu'ils sont admissibles à la libération conditionnelle, et tous les deux ans par la suite (chaque année pour certaines catégories), jusqu'à ce que la libération conditionnelle soit accordée ou que le détenu soit libéré sous surveillance obligatoire. Chaque cas est examiné selon ses mérites et la Commission prend une décision seulement après examen complet, effectué en collaboration avec le Service correctionnel du Canada.

Au cours de ses délibérations, la Commission détermine les modalités qu'elle juge appropriées pour la protection de la société. Elle a le pouvoir de révoquer la mise en liberté de tout détenu qui a enfreint l'une ou l'autre des conditions de sa libération conditionnelle.

La Commission mène également des enquêtes et formule des recommandations en ce qui concerne le pardon et l'exercice de la prérogative royale de clémence.

Au cours de l'année 1983-1984, la Commission nationale des libérations conditionnelles a employé 299 personnes, soit 3 de plus que l'année précédente, et a engagé des dépenses budgétaires de 13,1 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 7 % par rapport à l'année 1982-1983.

Faits saillants

L'année 1983-1984 a été très chargée pour la Commission nationale des libérations conditionnelles. En effet, celle-ci a pris 7 158 décisions en ce qui concerne la libération conditionnelle totale des détenus sous responsabilité fédérale et provinciale, soit une augmentation de 7 % sur l'année précédente. Cependant, le taux d'octroi est resté presque le même, soit 43 % par rapport à 42 % l'année précédente. De même, dans le cas de la libération conditionnelle de jour, 6 556 décisions ont été prises, ce qui représente une augmentation de 9 % par rapport à l'année précédente; le taux d'octroi a augmenté de 14 % par rapport à 1982-1983, passant de 3 692 à 4 200. Aucune de ces données n'indique le nombre de décisions prises en ce qui concerne les demandes de révocation, d'absence temporaire et de pardon — demandes qui augmentent de façon importante la charge de travail de la Commission.

La situation économique a continué à inciter la Commission à accroître son efficacité opérationnelle et a été l'un des facteurs considérés dans l'étude des modalités de vote sur les cas effectuée au cours de l'année. Cette étude comprenait une analyse des catégories de votes en ce qui concerne les cas exigeant plusieurs voix, et des répercussions d'autres modèles de mise aux voix sur la charge de travail. L'étude avait pour objet d'examiner le recours aux ressources humaines actuelles, en raison du nombre croissant de décisions à prendre.

Le nombre de votes requis lors d'un examen ou d'une audience relative à la libération conditionnelle dépend de la longueur de la peine du détenu. Ce système témoigne du désir de la Commission de s'assurer que l'octroi d'une libération conditionnelle ne constituera pas un danger pour le public, de réduire la possibilité de préjugés ou de parti pris, de tirer profit des connaissances de tous les commissaires et de répartir les responsabilités parmi ces derniers.

Le rapport de l'étude sur les modalités de vote sera présenté au cours de la prochaine année financière.

La Commission a entrepris son étude sur les perspectives d'avenir visant à examiner la dynamique sociale actuelle de la mise en liberté sous condition et à étudier la possibilité de modifier les politiques de la Commission, à la suite des changements apportés aux dispositions législatives dans le sillage de la réforme du droit pénal et correctionnel effectuée par le gouvernement fédéral.

La question de la mise en liberté sous surveillance obligatoire est restée sans solution à la fin de l'année financière.

Au mois de mai 1983, la Cour suprême a décidé qu'il était illégal pour la Commission d'arrêter au moment même où ils vont franchir les portes du pénitencier les détenus présentant de grands risques. Afin d'accorder à la Commission le droit de refuser la libération sous surveillance obligatoire à ces personnes, on a présenté au Sénat des dispositions législatives visant à modifier la *Loi sur la libération conditionnelle de détenus*. Ces dispositions ont fait l'objet d'un examen minutieux, mais n'ont pas été adoptées. Une version révisée a par la suite été présentée à la Chambre des communes. Il s'agissait du projet de loi C-35, lequel est resté en plan au Feuilleton.

Aperçu des activités de 1983-1984

En 1983-1984, grâce à un budget de 13,1 millions de dollars et à un effectif de 299 employés, y compris les commissaires, la Commission nationale des libérations conditionnelles a mené diverses activités importantes, notamment:

Planification et analyse

La Division de la planification et de l'analyse élabore des politiques et des procédures, et contrôle et évalue les programmes, les politiques et les procédures actuels. Elle recommande des modifications, analyse les conséquences opérationnelles des modifications proposées et effectue des recherches opérationnelles pour d'autres divisions de la Commission.

En 1983-1984, la Division a, entre autres, effectué un examen complet de la politique régissant les absences temporaires avec et sans escorte. Une nouvelle politique a été proposée afin de remplacer la directive actuelle, en vigueur depuis janvier 1982.

On a élaboré des politiques et des procédures concernant la communication par écrit des renseignements aux détenus avant l'examen du cas en vue d'une libération conditionnelle. Auparavant, les renseignements étaient fournis oralement. On prévoit que les procédures

entreront en vigueur vers la fin de 1984 ou au début de 1985, une fois le projet-pilote terminé.

La Division a entrepris un autre projet d'envergure, soit l'examen des modalités de vote concernant les cas exigeant plusieurs voix, y compris une analyse des catégories de votes et des répercussions des nouvelles méthodes de mise aux voix sur la charge de travail.

La Division a entrepris en outre une évaluation du programme de libération conditionnelle de jour. On a examiné les dossiers des détenus afin de fournir un aperçu statistique et on a terminé un rapport provisoire.

Plusieurs nouvelles politiques ont été élaborées relativement aux audiences postérieures à la suspension, en tenant compte des jugements récents des tribunaux, des pardons partiels, des pardons pour les condamnés à l'emprisonnement à perpétuité et du recours à des maisons privées pour les libérés conditionnels.

Des exposés de solutions possibles ont été rédigés en ce qui concerne les conditions fondamentales et normalisées des certificats de libération conditionnelle, la fréquence et les conséquences des voix supplémentaires dans la procédure de vote, le rôle des préposés aux audiences et la libération conditionnelle en vue d'extradition.

En outre, on a contrôlé le délai entre l'exécution des mandats postérieurs à la suspension et la tenue d'une audience postérieure à la suspension. On a également élaboré un processus de contrôle afin de fournir des renseignements sur le fonctionnement du programme des absences temporaires sans escorte. Les discussions avec le Service correctionnel du Canada (SCC) concernant l'entente administrative conclue entre le SCC et la CNLC se sont poursuivies.

Décisions du Comité d'appel

Lorsque la Commission refuse la libération conditionnelle de jour ou totale à un détenu, ou qu'elle révoque sa liberté sous condition ou sous surveillance obligatoire, celui-ci peut demander que cette décision soit réexaminée par le Comité d'appel de la Commission. Des commissaires qui n'ont pas participé à la décision originale étudient alors le cas afin de maintenir, modifier ou renverser les mesures contestées.

Le nombre de demandes reçues au cours de l'année 1983-1984 a été légèrement supérieur à celui de l'année précédente, soit 840 par rapport à 821. Ce nombre n'a accusé un changement important que dans la Région de l'Atlantique, où il a diminué de 25 %, et dans la Région des Prairies, où il a augmenté de 19 %. L'un des facteurs déterminants était le changement du nombre des demandes reçues de la part des détenus sous responsabilité provinciale.

Dans environ 82 % des cas (664), le Comité d'appel a confirmé la décision précédente sans modification.

Les décisions du Comité ont entraîné 46 mises en liberté immédiates. Dans 38 autres cas, les détenus ont été libérés à la suite de nouvelles audiences ou de nouveaux examens ordonnés par le Comité. Ainsi, 10,3 % des décisions ont entraîné directement ou indirectement la mise en liberté du détenu.

En tout, 106 décisions, soit 13% des cas examinés par le Comité, ont été, d'une certaine façon, favorables aux détenus.

Les normes professionnelles

Le Comité des normes professionnelles s'est réuni régulièrement afin d'étudier les cas mettant en cause le processus décisionnel ainsi que l'application des politiques et des procédures et soulevant d'autres questions d'éthique professionnelle.

Un groupe de travail, établi l'année précédente afin d'élaborer des normes, a organisé une séance d'étude durant l'Assemblée générale de septembre de la Commission, au cours de laquelle les commissaires ont approuvé un certain nombre de normes précises qui leur ont été proposées.

On est en train d'élaborer un document final sur les normes professionnelles ainsi qu'un système de contrôle, lesquels seront soumis pour approbation dès le début de la prochaine année financière.

Formation et perfectionnement professionnels

Un atelier de formation en gestion des situations d'urgence a eu lieu durant l'Assemblée générale d'avril afin de familiariser les commissaires avec les divers moyens d'intervention dans les prises d'otages. Au cours de l'Assemblée générale de septembre, le Dr William Marshall, professeur à l'Université Queen's, a organisé un atelier sur les délinquants sexuels portant tout particulièrement sur les violeurs et les auteurs d'attentats sexuels contre les enfants.

Durant l'année, des ateliers à l'intention des commissaires communautaires ont eu lieu dans les cinq régions. Les commissaires communautaires collaborent de plus en plus au programme de sensibilisation du public de la Commission.

Communications

Au cours de 1983-1984, dans le cadre de la réorganisation de la Division, la correspondance administrative et la coordination de la traduction ont été confiées au bureau du Secrétaire de la Commission. Cette réaffectation des tâches a permis à la Division des communications de se consacrer davantage à ses priorités ainsi qu'à la sensibilisation du public et à la liaison avec les groupes d'intérêts spéciaux.

Un projet spécial a été effectué auprès d'étudiants de niveau secondaire en Nouvelle-Écosse, au Québec, en Ontario et en Alberta, afin de connaître

l'étendue de leurs connaissances sur la libération conditionnelle et leurs vues sur la mise en liberté sous condition en général. Les résultats de cette enquête seront connus en 1984-1985.

Par ailleurs, un projet-pilote sur la capacité de communiquer sous pression a abouti à l'organisation de séances régulières de formation en matière de communication à l'intention du personnel et des commissaires.

Une présentation audio-visuelle spéciale a été réalisée afin d'expliquer au personnel, aux commissaires et au public le nouveau Système automatisé d'information sur la libération conditionnelle (SAILC) de la Commission. Par l'entremise de l'Office national du film, le film intitulé «Le temps d'une décision» a été présenté 158 fois, principalement dans les écoles secondaires et postsecondaires.

Dans le cadre de ses activités courantes, le Commission a distribué plus de 100,000 publications dont la majorité traite des pardons en vertu de la *Loi sur le casier judiciaire*. En outre, la Commission a participé aux expositions nationales importantes et à la réunion annuelle de l'Association canadienne des chefs de police.

Les services de liaison avec les autres groupes du système de justice pénale ont augmenté et, en conséquence, la Commission mène un projet visant à publier un guide sur la libération conditionnelle à l'intention des policiers de la Région de l'Ontario, qui sera produit par le groupe régional de l'Ontario du Comité national mixte.

Protection des renseignements personnels et accès à l'information

Les demandes de renseignements faites en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et de la *Loi sur l'accès à l'information*, toutes deux en vigueur depuis le 1er juillet 1983, sont la responsabilité de la Section de la coordination de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, qui fait partie de la Commission.

La *Loi sur l'accès à l'information* permet d'avoir accès à des dossiers qui contiennent des renseignements généraux et qui servent à la Commission à des fins administratives.

La *Loi sur la protection des renseignements personnels* permet d'avoir accès aux dossiers - également utilisés à des fins administratives - qui contiennent des renseignements personnels. Cette loi permet aux personnes de connaître l'usage fait de leurs dossiers, de demander que l'on apporte des corrections au contenu d'un dossier qui, selon elles, contient des erreurs ou comporte des omissions, et de demander qu'une mention soit portée sur quelque dossier que ce soit, même si les corrections ont été refusées.

La Commission doit obtenir le consentement écrit de l'intéressé avant qu'un renseignement personnel ne puisse servir à des fins autres que celles pour lesquelles il a été recueilli. La grande majorité des renseignements personnels compilés par la Commission servent à accorder ou à refuser la libération conditionnelle, ou à faire des recommandations en ce qui concerne les pardons.

En 1983-1984, 322 demandes d'accès aux dossiers de la Commission des libérations conditionnelles et 15 demandes de correction ont été présentées en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et de la disposition de la Partie IV de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* qui régissait auparavant de telles questions. Trois demandes ont été faites en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*. Deux d'entre elles ont été abandonnées, car aucune réponse n'a été obtenue lorsque la Commission a demandé des éclaircissements. Pour ce qui est de la troisième, les renseignements ont été communiqués partiellement.

Le Service correctionnel du Canada et la Commission nationale des libérations conditionnelles examinent de part et d'autre les demandes reçues par l'autre. En 1983-1984, la Commission a examiné 808 dossiers provenant du Service correctionnel.

La clémence

Conformément à la *Loi sur le casier judiciaire*, le Solliciteur général reçoit les demandes de pardon et les transmet à la Commission qui fait enquête et formule des recommandations.

La Commission examine soigneusement les rapports d'enquêtes, effectuées le plus souvent par la GRC, et présente ses recommandations au Solliciteur général. Le gouverneur en conseil prend la décision finale concernant l'octroi des pardons.

Au cours de l'année 1983-1984, 9 740 demandes de pardon ont été reçues. Un total de 8 275 pardons ont été accordés, 2 190 demandes ont été renvoyées à l'auteur parce qu'elles étaient prématurées et 93 ont été refusées. En 1983-1984, 305 pardons ont été révoqués par le Solliciteur général. Un pardon peut être révoqué dans le cas d'une nouvelle infraction, de la mauvaise conduite de l'intéressé, d'une déclaration inexacte ou fausse faite par lui au moment de la présentation de la demande.

La Commission reçoit également, par l'entremise du Solliciteur général, des demandes d'examen de cas en vertu de la prérogative royale de clémence. Ainsi, l'an dernier, le pardon a été accordé dans 17 cas, refusé dans 10, et 42 autres font encore l'objet d'une enquête. Les mesures de clémence comprennent notamment le pardon conditionnel (avant que l'intéressé soit admissible à la libération conditionnelle ou au pardon en vertu de la *Loi sur le casier judiciaire*), la levée d'interdictions en matière de conduite automobile, la remise d'amende et la réduction de peine.

Système automatisé d'information sur la libération conditionnelle (SAILC)

Au cours de 1983-1984, on a terminé le projet-pilote dans le cadre duquel un système automatisé de gestion des dossiers de la Commission, soit le Système automatisé d'information sur la libération conditionnelle (SAILC), a été mis en place dans la Région du Québec, et on a procédé à sa mise en place dans les autres Régions ainsi qu'à l'Administration centrale. La mise en oeuvre s'est déroulée comme prévu et tous les systèmes étaient installés à la fin de l'année financière. Selon les prévisions, la formation du personnel et l'entrée des données prendront de six à huit mois.

Personnel et langues officielles

Les responsabilités de la Division du personnel et des langues officielles comprennent l'élaboration et l'administration des politiques et des procédures de la Commission en matière de personnel et de son Programme de langues officielles.

Au cours de l'année, 294 mesures de dotation ont été traitées, y compris des nominations de cadres supérieurs. Un total de 208 mesures de classification ont été effectuées, marquant la première année complète de recours au système de comités de classification aux fins de l'évaluation des postes. En outre, un comité composé du directeur exécutif et des directeurs des divisions des Finances et de l'administration ainsi que du Personnel et des langues officielles, a été créé de nouveau et chargé d'examiner les demandes en années-personnes.

En octobre 1983, la Division a organisé une conférence à l'intention des administrateurs régionaux de la Commission afin de leur communiquer des renseignements à jour sur la planification des ressources humaines, la dotation et les relations de travail, la classification, les finances et l'administration, la formation et les langues officielles. Cette conférence a eu beaucoup de succès.

En ce qui concerne le programme des langues officielles, le rapport annuel de 1983 du Commissaire aux Langues officielles a souligné l'excellence des réalisations de la Commission. De plus, une vérification de la responsabilité des administrateurs dans la mise en oeuvre du programme des langues officielles, effectuée par la Direction des langues officielles du Secrétariat du Conseil du Trésor, a révélé que les administrateurs connaissent le programme et s'y intéressent, et qu'ils exécutent des fonctions de planification efficaces. Le rapport recommandait que l'intégration du programme soit poursuivie et que les langues officielles soient incluses dans l'évaluation annuelle du rendement de tous les administrateurs et les surveillants.

On a terminé une étude importante pour la Section de la clémence et des casiers judiciaires, ainsi qu'une étude sur l'organisation des centres de responsabilité en matière de politiques de la Commission.

Afin de se conformer aux exigences du Conseil du Trésor, on a mis en place un système visant à s'assurer que la formation obligatoire est fournie aux cadres supérieurs et intermédiaires ainsi qu'aux surveillants. De plus, la politique de la Commission relative aux heures supplémentaires est maintenant en vigueur.

Le plan de travail du programme d'Action positive de la Commission a été présenté en décembre au Conseil du Trésor. Le programme accepté, on a procédé à la vérification de la main-d'oeuvre et à l'étape de l'analyse des systèmes de placement.

Cette année, la Commission de la Fonction publique a effectué une vérification et un examen des activités en matière de personnel à l'Administration centrale et dans les bureaux régionaux. Afin de diminuer la charge de travail, la Division a acquis un «DECWORD», qui sert au traitement de textes et de listes ainsi qu'aux rapports de projets.

Finances et administration

La Division des finances et de l'administration est chargée de la conception, de l'administration et de la bonne marche des systèmes de soutien financier de la Commission, y compris les services d'analyse et de consultation. En outre, elle assure des services de gestion du matériel, des biens immeubles, des documents et des directives, ainsi que des services de télécommunications et de traitement de textes et des services de sécurité.

Approvisionnements et Services Canada a mis en oeuvre, au cours de 1983-1984, un projet-pilote de système automatisé en direct de transactions financières avec les Comptes centraux. Le projet doit être évalué après trois ans de fonctionnement.

Étude des perspectives d'avenir

En 1983-1984, la Commission a entrepris une étude des perspectives d'avenir dans le but d'examiner à fond l'objet, le concept et les principes sous-jacents de la mise en liberté sous condition. On a accordé une attention toute particulière aux questions d'équité et de responsabilités dans les procédures et les processus décisionnels.

Les discussions entre les commissaires et les cadres supérieurs doivent se poursuivre en 1984-1985 au sujet de questions comme les critères de décision et leur application, les procédures décisionnelles, la responsabilité en matière d'efficacité et les dispositions concernant l'appel. On s'attend que cela entraînera une révision des politiques et des procédures de la Commission. Certains aspects de l'Étude fourniront également des données utiles aux projets du gouvernement fédéral de révision du droit correctionnel et de réforme du droit pénal.

Association canadienne des commissions des libérations conditionnelles

L'Association canadienne des commissions des libérations conditionnelles (ACCLC) représente la Commission nationale des libérations conditionnelles et les commissions de libération conditionnelle de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec. En 1983-1984, l'ACCLC s'est réunie à trois reprises, à Toronto, à Vancouver et à Ottawa, afin de discuter de questions d'intérêt commun.

Parmi les points importants étudiés, mentionnons un manuel, préparé par la Société canadienne pour la prévention du crime, qui précise les normes d'agrément requises pour les commissions des libérations conditionnelles. On a également discuté d'un document portant sur la philosophie de libération conditionnelle dans la mesure où elle touche les principes, la définition et le mandat de l'ACCLC.

Activités prévues en 1984-1985

En 1984-1985, la Commission nationale des libérations conditionnelles poursuivra l'élaboration et le perfectionnement de ses politiques et procédures afin de maintenir son efficacité face à l'évolution des demandes de la société et du système de justice pénale. À cet effet, un certain nombre de projets importants ont été entrepris.

L'Étude des perspectives d'avenir

L'étude des perspectives d'avenir de la Commission, entreprise en 1983-1984, examinera les options visant à assurer une prise de décision équitable et responsable en matière de libération conditionnelle. Au cours de la nouvelle année, des propositions seront formulées exposant le point de vue de la Commission en ce qui a trait aux modifications qu'il y aurait lieu d'apporter aux textes législatifs dans le cadre de la réforme du droit pénal et la révision du droit correctionnel.

Le blocage

La Commission a toujours comme objectif principal de réduire au minimum le risque pour la société lorsqu'elle décide d'accorder une libération conditionnelle. La Commission et le Service correctionnel du Canada font tout leur possible pour déceler les délinquants dangereux au plus tôt et prendre à leur égard les mesures voulues avant leur mise en liberté sous surveillance obligatoire. En vertu de la loi actuelle, la Commission ne peut refuser la mise en liberté dans la collectivité d'un détenu qui a mérité une réduction de peine, même s'il est jugé dangereux pour la société.

Les mesures prises pour ramener ces personnes en prison à la barrière même de l'établissement ont amené la Cour suprême à décider, en mai 1983, que la Commission n'a pas l'autorité nécessaire en vertu de la loi pour mettre cette pratique en vigueur. Le projet de loi S-32, et par la suite le projet de loi C-35, ont été présentés dans le but de modifier le règlement sur la mise en liberté sous surveillance obligatoire afin d'accorder à la Commission le pouvoir discrétionnaire en pareil cas. Les dispositions législatives pertinentes n'avaient pas été adoptées à la dissolution du Parlement, mais elles devraient être présentées de nouveau en 1984-1985.

Amélioration de l'efficacité opérationnelle

En cette période de restrictions budgétaires, de ressources limitées et de demandes que l'obligation de rendre compte soit respectée, la Commission poursuivra ses efforts en vue de maintenir son efficacité. À cette fin, la Commission s'est fixée un certain nombre d'objectifs:

- elle effectuera une vérification de la gestion intégrée et générale et donnera suite aux recommandations acceptées;
- elle assurera le suivi des vérifications des divisions de la Coordination de la protection des renseignements personnels, de l'Analyse et de l'examen des cas et de l'Administration;
- elle recueillera et analysera les données sur le rendement concernant le plan opérationnel définitif de la Commission et prendra les mesures appropriées;
- elle entreprendra la phase II du Système automatisé d'information sur la libération conditionnelle (SAILC) de la Commission, système qui a été mis en place à l'Administration centrale et dans les Régions.

Le Service correctionnel du Canada

Attributions

Le Service correctionnel du Canada est chargé d'administrer les peines prononcées par les tribunaux à l'égard des détenus condamnés à deux ans et plus d'incarcération et de donner suite aux décisions de la Commission nationale des libérations conditionnelles.

Au cours de l'année financière 1983-1984, le Service correctionnel a utilisé 10 233 années-personnes, soit 2,7 % de plus qu'en 1982-1983. Les dépenses budgétaires de l'année se sont élevées à 651,9 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 17 % par rapport à l'année précédente.

ORGANIGRAMME - LE SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA (1983-1984)

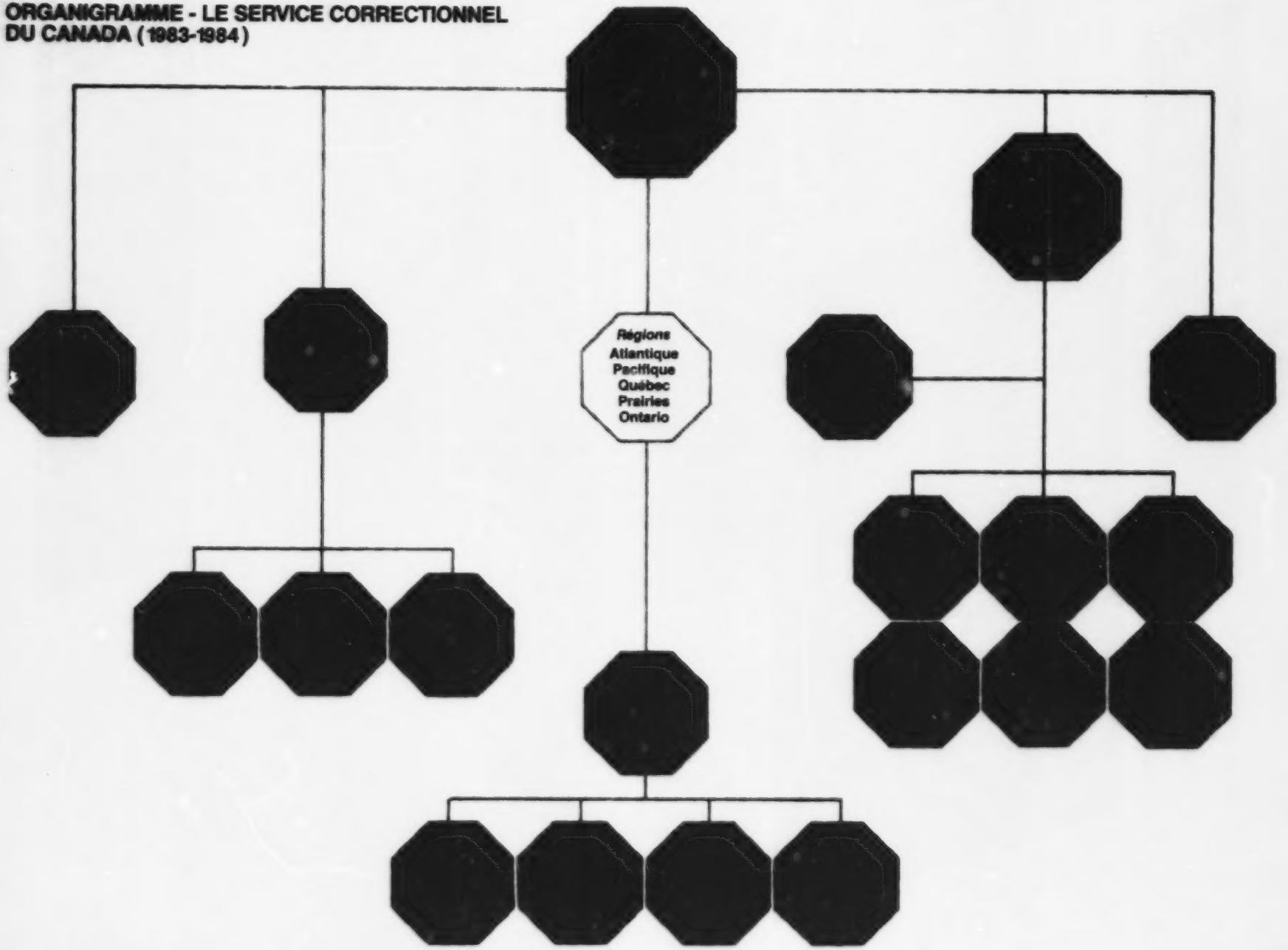

Organisation

Le Service correctionnel du Canada comporte trois niveaux de gestion: l'Administration centrale, les administrations régionales et les établissements et bureaux de district de libération conditionnelle.

L'Administration centrale, qui se trouve à Ottawa, veille à l'application du programme, à l'élaboration des politiques, à la planification et au contrôle à l'échelle nationale ainsi qu'à l'évaluation et à la vérification des politiques. Les cinq administrations régionales sont les suivantes:

Région du Pacifique - Abbotsford (Colombie-Britannique)
Région des Prairies - Saskatoon (Saskatchewan)
Région de l'Ontario - Kingston (Ontario)
Région du Québec - Montréal (Québec)
Région de l'Atlantique - Moncton (Nouveau-Brunswick)

Ces instances régionales s'occupent avant tout de coordonner la mise en oeuvre du programme et de veiller à l'utilisation efficace des ressources dans les unités opérationnelles relevant de leur compétence.

Le programme du SCC est appliqué par l'intermédiaire de 40 établissements, de 21 centres correctionnels communautaires et de 75 bureaux de libération conditionnelle. L'organigramme du Service correctionnel est présenté à la page précédente.

Le Commissaire aux services correctionnels, le plus haut responsable de cette organisation, est directement comptable au Solliciteur général de l'administration du Service correctionnel du Canada. C'est surtout par l'intermédiaire du Comité supérieur de gestion qu'il prend ses décisions de principe et qu'il évalue les progrès réalisés à la lumière des objectifs fixés. Outre le Commissaire, ce Comité comprend les cinq sous-commissaires des régions et les responsables de direction de l'Administration centrale chargés de la mise en oeuvre des différents programmes.

L'organisation est conçue de façon à permettre au Service correctionnel du Canada d'administrer ses programmes d'envergure nationale le plus économiquement possible, d'établir une hiérarchie claire pour chaque cadre organique et de faire une distinction nette entre les services de soutien et les activités organiques essentielles à l'exécution de son mandat législatif.

Au cours de 1983-1984, la seule modification apportée à l'organisation a été le passage de la Division des affaires des détenus de la Direction générale des programmes pour les délinquants au Bureau de l'Inspecteur général.

Objectifs

Le Service correctionnel compte sept secteurs d'activité qui reflètent bien sa tâche et la façon dont il s'en acquitte. Ces secteurs d'activité et leurs objectifs sont les suivants:

Planification et gestion

Administrer le Service de façon à atteindre les résultats suivants: protéger le public, respecter les conditions de la peine imposée par les tribunaux, donner au détenu la possibilité de s'amender, renseigner le public sur le Service et obtenir son appui, contribuer à l'établissement d'un système de justice pénale juste, efficace et humain, et réduire le plus possible les frais nécessaires à la réalisation de tous ces objectifs.

Administration

Veiller à ce que les ressources humaines soient utilisées à bon escient en conseillant les administrateurs sur la façon de s'acquitter de leurs responsabilités en matière de gestion du personnel et en offrant des services touchant la planification des ressources humaines, la formation et le perfectionnement, le recrutement, l'évaluation des tâches et les relations de travail.

Fournir des services administratifs efficaces et efficients.

Garde des détenus

Assurer la bonne garde et le contrôle des détenus afin de réduire le plus possible les dangers que peut représenter le détenu pour lui-même, pour le public, le personnel et les autres détenus, tout en se conformant aux normes internationales de traitement des prisonniers.

Gestion des cas

Préparer les détenus a réintégrer la société en leur offrant des services de counseling, en leur donnant l'occasion de se développer sur les plans social, émotionnel, physique et spirituel et en exerçant sur eux une certaine surveillance dans la collectivité lorsqu'ils ont obtenu une mise en liberté sous condition. Assurer le traitement équitable et humain des détenus, c'est-à-dire reconnaître et protéger leurs droits lorsqu'ils sont placés sous la responsabilité du Service correctionnel du Canada.

Éducation, formation et emploi des détenus

Préparer les détenus à réintégrer le marché du travail en leur donnant l'occasion de travailler ou de poursuivre des études menant à des diplômes et certificats attestant leur réussite ou leur compétence. Veiller à ce que les détenus contribuent au maximum à couvrir leurs frais d'entretien.

Services de santé

Offrir aux détenus des services médicaux et de santé, des traitements psychiatriques et dentaires de qualité comparable à ceux qui sont actuellement offerts au Canada.

Services techniques

Fournir régulièrement, et en maintenant un niveau de qualité et des coûts acceptables, nourriture, vêtements et tous autres biens nécessaires aux détenus et au personnel des établissements. Fournir des services de soutien, y compris les services d'entretien et de nettoyage, de transport, de télécommunications et de protection contre les incendies, et veiller à la distribution et à la liquidation de biens pour tous les types de magasins et d'équipement. Concevoir, construire et entretenir les édifices et les installations conformément aux besoins et aux priorités du Service.

Faits saillants de 1983-1984

L'année financière 1983-1984 a été marquée par les réalisations et les faits suivants:

- agrément, par l'*American Commission on Accreditation for Corrections*, de sept établissements, ce qui porte à cinquante le nombre d'établissements agréés. Il s'agit nommément des établissements de Kent et de William Head, dans la région du Pacifique, du Centre régional de réception, au Québec, des centres correctionnels communautaires Portal et Robson, du camp forestier d'Elbow Lake et de la ferme de Rockwood;
- augmentation de 8,9 % du nombre moyen de détenus, lequel s'élève maintenant à 11 523; par ailleurs, le nombre moyen des détenus en liberté conditionnelle et libérés sous surveillance obligatoire a augmenté de 4,9 % pour atteindre 5 762;
- maintien de la double occupation des cellules. Au 31 mars 1984, 704 détenus de 20 établissements partageaient leur cellule avec un autre détenu. En moyenne sur l'ensemble de l'année, 660 détenus ont dû partager leur cellule avec un autre détenu;
- diminution du coût annuel moyen d'entretien d'un détenu (en dollars constants de 1981-1982); en effet, ce coût est passé à 26 575$, soit 1 115$ de moins qu'en 1982-1983, alors qu'il était de 27 690$. En dollars courants, ce coût a atteint 31 082$ par détenu, alors qu'il était de 30 767$ l'année précédente;
- les dépenses réelles se sont élevées à 651,9 millions de dollars, dont 114,7 millions en immobilisations;
- augmentation des recettes de la Division du traitement automatisé des documents; elles ont en effet augmenté de 29,5 % par rapport à 1982-1983. Une automatisation plus poussée (traitement des données et création de pages Télidon) a permis de multiplier les débouchés pour les détenus;
- emploi par la Division des industries d'environ 1 300 détenus travaillant dans 96 ateliers industriels répartis dans 22 établissements. Ces ateliers se spécialisent aussi bien dans le travail du bois et du métal que dans le rembourrage et autres activités dans le domaine du textile;
- augmentation de 8%, par rapport à 1982-1983, de la production agricole, laquelle a atteint une valeur marchande de 4,2 millions de dollars;
- en ce qui concerne la main-d'oeuvre carcérale, seuls 4 % des détenus aptes à travailler étaient sans travail;
- succès remporté par la Direction générale des communications et la Direction générale des services médicaux dans la planification, la promotion et la tenue du Deuxième congrès mondial des services médicaux pénitentiaires, qui a eu lieu du 28 au 31 août 1983 à Ottawa. Plus de 650 délégués représentant 42 pays ont participé à ce congrès.
- achèvement d'un nouvel établissement à Drummondville (Québec) et de deux nouvelles unités résidentielles à La Macaza (Québec) ainsi que de deux installations d'isolement préventif de 48 cellules aux établissements à sécurité maximale de Kent et d'Edmonton.

Principaux buts, projets et résultats

Les sept principaux secteurs d'activité du Service sont subdivisés, lorsqu'il y a lieu, en sous-activités. Cette structure d'activités est illustrée au tableau 1 où sont également précisées les dépenses réelles de l'année 1983-1984. La structure hiérarchique et les responsabilités des administrateurs sont clairement définies à tous les niveaux. L'organisation est conçue en fonction de cette structure hiérarchique. Chaque secteur d'activité est représenté par un groupe organisationnel à l'Administration centrale, aux Administrations régionales et dans chaque établissement. On trouvera ci-dessous un énoncé des principales activités, de leurs objectifs en 1983-1984, des résultats obtenus et des objectifs fixés pour 1984-1985.

1. Planification et gestion

Plusieurs services clés de gestion, situés tant à Ottawa que dans les cinq régions, sont chargés de cette activité. La gestion globale du Service incombe au Bureau du Commissaire tandis que le Comité supérieur de gestion assure le contrôle et la gestion des régions et des établissements.

Le *Bureau de l'Inspecteur général* procède à l'inspection des établissements afin de s'assurer qu'ils respectent les normes et les politiques établies, enquête au sujet des irrégularités commises et vérifie constamment les fonctions de gestion, finances et personnel du SCC.

TABLEAU 1: DÉPENSES RÉELLES EN 1983-84 PAR ORGANISATION/ACTIVITÉS*

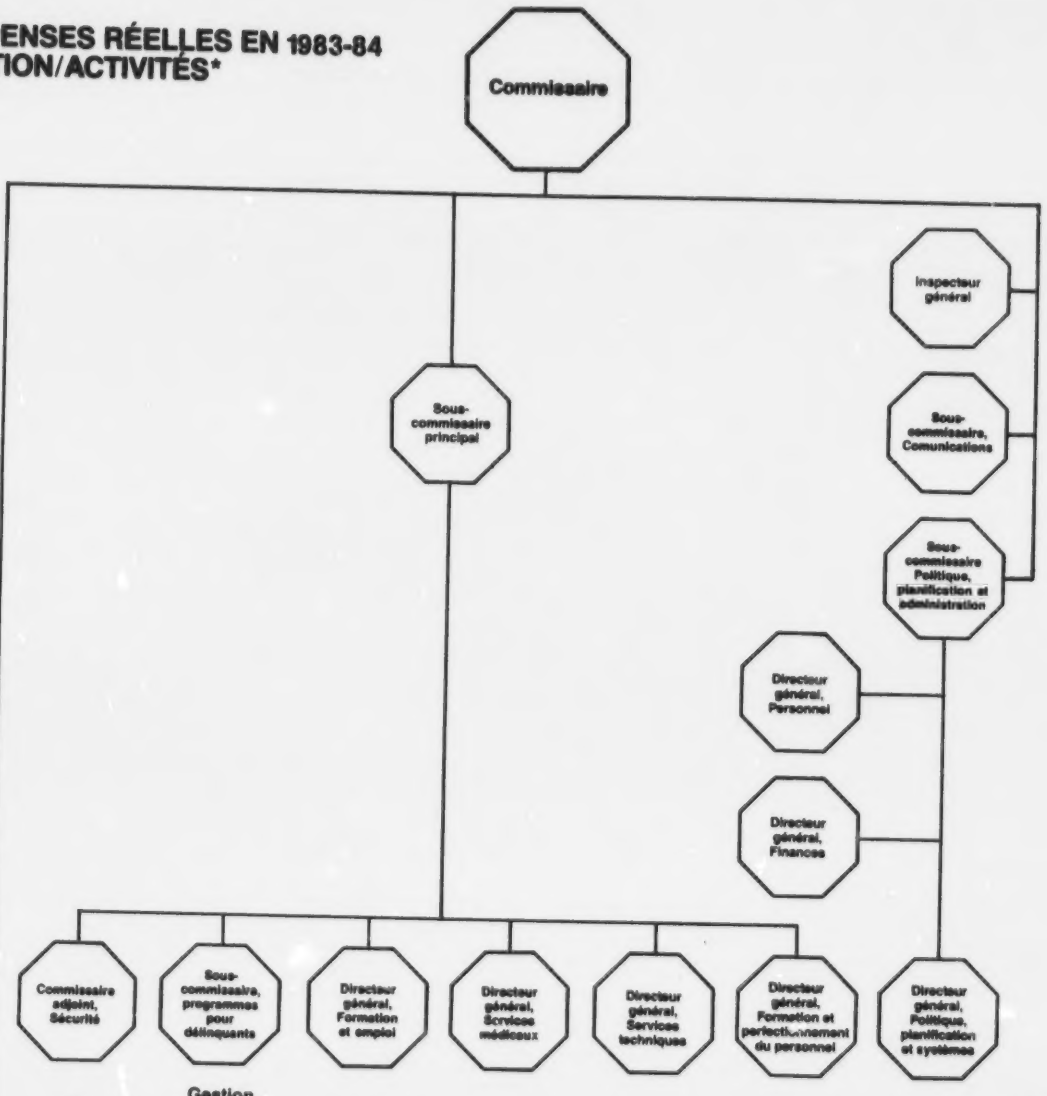

	Garde des détenus	Gestion des cas des détenus	Formation et emploi	Services de santé	Services techniques	Administration	Planification et gestion	Totaux des programmes (000)$
L'Administration centrale à Ottawa	3 547	3 111	5 487	1 085	9 905	15 541	11 504	50 180
Sous-commissaire, Région de L'Atlantique	11 494	14 766	7 385	1 611	21 816	4 525	756	62 353
Sous-commissaire, Région du Québec	40 241	41 493	16 508	13 283	71 634	10 881	1 682	195 722
Sous-commissaire, Région de l'Ontario	32 344	28 128	15 226	6 259	38 506	10 585	1 720	132 768
Sous-commissaire, Région des Prairies	23 968	29 362	10 749	7 400	43 284	8 867	1 498	125 128
Sous-commissaire, Région du Pacifique	19 153	21 427	7 140	6 536	22 275	7 411	1 827	85 769
	130 747	**138 287**	**62 495**	**36 174**	**207 419**	**57 810**	**16 987**	**651 919**

*Comprend les dépenses d'exploitation et en immobilisation en milliers de dollars

L'Inspecteur général supervise également les efforts visant à faire agréer toutes les installations du SCC par l'*American Commission on Accreditation for Corrections*.

La *Division des affaires des détenus* assure le traitement équitable et humain des détenus et le respect des droits qui leur sont accordés aux termes de la Charte canadienne des droits et libertés, des pactes internationaux et de l'Ensemble de règles minima pour le traitement des prisonniers adopté par les Nations Unies. Cette fonction s'exerce au moyen d'enquêtes sur les griefs présentés par les détenus et sur les rejets des réclamations contre la Couronne ainsi qu'au moyen d'une étude de la correspondance provenant des détenus et du grand public. Les détenus déposent plus de 9 500 plaintes et griefs par année.

La *Direction de la politique, de la planification et des systèmes* se charge de l'élaboration des politiques, de la planification à long terme, de la conception des systèmes et de l'évaluation constante du programme du Service. Elle assure également la révision de la fonction d'évaluation de programmes et détermine les normes de poste et de la charge de travail.

La *Direction des communications* encourage le public à prendre conscience du rôle du Service correctionnel, à le comprendre et à participer à son action. Ses principales fonctions touchent les relations avec les médias, les réponses aux demandes de renseignements du public, l'amélioration des relations avec les organismes publics et privés du système de justice pénale et la prestation de toute une gamme de services de communication sous forme de publications, d'expositions et de documents audio-visuels. La Direction doit en outre appliquer et coordonner le Programme de distinctions honorifiques du Service et assurer la liaison avec les comités consultatifs de citoyens (CC), service de bénévoles recrutés dans les localités où se trouvent des établissements et des bureaux de libération conditionnelle. Ces comités proposent leurs conseils et leur aide pour résoudre les problèmes, trouver dans la collectivité de nouvelles ressources à l'intention des détenus et sensibiliser le public aux responsabilités du gouvernement fédéral en matière de services correctionnels.

Les services du *Secrétaire exécutif* s'occupent des relations avec le Parlement, ce qui comprend le contrôle de la correspondance, et assurent les services de soutien administratif aux bureaux du Commissaire, du Sous-commissaire principal et au Comité supérieur de gestion.

Projets entrepris et résultats

a) *Exercer un plus grand contrôle sur les ressources*

Le Service correctionnel a relevé trois variables qui lui permettent d'évaluer le contrôle exercé sur les ressources. Ce sont:

- les frais d'heures supplémentaires
- le rapport année-personne: détenus
- le coût d'entretien par détenu.

Pour 1983-1984, le Service s'était fixé comme objectif de réduire ou de limiter les frais d'heures supplémentaires à une somme équivalent à 10 % de la masse salariale régulière.

Au cours de l'année, le montant affecté aux traitements s'est élevé à 288 557 418$ et les frais d'heures supplémentaires ont atteint 25 929 612$, soit 8,9 % de la masse salariale. L'objectif visé a été atteint grâce à un meilleur contrôle des heures supplémentaires.

En 1983-1984, le Service avait projeté d'atteindre un rapport année-personne:détenus de 0,600:1. Dans les faits, ce rapport s'est établi à 0,592:1. Il faut toutefois signaler que cette rapide diminution s'explique dans une bonne mesure par un accroissement imprévu de la population carcérale qui n'a pas été accompagné par une hausse comparable du personnel. Ce rapport atteindra progressivement un niveau plus normal au fur et à mesure qu'avancera le programme de construction des établissements de détention et que seront embauchés les effectifs nécessaires pour les nouvelles installations. Le rapport de 0,600:1 visé au départ pour 1990 redeviendra un objectif à atteindre.

En 1983-1984, le coût annuel moyen de l'entretien de chaque détenu (en dollars constants de 1981-1982) a diminué de 1 115$ pour s'établir à 26 575$, alors qu'il était de 27 690$ en 1982-1983. En dollars courants, ce coût a légèrement augmenté, passant de 30 767$ à 31 082$.

b) *Poursuivre les efforts afin de faire agréer d'autres établissements et bureaux de libération conditionnelle par l'American Commission on Accreditation for Corrections.*

Au cours de 1983-1984, sept établissements ont été agréés par l'*American Commission on Accreditation for Corrections*, ce qui porte à cinquante le nombre des établissements et bureaux agréés. Les établissements agréés en 1983-1984 ont été ceux de Kent et William Head, en Colombie-Britannique, ainsi que le Centre régional de réception au Québec. Ont également été agréés deux centres correctionnels communautaires (Portal et Robson), un camp forestier (Elbow Lake) et une ferme (Rockwood).

Bien que le programme d'agrément ait été officiellement abandonné en 1983-1984, le Bureau de l'Inspecteur général a, dans la dernière partie de l'année, concerté les efforts pour actualiser la politique du SCC relative aux normes d'agrément.

c) *Appliquer et contrôler une politique sur les droits des détenus et veiller à ce que ces derniers reçoivent un traitement équitable et humain.*

Ce projet s'est traduit par une étude continue des décisions, politiques, méthodes et mesures administratives prises concernant les incidents afin de s'assurer que les détenus sont traités de façon équitable.

Une nouvelle directive du Commissaire intitulée: "Troubles dans les pénitenciers - Mesures administratives" a été rédigée. Elle porte sur l'application de sanctions à l'ensemble de la population carcérale par suite d'incidents n'impliquant qu'un petit nombre de détenus.

d) *Améliorer la qualité des systèmes d'information de gestion au sein des établissements.*

En 1983-1984 le système de renseignements sur les détenus (SRD) a été mis au point et un réseau de communication donnant accès à l'ordinateur central du Service a été mis en place.

En ce qui a trait au SRD, neuf des vingt-deux modules de renseignements envisagés ont été préparés. Il s'agit nommément des modules portant sur la gestion des peines, le placement pénitentiaire, le calcul des peines, la surveillance des libérés conditionnels (Phase I), le système de gestion de l'emploi des détenus (Comité d'attribution des tâches), les transfèrements, le tableau matriciel et le contrôle des visiteurs.

e) *Limiter le coût des activités de planification, de gestion et d'administration à 13 % de l'ensemble des frais de fonctionnement.*

En 1983-1984, les frais de fonctionnement au titre de la planification, de la gestion et de l'administration se sont élevés à 74 millions de dollars, soit 13,7 % du budget de fonctionnement total qui était de 537,2 millions de dollars, excédant ainsi de 7 % l'objectif fixé. Cet écart s'explique par les frais de fonctionnement du Service qui ont été inférieurs aux prévisions et par une augmentation des dépenses liées aux finances et à l'administration. Cette augmentation est attribuable à l'embauche d'employés occasionnels et à temps partiel et aux frais de service exigés par le MAS, ce qui comprend les dépenses liées aux systèmes informatiques.

f) *Perfectionner davantage les systèmes d'information de gestion financière en les automatisant.*

Le réseau SIFOR/FINCON a été étendu à tous les établissements et les bureaux de libération conditionnelle y seront intégrés dès que les ressources nécessaires seront disponibles.

D'autres mécanismes d'établissement des prévisions de caisse et de contrôle des projets de construction ont été mis en place.

L'accent sera désormais mis sur l'utilisation efficace de cette information pour les besoins du contrôle de la gestion.

g) *Autres projets*

Au cours de 1983-1984, la Direction des communications a redonné un souffle nouveau au programme des distinctions honorifiques destiné au personnel du SCC. Ce programme comprend les distinctions, les mentions élogieuses et les certificats remis par le Commissaire ou autres cadres supérieurs du Service. Le programme comprend en outre des primes pour services insignes, des primes au mérite, des primes à l'initiative, des certificats de retraite et des plaques et médaillons offerts à la grandeur de la Fonction publique.

En 1983-1984, la Direction des communications a concerté ses efforts sur l'amélioration des communications avec le personnel du Service. Les projets suivants figurent parmi les plus importants:

- dans la région des Prairies, projet-témoin offrant aux membres du personnel un processus bien défini pour poser des questions, formuler des observations et soumettre des propositions visant à améliorer les conditions de travail;
- installation de tableaux d'affichage spéciaux dans tous les établissements et bureaux de libération conditionnelle pour communiquer au personnel des messages de la haute direction;
- promotion de weeks-ends de rencontre familiale pour permettre aux employés et aux membres de leur famille de discuter de problèmes liés au travail;
- promotion du mois consacré à la sensibilisation au stress;
- production et distribution d'un bulletin bimensuel du Commissaire s'adressant à tous les cadres et surveillants du Service;
- sondage Gallup sur l'attitude et les préoccupations des membres du personnel à l'égard du Service et du travail;
- production et distribution d'*Entre Nous*, bulletin bimensuel à l'intention du personnel du SCC.

La Direction des communications a continué à produire de nombreuses publications et documents audio-visuels, ainsi qu'à participer à des expositions importantes comme la *Pacific National Exhibition*, la *Canadian National Exhibition* et Expo-Québec.

Au Bureau de l'Inspecteur général, l'application du modèle de vérification interne intégrée s'est poursuivie au rythme prévu et toutes les régions sont maintenant dotées de mécanismes de révision qui seront évalués au cours de 1984-1985 par le Bureau de l'Inspecteur général.

Objectifs de rendement de 1984-1985

- Appliquer les calendriers de vérification analytique, approuvés chaque année par le Comité supérieur de gestion, à l'aide des ressources déjà affectées à ce travail et évaluer les

ressources nécessaires à un cycle de vérification de trois ans pour les directions de l'Administration centrale.

- Concevoir et mettre en oeuvre un modèle de vérification analytique applicable à divers niveaux au sein du SCC. Il faudra notamment assurer une aide fonctionnelle aux Administrations régionales pour que celles-ci puissent élaborer leurs modèles de révision opérationnelle.

- Maintenir une participation officielle au processus d'agrément.

- Vérifier dans quelle mesure le Service s'acquitte à tous les niveaux de son devoir d'agir en toute équité.

- Mettre à jour la publication «Droits et responsabilités des détenus - Manuel de renseignements à l'usage des détenus» et y faire mention de l'incidence de la Charte des droits.

- Poursuivre l'élaboration accélérée du Système de renseignements sur les détenus, c'est-à-dire terminer la mise au point du placement pénitentiaire et la deuxième étape du système de surveillance des libérés conditionnels. Il est également prévu que seront appliqués la première étape de ce système ainsi que les modules de transfèrement.

- Automatiser certains éléments du système de planification du SCC.

- Élaborer un cadre de planification opérationnelle pour améliorer la structure de gestion au sein du SCC et faciliter les communications avec les organismes centraux du gouvernement fédéral.

- Augmenter d'au moins 10 % le nombre de distinctions honorifiques remises aux membres du personnel.

- Contrôler et coordonner les travaux de signalisation secondaire, à l'extérieur et à l'intérieur, dans le cadre du programme de symbolisation fédérale.

- Contrôler la production de publications et de documents audio-visuels.

- Mettre au point des séances de formation en relations avec les médias pour tous les directeurs d'établissement, directeurs adjoints, directeurs de district et gestionnaires de secteur et veiller à ce qu'au moins les directeurs ou directeurs adjoints compétents de tous les établissements reçoivent cette formation avant la fin de l'année.

2. *Administration*

L'*Administration* assure à l'Administration centrale, dans les régions et dans les établissements le bon fonctionnement des systèmes de soutien administratif et notamment des services suivants: gestion des dossiers, gestion des directives, gestion des formules, traitement des textes et services de traduction. Elle s'occupe également des méthodes et pratiques afférentes à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

La *Direction du personnel* s'occupe de l'administration du personnel, c'est-à-dire de la rémunération et des avantages sociaux, de la classification, de la paie, de la dotation, des relations de travail, des langues officielles, de la santé et de la sécurité au travail, des programmes d'aide aux employés et de la coordination des programmes d'action positive. La Direction du personnel s'efforce d'assurer les meilleurs services possibles en limitant au minimum les frais administratifs. Elle continue de rechercher pour le Service une plus grande autonomie de décision en matière de classification, de sélection, de retraite anticipée et autres domaines de gestion du personnel particuliers au Service.

La *Direction de la formation et du perfectionnement du personnel* s'occupe du système de planification des ressources humaines. Cette direction veille au bon fonctionnement d'un centre national d'initiation des recrues et de cinq collèges régionaux du personnel qui offrent des cours de formation et de recyclage aux agents de correction ainsi que des cours de formation et de perfectionnement aux autres catégories d'employés.

Les *Finances* administrent les systèmes de soutien financier du SCC et se chargent de concevoir et d'appliquer les systèmes de comptabilité générale et de comptabilité industrielle, et de fournir régulièrement des analyses et des conseils financiers au sujet des programmes existants ou nouveaux.

Ressources utilisées: Planification et gestion

	Prévisions budgétaires		Dépenses réelles					
	1983-84 000 $	A.-P.*	1983-84 000 $	A.-P.	1982-83 000 $	A.-P.	1981-82 000 $	A.-P.
Bureau du Commissaire	708	3	343	3	322	4	249	3
Haute direction	7 654	104	6 143	123	5 579	108	5 061	104
Inspecteur général	2 125	32	1 585	28	1 660	29	1 541	30
Politique et planification	6 216	76	7 933	79	6 834	82	5 547	79
Communications	2 280	33	2 523	41	2 175	34	2 305	42
Secrétaire exécutif	438	13	460	14	427	13	1 416	42
Total	19 421	261	18 987	288	16 997	270	16 119	300

*Années-personnes

Projets entrepris et résultats

a) *Normaliser les programmes nationaux de formation et veiller à ce que les cours appprouvés par la Direction et reconnus le cas échéant par les organismes provinciaux compétents soient offerts aux membres du personnel par le biais d'un système de formation normalisée.*

Un nouveau système de formation s'inspirant de l'Approche systémique à la formation du Conseil du Trésor et de la Commission de la Fonction publique a été mis en oeuvre. Le modèle du SCC se fonde sur la définition des besoins et sur une conception uniformisée des programmes de formation, les techniques d'enseignement et de contrôle venant s'ajouter à cet ensemble.

b) *Assurer une formation plus complète et plus détaillée à tous les membres du personnel.*

Cet objectif a été atteint de deux manières. D'une part, des programmes de formation ont été mis au point et offerts à des groupes d'employés d'un niveau supérieur à celui du recrutement. Ces programmes comprennent de nouveaux cours comme la gestion des crises, le leadership, la formation des surveillants et un programme de perfectionnement des cadres intermédiaires qui, mis au point en 1983-1984, sera offert en 1984-1985. D'autre part, un programme de formation plus complet est maintenant offert aux recrues et autres membres du personnel. Le SCC a réorganisé et considérablement enrichi le module des relations humaines du Programme de recrutement des agents de correction. De nouvelles techniques importantes de formation et d'enseignement, telles que l'enseignement assisté par ordinateur, ont été offertes. C'est d'ailleurs de cette façon que 40 % des cours de recyclage ont été offerts en 1983-1984 dans la région des Prairies.

c) *Concevoir et mettre en oeuvre un système uniforme et structuré de gestion des dossiers.*

Le comité supérieur de gestion a approuvé au printemps de 1984 la mise en oeuvre du système de gestion des dossiers. Celle-ci doit commencer le 1er octobre 1984.

d) *Établir un processus permettant d'exclure du syndicat les personnes appelées à remplacer le directeur d'établissement.*

Le Service a examiné la question des exclusions des personnes qui exercent des fonctions de gestion en vue de faire exclure de l'unité de négociation tous les agents supérieurs ayant des responsabilités de gestion et d'assurer à cet égard l'uniformité entre les divers établissements et les régions.

Un système a été conçu pour relever, dans chaque établissement et bureau de district, les postes exclus des unités de négociation et ceux qui devraient l'être. Quelque 150 demandes d'exclusion ont été présentées au Syndicat des employés du Solliciteur général et au Secrétariat du Conseil du Trésor. À l'heure actuelle, environ 600 postes sont exclus des unités de négociation collective.

e) *Établir et mettre en oeuvre un système de suivi concernant les évaluations et les besoins de formation des employés tel que l'a recommandé le Comité de révision des évaluations.*

Cet objectif a été atteint. En effet, le SCC participe maintenant au Système d'information sur le perfectionnement et la formation du Conseil du Trésor. Ce système permet de consigner les recommandations de formation pour tous les employés et de les comparer avec la formation effectivement reçue. Il communique aux cadres des rapports dans lesquels sont comparées les recommandations et les réalisations pour que ceux-ci expliquent les écarts, lorsqu'il y a lieu.

f) *Accroître le pourcentage des femmes parmi les agents de sécurité et d'unité résidentielle de façon à atteindre 5,5 % en mars 1984.*

Le Service a porté ce pourcentage à 6,0 % (274) en mars 1984 en utilisant les décrets d'exclusion, une politique bloquant le recrutement d'hommes à l'extérieur pour combler les postes CX dans tous les établissements S1 à S5, en limitant les mutations et en appliquant une nouvelle politique d'égalité d'accès à l'emploi pour la femme.

Objectifs de rendement pour 1984-1985

- Faire passer à 7 % la proportion des femmes parmi les agents de sécurité et d'unité résidentielle d'ici mars 1985.
- Grâce au programme national de recrutement des CX, veiller à ce que 90 % des recrues aient un diplôme universitaire ou un diplôme d'un collège d'enseignement professionnel ou d'un CÉGEP.
- Établir le profil linguistique de chaque établissement et bureau de district de libération conditionnelle, les évaluer et en assurer le suivi.
- Élaborer un projet de politique et des moyens d'engager à temps partiel des employés du SCC à la retraite qui ont été agents de sécurité ou d'unité résidentielle.
- Élaborer des règlements détaillés, une stratégie d'application, des politiques et des échéanciers visant à mettre en place un programme de retraite anticipée et le nouveau groupe des opérations correctionnelles (sous réserve d'approbation par voie législative).
- Poursuivre l'élaboration des systèmes financiers et l'expansion du réseau de communication afin de mettre en place des interfaces automatisées avec d'autres systèmes ainsi que de nouvelles techniques de contrôle électronique.
- Donner aux cadres du SCC accès aux données financières grâce à des interfaces automatisées entre la base des données financières et les autres bases du SCC.

Ressources utilisées: Administration

	Prévisions budgétaires 1983-1984		Dépenses réelles 1983-1984		1982-1983		1981-1982	
	000 $	A.-P.*	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.
Personnel	11 612	229	10 674	238	9 981	272	10 478	250
Formation du personnel	8 043	137	7 776	133	6 734	113	6 704	133
Administration	17 561	369	21 978	449	18 885	382	13 043	330
Finances	13 573	304	17 382	334	13 791	324	12 407	308
Total	50 789	1 039	57 810	1 154	49 391	1 091	42 632	1 021

*Années-personnes

3. Garde des détenus

La garde des détenus relève essentiellement de la Direction générale de la sécurité et comporte les trois principales sous-activités suivantes:

La *sécurité opérationnelle* assure les opérations de sécurité, c'est-à-dire la garde, le contrôle et la surveillance des détenus. Elle conçoit notamment des programmes de sécurité et des politiques en matière de planification des interventions et de gestion des crises, du matériel de sécurité et élabore des normes de construction. Elle s'occupe également de la dotation des postes de sécurité et de l'élaboration de programmes de formation pour le personnel.

La *sécurité préventive* recueille, rassemble et analyse des renseignements reliés à la sécurité à l'intention des cadres supérieurs des Administrations centrale et régionales ainsi que du Cabinet du Solliciteur général pour les aider à prévoir les problèmes de sécurité ou à y orchestrer une intervention.

Sont également rattachées à cette fonction l'élaboration et la mise à jour d'un système de profils des détenus permettant de compiler et d'analyser des rapports sur les incidents et d'appliquer les méthodes de sécurité du gouvernement concernant le personnel et les visiteurs qui se rendent dans les établissements.

La *gestion de la population carcérale* planifie, contrôle et effectue le transfèrement des détenus entre les régions. Elle assure l'utilisation optimale des établissements de correction de tous les niveaux de sécurité ainsi que des établissements spécialisés. Ce service élabore également les politiques concernant les détenus particulièrement dangereux, applique le programme national d'exploitation des établissements du plus haut niveau de sécurité (S-7) et se charge de tous les transfèrements mettant ces établissements en cause.

Projets entrepris et résultats

a) *Contrôler les frais de garde des détenus en améliorant les méthodes d'établissement des horaires de travail, en poursuivant la révision des normes de poste et en utilisant des systèmes périphériques de détection des intrusions.*

Le tableau de service national, fondé sur des méthodes uniformes d'établissement des horaires, a été appliqué dans tous les établissements du SCC. Les normes de poste constituent désormais le fondement de la répartition des années-personnes dans l'ensemble de la Direction générale de la sécurité. Un programme prévoyant la révision, tous les deux ans, de tous les postes des établissements a été mis au point.

En 1983-1984, des systèmes périphériques de détection des intrusions ont été installés dans les établissements de Millhaven, Joyceville, Stony Mountain, Archambault et au Centre psychiatrique régional d'Abbotsford (C.-B.), et les postes de surveillance du périmètre ont été supprimés.

b) *Maintenir ou réduire les taux d'évasion au sein des établissements à sécurité moyenne ou maximale.*

Les taux d'évasion ont été ramenés de 7,26 pour 1 000 détenus à 4,42 dans les établissements à sécurité moyenne (S-3, S-4 et S-5) et à 1,14 dans les établissements à sécurité maximale (S-6, S-7 et niveaux de sécurité multiples).

c) *Maintenir ou réduire le nombre des fuites en douce dans les établissements à sécurité minimale (S-2) à 200 pour 1 000 détenus.*

Il y a eu en 1983-1984 169 fuites des établissements S-2, ce qui correspond à un taux de 152 pour 1 000 détenus.

d) *Réduire le nombre de voies de fait de la part des détenus.*

Entre 1982-1983 et 1983-1984, le nombre de voies de fait graves contre des membres du personnel a été ramené de 11 à 4, tandis que le taux des voies de fait contre d'autres détenus est passé de 42,6 à 56,4 pour 1 000 détenus.

Une vaste étude des voies de fait et meurtres commis par des détenus dans la région de l'Ontario a été entreprise; cette étude constitue une étape préliminaire de l'établissement de stratégies plus complètes visant à réduire la violence dans les établissements.

Objectifs de rendement de 1984-1985

- Réduire les taux d'évasion de la façon suivante: un maximum de 9 pour 1 000 détenus dans les établissements à sécurité moyenne (S-3, S-4 et S-5), un maximum de 1,71 dans les établissements à sécurité maximale (S-6) et aucune dans les établissements S-7.
- Veiller à ce que le personnel soit prêt à faire face à toute situation de crise en organisant au moins une simulation de crise avec déploiement de l'équipe pénitentiaire d'intervention en cas d'urgence (ÉPIU) dans les établissements de niveaux S-3 et plus.
- Veiller à ce que tous les membres de l'ÉPIU reçoivent 12 jours de formation pendant l'année et à ce que tous les agents de correction reçoivent les cours de recyclage prévus dans les normes.
- Élaborer les modalités d'exploitation des installations conçues pour les détenus dangereux et réexaminer tout le processus de sélection, de contrôle et de libération en fonction de ces installations.

4. *Gestion des cas*

La *gestion des cas* coordonne la gestion et l'administration des peines imposées, veille à ce que le détenu bénéficie le plus possible des programmes offerts, tient à jour l'évaluation de tous les détenus sous responsabilité fédérale et fait des recommandations à la Commission nationale des libérations conditionnelles concernant la libération conditionnelle totale et la libération conditionnelle de jour.

La planification d'un programme individualisé, l'élément le plus important de la gestion des cas, débute peu après l'arrivée du détenu à l'établissement et se poursuit tout au long de son incarcération et de sa période de liberté conditionnelle. Lorsqu'un détenu est placé dans une cellule, il est confié à une équipe de gestion des cas formée d'un surveillant de la gestion des cas, d'un agent d'unité résidentielle et, au besoin, d'un psychologue, d'un moniteur ou d'un aumônier. Après avoir examiné tous les renseignements concernant le détenu, cette équipe prépare avec lui un programme. Les plans à court et à long termes portent sur les besoins et les objectifs du détenu, les services et les activités auxquels il va s'inscrire et les plans de transfèrement éventuel ou de mise en liberté sous condition. La participation et les progrès du détenu font l'objet d'une évaluation, et ce dernier est périodiquement informé des résultats. Des contacts soutenus et sérieux avec le détenu, un travail d'équipe caractérisé par la collaboration et un partage de l'information avec le personnel de l'établissement et de la communauté sont autant d'éléments essentiels du programme.

Programmes sociaux et communautaires: le personnel chargé de ces programmes fournit aux détenus l'occasion de se développer sur le plan social, affectif, physique et personnel grâce à des programmes de loisirs et de conditionnement physique, à des passe-temps, à des programmes d'art et d'artisanat ainsi qu'à des programmes de participation communautaire. À ces activités s'ajoutent des programmes d'initiation aux relations sociales et familiales et des programmes spéciaux répondant aux besoins des femmes incarcérées, des autochtones et d'autres groupes particuliers. Il est essentiel d'entretenir d'excellents rapports personnels avec le détenu, les membres de sa famille et d'autres personnes importantes comme l'employeur, et de favoriser la collaboration et le partage de l'information avec le personnel de l'établissement, les services policiers et les organismes de la communauté, aussi bien publics que privés.

Les services psychologiques sont chargés de veiller sur la santé mentale des détenus. Pendant leur période d'incarcération et, si nécessaire, leur période de liberté conditionnelle, les détenus ont accès à des programmes de thérapie et de counseling. Ces programmes comprennent des services d'évaluation des détenus et des services de consultation à l'intention des agents de gestion des cas, des agents d'unité résidentielle et des dirigeants des établissements. Les gestionnaires et les administrateurs du SCC peuvent également consulter ces spécialistes sur toute question ayant trait aux sciences du comportement.

Aumônerie: Cette fonction encourage les détenus à développer la dimension spirituelle de leur vie par la participation à des offices religieux, les discussions de groupe, l'éducation religieuse ainsi que les visites pastorales et les consultations faites auprès des détenus et de leur famille. Deux aumôniers à temps plein ou à temps partiel, l'un protestant et l'autre catholique, sont normalement affectés à chaque établissement. Les petits établissements et les groupes religieux minoritaires sont desservis par des aumôniers itinérants ou contractuels. Actuellement, le Service a un accord avec le comité interconfessionnel de l'aumônerie, qui collabore au recrutement d'aumôniers à contrat. Cette approche a multiplié, pour les organisations religieuses, les possibilités de participation aux programmes spirituels offerts au sein du Service correctionnel.

Ressources utilisées: Garde des détenus

	Prévisions budgétaires 1983-1984		Dépenses réelles 1983-1984		1982-1983		1981-1982	
	000 $	A.-P.*	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.
Garde des détenus	134 095	3 383	130 747	3 322	117 288	3 306	108 629	3 378

*Années-personnes

Détenues

Aux programmes de microfilmage à l'établissement de Bath, de formation professionnelle et de cours universitaires à l'établissement de Collins Bay s'est ajouté un cours de formation Télidon à l'établissement de Frontenac. À la Prison des femmes même sont offerts des cours dans le domaine des arts et de l'artisanat et ce, quatre fois par semaine. Une boutique de Kingston se chargera de promouvoir la vente d'oeuvres artistiques et artisanales. Les détenues peuvent également participer à un atelier de théâtre comprenant la formation pour le théâtre proprement dit, le mime, la rédaction de scénarios et l'art dramatique. Les femmes autochtones pourront désormais recourir aux services d'un agent de liaison autochtone dont le mandat est d'améliorer les communications entre les détenues autochtones et la collectivité, d'établir une liste de bénévoles et de personnes ressources, de donner des conseils au sujet d'un programme de développement à l'intention des détenues autochtones, de participer à l'organisation de projets de travaux communautaires et de donner des conseils à cet égard. Un contrat a été conclu avec l'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry pour aider les détenues à définir leurs besoins et à élaborer des plans de réinsertion dans leur localité d'origine.

En juillet 1983, le Solliciteur général a annoncé que des crédits seraient alloués au financement de projets et de programmes mis en oeuvre par des organismes communautaires afin de répondre aux besoins des femmes qui ont eu des démêlés avec la justice. Le SCC et le Secrétariat du Ministère conjuguent leurs efforts pour multiplier les possibilités offertes à ces femmes. En mars 1984, il y avait 230 détenues sous juridiction fédérale: 135 inscrites au registre de la Prison des femmes et 7 inscrites au registre d'établissements pour hommes, mais en liberté conditionnelle de jour et 86 dans des établissements provinciaux en vertu d'accords d'échange de services conclus avec les provinces.

Détenus autochtones

Les services offerts aux détenus autochtones sont tous offerts par des groupes comme le *Native Counselling Services of Alberta*, le *Native Clan* du Manitoba et l'*Allied Indian Metis Society* en Colombie-Britannique, aux termes des contrats conclus avec le Service. Le Service cherche ainsi à améliorer les possibilités et services offerts aux détenus autochtones. La Direction générale de l'éducation, de la formation et de l'emploi vient d'adopter une politique qui tient compte de la différence des besoins des détenus autochtones sur le plan de la culture, des études et de la formation. Plusieurs nouveaux contrats ont été conclus afin d'offrir à ce segment de la population carcérale des programmes accrédités sanctionnés par un diplôme. Le Service correctionnel s'est doté d'une politique favorisant un programme de spiritualité autochtone; en outre, il est en train d'élaborer trois autres politiques touchant les services de liaison, le mandat du Comité consultatif autochtone et les programmes pour les détenus autochtones.

Délinquants sexuels

Des programmes de traitement spéciaux pour les délinquants sexuels sont maintenant offerts dans les trois centres psychiatriques régionaux du SCC et à l'Institut Philippe Pinel. Cependant, il y a encore plus de candidats au traitement que de places disponibles.

Le Comité supérieur de gestion a approuvé en principe l'élaboration de programmes complémentaires aux programmes offerts dans ces centres régionaux. Un plan quinquennal prévoyant l'expansion de ce programme a été approuvé et les besoins et exigences en matière de programmes sont actuellement à l'étude. Une étude a permis de constater que la majorité des délinquants sexuels est concentrée dans certains établissements. Des programmes de traitement sont maintenant offerts dans ces établissements dans le cadre du projet de financement des initiatives spéciales de la Direction générale des programmes pour les délinquants.

Projets entrepris et résultats

a) *Évaluer les programmes d'unités résidentielles actuellement offerts et les solutions de rechange afin d'assurer la plus grande efficacité et efficience de ces programmes.*

Au cours de la dernière année, on a examiné le fonctionnement des unités résidentielles d'un certain nombre d'établissements afin de s'assurer que des ressources suffisantes y étaient affectées et qu'elles étaient réparties de façon efficace. La Direction générale des programmes pour les délinquants estime toujours que l'unité résidentielle, lorsque ce programme est appliqué consciencieusement, demeure pour la majorité des établissements le meilleur mode de gestion des détenus. Elle tentera donc en 1984-1985 de relancer le programme des unités résidentielles en visant un fonctionnement plus efficace et l'amélioration de la formation du personnel.

b) *Élaborer et mettre en oeuvre des stratégies visant à réduire le nombre de détenus devant être placés en isolement protecteur.*

Une directive du Commissaire et une instruction divisionnaire ont été rédigées au sujet de la protection des détenus. Ces documents proposent de nouvelles méthodes destinées à limiter ou à réduire le nombre des détenus en isolement protecteur.

L'un des moyens mis en oeuvre pour freiner le recours aux établissements d'isolement protecteur est le transfèrement du détenu dans une autre région; et cette mesure donne de bons résultats. Plus concrètement, de septembre 1983 à août 1984, 237 détenus ont été transférés dans une autre région plutôt que d'être placés en isole-

ment protecteur. Dans 90 % de ces cas, il a été possible d'éviter l'isolement protecteur. Le problème n'en continue pas moins de s'aggraver et le nombre des détenus en isolement protecteur est passé de 885 en juillet 1983 à 1 009 en juillet 1984. Le Service a donc décidé de réduire le nombre de détenus placés en isolement protecteur ou du moins à en freiner l'augmentation. Deux mesures ont été mises en oeuvre afin de modifier les méthodes d'admission et de gestion des détenus en isolement protecteur.

La première s'est traduite par une révision en profondeur de la politique et des procédures d'isolement. Cette révision a débouché sur une nouvelle directive du Commissaire et une nouvelle instruction divisionnaire. Ces deux documents proposent des lignes directrices pour l'évaluation des demandes d'isolement protecteur et exigent du personnel qu'il rende davantage compte des raisons pour lesquelles les demandes des détenus sont acceptées. Les nouvelles procédures devraient permettre de mieux résoudre les problèmes en réduisant le recours à l'isolement ou en en limitant la durée et, partant, d'éviter la stigmatisation des détenus laquelle entraîne souvent un isolement prolongé. Les systèmes d'information conçus parallèlement aux nouvelles procédures commencent à fournir des données qui serviront à évaluer l'efficience du nouveau système et à y apporter des améliorations.

La deuxième mesure porte sur le traitement des détenus qui ont vraiment besoin de protection. Une directive du Commissaire et une instruction divisionnaire seront publiées à ce propos en novembre 1984. Le nouveau système prévoit des stratégies visant à placer les détenus dans des établissements ordinaires où ils pourront vivre en toute sécurité plutôt que de les envoyer dans des établissements d'isolement protecteur. Il prévoit également des procédures de gestion des cas préparant les détenus en isolement à réintégrer les établissements ordinaires. Les résultats de ces efforts seront connus d'ici un an lorsque les données recueillies auront été résumées et analysées.

c) *Élargir l'application du programme de visites familiales privées et favoriser la participation des citoyens.*

L'application du programme de visites familiales privées a presque doublé cette année puisque le programme compte maintenant dix unités de plus. Au départ, la plupart de ces unités étaient situées dans des établissements S-6, mais elles sont maintenant plus courantes dans les établissements S-4 et S-5.

Au cours de 1983-1984, il y a eu près de 1 400 visites familiales privées et bien peu d'incidents de sécurité. Ces autorisations peuvent être accordées au rythme de une par trimestre à une tous les deux mois, selon les circonstances.

Le programme des visites a été bien accueilli. Les détenus et leur famille se sont réjouis d'avoir pu y participer. Les détenus attachent une grande valeur à ce programme qui permet de resserrer les contacts familiaux. Les commentaires sur l'ambiance générale et les locaux ont également été favorables. Le programme, qui jouit de l'appui du personnel aussi bien que des détenus, a eu des effets positifs dans l'établissement et semble bien se développer.

d) *Améliorer les procédures de placement (et de sortie) des détenus en isolement préventif. (La responsabilité de l'isolement préventif ayant été confiée à la Direction générale des programmes pour les délinquants après l'élaboration des normes de l'an dernier, ce dernier objectif a été formulé plus tard.)*

Une nouvelle directive du Commissaire et une nouvelle instruction divisionnaire sur les placements volontaires et obligatoires en isolement ont été publiées. Ces documents exposent en détail les procédures de traitement de ces cas afin d'assurer de meilleures garanties aux détenus tout en obligeant les gestionnaires à rendre davantage compte de leurs décisions. Ainsi, pour chaque détenu, les motifs de placement en isolement préventif sont examinés à l'Administration centrale afin de s'assurer qu'ils sont raisonnables et énoncés avec suffisamment de clarté pour que le détenu puisse y rétorquer.

En outre, les cas de tous les détenus en isolement préventif depuis plus de 30 jours sont maintenant examinés à l'Administration centrale afin de s'assurer que tous les efforts raisonnables sont faits pour résoudre le problème ayant entraîné le recours à l'isolement préventif. Ces deux types d'examen constituent une amélioration. Les données des six prochains mois seront analysées afin de voir si le nombre d'admissions a diminué et si les périodes d'isolement ont été abrégées.

e) *Évaluer les programmes de mise en liberté des détenus et veiller à l'élaboration et à la mise en oeuvre de critères nationaux de décision de façon à parvenir à un processus uniforme qui permette, après étude du cas, la mise en liberté le plus tôt possible.*

La Direction générale des programmes pour les délinquants a élaboré des plans d'évaluation de tous ses programmes de mise en liberté. Pour certains de ces programmes, des systèmes d'information automatisés sont actuellement mis en oeuvre. Des normes d'évaluation ont également été adoptées au niveau de l'assistance postpénale.

Les diverses composantes du ministère du Solliciteur général ont conjugué leurs efforts pour former un comité chargé de coordonner une approche en matière de collecte de données statistiques. Ces données permettront d'en arriver à une interprétation commune de termes comme *taux de récidive, taux de libération conditionnelle, taux de concordance des décisions en matière de libération conditionnelle, pourcentage de la peine purgée avant la libération conditionnelle totale.* Le taux de libération conditionnelle est le pourcentage des libérations accordées par rapport au nombre de demandes for-

mulées. Le taux de concordance correspond au pourcentage des recommandations formulées par le Service correctionnel du Canada auxquelles a souscrit la Commission nationale des libérations conditionnelles. Le pourcentage de la peine purgée avant la libération conditionnelle, pour sa part, permet au Service correctionnel de déterminer dans quelle mesure les peines imposées sont purgées.

Les taux de récidive, de libération et de concordance ainsi que le pourcentage de peine purgée feront l'objet d'un suivi et d'une analyse approfondis. À la lumière de ces données, le SCC pourra gérer ses ressources de façon plus efficace en s'assurant que les détenus qui présentent peu de risques peuvent être libérés en temps opportun.

Lorsque ces trois systèmes d'information auront fait leur preuve, le SCC sera en mesure de mieux s'occuper de la peine de chaque détenu et de donner à chacun toutes les chances de réintégrer avec succès la collectivité.

Objectifs de rendement de 1984-1985

- Établir les niveaux de ressources, définir les besoins en ressources supplémentaires et obtenir du Conseil du Trésor une augmentation du nombre d'années-personnes pour la préparation et la surveillance des cas.

- Veiller à ce que les régions aient suffisamment de ressources pour élaborer et mettre en oeuvre de nouveaux programmes destinés à aider les détenus qui ont des besoins particuliers comme les alcooliques, les délinquants sexuels, ceux qui se sont rendus coupables de crimes relatifs aux drogues et ceux qui sont condamnés à une longue période d'incarcération.

- Aider les détenus autochtones et les détenues grâce à des programmes conçus spécialement pour eux comme le programme d'épanouissement personnel offert à la Prison des femmes et les programmes de spiritualité autochtone.

- Concevoir et appliquer des normes de développement social et mettre en place, aux niveaux national et régional, des mécanismes permettant d'en contrôler l'application.

- Concevoir des normes opérationnelles pour les services psychologiques offerts dans les établissements, rendre ces services plus accessibles aux établissements à sécurité minimale et aux agents de libération conditionnelle dans la communauté et offrir au personnel opérationnel du SCC une formation en détection et prévention du suicide.

- Automatiser la matrice de révision du classement des détenus et y ajouter des mécanismes de contrôle afin de fournir

  a) des données à jour sur le classement personnel et réel des détenus et ce, aux niveaux national, régional et de l'établissement;

  b) des explications sur les écarts entre les niveaux de sécurité des détenus et les recommandations des spécialistes afin que l'information puisse servir à la planification à long terme des établissements;

  c) un système de révision fiable permettant aux responsables du classement des détenus dans les régions de corriger rapidement les écarts observés au niveau du classement.

- Assurer l'application uniforme, à l'échelle nationale, des nouvelles politiques et procédures en matière d'isolement afin que le Service puisse rendre compte de toutes les décisions d'isolement préventif et que les détenus puissent bénéficier du principe de l'équité de traitement.

- Concevoir de nouvelles politique et procédures sur l'isolement protecteur à la lumière de l'expérience acquise durant l'application de la politique provisoire.

5. Éducation, formation et emploi des détenus

Cette activité comprend les quatre grands éléments suivants:

La *Division des industries* fabrique divers produits dans ses 96 ateliers répartis entre 22 établissements. Certains de ces ateliers ne produisent qu'une ou deux unités à la fois tandis que d'autres produisent en série de forts volumes d'un nombre restreint d'articles. Des meubles rembourrés et du mobilier fonction-

Ressources utilisées: Gestion des cas

	Prévisions budgétaires 1983-1984		Dépenses réelles 1983-1984		1982-1983		1981-1982	
	000 $	A.-P.*	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.
Programme pour les délinquants—								
Activités générales	4 941	104	4 848	143	4 573	163	4 539	160
Aumônerie	2 594	21	2 894	23	1 636	14		
Programmes sociaux et communautaires	27 753	356	26 507	332	21 873	362	19 337	336
Gestion des cas	55 952	1 208	57 450	1 234	54 964	1 125	86 487	2 267
Psychologie	3 656	83	3 522	73	2 932	76		
Unités résidentielles	44 988	1 109	43 066	1 107	37 905	1 057		
Total	139 884	2 881	138 287	2 912	123 883	2 797	110 363	2 763

*Années-personnes

nel de bureau, des armoires de relais pour le courrier, des sacs postaux, des chaussures et des vêtements sont fabriqués dans ces ateliers.

La *Division du traitement automatisé des documents* offre divers services, nommément la micrographie, le traitement des textes, la saisie et le traitement des données, la mise en page vidéotex, la préparation des étiquettes d'envoi et les services de distribution.

En vertu de la *Loi sur les pénitenciers* et de son règlement d'application, le SCC doit normalement se limiter, sauf exception prévue par le Conseil du Trésor, à vendre les marchandises et les services produits par des détenus aux ministères fédéraux, aux provinces et aux municipalités ainsi qu'aux organisations religieuses, de charité ou à but non lucratif. Environ 73 % des ventes se font auprès des ministères et organismes fédéraux.

La *Division de l'éducation et de la formation* offre ses activités dans 23 écoles réparties dans les établissements de niveau de sécurité S-3 à S-7 sous l'égide de huit autorités provinciales en matière d'éducation. Chaque école offre une formation scolaire et professionnelle, depuis l'alphabétisation jusqu'aux programmes d'initiation à la vie active et même jusqu'aux études menant à un certificat ou diplôme d'études collégiales ou universitaires. Quant à la formation professionnelle, on y privilégie l'acquisition de diverses compétences communes à un certain nombre de métiers. L'intégration des programmes de formation scolaire et professionnelle se fait progressivement.

Dans la plupart des cas, un directeur adjoint à l'éducation et à la formation dirige, à titre de principal, chaque école de pénitencier. L'enseignement est dispensé par les membres du personnel et par des enseignants provenant de conseils ou commissions scolaires, de collèges et d'universités engagés à contrat. À la fin de l'exercice financier 1983-1984, le Service correctionnel employait 307 enseignants, dont 126 à contrat. En outre, 98 autres personnes s'emploient à diverses tâches administratives et de soutien. Parmi ces dernières, 11 s'occupent de la surveillance et de l'élaboration de politiques à l'Administration nationale et aux Administrations régionales.

La *Division de l'agro-entreprise* comprend cinq fermes et dix-huit serres réparties entre sept établissements. La Division produit du porc, du boeuf, des légumes et des produits laitiers pour les services d'alimentation. Environ 30 % des denrées alimentaires destinées aux détenus proviennent de ce secteur.

Entreprises pénitentiaires et encouragement au travail

Cette activité a deux fonctions complémentaires: accroître les perspectives d'emploi et de formation pour les détenus et, s'il y a lieu, mettre davantage l'accent sur les programmes d'emploi qui produisent des revenus et aident à réduire les frais de fonctionnement du Service ou qui servent à l'autofinancement du programme.

Étant donné que le SCC n'a pas encore de systèmes détaillés de comptabilité analytique, il est difficile de mesurer la rentabilité des programmes conçus pour réduire les frais de fonctionnement du Service. Dans l'intervalle, les niveaux de revenu constituent les seuls indicateurs de la performance de ces programmes.

Même s'il incombe aux détenus de faire les choix importants et d'assumer la responsabilité ultime de leur développement personnel, le SCC met en oeuvre des programmes destinés à les encourager à participer à une vaste gamme d'activités. Ainsi, il rémunère le travail des détenus, accorde des allocations à ceux qui participent aux programmes d'absence temporaire ou de libération conditionnelle de jour et subventionne le paiement de la taxe provinciale sur le tabac. Ces subventions ont débuté en 1977 à la suite d'un accord avec les provinces. Au fur et à mesure que la rémunération des détenus augmentera, cette subvention disparaîtra. Au cours de 1983-1984, 10,4 millions de dollars ont été affectés au programme de rémunération des détenus.

Projets entrepris et résultats

a) *Produire des biens manufacturés d'une valeur de 12,9 millions de dollars.*

Le montant total des ventes et de la valeur augmentée de l'inventaire de produits finis s'est élevé à 10,6 millions de dollars. L'objectif fixé n'a pas été atteint, car les commandes d'Approvisionnements et Services Canada et de la Société canadienne des postes n'ont pas été aussi élevées que prévu.

b) *Subvenir à environ 30 % des besoins des services d'alimentation, ce qui correspond à une production d'une valeur marchande de 4 millions de dollars.*

La valeur marchande des produits agricoles s'est élevée à 4,2 millions de dollars en 1983-1984, ce qui représente une augmentation de 9 % par rapport à 1982-1983.

c) *Élargir les services de traitement automatisé des documents et améliorer leur rentabilité.*

Au cours de 1983-1984, la Division du traitement automatisé des documents a employé en moyenne 112 détenus, soit 1 % de la main-d'oeuvre carcérale disponible, ce qui représente une augmentation de 47 emplois par rapport à l'an dernier.

Les recettes de ce secteur d'activité se sont élevées à 394 127 $, ce qui est 29,5 % de plus qu'en 1982-1983. Pendant la dernière année financière, les activités de traitement des données et de mise en page Télidon ont été ajoutées, ce qui a ouvert de nouveaux débouchés aux détenus.

La Division TAD s'orientera vers l'intégration des services en faisant appel aux techniques de convergence et se lancera dans des projets

spéciaux pour offrir aux détenus des débouchés dans des secteurs modernes.

d) *Maintenir le taux de chômage des détenus à 7 % ou moins de l'ensemble de la population carcérale apte à travailler.*

Au cours de 1983-1984, seulement 465 détenus, soit 4 % de tous les détenus en mesure d'occuper un emploi, n'avaient pas de travail. Les détenus non aptes à occuper un emploi étaient soit hospitalisés, soit en absence temporaire, en liberté conditionnelle de jour, en isolement préventif, en isolement disciplinaire, dans une unité spéciale de détention ou en liberté illégale. (Pour de plus amples renseignements sur l'emploi des détenus, se reporter à l'annexe 8.)

e) *Maintenir le rapport élèves-enseignant à 8:1 et réduire les coûts de fonctionnement pour les étudiants à plein temps ou les maintenir à 9 861$ en dollars constants de 1981-1982.*

L'objectif fixé a été atteint en 1983-1984 puisque le rapport élèves-enseignant a été de 9,02:1.

Le coût réel par étudiant a été de 11 179$ en 1983-1984, soit 9 558$ en dollars constants de 1981-1982, ce qui est légèrement au-dessous de l'objectif visé.

Objectifs de rendement de 1984-1985

- Atteindre 13,6 millions de dollars en ventes de produits industriels et fournir aux régions un carnet de commandes s'établissant comme suit (valeur des ventes):

Atlantique	1 632 000 $
Québec	4 148 000 $
Ontario	4 420 000 $
Prairies	2 244 000 $
Pacifique	1 156 000 $

- Obtenir une marge de profit de 15 % après paiement des matériaux, du salaire des détenus, des commissions de vente et des frais de transport.

- Veiller à ce que la moyenne du niveau de l'inventaire des produits finis représente au plus 33 % des plans annuels de production.

- Fournir une production agricole d'une valeur marchande de 4,5 millions de dollars.

- Intégrer les services de traitement automatisé des documents au moyen des techniques de convergence et de projets spéciaux afin d'offrir aux détenus des débouchés dans des secteurs modernes.

- Évaluer et mettre en oeuvre des stratégies visant à procurer de l'emploi à 94 % de la population carcérale apte à travailler.

- Maintenir le rapport élèves-enseignant à 9,5:1 et maintenir les coûts de fonctionnement par étudiant à plein temps à 9 861$, ou moins, en dollars constants de 1981-1982.

Ressources utilisées: Éducation, formation et emplois des détenus

	Prévisions budgétaires 1983-1984		Dépenses réelles 1983-1984		1982-1983		1981-1982	
	000 $	A.-P.*	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.
Industries	30 641	336	23 399	338	22 301	321	22 058	326
Éducation et formation	24 291	300	23 083	286	20 101	277	17 710	281
Activités agricoles	7 636	74	5 810	76	5 577	75	4 805	70
Traitement automatisé des documents					1 238	5		
Encouragement au travail	10 895	—	10 203	—	9 708	—	8 975	
Total	73 463	710	62 495	700	58 925	678	53 548	677

*Années-personnes

6. *Services de santé*

Services de santé: Vingt-six centres de santé situés dans des établissements à sécurité moyenne ou maximale desservent 40 établissements. Les établissements qui ne peuvent, en raison de leur isolement géographique, être desservis par l'un de ces centres doivent prendre les dispositions voulues avec les dispensaires, les hôpitaux et les médecins des localités avoisinantes. Les centres de santé ont l'organisation et le personnel nécessaires pour offrir des services ambulatoires et de consultation externe, bien que quelques lits soient aussi disponibles pour les détenus alités pendant de courtes périodes, notamment pour les soins post-opératoires lorsque l'hospitalisation n'est pas nécessaire. Lorsque ses propres ressources ne peuvent suffire, le centre coordonne l'accès des détenus à toute la gamme des services médicaux de la collectivité pour les diagnostics, le traitement et la réadaptation.

Services psychiatriques: Les services psychiatriques sont offerts en consultation externe ou en milieu hospitalier aux détenus de tous les établissements. Les problèmes mineurs ou de courte durée peuvent être traités à l'établissement par des psychiatres-conseils et par le personnel des services de santé ou encore par le personnel professionnel des services de consultation externe des centres psychiatriques régionaux. Les malades qui doivent être hospitalisés ou dont le traitement est plus long sont transférés dans des installations provinciales ou encore dans l'un des trois centres psychiatriques régionaux situés dans les régions du Pacifique, des Prairies et de l'Ontario. Dans la

région du Québec, les services psychiatriques sont exclusivement fournis à contrat par l'Institut Philippe-Pinel.

Projets entrepris et résultats

a) *Poursuivre les efforts du Service pour faire agréer les centres psychiatriques régionaux et les centres de santé des établissements par le Conseil canadien d'agrément des hôpitaux.*

Le Service a cherché en priorité à s'assurer que le Centre psychiatrique de la région des Prairies fonctionne à un niveau conforme aux normes imposées par le Conseil canadien d'agrément des hôpitaux. Le Conseil fera son examen en octobre 1984. Cette priorité a été retenue afin d'assurer le maintien des ressources affectées pour l'agrément du Conseil et de respecter l'esprit de l'entente conclue entre la Couronne et l'Université de la Saskatchewan voulant que ce centre de psychiatrie légale, construit sur les terrains de l'Université, fournisse des soins comparables à ceux offerts à l'ensemble des citoyens de la collectivité.

Le Conseil a agréé le Centre psychiatrique de la région des Prairies ainsi que le Centre de santé de l'établissement d'Edmonton.

b) *Élaborer et mettre en oeuvre un programme de traitement pour les détenus violents et agressifs qui pourrait être offert à l'établissement.*

Le Centre psychiatrique de la région des Prairies offre un programme de thérapie communautaire pour les patients souffrant de troubles de la personnalité, généralement de type antisocial. Le Centre dispose de 24 lits pour ce genre de patients dont la durée moyenne du traitement est de neuf mois. Le Centre psychiatrique de la région du Pacifique offre un programme à l'intention des délinquants violents; 31 lits sont réservés pour ce programme dont la durée du traitement peut aller jusqu'à deux ans. Ces deux programmes nécessitent un rapport personnel-détenus élevé et c'est pourquoi il faudra étudier plus à fond la possibilité d'implanter ce genre de programme au niveau de l'établissement.

c) *Élaborer une base de données qui permettra de cerner les besoins des détenus relativement aux services psychiatriques et partant, qui facilitera la mise au point d'autres méthodes de prestation de services pour la population générale et les groupes spéciaux de détenus.*

D'après les gestionnaires et le personnel des services de santé, le nombre des détenus ayant besoin de soins psychiatriques ou de programmes spécialisés de santé mentale est en progression. La portée de ce projet conçu pour faciliter la planification à l'égard de ce groupe a été élargie de façon à englober les données sur tous les besoins de la population carcérale en matière de santé. C'est en septembre 1984 que devrait se terminer la première phase du projet, dont la réalisation devrait prendre deux ans.

Objectifs de rendement pour 1984-1985

1. Élaborer des plans nationaux pour répondre aux besoins des détenus handicapés au point de vue du développement et de ceux qui souffrent de maladie mentale chronique.

2. Élaborer et mettre en oeuvre une stratégie de formation et de perfectionnement en cours d'emploi du personnel infirmier du SCC pour promouvoir le recrutement et le maintien en poste du personnel infirmier.

3. Élaborer et mettre en oeuvre un système plus efficace de préparation et d'administration des médicaments aux détenus.

7. Services techniques

Services techniques: assure la direction des grands projets de construction notamment des travaux de construction de nouveaux établissements et de réfection des anciens.

Ingénierie et entretien: veille à l'entretien et à la protection des terrains et des installations ainsi qu'à la gestion du parc automobile et des programmes de sécurité- incendie et d'utilisation rationnelle de l'énergie.

Gestion du matériel: s'occupe de l'acquisition, de l'entreposage et de la distribution de l'équipement et du matériel requis pour toutes les activités de l'établissement, dont l'exploitation des cantines des détenus.

Télécommunications et systèmes électroniques: veille à l'installation, à la vérification et à l'entretien des systèmes électroniques et du matériel de télécommunication. Ce service contribue aussi à la recherche et à la mise au point d'autres dispositifs et systèmes électroniques pour le SCC en vue de rentabiliser davantage son fonctionnement.

Services d'alimentation: veille à la préparation des repas pour les détenus et pour les employés de service.

Ressources utilisées: Services de santé

	Prévisions budgétaires 1983-1984		Dépenses réelles 1983-1984		1982-1983		1981-1982	
	000 $	A.-P.*	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.
Services de santé	38 890	515	36 174	497	35 043	533	31 551	526

*Années-personnes

Projets entrepris et résultats

a) *Mettre en œuvre la partie du plan d'aménagement des installations du SCC prévue pour 1983-1984 dont le coût approximatif est de 99 millions de dollars.*

Il a fallu poursuivre la révision des plans d'aménagement à court et à long termes par suite d'une croissance inégalée de la population carcérale qui pourrait entraîner, si aucune mesure n'est prise, une pénurie de 4 000 cellules d'ici à 1992-1993. En 1983, un comité de planification chargé d'élaborer des plans d'expansion, de les examiner et de les évaluer a donc été mis sur pied à l'Administration centrale. Les plans actuels insistent sur la nécessité de fournir de nouveaux locaux et de réduire le surpeuplement en 1986.

Des mesures provisoires (dites aussi d'urgence) ont permis d'augmenter en 1983-1984 la capacité d'accueil d'environ 1 100 places en ajoutant des roulottes, en réaménageant l'espace existant et en plaçant deux détenus par cellule.

En 1983-1984, on a achevé la construction d'un nouvel établissement à Drummondville (Québec) et de deux nouvelles unités résidentielles à La Macaza (Québec) ainsi que de deux unités d'isolement préventif comptant 48 cellules aux établissements à sécurité maximale de Kent et d'Edmonton. D'importants travaux de construction ont également été entrepris aux chantiers de l'établissement Atlantique situé à Renous (Nouveau-Brunswick) qui comptera 330 cellules et de l'établissement de Donnacona, au Québec qui, lui, comptera 388 cellules. Les travaux de construction des unités spéciales de détention de Sainte-Anne-des-Plaines et de Prince Albert, qui devraient être opérationnelles en septembre 1984, ont aussi été entrepris. La planification d'autres projets qui doivent débuter en 1984-1985 est bien avancée, puisque les plans directeurs de 18 établissements en sont aux toutes dernières étapes.

Au cours de 1983-1984, 67 millions de dollars ont été consacrés aux grands projets d'investissement. Des dépenses de 138 millions de dollars sont prévues en 1984-1985 et ce niveau de dépenses devrait se maintenir au cours des trois prochaines années.

b) *Achever la mise au point et l'implantation du système informatisé de gestion des services alimentaires de façon à veiller à ce que les repas offerts répondent à des normes nutritionnelles acceptables et à ce que les portions soient servies en quantités suffisantes.*

En 1983-1984, les services d'alimentation ont servi 15,5 millions de repas aux employés et aux détenus, au coût moyen de 3,03$ par personne par jour.

Le système de contrôle des portions a été mis en oeuvre dans toutes les régions, ce qui a permis d'améliorer l'alimentation et de varier davantage les menus. Bien que le nombre de repas servis ait augmenté de 16 %, le coût par portion n'a subi qu'une hausse de 1,2 % en dollars constants.

Le système automatisé de gestion des services d'alimentation a été mis en oeuvre à l'établissement de Ferndale dans la région du Pacifique en 1983-1984. Ce système de contrôle central des menus et des recettes permet une meilleure planification de la préparation des repas, un contrôle plus précis de l'inventaire et des ingrédients.

c) *Poursuivre la mise au point et l'implantation du système informatisé de gestion du matériel de manière à rendre le processus d'approvisionnement plus efficient et à améliorer le contrôle des stocks et des éléments d'actif.*

On a mené un projet-témoin de contrôle et de planification de l'inventaire à Laval pour s'assurer que le système répondait bien aux besoins des utilisateurs. Ce projet ayant été couronné de succès, le système est actuellement mis en œuvre à l'échelle nationale.

Des travaux sur les indicateurs de rendement et sur les modules des approvisionnements ont par la suite été entrepris. Au début de 1984-1985 commenceront les travaux sur l'interface financière avec FINCON, dernier module du système.

d) *Achever la mise en oeuvre du système de gestion de l'entretien manuel de façon qu'il soit en place dans tous les grands établissements d'ici mars 1986.*

On a rédigé au cours de l'année le programme informatique du système de gestion de l'entretien manuel qui doit être implanté dans tous les établissements. Grâce aux renseignements fournis par ce système, chaque établissement devrait être en mesure d'accroître sa productivité et d'améliorer l'entretien.

e) *Poursuivre la mise au point et l'installation du système périphérique de détection des intrusions (SPDI) de façon à ce qu'il soit en place dans 27 grands établissements d'ici 1986-1987.*

Le système a été installé à l'établissement d'Edmonton, aux centres psychiatriques de Saskatoon et du Pacifique ainsi que dans les établissements de Matsqui, Millhaven et Joyceville. L'installation est en cours à Archambault et à Stony Mountain. En outre, le système a été automatiquement installé à l'établissement de Drummond, au Centre régional de réception du Québec et à l'unité spéciale de détention du Pénitencier de la Saskatchewan. Ce système devrait permettre de réduire de 40 % les coûts d'exploitation par rapport à ceux des tours de guet. Les études et autres travaux effectués à contrat en vue de l'installation du SPDI aux établissements de Kent, de Warkworth, de Collins Bay, de la Saskatchewan et de Springhill en 1984-1985 sont maintenant terminés.

Objectifs de rendement pour 1984-1985

- Mettre en œuvre la partie du plan d'aménagement des installations prévue pour 1984-1985, au coût

approximatif de 138,7 millions de dollars. Ce plan, qui doit être entièrement mis en œuvre d'ici 1994, prévoit la construction de neuf établissements, la réfection ou l'agrandissement de 26 et la fermeture de trois autres.

- Améliorer les systèmes de contrôle de la qualité des aliments, de la nutrition et du coût des denrées alimentaires de base. Fixer le prix des produits de l'Agro-entreprise selon la valeur marchande.

- Mettre en œuvre à l'échelle nationale le module de contrôle de l'inventaire et de planification du Système informatisé de gestion du matériel, élaborer un système informatisé de gestion des éléments d'actif et concevoir des indicateurs de rendement et des modules d'approvisionnement.

- Achever la mise en place du système non informatisé de gestion de l'entretien dans six des douze établissements restants. Vérifier et évaluer le système informatisé de gestion de l'entretien dans un établissement-témoin et faire autoriser son application à l'échelle nationale.

- Poursuivre la mise au point et l'installation du système périphérique de détection des intrusions dans 16 grands établissements. On prévoit installer le système dans sept autres établissements au cours de 1984-1985; tous les établissements en seront donc dotés d'ici 1985-1986. Poursuivre l'étude des applications de la technologie de l'électronique dans les établissements du SCC.

Ressources utilisées: Services techniques

	Prévisions budgétaires 1983-1984		Dépenses réelles 1983-1984		1982-1983		1981-1982	
	000 $	A.-P.*	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.
Services techniques—Activités générales	111 445	110	97 045	119	59 453	98	55 405	50
Gestion du matériel	13 635	157	10 905	166	10 936	160	10 352	208
Services d'alimentation	28 378	272	27 407	292	25 607	265	23 274	269
Services à l'établissement	12 129	116	14 289	119	13 253	114	6 610	115
Engénierie, architecture et propriétés	42 308	641	46 124	654	41 498	637	39 118	657
Télécommunications et électronique	2 586	10	11 649	10	3 553	9	3 158	9
Total	210 481	1 306	207 419	1 360	154 300	1 283	137 917	1 308

*Années-personnes

Annexes

Les tableaux statistiques qui suivent présentent des données supplémentaires sur les activités du Service correctionnel du Canada:

1. Nombre moyen de détenus ins its au registre
2. Rendement financier par activité
3. Dépenses au cours des quatre dernières années, par activité
4. Utilisation des années-personnes
5. Sommes consacrées à l'aide aux organismes privés
6. Recettes
7. Coût d'entretien des détenus - État ventilé
8. Nombre moyen de détenus employés
9. Incidents liés à la sécurité
10. Transfèrements internationaux

Annexe 1

*Nombre moyen de détenus inscrits au registre**

	1983-1984	1982-1983	1981-1982
Détenus incarcérés	11 523	10 638	9 765
Détenus en liberté conditionnelle et sous surveillance obligatoire	5 762	5 276	5 272
Total	17 285	15 914	15 037

* Le nombre moyen de détenus inscrits au registre des établissements comprend les détenus qui vivent dans la collectivité en vertu d'une libération conditionnelle de jour, d'une absence temporaire ainsi que les détenus hospitalisés ou illégalement en liberté. Dans le cas présent, le nombre moyen de détenus en liberté conditionnelle et sous surveillance obligatoire ne comprend pas les détenus en liberté conditionnelle de jour.

Annexe 2

*Rendement financier par activité (en milliers de dollars)**

	1983-1984		
	Prévisions budgétaires	Dépenses réelles	Écart
Garde des détenus	134 095	130 747	3 348
Gestion des cas	139 884	138 287	1 597
Éducation, formation et emploi	73 463	62 495	10 968
Services de santé	38 890	36 174	2 716
Services techniques	210 481	207 419	3 062
Planification et gestion	19 421	18 987	434
Administration	50 789	57 810	(7 021)
Prévisions budgétaires initiales	667 023	651 919	15 104
Budget supplémentaire et autres modifications autorisées	10 872		
Total des affectations budgétaires	677 895	651 919	25 976

* Environ 26 millions de dollars ou 3,8 % de l'ensemble des affectations budgétaires du SCC n'ont pas été utilisés. De ce montant, environ 7 millions de dollars ou 27 % des affectations budgétaires ont pu être épargnés par suite des compressions budgétaires imposées par le gouvernement. Les 19 autres millions non dépensés se répartissent comme suit:

- 5,3 millions de dollars des crédits d'heures supplémentaires non utilisés, le SCC s'étant efforcé de réduire ou de limiter les heures supplémentaires en effectuant une surveillance et un contrôle plus rigoureux
- 2,7 millions de dollars non utilisés au poste des traitements
- 6,7 millions de dollars non utilisés au poste des autres frais d'exploitation
- 4,2 millions de dollars non utilisés au poste des immobilisations.

Annexe 3

*Dépenses au cours des quatre dernières années, par activité**

Année	Planification et gestion	Garde des détenus	Éducation, formation et emploi	Gestion des cas	Services de santé	Services techniques	Administration	Total
1980-81								
Fonctionnement	$13 638	$91 734	$47 779	$95 823	$24 523	$75 057	$35 134	$383 688
Immobilisations	159	496	2 405	675	148	33 129	485	37 497
Total	13 797	92 230	50 184	96 498	24 671	108 186	35 619	421 185
1981-82								
Fonctionnement	15 676	108 026	51 312	109 582	31 340	88 352	41 677	445 965
Immobilisations	443	603	2 236	781	211	49 115	955	54 344
Total	16 119	108 629	53 548	110 363	31 551	137 467	42 632	500 309
1982-83								
Fonctionnement	16 014	116 676	56 506	123 326	34 836	93 818	48 463	489 639
Immobilisations	983	612	2 419	557	207	60 482	928	66 188
Total	16 997	117 288	58 925	123 883	35 043	154 300	49 391	555 827
1983-84								
Fonctionnement	17 204	130 064	59 967	137 643	35 923	100 052	56 391	537 244
Immobilisations	1 783	683	2 528	644	251	107 367	1 419	114 675
Total	18 987	130 747	62 495	138 287	36 174	207 419	57 810	651 919

* En milliers de dollars courants et non en dollars constants ajustés en fonction de l'inflation.

Annexe 4

Utilisation des années-personnes

	1983-1984	1982-1983	1981-1982
Planification et gestion	288	270	300
Administration	1 154	1 091	1 021
Garde des détenus	3 322	3 306	3 378
Gestion des cas	2 912	2 797	2 763
Éducation, formation et emploi	700	678	677
Services de santé	497	533	526
Services techniques	1 360	1 283	1 308
	10 233	9 958	9 973

Annexe 5

Sommes consacrées à l'aide aux organismes privés

	Dépenses réelles 1983-1984	Dépenses réelles 1982-1983	Dépenses réelles 1981-1982
Dépenses au titre des services privés d'assistance postpénale*	10 268 326	8 054 000	6 326 000
Contributions:			
Collège Frontier	72 095	55 955	
Société canadienne pour la prévention du crime	22 000	22 000	22 000
L'Association des rencontres culturelles avec les détenus	50 995	47 000	44 000
Association M2/W2 de New Westminster (C.-B.)	42 400	40 000	36 000
Operation Springboard, Toronto	62 000	60 808	54 000
Fraternité des prisons du Canada	9 222	7 014	
Société Saint-Léonard du Canada	21 000	40 000	
Fondation pour les arts dans les prisons	25 700	24 250	
Université de la Saskatchewan	25 000		
Canadian Training Institute	16 500		
Atlantic Association of Transitional Centres	2 750		
Société Elizabeth Fry	1 000		
Association des services de réhabilitation sociale	29 367		
Service d'aide des prisonniers	8 300		
Y.M.C.A.	1 552		
Maison Painchaud	10 000		
Centre des services sociaux de Montréal	3 000		
Corporation de diffusion des arts carcéraux	5 000		
Bridge House, Kingston (Ontario)	3 500		
Société John Howard de l'Ontario	10 000		
Native Counselling Services of Alberta	217 889		
Native Clan Organization	80 837		
Seventh Step Society of Alberta	4 000		
Allied Indian and Métis Society	92 640		
Autres	56 276		
Total	816 747	353 803	156 000

* Comprend les enquêtes communautaires, la surveillance des libérés conditionnels et la surveillance des détenus en absence temporaire aussi bien que les services résidentiels d'assistance postpénale.

Annexe 6

Recettes (en milliers de dollars)

	1983-1984	1982-1983	1981-1982
Industries et traitement automatisé des documents	7 721	10 308	7 467
Agro-entreprise	1 398	1 280	996
Cantines	5 245	4 537	4 036
Chambre et pension payées par les détenus	194	135	164
Autres*	2 728	2 751	1 777
Total	17 286	19 011	14 440

* Recettes tirées des accords fédéraux-provinciaux d'entretien des détenus (833 000$), de la location par le personnel de logements appartenant au SCC (116 000$), de services psychiatriques offerts à contrat (791 000$), du remboursement des dépenses de l'année précédente (718 000$) et de recettes diverses (270 000$).

Annexe 7

Coût d'entretien des détenus — État ventilé 1983-1984

	Population carcérale moyenne	Coût total	Coût moyen par détenu par année 1983-1984	Coût moyen par détenu par année 1982-1983
Maximale — hommes[2]	3 423	169 300 444	49 460	47 942
Maximale — femmes	100	5 669 265	56 693	62 872
Moyenne	5 453	193 133 884	35 418	34 223
Minimale	577	18 392 866	31 877	31 715
Fermes	501	17 093 409	34 119	36 548
C.C.C.	395	8 303 204	21 021	21 218
Coût total — Établissements[4]	10 449[1]	411 893 072	39 419	38 575
Coûts — centres non opérationnels	10 449	428 146	41	14
Coûts — collèges du personnel	10 449	5 528 078	529	499
Coûts — bureaux de libération conditionnelle	6 672	25 446 597[3]	3 814	3 273
Coûts — AC	17 121[6]	43 032 999	2 514	2 473
Coûts — AR	17 285[5]	50 915 030	2 946	2 782
Total	17 285	537 243 922	31 082	29 871

Nota:

(1) Représente le nombre moyen de détenus incarcérés (dénombrement de minuit).

(2) La catégorie des détenus (hommes) gardés dans les établissements à sécurité maximale comprend 24 détenus condamnés à la détention au Pénitencier de Sa Majesté, St. John's (Terre-Neuve) au coût de 389 662$.

(3) Représente le pourcentage de tous les frais de fonctionnement pour la surveillance des libérés conditionnels.

(4) Les dépenses engagées par les bureaux de libération conditionnelle pour les enquêtes communautaires et la préparation des cas ont été réparties entre les établissements en fonction de leur nombre moyen de détenus.

(5) La population moyenne comprend 164 détenus gardés dans des établissements provinciaux. Le coût comprend les frais payés aux provinces en vertu des ententes fédérales-provinciales pour la garde de détenus de compétence fédérale dans des établissements provinciaux (5 871 307$) et des ententes de services suite à la suspension de la libération conditionnelle (2 329 351$).

(6) Représente le nombre total des détenus effectivement incarcérés dans les établissements, des détenus de compétence fédérale ou provinciale qui bénéficient d'une libération conditionnelle de jour, d'une libération conditionnelle complète et d'une libération sous surveillance obligatoire.

Annexe 8

Nombre moyen de détenus employés

	1983-1984	1982-1983	1981-1982
Industries	1 247	1 286	1 227
Agriculture	329	229	192
Éducation et formation			
— élèves	1 980	1 796	1 737
— commis	149	142	113
Services techniques	3 186	3 041	2 904
Programmes pour les délinquants	582	553	511
Traitement automatisé des documents	112	108	107
Programmes d'emploi spéciaux	30	78	113
Autres emplois	172	208	141
Total des détenus employés	7 787	7 441	7 045
Sans emploi	465	474	595
Détenus non en mesure de travailler*	3 271	2 723	2 125
Total des détenus	11 523	10 638	9 765

* Les détenus non en mesure de travailler sont ceux qui bénéficient d'une absence temporaire ou d'une libération conditionnelle de jour, qui sont en isolement disciplinaire ou en ségrégation, qui se trouvent dans une unité spéciale de détention, qui sont hospitalisés ou encore qui sont illégalement en liberté.

Annexe 9

Incidents liés à la sécurité

Catégorie	Nombre d'incidents		
	1983-1984	1982-1983	1981-1982
Meurtres	14	6	7
Tentatives de meurtre	—	0	4
Voies de fait sur des détenus (par des détenus)	416	330	263
Voies de fait sur des employés (par des détenus)	120	126	113
Suicides	16	16	11
Tentatives de suicide	51	65	63
Évasions (taux par 1 000 détenus)	20	24	23
Recours à la force			
— armes à feu	41	65	38
— gaz	81	33	47
Prises d'otages	4	4	5

*Transfèrements internationaux**

Année	Nombre de transfè-rements	État	Transférés État étranger	Rapatriés au Canada
1978	1	É.-U.	40	29
1979	3	É.-U.	24	16
	3	Mexique	0	9
1980	5	É.-U.	15	14
1981	3	É.-U.	5	12
	1	Pérou	0	1
1982	1	É.-U.	3	4
	1	Pérou	0	1
1983	7	É.-U.	4	21
	1	Mexique	0	3
	2	Pérou	0	4
1984	2	É.-U.	0	2
	1	Mexique	0	1
	1	Pérou	0	2
Total partiel	22	É.-U.	91	98
	5	Mexique	0	13
	5	Pérou	0	8
Total	32		91	119

* 31 mars 1984